
Rapport annuel 2023



Table des matières

Aperçu		Rapport de gestion		Pratiques de gouvernance du conseil d'administration	
Nos gens. Notre mission.		Principaux indicateurs de performance	33	Lettre de la présidente du comité de la gouvernance	78
Notre performance.	1	Composition et rendement de la caisse	34	Pratiques de gouvernance du conseil d'administration	79
Rapport de la présidente du conseil	2	Générer des rendements à long terme	39	Biographies des administrateurs	88
Message du président	5	Gérer les risques pour préserver la valeur	41		
Viabilité financière à long terme	8	Gérer les coûts dans notre quête de valeur	46	États financiers consolidés et notes annexes	
Notre portefeuille mondial diversifié	9	Performance des services de placement	48	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	90
Direction mondiale	10	Mise en œuvre de nos objectifs stratégiques	62	Certificat de placement	91
		Politiques et contrôles financiers	68	Rapport de l'auditeur indépendant	92
Stratégie				États financiers consolidés	94
Notre mission	11			Notes annexes	99
Générer de la valeur	13	Analyse de la rémunération			
Conception et mise en œuvre de notre approche en matière de placement	16	Lettre de la présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération	71		
Gérer le risque et assurer la gouvernance de la caisse	23	Le rôle et les activités du CRHR du conseil d'administration	72		
Gérer les coûts	27	Communication de l'information relative à la rémunération pour l'exercice 2023	72		
Notre régime de rémunération au rendement	28				
Nos objectifs stratégiques	32				

Comment lire le présent rapport

Le présent rapport annuel porte sur la stratégie, la performance et la gouvernance de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC^{MD}) pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

D'abord, la section Stratégie comprend une description de notre mission, de la façon dont nous investissons l'actif de la caisse et assurons sa gouvernance, ainsi que de notre régime de rémunération au rendement. Ensuite, la section Rapport de gestion décrit notre performance en présentant les résultats attribuables aux diverses activités de placement et opérations réalisées au cours de l'exercice de même qu'au cours des cinq derniers exercices. Enfin, le rapport fournit de l'information supplémentaire sur les éléments de rémunération pour l'exercice 2023, puis il présente nos pratiques de gouvernance et nos états financiers consolidés détaillés. Vous trouverez un aperçu du présent rapport ainsi que les rapports annuels antérieurs et d'autres renseignements à l'adresse www.investissementsrpc.com.

Notre Rapport sur l'investissement durable est disponible à l'adresse www.investissementsrpc.com/fr/the-fund/sustainable-investing. Le prochain rapport sera publié à l'automne 2023.

Déclarations prospectives

Ce rapport annuel contient de l'information et des déclarations prospectives. L'information et les déclarations prospectives comprennent toute l'information et toutes les déclarations au sujet des intentions, des plans, des attentes, des croyances, des objectifs, de la performance future et de la stratégie d'Investissements RPC, ainsi que toute autre information ou déclaration à l'égard de circonstances ou d'événements futurs qui ne se rapportent ni directement, ni exclusivement à des faits passés. L'information et les déclarations prospectives se caractérisent souvent, mais pas toujours, par l'emploi de termes comme « tendance », « éventuel », « possibilité », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « actuel », « avoir l'intention de », « estimer », « position », « supposer », « perspectives », « continuer », « demeurer », « maintenir », « soutenir », « viser », « atteindre », ainsi que par l'emploi de la forme future ou conditionnelle des verbes tels que « être », « devoir » ou « pouvoir » et d'expressions similaires. L'information et les déclarations prospectives ne représentent pas des faits passés, mais plutôt les prévisions actuelles d'Investissements RPC à l'égard des résultats et des événements futurs. Cette information et ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement des attentes actuelles, notamment en ce qui a trait au revenu de placement disponible, aux acquisitions prévues, aux approbations réglementaires et autres et aux conditions de placement en général. Bien qu'Investissements RPC soit d'avis que les hypothèses qui les sous-tendent sont raisonnables, cette information et ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de la performance future et, par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations en raison de leur nature incertaine. Investissements RPC ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ces déclarations à la lumière de nouvelles informations, par suite d'événements futurs, de changements de circonstances ou pour toute autre raison.

Nos gens

Notre mission

Notre performance

Notre performance

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Actif net

570 milliards \$

Bénéfice net

8 milliards \$

Rendement net

1,3 %

Investissements RPC est un organisme de gestion de placements international.

Nous avons été constitués en tant que société d'État indépendante avec un objectif clair : assurer la solidité et la pérennité financière du Régime de pensions du Canada (RPC), en protégeant les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC au fil des générations.

Nos équipes expérimentées et averties investissent dans des actifs des marchés publics et privés dans le monde entier.

Nous diversifions nos portefeuilles de placement sur le plan des catégories d'actifs et des régions géographiques, notre objectif étant de constituer une caisse qui demeure résiliente au fil du temps tout en poursuivant sa croissance.

Valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence

2 milliards \$ sur un exercice **7 milliards \$** sur cinq exercices

Valeur ajoutée en pourcentage par rapport aux portefeuilles de référence

1,3 % sur un exercice **0,8 %** annualisée sur cinq exercices

Valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence

47 milliards \$
composée depuis l'adoption de la stratégie de gestion active le 1^{er} avril 2006

Chers cotisants, cotisantes et bénéficiaires du Régime de pensions du Canada,



Heather Munroe-Blum
présidente du conseil

En ces temps d'incertitude, les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir confiance en la solidité et la stabilité de la caisse du RPC, qui leur garantit des prestations à leur retraite. Notre organisme a été conçu pour des périodes comme celle que nous traversons.

J'ai l'honneur, une fois de plus, de vous présenter les travaux entrepris par Investissements RPC au cours de l'exercice 2023.

Malgré les incertitudes à l'échelle mondiale, nous avons amorcé l'exercice précédent avec optimisme. En effet, la pandémie mondiale s'est résorbée, et les Canadiens et les Canadiennes ont repris un rythme de vie essentiellement normal au quotidien. La pression sur les chaînes d'approvisionnement s'atténue, le tourisme reprend, les restaurants et les salles de concert se remplissent de nouveau, et les familles, les amis et les membres de la collectivité sont heureux de pouvoir se réunir à nouveau. Bien que certaines difficultés persistent, notamment la guerre en Ukraine et la hausse du coût de la vie, l'objectif d'Investissements RPC est toujours de servir les intérêts des plus de 21 millions de cotisants, de cotisantes et de bénéficiaires du Régime de pensions du Canada.

Au 31 mars 2023, notre rendement net annualisé sur 10 exercices s'établissait à 10,0 pour cent. À l'heure actuelle, l'actif de la caisse s'établit à 570 milliards de dollars, et devrait atteindre un billion de dollars d'ici 2031.

La capacité de l'organisme à produire des résultats stables à long terme découle de la décision prise en 2006 d'adopter une stratégie de gestion active. Cette stratégie exige que des collègues dévoués et talentueux œuvrent à la réalisation de notre mandat unique, soit d'aider des générations de Canadiens et de Canadiennes à bâtir une sécurité financière pour la retraite. Ces mêmes personnes établissent un solide réseau de partenariats avec des organisations partout dans le monde afin d'assurer la compétitivité et la réussite d'Investissements RPC au sein de marchés mondiaux extrêmement concurrentiels.

Le conseil d'administration estime que cette stratégie est efficace. Maintenir une perspective mondiale cohérente, la force par la diversité, une vision axée sur un avenir durable qui ne se bute pas aux événements actuels; voilà les balises que nous nous sommes fixées. En période d'incertitude, des millions de travailleurs et de retraités du Canada peuvent se rassurer : l'un des principaux piliers de leur épargne-retraite demeure solide. Cette assurance est la raison d'être d'Investissements RPC.

Surveillance de la stratégie de placement à long terme

L'établissement et la mise en œuvre d'une stratégie à long terme servant les intérêts de générations de Canadiens et de Canadiennes exigent une harmonisation, un engagement et une saine remise en question entre le conseil d'administration et la direction.

Le conseil fait preuve de diligence dans le cadre de son rôle de surveillance, ce qui est d'autant plus important pour la gestion des risques. Le conseil travaille en étroite collaboration avec la direction pour s'assurer que les risques significatifs soient identifiés, évalués et atténués dans la mesure du possible. Au cours de l'exercice 2023, nous avons évalué l'incidence de l'inflation, des technologies climatiques, ainsi que des priorités et des perspectives liées aux marchés émergents pour nous assurer que les risques et les occasions connexes ont été entièrement pris en compte. Le conseil a également appuyé les efforts de la direction pour réduire les risques découlant de la guerre en Ukraine, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des cybermenaces, des pénuries de main-d'œuvre et de l'incidence de plus en plus marquée des changements climatiques.

Comme je l'ai indiqué dans ma lettre du dernier exercice, le conseil appuie l'objectif de l'organisme d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le conseil continue de collaborer avec la direction en ce qui a trait aux progrès réalisés à l'égard de la mise en œuvre des stratégies visant à soutenir Investissements RPC dans l'atteinte de cet objectif clé.

Investissements RPC se distingue de par son leadership solide, diversifié et engagé. Le conseil est emballé par les changements apportés à l'équipe de la haute direction au cours du dernier exercice, et la structure de l'équipe a été modifiée de manière importante. Depuis 2018, les responsabilités du chef des finances et du chef de la gestion des risques étaient regroupées sous le titre de chef des finances et de la gestion des risques et incombait à un directeur général principal, ce qui cadrait alors avec les besoins de l'organisme. Compte tenu de la croissance de la caisse à l'échelle mondiale, le conseil a approuvé la division de ce poste en deux postes distincts. Ainsi, Kristina Fanjoy a été nommée directrice générale principale et chef des finances, et Kristen Walters a été nommée directrice générale principale et chef de la gestion des risques.

En outre, le conseil a approuvé les nominations de Priti Singh au poste de directrice générale principale et chef mondiale, Marchés financiers et placements factoriels; de Maximilian Biagosch au poste de directeur général principal et chef mondial, Placements en actifs réels, et de Jon Webster au poste de directeur général principal et chef de l'exploitation. Tous trois apportent des compétences, une expertise et une expérience essentielles à l'organisme. Au nom de mes collègues administrateurs, je tiens à les féliciter de leur nomination.

En matière de surveillance, les activités du conseil comprennent également l'examen annuel du budget d'exploitation de l'organisme. Au cours de l'exercice 2023, le ratio des charges d'exploitation d'Investissements RPC s'établissait à 28,6 points de base, ce qui est inférieur à la moyenne sur cinq exercices de 29,0 points de base, et légèrement supérieur au ratio de 27,1 points de base pour l'exercice 2022 en raison de la reprise des déplacements et de la hausse des investissements dans les technologies et les données.

Engagement envers les activités d'affaires

Bien qu'Investissements RPC exerce ses activités et effectue ses placements à l'échelle mondiale, la grande majorité des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC résident au Canada. Demeurer en contact avec eux est important pour nous.

À l'automne 2022, Investissements RPC a tenu ses assemblées publiques. J'ai eu le privilège de représenter le conseil lors de ces assemblées, et j'ai coprésidé l'assemblée de Winnipeg et l'assemblée nationale avec la direction. Dans le cadre de ces assemblées, nous avons discuté de notre approche face aux changements climatiques, de notre stratégie de placement, des risques géopolitiques, de la gouvernance et de la surveillance des risques. J'étais toujours impatiente de participer à ces assemblées, car elles donnent au conseil et à la direction l'occasion de présenter directement aux Canadiens et aux Canadiennes les progrès et la performance d'Investissements RPC. Qui plus est, nous obtenons des informations précieuses sur les questions les plus importantes. Je suis ravie d'avoir pu rencontrer les cotisants, les cotisantes et les bénéficiaires, après les assemblées virtuelles tenues en 2020.

Avec l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, les membres du conseil ont aussi été très heureux de pouvoir se réunir à nouveau en présentiel avec la direction et les employés, un grand soulagement après deux années de réunions majoritairement virtuelles.

Renouvellement du conseil d'administration

En novembre 2022, Judith Athaide s'est jointe au conseil d'administration. Administratrice de sociétés chevronnée, M^{me} Athaide est également présidente et chef de l'exploitation de The Cogent Group Inc. À l'exercice 2023, nous avons confirmé le renouvellement d'un deuxième mandat de trois ans pour Mark Evans. De plus, après avoir rempli un mandat complet de trois ans à titre d'administratrice, Kathleen Taylor a quitté le conseil en mars 2023. Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous remercions M^{me} Taylor pour son engagement indéfectible envers l'organisme et pour avoir siégé avec distinction tout au long de son mandat.

Au fil des ans, les processus et la composition du conseil sont régulièrement examinés et améliorés afin de tenir compte des pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise, ainsi que de la taille et de la complexité accrues de l'organisme que nous supervisons. Nous nous efforçons d'échelonner soigneusement les départs à la retraite pour nous assurer que le conseil compte en tout temps le nombre requis d'administrateurs. Il y a 10 ans, tous nos administrateurs étaient établis au Canada. Aujourd'hui, le conseil compte trois administrateurs non-résidents établis à l'étranger. Auparavant, les réunions du conseil ne se tenaient qu'au siège social de Toronto, tandis qu'aujourd'hui, le conseil se réunit périodiquement dans diverses régions des principaux marchés où nous effectuons des placements.

L'exercice 2023 sera le dernier de mon mandat à titre de présidente du conseil. J'exercerai mes fonctions jusqu'à mon départ à la retraite prévu pour la fin de l'année civile. Mon mandat de présidente du conseil et d'administratrice s'achève donc, et je suis admirative de tout ce que l'organisme a accompli au fil des ans. Au moment de ma nomination en 2010, l'actif de la caisse s'établissait à 128 milliards de dollars; nous gérons aujourd'hui un actif de 570 milliards de dollars. Au cours des 13 dernières années, Investissements RPC a gagné en envergure et en complexité. D'abord essentiellement axé sur le marché canadien, l'organisme dispose aujourd'hui d'un portefeuille de placement hautement diversifié et exerce ses activités à partir de neuf bureaux partout dans le monde. Dans le cadre de la gestion de cette croissance, Investissements RPC a également développé la capacité opérationnelle d'investir les cotisations supplémentaires découlant de l'amélioration du RPC en 2019.

Ces réalisations sont directement attribuables à la sagesse dont ont fait preuve les auteurs de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* de 1997, qui établit un organisme et un modèle de gouvernance qui font l'envie des caisses de retraite et des fonds souverains à l'échelle mondiale et qui fonctionnent sans lien de dépendance avec les gouvernements. Les décisions en matière de placements sont donc prises dans l'intérêt des cotisants, cotisantes et bénéficiaires, plutôt qu'en fonction de projets ou de priorités d'ordre politique. Les membres du conseil sont totalement indépendants. Les auteurs de la loi ont fait preuve de prévoyance et ont imaginé un organisme durable servant les intérêts de nombreuses générations de Canadiens et de Canadiennes.

Les changements dans la composition du gouvernement ou du conseil révèlent la valeur de l'indépendance, de la constance et d'un objectif clair. À leur nomination, les nouveaux membres du conseil savent qu'ils devront s'acquitter de leurs importantes responsabilités en fonction d'un horizon à très long terme, et qu'ils devront faire preuve de transparence et rendre des comptes à cet égard.

Le respect de ces principes est l'un des traits distinctifs d'Investissements RPC, et témoigne de la sagesse de ses gérants au sein du gouvernement. À titre de présidente du conseil pendant neuf ans, j'ai collaboré avec plus de 40 gouvernements aux niveaux fédéral, provincial et territorial, et chacun d'eux a soutenu et respecté la mission publique unique et l'indépendance essentielle d'Investissements RPC. Cette collaboration extraordinaire ne fait pas les manchettes, mais elle constitue à mon avis la plus grande réalisation politique des temps modernes au Canada.

En conclusion

À leur dernière année de service, les gens ont tendance à revenir sur leur parcours, mais je demeure fermement engagée à collaborer avec mes collègues administrateurs pour assurer le transfert harmonieux de mes responsabilités à mon successeur, et, surtout, à poursuivre notre mandat consistant à orienter l'organisme, qui gèrera bientôt un actif d'un billion de dollars.

Je tiens à remercier mes collègues actuels et anciens du conseil d'administration pour leur grand talent, leur engagement et leur dévouement indéfectibles à l'égard d'Investissements RPC.

Je tiens également à remercier notre remarquable équipe de la haute direction, dirigée par John Graham, notre exceptionnel chef de la direction, ainsi que nos employés dévoués et hautement qualifiés dont le travail quotidien assure la sécurité financière à la retraite de la population canadienne, aujourd'hui et pour de nombreuses générations futures. C'est un honneur et une joie de travailler avec des gens si talentueux et dévoués. Le conseil d'administration, la direction et tous nos employés excellent dans leur travail et font preuve d'intégrité afin de servir les intérêts des plus de 21 millions de cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.

La réputation de réussite canadienne que conserve Investissements RPC depuis sa création il y a près d'un quart de siècle est bien méritée. Le « modèle canadien » de gestion de régimes de retraite suscite maintenant l'admiration partout dans le monde. Ce succès est attribuable à des générations d'employés, de hauts dirigeants et d'administrateurs qui ont tous contribué par leur expertise et leur engagement en tant que gardiens d'un organisme réellement durable, au service d'une grande cause d'intérêt général. Cela a été pour moi un immense privilège d'avoir occupé le poste de présidente du conseil d'administration d'Investissements RPC et de compter parmi les personnes qui ont contribué à bâtir cette grande institution.

La présidente du conseil,



Heather Munroe-Blum, O.C., O.Q., Ph. D., MSRC

Chers cotisants, cotisantes et bénéficiaires,



John Graham,
président et chef de la direction

La solide et résiliente performance à long terme d'Investissements RPC s'est traduite par un rendement net annualisé sur 10 exercices de 10,0 pour cent

Les investisseurs et les Canadiens et les Canadiennes ont une fois de plus connu une année difficile. Les rendements sont demeurés faibles, et le coût de la vie a continué d'augmenter. Malgré la conjoncture actuelle, j'ai de bonnes nouvelles à vous communiquer. La solide et résiliente performance à long terme d'Investissements RPC s'est traduite par un rendement net annualisé sur 10 exercices de 10,0 pour cent, ce qui démontre sa capacité à générer les rendements nécessaires pour assurer la viabilité du Régime de pensions du Canada (RPC) au fil des générations. Nous sommes résolument axés sur la production de résultats à long terme, et nous ne laisserons pas les conditions à court terme nous faire perdre de vue notre objectif unique et primordial qui est d'assurer la sécurité financière à la retraite de la population canadienne.

Nous traversons une période difficile, et devons composer avec les répercussions de la guerre en Ukraine, de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt, des changements climatiques et j'en passe. En dépit de ces facteurs, la caisse tient bon. Notre portefeuille est solide et a protégé la caisse de l'inévitable volatilité que connaissent les investisseurs au cours d'un cycle économique.

Notre portefeuille et notre organisme ont enregistré de bons rendements au cours d'une année qui s'est avérée difficile. Le portefeuille a généré un rendement (déduction faite de toutes les charges) de 1,3 pour cent, et l'actif de la caisse du RPC a augmenté pour se chiffrer à 570 milliards de dollars. Ces gains découlent de notre stratégie de gestion active, qui nous a permis d'obtenir des rendements supérieurs à ceux de la majorité des principaux indices en dépit d'un repli important des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe à l'échelle mondiale. Nous avons tiré parti des solides rendements des placements dans les actifs liés à l'énergie renouvelable et les infrastructures, ainsi que des gains au titre des actifs libellés en dollars américains, qui ont donné lieu à des profits de change. Nous avons ainsi généré une valeur ajoutée en dollars de 2 milliards de dollars (1,3 pour cent) par rapport aux rendements de référence de la caisse. Au cours de l'exercice 2023, le Bureau de l'actuaire en chef du Canada a publié son rapport triennal sur le RPC, qui conclut que les niveaux actuels des prestations seront viables au moins pendant les 75 prochaines années.

Nous prévoyons que la volatilité des marchés au cours de l'exercice 2023 se poursuivra en 2024, et que les rendements des marchés pourraient demeurer faibles à court et à moyen terme. C'est pourquoi nous veillons à accroître la résilience de notre portefeuille sur les horizons à long terme qui nous importent le plus. La concurrence demeurera forte à l'égard des occasions attrayantes, et pourrait même s'intensifier, mais nous maintiendrons le cap sur notre objectif et continuerons de faire preuve de rigueur.

Afin de préserver et de faire croître l'actif de la caisse du RPC, nous avons mis l'accent sur plusieurs aspects clés au cours de l'exercice 2023.

Un organisme conçu pour être résilient

Depuis plus de 15 ans, nous avons mis sur pied un organisme dont l'objectif est de générer des rendements supérieurs à ceux du marché en recherchant les occasions de placement les plus prometteuses à l'échelle mondiale, et en constituant un portefeuille largement diversifié composé de plusieurs catégories d'actifs. Nous devons cependant exercer nos activités dans un esprit d'amélioration continue, en remettant constamment en question le statu quo et en cherchant toujours à nous dépasser. En complément de notre portée et de notre diversification mondiales, nous avons apporté des modifications à la structure de notre organisme au cours de l'exercice considéré. Nous avons amélioré notre gestion des risques, et avons mis en place des mesures pour collaborer de façon plus étroite et efficace et assurer la cohésion de l'entreprise.

Une solide gestion des risques

Ces changements comprennent l'amélioration de nos pratiques en matière de gestion des risques. Une gestion rigoureuse des risques permet de répartir efficacement les risques entre les meilleures occasions de placement, ce qui est plus apparent en période de turbulences sur le marché. À titre d'exemple, nous avons décidé il y a plusieurs années d'éviter les placements en Russie, en raison des risques potentiels importants sur le plan politique.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons également créé les postes distincts de chef de la gestion des risques et de chef des finances, auxquels ont été respectivement nommées Kristen Walters et Kristina Fanjoy. Après avoir mis au point pendant plusieurs années notre approche en matière de gestion active et de gestion intégrée du risque, nous sommes convaincus que ces initiatives seront utiles pour la caisse.

Activités de placement

Nous avons effectué des placements et des désinvestissements importants à l'échelle mondiale. Parmi les faits saillants de l'exercice, nous avons notamment haussé notre investissement dans Octopus Energy, un pionnier mondial des technologies énergétiques propres et l'un des principaux investisseurs dans le secteur des énergies renouvelables en Europe. Nous avons vendu six entrepôts logistiques du portefeuille de Goodman China Logistics Partnership dans l'ouest de la Chine. Le partenariat a été constitué avec Goodman Group en 2009 dans le but de détenir et d'aménager des actifs logistiques en Chine continentale. Nous avons aussi conclu l'un des plus importants placements en actions de sociétés fermées d'Amérique latine grâce à notre investissement dans le détaillant de produits alimentaires à rabais D1, qui connaît une croissance rapide. Cette transaction constitue notre tout premier placement en actions de sociétés fermées en Colombie. Nous avons vendu notre participation dans Chicago Skyway, que nous détenions depuis sept ans. Chicago Skyway est une importante autoroute à péage reliant le centre-ville de Chicago et les banlieues du sud-est de la ville.

Nous avons élargi notre coentreprise avec Tricon Residential, qui sera axée sur la construction d'appartements locatifs de haute qualité situés à proximité d'importants pôles de transport en commun et d'emplois de la région du Grand Toronto. Enfin, dans le cadre de notre plus importante transaction de rachat de l'exercice, nous avons annoncé un investissement dans Qualtrics, ce qui lui permettra de se positionner pour stimuler l'innovation, dans le cadre de sa progression en vue de devenir un chef de file en matière de plateforme logicielle infonuagique d'entreprise.

Parfaire notre structure organisationnelle

La caisse poursuit sa croissance, et dans l'avenir, notre capacité à exceller dépendra de la qualité de l'exécution de nos activités de placement et de la façon dont nous exerçons nos activités. Avec l'expansion de notre portée et de notre diversification à l'échelle mondiale, le défi auquel nous sommes confrontés est de s'assurer que nous continuons de travailler ensemble de manière cohérente, comme un seul organisme. À cette fin, nous avons regroupé des fonctions complémentaires sous la direction d'un nouveau chef de l'exploitation, Jon Webster. Parmi ses responsabilités, il y a celle de travailler de concert avec notre chef du développement durable Richard Manley afin de mener à bien le chemin vers la carboneutralité au titre des activités de la caisse. Cette surveillance accrue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre par des membres de la haute direction s'ajoute aux efforts soutenus de la caisse visant à intégrer davantage les facteurs liés aux changements climatiques à l'ensemble du cycle de placement. Notre dernier rapport présente une mise à jour de notre progression vers la carboneutralité, y compris des renseignements sur notre plus récente réalisation en matière de durabilité, soit l'atteinte de la carboneutralité pour ce qui est des émissions de portée 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires).

Nos gens, vos investisseurs

Nous continuons de recruter et de maintenir en poste certains des meilleurs talents du Canada et de partout dans le monde pour investir dans votre meilleur intérêt l'argent de la caisse du RPC. Notre personnel hautement qualifié, réparti entre neuf bureaux à l'échelle mondiale, demeure notre actif le plus important, et nous avons mis en place plusieurs mesures importantes au cours du dernier exercice afin de les soutenir. Nous avons continué de nous mettre au défi d'être plus équitables, diversifiés et inclusifs, ce qui contribue à améliorer globalement notre stratégie d'affaires et notre processus décisionnel et à favoriser une culture plus avisée et une meilleure cohésion au sein de notre milieu de travail.

Outre la souplesse, nous savons que les occasions d'avancement professionnel sont essentielles pour favoriser le bien-être des employés. Nous accordons davantage d'importance à la formation pour favoriser le maintien en poste des employés, renforcer les compétences et attirer des talents. Parmi nos 2 000 employés et plus, beaucoup ont amélioré leurs compétences en participant à des séances de perfectionnement visant à accroître leur capacité à générer des rendements et à ajouter de la valeur à la caisse.

Ces gains découlent de notre stratégie de gestion active, qui nous a permis d'obtenir des rendements supérieurs à ceux de la majorité des principaux indices en dépit d'un repli important des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe à l'échelle mondiale

En conclusion

Beaucoup de choses peuvent se produire en une année. C'est pourquoi il importe de vous fournir de l'information pertinente en temps opportun. Nous avons tenu des assemblées publiques en présentiel dans neuf villes canadiennes au cours de la dernière année. Les enregistrements de ces assemblées sont disponibles sur notre site Web. Bien que le présent message vous offre un aperçu des réalisations de la caisse au cours de l'exercice 2023, je vous invite à vous inscrire sur notre site Web afin d'obtenir des mises à jour régulières au sujet de notre organisme et de notre performance et de consulter le rapport annuel de l'exercice considéré.

Je tiens à remercier la présidente de notre conseil d'administration, Heather Munroe-Blum, ainsi que tous les membres du conseil d'Investissements RPC. Madame Munroe-Blum terminera son mandat à titre de présidente l'an prochain, après s'être acquittée consciencieusement de ses responsabilités pendant neuf ans. Merci Heather pour ton soutien et tes conseils constructifs, nous sommes réellement reconnaissants de ton leadership.

Je tiens également à remercier l'équipe de la haute direction pour son leadership, ses idées et son dévouement, sans oublier les efforts de nos quelque 2 000 collègues, sans qui aucune de nos réalisations n'aurait été possible. Leur créativité, leur énergie et leur engagement à l'égard de nos objectifs contribuent à la réussite à long terme de la caisse. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur contribution.

En cette période d'incertitude, les Canadiens et les Canadiennes peuvent faire confiance à la vigueur et à la stabilité de la caisse du RPC, qui assurera le versement de leurs prestations de retraite. Notre organisme est conçu pour être résilient. Le contexte peut s'avérer difficile, mais nous nous montrerons à la hauteur en tirant parti de nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé. Plus de 21 millions de cotisants, cotisantes et bénéficiaires comme vous comptent sur nous. Merci de nous accorder votre confiance.

Cordialement,

Le président et chef de la direction,



John Graham

Viabilité financière à long terme

Le RPC est conçu pour fournir une source stable de revenu de retraite aux Canadiens et Canadiennes, aujourd'hui et pour les générations futures.

Le Bureau de l'actuaire en chef est un organisme fédéral indépendant qui effectue les évaluations des coûts futurs du RPC et qui surveille la viabilité financière à long terme de chaque composante du régime. Tous les trois ans, le Bureau de l'actuaire en chef produit un rapport sur la situation financière du RPC de base et du RPC supplémentaire portant sur une longue période, pour au moins les 75 prochaines années.

Le dernier rapport, publié en décembre 2022, a de nouveau confirmé que les deux composantes du RPC demeurent viables, selon les taux de cotisation prévus par la loi au 31 décembre 2021.

Plus particulièrement, le rapport indique que, grâce au rendement solide des placements sur la période de trois ans allant de 2019 à 2021, le revenu de placement a été supérieur de plus de 100 milliards de dollars aux prévisions du rapport précédent.

Horizon de placement à long terme

Bénéfice net
des 10 derniers
exercices

320
milliards \$

Rendement
nominal sur
10 exercices

10,0 %

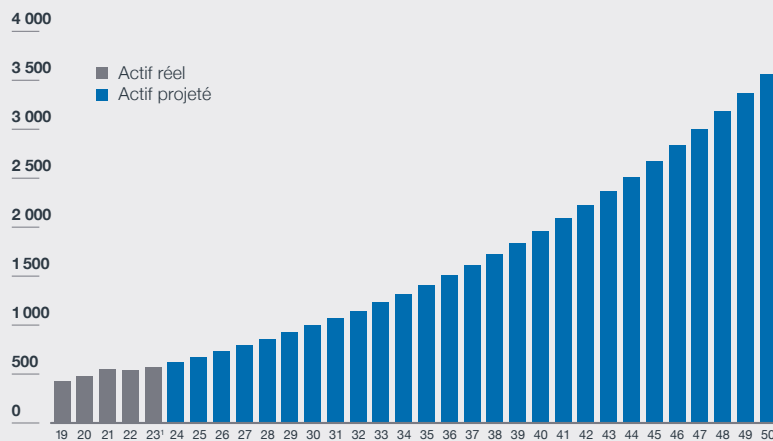
Rendement
réel sur
10 exercices

7,4 %

Nombre de cotisants,
cotisantes et
bénéficiaires

Plus de
21 millions

Actif de la caisse projeté au 31 décembre (en milliards \$)



Le graphique ci-contre présente les prévisions globales du 31^e rapport du Bureau de l'actuaire en chef relativement aux actifs, compte tenu de l'évolution future des données démographiques, de la conjoncture économique et du contexte de placement. La croissance de la caisse repose sur deux facteurs : les cotisations nettes des participants au RPC et le revenu net tiré des placements.

Selon le rapport de l'actuaire en chef, le total de la caisse devrait atteindre, d'ici 2050, 3,6 billions de dollars (2,0 billions de dollars, après ajustement de la valeur en fonction du taux d'inflation anticipé).

1. Représente l'actif total réel au 31 mars 2023.

Notre portefeuille mondial diversifié

Notre portefeuille est conçu pour résister aux turbulences du marché. Pour ce faire, nous investissons dans l'ensemble des catégories d'actifs à l'échelle mondiale.

La diversification est une stratégie de placement prudente et bien reconnue, conçue pour tirer parti de la croissance mondiale tout en offrant une certaine protection en période de ralentissements des marchés.

La force et la diversité de notre équipe comptant 2 136 professionnels dans neuf bureaux à l'échelle mondiale contribuent à l'atteinte des objectifs de placement de la caisse. Grâce à nos groupes inclusifs et diversifiés, nous prenons de meilleures décisions et bénéficions d'une expertise globale plus approfondie et de connaissances locales qui nous permettent de repérer les occasions de placement parmi les catégories d'actifs, d'investir en collaboration avec des partenaires de classe mondiale et d'augmenter la valeur de nos actifs existants.

Nombre de pays où nous détenons des placements

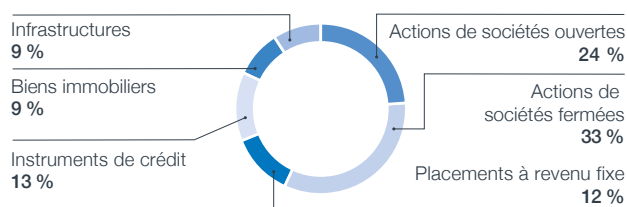
55

Nombre de partenaires de placement à l'échelle mondiale

327

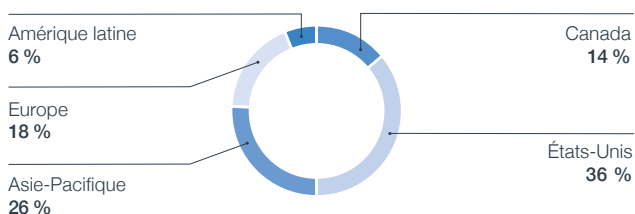
Composition des catégories d'actifs^{1, 2, 3}

31 mars 2023



Composition géographique

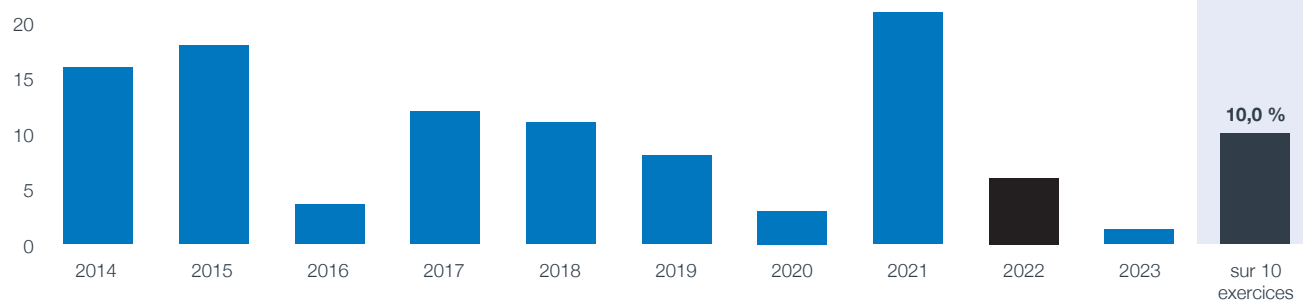
31 mars 2023



Nos rendements à long terme témoignent de la stabilité et de la croissance de la caisse malgré l'évolution des conditions du marché à court terme.

Rendement net annualisé de l'ensemble de la caisse (%)

25



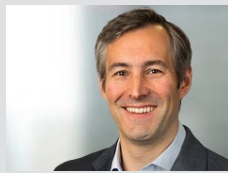
- Les placements à revenu fixe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres du marché monétaire et les obligations d'État, tous présentés déduction faite des passifs liés au financement. Les actions de sociétés ouvertes comprennent les stratégies de rendement absolu et les passifs liés aux placements connexes.
- Au 31 mars 2023, des placements de 52 milliards de dollars dans les biens immobiliers, de 52 milliards de dollars dans les infrastructures et de 32 milliards de dollars dans des actions de sociétés fermées associées aux énergies durables, qui représentent ensemble 24 pour cent de notre actif net, sont gérés par le service Actifs réels.
- Les instruments de crédit incluent les placements en instruments de crédit sur les marchés publics et privés. Au 31 mars 2023, des placements de 52 milliards de dollars dans le portefeuille à gestion active et des placements de 20 milliards de dollars dans le portefeuille d'équilibrage étaient gérés par le service Placements en instruments de crédit.

Direction mondiale

Notre équipe de la haute direction apporte un large éventail d'expériences à l'organisme.



John Graham
Président et chef
de la direction



Maximilian Biagosch
Directeur général principal,
chef mondial, Placements en
actifs réels et chef, Europe



Edwin Cass
Directeur général principal et
chef des placements



Andrew Edgell
Directeur général principal et
chef mondial, Placements en
instruments de crédit



Kristina Fanjoy
Directrice générale principale
et chef des finances



Frank Ieraci
Directeur général principal
et chef mondial, Actions à
gestion active et Science
des placements



Suyi Kim
Directrice générale
principale et chef mondiale,
Placement privé



Michel Leduc
Directeur général principal
et chef mondial, Relations
publiques et communications



Geoffrey Rubin
Directeur général principal
et stratège en chef des
placements



Priti Singh
Directrice générale
principale et chef mondiale,
Marchés financiers et
placements factoriels



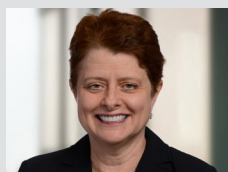
Mary Sullivan
Directrice générale principale
et chef de la gestion des
talents



Agus Tandiono
Directeur général principal,
chef, Asie-Pacifique et chef,
Actions à gestion active, Asie



Patrice Walch-Watson
Directrice générale principale,
avocate-conseil et secrétaire
générale



Kristen Walters
Directrice générale principale
et chef de la gestion des
risques



Jon Webster
Directeur général principal
et chef de l'exploitation
(depuis le 1^{er} avril 2023)

Pour en savoir plus sur l'équipe de direction d'Investissements RPC,
visiter investissementsrpc.com/fr/about-us.

Notre mission

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui exerce ses activités sous le nom d'Investissements RPC, est un organisme de gestion de placements international. Notre raison d'être est de favoriser la pérennité financière du Régime de pensions du Canada (RPC). Nous investissons avec prudence les montants qui nous sont transférés du RPC, afin de contribuer à la création d'une assise sur laquelle la population canadienne pourra bâtir une sécurité financière pour la retraite.

Investissements RPC est régi par une loi du Parlement, la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*). Aux termes de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, l'objectif d'Investissements RPC est « de placer son actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ». Tous les montants transférés par le RPC à Investissements RPC sont investis dans l'intérêt des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC, afin d'assurer la viabilité du RPC pour les générations actuelles et futures.

Le total de l'actif que nous gérons, déduction faite des passifs, est appelé « la caisse ». Il est essentiel que nous gérons la caisse en tenant compte des facteurs de risque et des facteurs socioéconomiques auxquels le RPC est exposé, tels que le vieillissement de la population au Canada, les taux de natalité, les niveaux d'emploi et les niveaux d'immigration dans l'avenir et le taux de croissance réel du revenu d'emploi sur lequel sont fondées les cotisations au RPC. Pour atténuer l'exposition de la caisse aux risques liés aux conditions économiques et démographiques futures au Canada, nous diversifions nos placements sur les marchés mondiaux.

Indépendance et reddition de comptes

Tous les actifs de la caisse sont détenus par Investissements RPC et ils sont entièrement distincts de ceux de tout gouvernement. Les cotisations au RPC qui sont versées par les particuliers et les employeurs et qui ne sont pas nécessaires au versement des prestations de retraite courantes au titre du RPC sont transférées à Investissements RPC. Ces cotisations doivent être considérées comme des économies investies afin de générer un revenu pour le versement des prestations de retraite futures aux niveaux fixés par les gérants du RPC au sein du gouvernement.

Contrairement à celles de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du RPC ne proviennent pas des recettes fiscales générales. Les fonds nécessaires au versement des prestations du RPC proviennent uniquement de deux sources :

- Les cotisations des particuliers et de leurs employeurs, lesquelles sont fondées sur le revenu d'emploi jusqu'à concurrence du montant maximal couvert par le RPC.
- Les rendements obtenus des placements.

Qui plus est, contrairement à l'impôt recueilli au sein du Trésor du gouvernement fédéral, les cotisations au RPC et l'actif net de la caisse peuvent uniquement être utilisés pour satisfaire aux obligations du RPC. Investissements RPC doit rendre des comptes au Parlement et aux ministres des Finances fédéral et provinciaux, qui sont les cogérants du RPC. Un élément clé de notre cadre global de gouvernance est notre conseil d'administration chevronné, diversifié et professionnel (le conseil). Le gouverneur en conseil nomme les membres de notre conseil sur la recommandation du ministre fédéral des Finances, à la suite d'une consultation avec les provinces participant au RPC.

La *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* n'établit aucune directive de placement quant aux objectifs d'ordre économique et social, ni aucune directive d'ordre politique. Bien que les gouvernements fédéral et des provinces participantes assurent la surveillance d'Investissements RPC, nous sommes régis par un conseil d'administration indépendant. Notre indépendance vis-à-vis du gouvernement est entérinée par l'adoption d'une loi soigneusement élaborée, en vertu de laquelle nous avons la capacité et le devoir d'exercer nos activités sans lien de dépendance et à l'abri de toute ingérence politique.

Toute modification des lois qui régissent Investissements RPC doit être approuvée par le gouvernement fédéral ainsi que par les deux tiers des provinces représentant deux tiers de la population. Il s'agit d'une exigence plus élevée que celle applicable aux modifications de la Constitution canadienne. Ces freins et contrepoids protègent les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC, ainsi que l'indépendance d'Investissements RPC.

Nous rendons des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre fédéral des Finances, qui dépose notre rapport annuel au Parlement. Nous présentons des états financiers trimestriels aux ministres des Finances fédéral et provinciaux et les publions sur notre [site Web](#) dans les deux langues officielles.

Comme l'exige la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, tous les six ans, un examen spécial de nos systèmes et pratiques est effectué par un examinateur indépendant. L'examen spécial le plus récent a été effectué par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. en février 2022. L'examineur spécial a exprimé une opinion favorable et a conclu qu'il existait une assurance raisonnable que les systèmes et pratiques examinés ne présentaient aucune déficience importante. Une copie du rapport est accessible sur notre [site Web](#). Le prochain examen spécial devrait être effectué à l'exercice 2028.

Nos états financiers annuels doivent faire l'objet d'un audit externe, avant d'être examinés par le comité de vérification du conseil d'administration, qui en recommande ensuite l'approbation à l'ensemble du conseil.

Transparence

Afin de préserver la confiance du public à l'égard de son indépendance et de ses activités, Investissements RPC exerce ses activités de façon transparente et ouverte en démontrant continuellement son engagement en matière de reddition de comptes dans le cadre de ses pratiques et de ses actions. Nous nous efforçons de fournir aux cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC de l'information leur permettant de comprendre comment nous effectuons des placements et gérons la caisse dans leur intérêt. Nous espérons ainsi favoriser une meilleure compréhension de ce qui assure le rendement, la stabilité et la viabilité financière de la caisse au fil du temps. Nous communiquons cette information notamment :

- sur notre site Web, par des voies numériques et sur les médias sociaux pour expliquer qui nous sommes, ce que nous faisons et la façon dont nous investissons;
- dans des rapports annuels précisant notre stratégie, le rendement de la caisse, nos activités de placement, notre approche en matière d'investissement durable, notre gouvernance, les coûts, les risques principaux et la rémunération;
- en publiant des rapports trimestriels sur la performance et des informations à jour sur nos nouveaux placements significatifs, nos ventes d'actifs et les faits nouveaux concernant l'organisme;
- en tenant des assemblées publiques bisannuelles dans les provinces participantes (des assemblées publiques ont eu lieu en 2022, et la prochaine série d'assemblées publiques aura lieu en 2024);
- en donnant des conférences et des présentations et en publiant, par l'entremise de l'[Institut sur les données d'Investissements RPC](#), des rapports portant sur une grande variété de sujets liés aux principaux points de vue, risques, enjeux, occasions et événements ayant une incidence sur notre stratégie et nos placements;
- en nous engageant activement auprès de nos parties prenantes, des experts en régimes de retraite, des médias d'information et d'autres parties intéressées.

Code de déontologie

Nous visons à maintenir des normes de conduite strictes et des pratiques d'affaires rigoureuses, notamment en ce qui concerne notre engagement en matière d'éthique et nos pratiques de communication de l'information. Notre code de déontologie à l'intention du conseil d'administration et des employés énonce nos attentes en matière d'éthique et oriente nos actions, et il comprend des règles de conduite personnelle et professionnelle. La rubrique [Pratiques de gouvernance du conseil d'administration](#) et notre [site Web](#) présentent de plus amples renseignements sur notre code de déontologie.

Régime de pensions de base et Régime de pensions supplémentaire du Canada

Après la conclusion d'une entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux, le projet de loi C-26, intitulé *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu*, a reçu la sanction royale en décembre 2016. Cette loi a augmenté le montant des prestations de retraite et des autres prestations qui seront versées au titre des cotisations versées après 2018. Elle a également augmenté le taux de cotisation requis au titre des revenus couverts par le RPC, ainsi que la limite supérieure des revenus couverts. Ces augmentations ont débuté en janvier 2019 et elles sont appliquées graduellement sur une période de sept ans.

Dans le cadre de ces modifications, le RPC a été divisé en deux volets :

- le RPC « de base » s'entend de la partie des prestations et des cotisations qui continuent d'être versées aux taux utilisés avant janvier 2019;
- le RPC « supplémentaire » s'entend des prestations et des cotisations supplémentaires qui ont pris effet en janvier 2019.

Les cotisations au RPC supplémentaire devraient être suffisamment élevées pour capitaliser entièrement, avec le revenu de placement, les prestations supplémentaires à mesure qu'elles s'accumulent. Les personnes qui cotisent gagneront graduellement des prestations supplémentaires à mesure qu'elles verseront des cotisations supplémentaires. Les cotisations pour le RPC de base devraient rester stables à long terme, à un niveau qui permet de maintenir le ratio de l'actif de la caisse par rapport aux dépenses du RPC.

Les cotisations, les prestations et les actifs connexes au titre du RPC supplémentaire sont comptabilisés conjointement et séparément de ceux du RPC de base. Nous investissons équitablement les actifs de la caisse dans les deux comptes, tout en reconnaissant qu'ils présentent des caractéristiques de financement différentes.

État actuel et futur du RPC et de la caisse

Le Bureau de l'actuaire en chef est un organisme fédéral indépendant. Tous les trois ans, il effectue un examen formel de la viabilité financière du RPC sur une période d'au moins 75 ans, lequel définit les attentes à l'égard des rendements nets de la caisse et tient compte de nombreux facteurs prospectifs, notamment :

- le nombre de personnes qui cotisent et les revenus d'emploi;
- le nombre de bénéficiaires de prestations de retraite par rapport au nombre de personnes qui cotisent;
- les changements prévus dans l'espérance de vie.

Le plus récent examen actuariel du RPC (le 31^e rapport actuariel) a été effectué au 31 décembre 2021 et a été déposé à la Chambre des communes en décembre 2022. Il visait les deux composantes du RPC, soit le RPC de base et le RPC supplémentaire. Le rapport a conclu que le RPC sera viable sur le plan financier au moins pendant les 75 prochaines années, selon les taux de cotisation prévus par la loi.

Le prochain examen actuariel aura lieu au cours de l'année civile 2025 et portera sur la situation du RPC de base et du RPC supplémentaire au 31 décembre 2024.

Vous trouverez plus d'information sur la caisse du RPC sur notre [site Web](#), et plus d'information sur le financement des comptes de base et supplémentaire du RPC [ici](#).

Générer de la valeur

Nos avantages comparatifs

Pour assurer sa réussite sur le long terme au sein des marchés mondiaux des capitaux extrêmement concurrentiels, un investisseur doit d'abord présenter des avantages comparatifs et en faire bon usage. Grâce à sa taille et à sa portée, l'organisme peut investir dans la quasi-totalité des catégories d'actifs et des marchés financiers à l'échelle mondiale. La nature durable de la caisse, notre gouvernance et notre culture nous distinguent de nombreux autres grands investisseurs institutionnels. Ensemble, ces caractéristiques renforcent notre capacité à générer de la valeur dans l'intérêt des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.

Nos avantages intrinsèques

La nature même de la caisse nous procure trois avantages distincts en matière de placement :

Horizon à long terme – Le RPC doit servir la population canadienne pour de nombreuses générations futures. Par conséquent, la caisse a un horizon de placement beaucoup plus long que celui de la plupart des investisseurs. Nous pouvons évaluer les perspectives de nos stratégies non seulement sur plusieurs trimestres ou années, mais également sur plusieurs décennies. Nous pouvons supporter des replis à court terme afin de créer de la valeur sur le long terme. La plupart des investisseurs prennent des mesures à court terme, de leur plein gré ou en raison de contraintes commerciales. Leur capacité à accéder à certains placements ou à conserver des placements dont les avantages ne doivent être pleinement réalisés que sur un horizon à plus long terme s'en trouve ainsi plus limitée que celle d'Investissements RPC.

Certitude à l'égard de l'actif à investir – Les actifs futurs de la caisse sont très prévisibles, et ses tendances en matière de flux de trésorerie s'annoncent généralement stables. Par conséquent, nous ne sommes pas contraints de vendre des actifs pour pouvoir verser des prestations, et nous pouvons créer des stratégies de placement en toute confiance. Cette certitude à l'égard des actifs et des flux de trésorerie renforce notre capacité à procéder à d'importantes opérations et à entretenir des relations continues en tant que partenaires financiers de confiance.

Taille – Comme le RPC est l'une des plus grandes caisses de retraite au monde, nous pouvons avoir accès partout dans le monde à des occasions pour lesquelles seuls les plus grands investisseurs institutionnels peuvent se faire concurrence. En outre, notre taille nous permet de maintenir à l'interne des équipes spécialisées et d'avoir accès à des partenaires externes à l'échelle mondiale, ainsi que de développer les technologies de placement et les capacités opérationnelles nécessaires pour exploiter une plateforme de placement mondiale rentable.

Nos avantages développés

En plus de nos avantages intrinsèques, les choix stratégiques que nous effectuons en tant qu'organisme nous procurent trois autres principaux avantages :

Expertise interne et image de marque – Notre expertise, notre connaissance des marchés locaux et notre réputation nous permettent de saisir des occasions attrayantes à travers le monde, tant sur les marchés privés que sur les marchés publics. Notre équipe répartie entre neuf bureaux à l'échelle mondiale s'efforce de créer de la valeur grâce à ses pratiques exemplaires, ses connaissances approfondies, ses compétences et son expérience dans la gestion d'actifs à l'interne et en collaboration avec des partenaires externes. Notre marque nous permet d'attirer, de motiver et de maintenir en poste des employés qualifiés des quatre coins du monde.

Partenaires externes et relations – Grâce à notre taille et à d'autres avantages, nous pouvons tirer parti des ressources spécialisées et de l'expertise de nombreux partenaires externes à l'échelle mondiale. Notre expertise interne nous permet de collaborer avec ces partenaires à long terme de manière à ce que la caisse en tire la plus grande valeur. Nos partenaires externes effectuent également des recherches et fournissent de l'information concrète sur l'environnement local, en plus de fournir des services continus en matière de gestion d'actifs.

Approche du portefeuille global – Nous estimons que les balises associées aux grandes catégories d'actifs comme les « actions » ou les « biens immobiliers » ne reflètent pas suffisamment les facteurs sous-jacents qui influent sur les risques et les rendements associés aux placements. Par conséquent, nous analysons les facteurs fondamentaux et des facteurs de risque et de rendement plus indépendants associés à chaque catégorie d'actifs et à chaque stratégie. Forts de ces connaissances, nous pouvons alors obtenir avec plus d'exactitude la combinaison voulue d'expositions mondiales visant à optimiser les rendements en fonction du niveau cible de risque de marché.

Nos avantages comparatifs nous permettent de prendre des décisions axées sur le long terme, comme il est décrit dans les rubriques qui suivent.

Nos principales sources de rendement

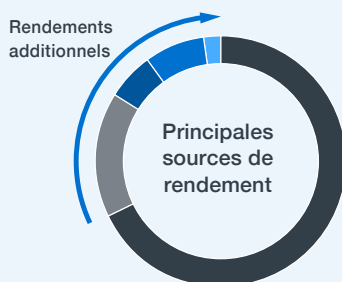
À titre d'organisme de placement, Investissements RPC doit prendre certains risques pour générer des rendements. À tout le moins, la caisse doit accepter un niveau de risque de marché suffisant pour lui permettre de générer les rendements susceptibles de contribuer à assurer la viabilité financière à long terme du RPC. À l'interne, ce niveau minimal de risque de marché requis est représenté comme étant équivalent à un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs, soit des actions mondiales et des obligations d'État canadiennes. Ce niveau de risque tient compte des taux de cotisation prévus par la loi actuels et des attentes à long terme d'Investissements RPC à l'égard des rendements de ces actifs. L'approche s'applique tant au RPC de base qu'au RPC supplémentaire.

Niveau minimal de risque de marché pour le RPC de base et le RPC supplémentaire, représenté sous la forme d'un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs



Nous sommes d'avis qu'investir de façon passive dans ces portefeuilles permettrait à la caisse de générer les rendements de placement minimaux nécessaires pour assurer la viabilité du RPC de base et le RPC supplémentaire à long terme en fonction des taux de cotisation prévus par la loi actuels. Bien que nous contribuerions ainsi à la viabilité financière à long terme du RPC, des rendements minimaux ne suffiraient pas pour nous acquitter pleinement de notre mandat, qui est de maximiser les rendements de la caisse tout en évitant des risques de perte indus, et ne serviraient pas les intérêts supérieurs des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC. C'est pourquoi il nous incombe de gérer activement la caisse afin d'obtenir des sources de rendement additionnelles. Nous énonçons nos attentes pour chacune des principales sources de rendement ci-dessous.

Principales sources de rendement



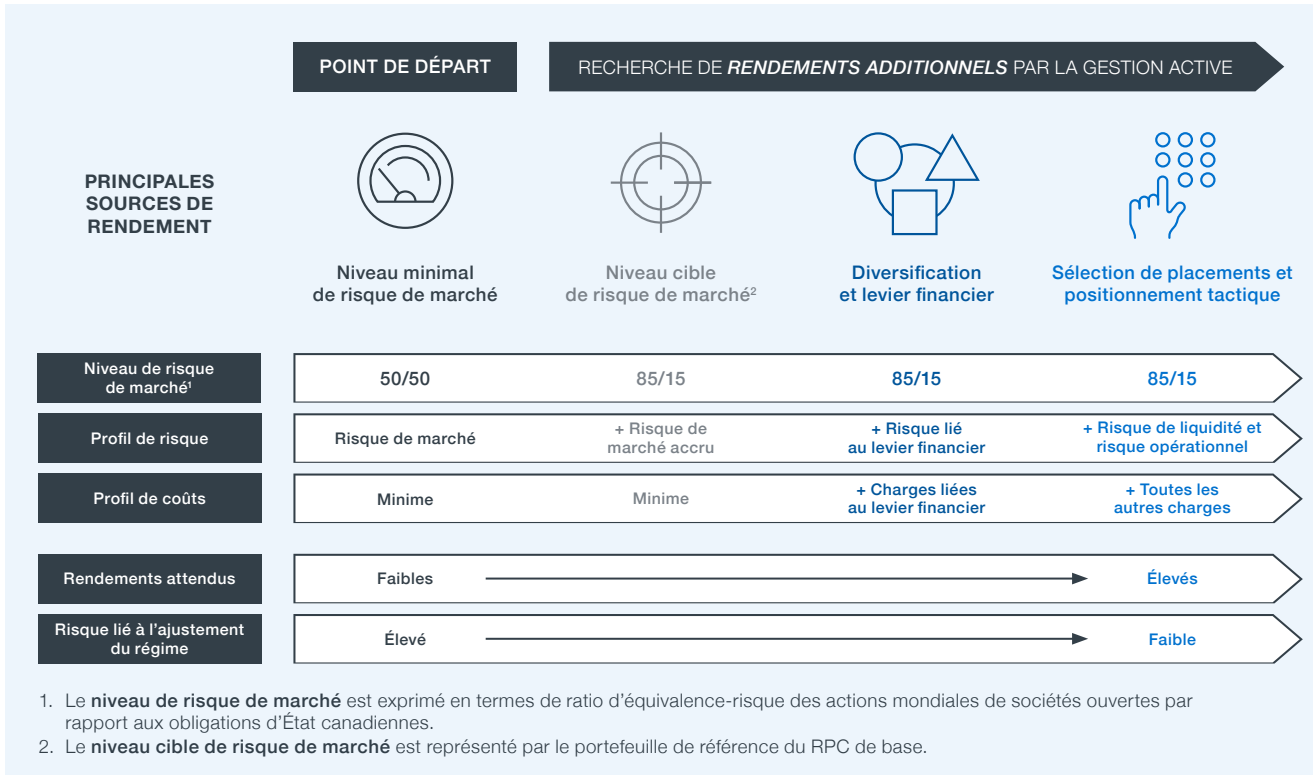
Moyens pris pour obtenir les rendements attendus :

- Investir dans un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs représentant le montant minimal de risque de marché que nous estimons nécessaire pour soutenir la viabilité à long terme du régime
- Adopter un niveau cible de risque de marché plus élevé que le niveau minimal requis
- Constituer un portefeuille plus diversifié en fonction de notre niveau cible de risque de marché et à l'aide du levier financier
- Sélectionner des placements par l'entremise de diverses stratégies de gestion active en vue de générer des rendements supérieurs à ceux que nous pourrions obtenir en investissant dans un indice boursier
- Tirer parti des perturbations temporaires du marché au moyen du positionnement tactique

À Investissements RPC, nous considérons la gestion active comme un éventail de choix possibles pour obtenir des rendements additionnels. Ces choix concernent le niveau de risque cible, les façons dont nous devrions diversifier la caisse en ayant recours au levier financier, les stratégies de placement à gestion active auxquelles nous devrions affecter l'actif ainsi que les positionnements tactiques à adopter. Les choix que nous faisons donnent lieu à ce que nous appelons nos « principales sources de rendement », car les résultats qui en découlent devraient avoir l'incidence la plus significative sur le rendement des placements de la caisse. Veuillez vous reporter à la page 16 pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous tenons compte de chacune de ces décisions clés dans le cadre de notre approche en matière de placement.

Générer une valeur additionnelle au moyen de la gestion active

Le tableau simplifié ci-dessous prend l'exemple du RPC de base pour illustrer les incidences successives de nos décisions lorsque nous tirons parti de sources de rendement additionnelles.



Nous sommes conscients que bien que de nombreux investisseurs actifs recherchent des rendements ajustés en fonction des risques supérieurs à ceux du marché, peu d'entre eux les atteignent de façon constante. Le recours à des sources de rendement additionnelles par la gestion active accentue notre profil en matière de coûts et de risques, notamment au regard du levier financier, du risque de liquidité et des risques opérationnels, juridiques et réglementaires auxquels nous sommes exposés. Nous ne prenons donc pas ces décisions à la légère. Elles s'appuient sur notre conviction selon laquelle nos avantages comparatifs soutiennent notre capacité à générer des rendements additionnels dans l'intérêt des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.

Bien que toutes ces principales sources de rendement ne produisent pas toujours des résultats positifs, nous misons sur l'optimisation des rendements à long terme de manière globale. Pour ce faire, nous évaluons systématiquement les inducteurs sous-jacents de nos rendements, ainsi que les risques et les coûts connexes, de façon intégrée. Nous pensons que ces évaluations peuvent nous aider à analyser plus objectivement

comment la valeur a été générée par suite de nos décisions passées et comment prendre de meilleures décisions dans l'avenir. Nous nous attendons ainsi à ce que toutes les mesures supplémentaires que nous prenons en vue de générer des rendements additionnels contribuent à réduire le risque lié à l'ajustement du régime, que nous évaluons en fonction de la probabilité d'une augmentation significative des taux de cotisation minimaux applicables aux cotisants et cotisantes du RPC qui découlerait uniquement du rendement des placements. Les taux de cotisation minimaux correspondent aux taux minimaux auxquels les employés et les employeurs du Canada peuvent cotiser pour assurer la viabilité du RPC de base et du RPC supplémentaire pendant les 75 prochaines années (se reporter à la page 42 pour obtenir plus de détails sur le risque lié à l'ajustement du régime). Nous croyons que le recours à des sources additionnelles de rendement nous permet de réaliser notre mandat, qui consiste à maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus, et, par conséquent, de renforcer la viabilité financière à long terme du RPC.

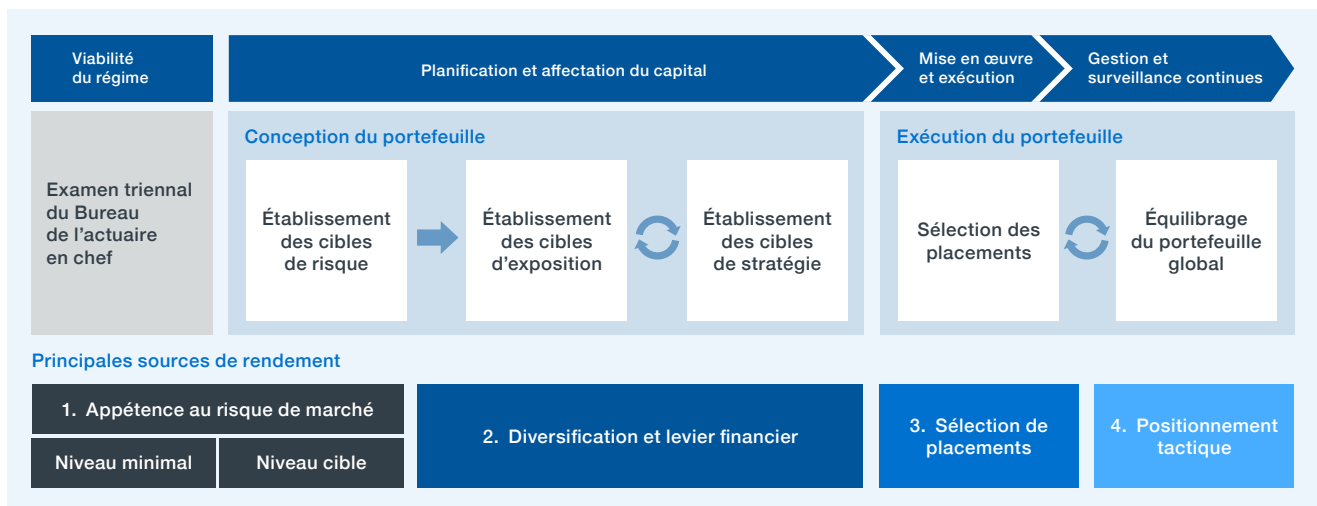
Conception et mise en œuvre de notre approche en matière de placement

Notre approche en matière de placement vise à nous permettre de réaliser notre mandat qui consiste à maximiser le rendement tout en évitant des risques de perte indus, et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC. Ainsi, nous avons élaboré notre cadre de placement du portefeuille global, qui permet à la caisse :

1. d'obtenir des rendements à long terme provenant de diverses catégories d'actifs et régions;
2. de générer au moyen de la gestion active des rendements supérieurs à ceux que nous pourrions obtenir au moyen d'une stratégie de placement à gestion passive.

Notre cadre de placement du portefeuille global établit un processus décisionnel pour l'affectation, l'utilisation et la gestion continue du capital, comme il est illustré ci-dessous.

Notre cadre de placement du portefeuille global



Notre approche repose sur nos principes de placement, qui nous guident dans nos décisions importantes et nous aident à maintenir le cap en tant qu'investisseur à long terme. Des détails sur nos principes de placement sont disponibles sur notre [site Web](#).

Nous décrivons comment nous concevons et gérons chacune de nos principales sources de rendement dans les rubriques suivantes.

1. Appétence au risque de marché

Le principal objectif de la stratégie de placement de tout portefeuille est de déterminer une appétence au risque de marché raisonnable et appropriée. Comme il est expliqué à la page 14, nous commençons le processus en estimant le niveau minimal de risque de marché que nous devons assumer afin de générer des rendements suffisants pour contribuer au maintien de la viabilité financière à long terme du RPC de base et du RPC supplémentaire en fonction des taux de cotation prévus par la loi actuels.

À la suite de chaque examen triennal du Bureau de l'actuaire en chef (le BAC), nous utilisons l'information figurant dans le rapport actuariel du BAC et nos propres attentes internes en matière de rendement pour estimer et établir le niveau minimal de risque de marché. Même si de nombreux facteurs ont une incidence sur la viabilité financière du RPC, la plupart échappent au contrôle d'Investissements RPC. Il n'en demeure pas moins que notre premier objectif est de contribuer à la viabilité du régime à long terme grâce au rendement des placements. Aussi, le niveau de risque

minimal constitue le point de départ de notre processus, à partir duquel nous évaluons l'incidence marginale de toutes les décisions prises pour optimiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus, notamment notre décision d'adopter un niveau cible de risque de marché plus élevé, tel qu'il est établi par l'entremise des portefeuilles de référence du RPC de base et du RPC supplémentaire, comme l'illustre le tableau suivant :

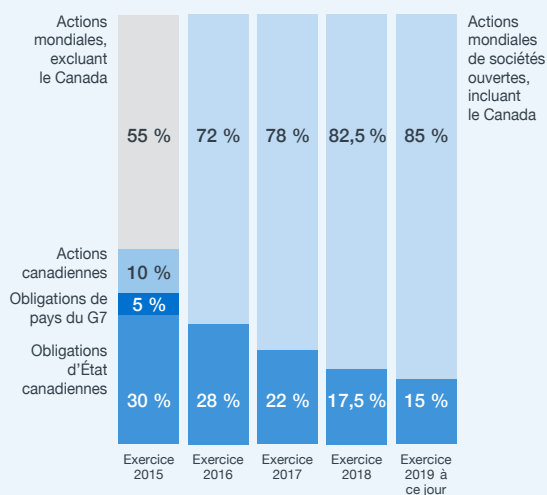
	RPC de base		RPC supplémentaire	
	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché
Actions mondiales de sociétés ouvertes	50 %	85 %	40 %	55 %
Obligations d'État canadiennes	50 %	15 %	60 %	45 %

Niveau cible de risque de marché – Portefeuilles de référence du RPC de base et du RPC supplémentaire

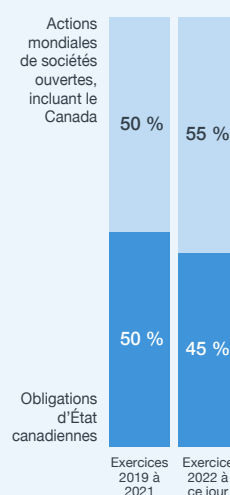
La direction et le conseil d'administration d'Investissements RPC examinent notre appétence au risque de marché pour chacune des composantes du RPC au moins tous les trois ans à la suite de la publication du rapport triennal du BAC, et l'ajustent au besoin. Le plus récent examen a été effectué au cours de l'exercice 2021, et nous avons décidé de conserver le même niveau cible de risque de marché pour le RPC de base et d'adopter un niveau de risque plus élevé pour le RPC supplémentaire. Nous exprimons les cibles en matière de risque sous la forme de portefeuilles de référence simples composés de deux catégories d'actifs, soit des obligations d'État canadiennes et des actions mondiales (y compris canadiennes). Plus le nombre d'actions est élevé, plus la cible en matière de risque est élevée.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des portefeuilles de référence du RPC de base et du RPC supplémentaire. À la suite du dépôt du 31^e rapport actuariel en décembre 2022, nous avons amorcé le processus d'examen des niveaux d'appétence au risque pour le RPC de base et le RPC supplémentaire. Toute mise à jour des cibles de risque entrera en vigueur en avril 2024.

RPC de base – Niveau cible de risque marché



RPC supplémentaire – Niveau cible de risque marché



Notre examen tient compte de l'évolution de la situation de capitalisation et de la maturité du RPC de base et du RPC supplémentaire, ainsi que de nos meilleures estimations internes à l'égard des facteurs à long terme liés à l'économie et aux marchés financiers. Notre méthode consiste à utiliser un modèle de simulation fondé sur divers scénarios qui permet d'estimer la probabilité et l'importance potentielle des répercussions des rendements des placements sur le RPC de base et le RPC supplémentaire en fonction de niveaux de risque de marché donnés, pour chaque année sur une période de 75 ans, soit la période visée par les projections contenues dans le rapport actuariel du BAC.

L'analyse porte directement sur l'incidence d'Investissements RPC sur les résultats futurs du RPC. Elle quantifie les répercussions potentielles positives et négatives des rendements des placements sur les cotisations et les prestations futures du RPC. Nous calculons ces répercussions sur des périodes d'examen actuariel futures successives et en fonction de nombreux scénarios économiques et de placement. Lorsque nous évaluons d'autres niveaux cibles de risque de marché, nous attachons plus d'importance aux répercussions défavorables sur les taux de cotisation et les prestations qu'aux répercussions favorables. Nous écartons également, dans une plus grande mesure, les événements possibles plus lointains pour considérer davantage ceux à plus court terme.

Cette approche nous permet d'affirmer que des niveaux cibles de risque de marché plus élevés que les niveaux de risque minimaux sont plus avantageux tant pour le RPC de base que pour le RPC supplémentaire. Le niveau de risque cible doit être augmenté davantage pour le RPC de base, puisqu'il n'est que partiellement capitalisé, contrairement au RPC supplémentaire qui est entièrement capitalisé, de sorte qu'il est plus sensible à l'incertitude liée au rendement des placements.

2. Diversification et levier financier

La diversification est un moyen reconnu d'atténuer l'incidence des ralentissements des marchés et d'accroître les rendements à long terme. À elle seule, elle tend à réduire le risque de marché, tandis que l'utilisation du levier financier tend à l'accroître. En jumelant ces méthodes, nous pouvons constituer des portefeuilles grandement diversifiés en fonction du niveau cible de risque de marché établi pour le RPC de base et le RPC supplémentaire.

L'utilisation de ces deux méthodes nous permet de générer des rendements plus constants tout au long des cycles du marché et de bénéficier d'une meilleure protection en cas de replis importants des

marchés boursiers, comparativement à un portefeuille uniquement exposé à des actions mondiales de sociétés ouvertes et à des obligations émises par les gouvernements canadiens. La diversification permet également de multiplier les occasions d'ajouter de la valeur au moyen de stratégies de sélection de placements à gestion active. Toutefois, si les actions mondiales de sociétés ouvertes affichent des rendements significativement supérieurs à ceux des autres catégories d'actifs au cours d'une période donnée, les rendements d'un portefeuille plus diversifié pendant cette période pourraient être inférieurs à ceux d'un portefeuille dont l'actif est davantage concentré dans des actions mondiales de sociétés ouvertes. Notre horizon de placement à long terme nous permet d'assumer cette incidence éventuelle sur notre rendement présenté.

Placements factoriels – Voir au-delà des balises associées aux catégories d'actifs

À notre avis, considérées isolément, les catégories d'actifs traditionnelles ne rendent pas compte adéquatement de la nature hautement diversifiée des risques auxquels chaque catégorie d'actif est exposée. Par exemple, les placements en actifs réels tels que les biens immobiliers et les infrastructures sont dotés à la fois de caractéristiques propres aux actions et de caractéristiques propres aux placements à revenu fixe, en plus de leurs propres caractéristiques particulières. Les placements sur les marchés publics et les marchés privés peuvent sembler très similaires, mais ils diffèrent significativement du point de vue de leur profil en matière de liquidité, tout comme de leur levier financier interne ou de leur composante dette. Les titres de créance présentent un large éventail de durées et de risques de crédit. Les risques liés aux actions varient en fonction de l'emplacement géographique, du secteur et du levier financier.

Compte tenu de ces variables, nous avons défini plusieurs facteurs de risque et de rendement principaux qui sont relativement

indépendants les uns des autres, mais influent sur les rendements de nombreux types de placements. Nous modélisons et élaborons nos stratégies de placement en fonction de leur sensibilité à un ensemble déterminé de facteurs, que nous appliquons ensuite de façon uniforme dans l'ensemble du cadre de placement du portefeuille global. Par exemple, lorsque nous constituons des portefeuilles, nous déterminons les expositions cibles pour chaque facteur, ainsi que pour les devises, le levier financier et le risque de liquidité. Nous tenons également compte du risque et du rendement supplémentaires attendus de la gestion active. À la lumière de ces caractéristiques, nous pouvons analyser l'incidence éventuelle des principaux nouveaux placements ou dessaisissements sur l'exposition aux risques à l'échelle du portefeuille global. À mesure que les marchés et les cours des titres évoluent, nous rééquilibrerons nos portefeuilles et chercherons à éviter les expositions aux facteurs et aux risques non voulus.

Établissement des cibles d'exposition – Le portefeuille stratégique

Nous gérons les niveaux de risque de marché de chacun des portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire de manière à ce qu'ils correspondent étroitement à leurs cibles respectives en matière de risque de marché. Les portefeuilles de placement représentent l'actif net géré par Investissements RPC pour le RPC de base et le RPC supplémentaire. Parallèlement, nous équilibrons les expositions aux facteurs de risque et de rendement et investissons en fonction d'un ensemble plus diversifié de stratégies de placement cadrant mieux avec les avantages comparatifs d'Investissements RPC.

Nous diversifions nos portefeuilles en répartissant l'actif de façon équilibrée entre les catégories d'actifs à faible risque (comme les obligations de sociétés ouvertes et fermées, les biens immobiliers, les infrastructures et d'autres actifs réels) et les stratégies dont le profil de risque/rendement est plus élevé, notamment :

- le remplacement d'une pondération en actions de sociétés ouvertes par une pondération en titres de sociétés fermées;
- la substitution de titres de créance privés et publics à rendement plus élevé aux obligations d'État;
- l'augmentation de notre participation à des marchés émergents choisis;
- le recours à des stratégies de placement à positions acheteur/vendeur qui ajoutent de la valeur grâce à la sélection des placements.

Le recours au levier financier à l'échelle du portefeuille global nous permet de faire ce qui suit :

- accroître la diversification globale, ce qui permet en outre d'atténuer l'incidence des ralentissements des marchés, en particulier en augmentant les pondérations dans les placements à revenu fixe;
- maintenir un niveau de liquidités suffisant en tout temps;
- accroître nos placements bruts dans toutes les catégories d'actifs, ce qui nous permet de maximiser le potentiel de rendement en dollars en fonction de notre niveau cible de risque de marché.

Nous examinons régulièrement la combinaison stratégique des principales expositions aux facteurs de risque et de rendement et du levier financier. Ces expositions stratégiques sont équilibrées de manière à répondre aux objectifs à long terme de chaque portefeuille de placement, en fonction de son niveau cible de risque de marché.

Nous convertissons ces expositions stratégiques en pondérations dans six catégories d'actifs distinctes sur les marchés publics et privés pour les portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire. Ces portefeuilles stratégiques représentent la répartition prévue de l'actif sur cinq ans et au-delà. Ils reflètent également nos attentes à long terme pour la répartition de l'actif selon trois régions géographiques, soit le Canada, les marchés établis excluant le Canada et les marchés émergents. Il en résulte des portefeuilles cibles extrêmement diversifiés qui présentent des rendements attendus plus élevés que les portefeuilles de référence selon nos niveaux cibles de risque de marché et qui devraient mieux résister aux replis extrêmes.

Les portefeuilles stratégiques présentés ci-dessous ont été approuvés au cours de l'exercice 2021 et seront en vigueur de l'exercice 2022 à l'exercice 2024. Comme lors de notre examen des portefeuilles de référence (se reporter à la page 17), nous réévaluerons la répartition par catégorie d'actifs et la composition géographique des portefeuilles stratégiques au cours de l'exercice 2024. Ces nouveaux portefeuilles stratégiques devraient entrer en vigueur à l'exercice 2025. Au fur et à mesure de l'évolution des marchés et du contexte économique, nous prenons des décisions en matière de répartition qui peuvent s'écarter des pondérations visées à long terme.

Classement et pondérations en pourcentage des catégories d'actifs et régions géographiques des portefeuilles stratégiques

Catégories d'actifs ¹	RPC	RPC
	de base % du total	supplémentaire % du total
Actions de sociétés ouvertes	23	14
Actions de sociétés fermées	23	14
Titres à revenu fixe sur les marchés publics	32	39
Instruments de crédit ²	17	31
Actifs réels ³	31	19
Trésorerie et stratégies de rendement absolu	(27)	(16)
	100 %	100 %
Régions	% du total	% du total
Canada	8	44
Marchés établis excluant le Canada	59	37
Marchés émergents	33	19
	100 %	100 %

1. Le total ne concorde pas en raison de l'arrondissement des chiffres.
2. Les instruments de crédit incluent les placements en instruments de crédit sur les marchés publics et privés et excluent les obligations d'État de grande qualité.
3. Les actifs réels incluent les biens immobiliers, les infrastructures et les placements dans des actions de sociétés fermées du secteur des énergies durables.

Intégration des facteurs liés au climat à nos répartitions stratégiques

À notre avis, il importe que les investisseurs institutionnels détenant des portefeuilles mondiaux diversifiés prennent en compte le risque lié aux changements climatiques dans le cadre de la répartition stratégique. À cette fin, nous cherchons à tenir compte d'une vaste gamme de risques et d'occasions liés aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de notre stratégie de placement et de la conception du portefeuille global. L'un des aspects clés de cette approche consiste à estimer les répercussions économiques éventuelles des changements climatiques dont nous tenons compte dans nos perspectives à l'égard des rendements à long terme. Nous mesurons actuellement ces répercussions au moyen d'une estimation interne de la fonction de dommage liée aux risques physiques ainsi que de scénarios de transition établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies.

La stratégie de placement diversifiée d'Investissements RPC lui offre la souplesse nécessaire pour tirer parti, dans l'ensemble des catégories d'actifs, d'une multitude d'occasions liées aux changements climatiques, ce qui comprend le repérage des sociétés qui prennent des mesures stratégiques à l'égard des changements environnementaux physiques, des transitions d'ordre réglementaire et technologique et de l'évolution des préférences des consommateurs. Dans le cadre de notre engagement à atteindre la carboneutralité, nous prévoyons également accroître nos placements dans des actifs verts et de transition et miser sur notre approche de placement axée sur la décarbonisation. Cette approche vise à générer des rendements attrayants par la réduction des émissions et la transformation des activités dans les secteurs à fortes émissions de certaines sociétés.

Notre point de vue à l'égard du change

Une grande partie de nos actifs proviennent d'investissements à l'étranger et sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien. Les variations des taux de change auront une incidence considérable sur le rendement à court terme de la caisse. Nous pourrions décider de gérer le risque de change en ayant recours à la couverture de l'ensemble du risque de change par rapport au dollar canadien, mais nous ne pensons pas qu'assurer une couverture complète de notre risque de change de cette façon améliorerait le profil de risque/rendement à long terme de la caisse. Pour un investisseur canadien investissant à l'échelle mondiale et détenant un portefeuille fortement pondéré en actions, le maintien d'une répartition qui reflète une solide diversification en devises contribue à atténuer la volatilité globale des rendements. La couverture du risque de change entraîne également des coûts d'exécution, et il faut mettre de côté des liquidités pour remplir les obligations en matière de garantie découlant des contrats de couverture du risque de change.

Dans le cadre de notre processus de conception de portefeuille, nous réévaluons régulièrement l'appétence de la caisse au risque de change. Notre plus récent examen à long terme a permis de conclure que le fait de maintenir une exposition cible au dollar canadien, plutôt que de la

laisser uniquement varier en fonction de l'importance des placements canadiens, devrait améliorer le profil de risque/rendement prospectif à plus long terme de l'ensemble de la caisse. Nos décisions relatives à l'exposition cible au dollar canadien, de même qu'aux couvertures individuelles requises pour la respecter, reposent sur notre évaluation continue de ce qui optimisera le profil de risque/rendement de la caisse, compte tenu des coûts tout compris liés aux couvertures. Les variations de l'exposition de la caisse au risque de change et des attentes à plus long terme en ce qui concerne l'économie mondiale seront prises en considération dans nos décisions futures relatives aux couvertures.

À court terme, la décision de ne pas couvrir intégralement le risque de change peut avoir une incidence sur les rendements de la caisse dans les deux sens. En période d'appréciation ou de dépréciation importante du dollar canadien, la performance de la caisse peut différer grandement de celle d'autres caisses qui ont adopté une politique permanente de couverture plus complète de leurs risques de change. La page 38 présente des renseignements détaillés sur l'incidence du change sur les rendements de la caisse pour les exercices 2019 à 2023.

3. Sélection des placements

La sélection des placements s'entend de la façon d'accéder à certains titres, d'en sélectionner, d'en acheter, d'en vendre et d'en établir ou d'en modifier la pondération en fonction d'une stratégie particulière. Cette activité offre un large éventail d'occasions d'ajouter de la valeur. Nous avons recours à des stratégies à positions acheteur uniquement et à des stratégies à positions acheteur/vendeur. Se reporter à la description des positions acheteur et vendeur ci-après.

La recherche d'un rendement excédant celui d'un indice de marché au moyen de la sélection active exige non seulement de couvrir les coûts associés à cette dernière, mais également d'obtenir des rendements supérieurs à cet indice. De plus, les marchés deviennent plus efficaces, et donc plus difficiles à surclasser, à mesure qu'ils arrivent à maturité. Dans une conjoncture particulière au cours d'une période donnée, la gestion active fera des gagnants et des perdants, les rendements variant grandement d'un gestionnaire à l'autre. C'est pourquoi une sélection fructueuse des placements exige de retenir les services de professionnels compétents, tant à l'interne qu'à l'externe.

Plusieurs de nos avantages comparatifs favorisent une sélection fructueuse des placements sur le long terme. Tout d'abord, notre taille, notre image de

marque et notre réputation nous permettent d'attirer les talents recherchés et de retenir leurs services, tant à l'interne qu'à l'externe. Ensuite, notre horizon de placement à long terme offre un avantage pour la sélection de placements. En raison des pressions associées aux placements à court terme et des pratiques en vigueur dans de nombreux marchés, les cours des actifs diffèrent souvent de la valeur intrinsèque à long terme. Cet écart crée des occasions pour les investisseurs patients. Nous sommes d'avis que nos stratégies axées sur la sélection de placements peuvent se révéler fructueuses dans la plupart des catégories d'actifs.

Nous examinons régulièrement le rendement sous-jacent de toutes les stratégies de placement afin de déterminer si chacune de ces stratégies :

1. demeure susceptible de générer des rendements à valeur ajoutée importants par rapport à une stratégie de gestion passive simple et à moindres coûts;
2. demeure valable compte tenu des types de risques additionnels qui y sont associés, notamment le risque qu'elle génère des rendements inférieurs à la stratégie de gestion passive.

Si notre conclusion n'est plus la même, nous modifions les stratégies visées ou en réduisons la portée.

Établissement des cibles des stratégies de gestion active et d'équilibrage

Les portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire sont exposés au portefeuille à gestion active et au portefeuille d'équilibrage. En ce qui concerne le portefeuille à gestion active, nous avons élaboré des stratégies de gestion active sur les marchés publics et les marchés privés dans cinq services de placement, soit Marchés financiers et placements factoriels, Actions à gestion active, Placements en instruments de crédit, Actions de sociétés fermées et Actifs réels. Le portefeuille d'équilibrage, qui comprend la portion de l'actif total qui n'est pas investi par l'entremise de stratégies de gestion active, sert de portefeuille complémentaire en vue d'atteindre les expositions cibles des portefeuilles de placement. Les stratégies du portefeuille d'équilibrage complémentaire, qui sont gérées par le service Gestion de fonds globale, visent à investir dans des titres liquides négociés sur le marché. Ensemble, le portefeuille à gestion active et le portefeuille d'équilibrage nous permettent d'atteindre les expositions voulues aux facteurs selon le niveau cible de risque de marché, en plus de diversifier nos expositions aux catégories d'actifs, aux régions géographiques, aux devises et aux secteurs.

Nos stratégies de gestion active visent à repérer les occasions pour lesquelles des spécialistes internes ou externes peuvent procurer des rendements à valeur ajoutée additionnels au moyen de la sélection des placements. Le chef des placements examine le mandat et le rendement de chaque stratégie de placement dans le cadre du processus visant à ajuster l'affectation du capital de la caisse. Ce processus est étayé par les examens annuels de nos portefeuilles de placement, qui évaluent l'ensemble des stratégies en fonction

d'un certain nombre d'aspects clés, notamment le rendement des placements, la valeur ajoutée, le profil de risque, la rentabilité, l'atteinte des expositions ciblées et l'efficacité du capital. Le chef des placements s'appuie sur les conclusions de ces examens pour mettre à jour la pondération cible pour chaque stratégie dans le contexte de la caisse, ce qui permet d'établir le budget d'investissement et de prévoir la croissance de nos stratégies.

Gérer le processus d'équilibrage par l'entremise du portefeuille d'équilibrage consiste à maintenir en tout temps chacune de nos principales expositions globales suffisamment près de leurs cibles, sans devoir engager les coûts qui découleraient de la prise d'un nombre excessif de positions à court terme pour y arriver. Lorsqu'il existe un écart trop important entre les expositions de notre portefeuille global ou le risque de marché total et les cibles établies, nous réalisons des opérations au sein du portefeuille d'équilibrage afin de rééquilibrer les expositions ou le niveau de risque.

La gestion des liquidités disponibles de la caisse est un facteur important à prendre en compte au moment d'établir des cibles pour les stratégies de gestion active, qui sont généralement illiquides. Nous gérons soigneusement la taille totale du portefeuille à gestion active afin que la caisse dispose de liquidités suffisantes pour nous permettre de nous acquitter de nos obligations et de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour tirer parti des occasions de placement. Par ailleurs, nous nous efforçons de réduire au minimum les perturbations des activités de placement prévues.

Positions acheteur et vendeur

Bon nombre de nos stratégies sur les marchés publics sont mises en œuvre au moyen de positions acheteur et vendeur. La position acheteur génère un rendement lorsque la valeur de l'actif sous-jacent augmente. Une hausse des cours dans les mois suivant un achat traditionnel d'actions en constitue un exemple. Une position vendeur est un moyen de générer un rendement lorsque la valeur de l'actif sous-jacent diminue. Dans le cadre d'une vente à découvert, l'investisseur vend une action qu'il avait empruntée et la rachète plus tard pour rembourser l'emprunt de cette action. Si le cours est alors inférieur, l'investisseur rachète l'action à un cours moindre et réalise un profit. Le fait de prendre simultanément ces deux types de positions dans un ensemble de titres permet de générer des rendements indépendamment de l'orientation du marché en général. Les résultats de la stratégie à positions acheteur et vendeur dépendent alors presque entièrement de la sélection de positions acheteur et vendeur particulières, ce qui repose sur les compétences de nos gestionnaires de placement internes et externes.

Sélection de placements – stratégies de gestion active

Chaque service de placement à gestion active assume les responsabilités suivantes :

- proposer de nouvelles stratégies et repositionner des stratégies existantes ou en modifier l'ampleur dans le respect des pouvoirs d'autorisation délégués, des mandats établis et des limites en matière de risque;
- déterminer des secteurs de placement potentiels et des occasions de partenariat externe, et assurer l'accès à ces secteurs et à ces occasions ou le retrait de ceux-ci;
- intégrer les facteurs liés à la durabilité dans l'analyse des placements. Chacun de nos services travaille de concert avec nos partenaires de placement et les sociétés de notre portefeuille afin d'améliorer de façon continue la performance à cet égard, le cas échéant;
- sélectionner des placements individuels afin d'établir et de gérer des stratégies de gestion active et d'ajouter de la valeur en fonction des attentes en matière de risque et de rendement sur la période de détention prévue;

- gérer nos placements afin de maintenir et d'améliorer les rendements;
- conclure des opérations en temps opportun et de façon efficiente.

En cherchant à atteindre les expositions cibles au fil du temps, nos services de placement à gestion active n'investiront que lorsqu'il y a une perspective raisonnable de générer un rendement approprié ajusté en fonction du risque. Les stratégies de gestion active ne sont jamais utilisées simplement parce qu'elles comblent un vide dans une catégorie d'actifs, une exposition, un secteur ou une région géographique donnée. Pour combler un tel vide, nous avons plutôt recours à notre portefeuille d'équilibrage, qui est hautement évolutif et peut être géré à moindre coût. La réussite d'un placement lié à la stratégie de gestion active de chaque service de placement est principalement évaluée en fonction de ses rendements nets à valeur ajoutée par rapport à l'indice de référence déterminé.

Intégration des facteurs liés au climat à nos processus de sélection des placements

Nous mettons en œuvre notre cadre de sélection de titres prenant en compte les changements climatiques lorsque les répercussions des changements climatiques sont considérées comme significatives pour le processus décisionnel en matière de placement et la stratégie de gestion des actifs. Ce cadre tient compte des répercussions financières éventuelles des scénarios de risque physique élevé et de risque de transition élevé. Les scénarios de risque physique élevé sont ceux prévoyant un réchauffement des températures de plus de 4 °C à l'échelle mondiale par rapport aux niveaux préindustriels, tandis que les scénarios de risque de transition élevé tablent sur un réchauffement de moins de 2 °C. Nous avons recours à un éventail d'outils et de ressources cadrant avec ces scénarios pour estimer ces répercussions financières. Ces scénarios visent à obtenir :

- une estimation et une comparaison cohérentes des répercussions au sein des régions géographiques, des secteurs et des catégories d'actifs;
- les répercussions potentielles liées au climat sur les taux de rendement internes;
- une base pour des discussions éclairées sur les risques et les occasions liés au climat les plus pertinents pour les décisions en matière de placement;
- de l'information utile à la mise en œuvre de la stratégie en matière d'engagement ou de gestion d'actifs pour un placement en particulier.

4. Positionnement tactique

Nous considérons le positionnement tactique comme une autre source de rendement. Nous sommes d'avis qu'une modification intentionnelle, importante mais temporaire, de la pondération des actifs ou des expositions par rapport aux cibles établies pour les portefeuilles de placement peut résulter en un accroissement des rendements, particulièrement lorsque les marchés traversent des turbulences. Tirer parti des écarts éventuels entre les cours actuels des marchés et les valeurs fondamentales des actifs à long terme peut générer des

rendements supplémentaires, protéger les actifs contre les pertes éventuelles ou maintenir les liquidités en période de perturbations sur les marchés. À titre d'exemple, nous pouvons accroître notre exposition aux actions de sociétés ouvertes dans une région géographique où les cours sont anormalement faibles. À l'inverse, nous pouvons réduire nos positions au sein de marchés d'actifs ou de devises surévalués lorsque nous prévoyons que les rendements à court et à moyen terme seront inférieurs aux attentes à long terme.

Intégration des facteurs liés à la durabilité à nos activités de placement

Nous sommes d'avis que les sociétés et les organisations qui identifient le mieux et gèrent adéquatement les facteurs relatifs à la durabilité sont plus susceptibles de subsister et de créer davantage de valeur à long terme que celles qui ne le font pas. C'est pourquoi nous tenons compte de ces facteurs dans nos décisions de placement lorsqu'ils ont une incidence significative sur un placement en particulier. Selon notre définition, les facteurs liés à la durabilité comprennent, sans s'y limiter, la gouvernance efficace des conseils d'administration, les changements climatiques, l'environnement, la santé et sécurité, l'engagement communautaire, les droits de la personne, l'approvisionnement responsable, le recours à l'intelligence artificielle, l'utilisation des données et les pratiques en matière de cybersécurité, de même que d'autres facteurs dynamiques et émergents qui sont significatifs pour le succès à long terme des sociétés. Notre [Rapport sur l'investissement durable](#) présente un examen détaillé de nos activités d'investissement durable.

En tant que propriétaire actif, nous surveillons les facteurs liés à la durabilité et nous collaborons avec les sociétés de notre portefeuille afin de promouvoir une meilleure gestion de ces facteurs de manière à réduire les risques et à accroître la valeur à long terme de celles-ci pour la caisse. Nous axons nos efforts de mobilisation sur les questions qui sont les plus importantes pour la création et la préservation de la valeur à long terme d'une société du portefeuille. Cette approche reconnaît et favorise la division des pouvoirs et des responsabilités entre les actionnaires, les conseils d'administration et les directions, et repose sur la compréhension de la portée de notre participation et de notre influence selon les circonstances.

L'une des façons les plus efficaces, d'une part, de transmettre nos points de vue aux conseils d'administration et aux équipes de direction des sociétés dont nous détenons des placements directs en actions cotées en bourse et, d'autre part, de nous acquitter de nos responsabilités de gérance en tant que propriétaire actif consiste à exercer publiquement nos droits de vote par procuration lors des assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires. À titre d'exemple, nous estimons depuis longtemps que les sociétés dotées de conseils d'administration et d'équipes de direction diversifiés sont plus susceptibles d'atteindre une performance financière supérieure. C'est pourquoi nous utilisons de plus en plus nos pratiques de vote en faveur de la diversité de genre pour encourager les sociétés à nommer plus de femmes à leur conseil d'administration. Nos [Principes et directives de vote par procuration](#) indiquent comment Investissements RPC est susceptible de voter sur une variété de questions.

Étant donné notre horizon de placement à long terme, nous cherchons à obtenir auprès des sociétés des informations en matière de durabilité significatives et pertinentes sur le plan financier afin de mieux évaluer l'incidence potentielle des questions connexes sur leur performance. Nous appuyons l'harmonisation des informations sur les facteurs liés à la durabilité avec les normes en cours d'élaboration par l'International Sustainability Standards Board et avec leurs cadres de référence, notamment les normes établies par le Sustainability Accounting Standards Board et les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous nous attendons également à ce que les sociétés fermées tiennent compte des initiatives émergentes telles que l'initiative de convergence des données ESG (ESG Data Convergence Initiative).

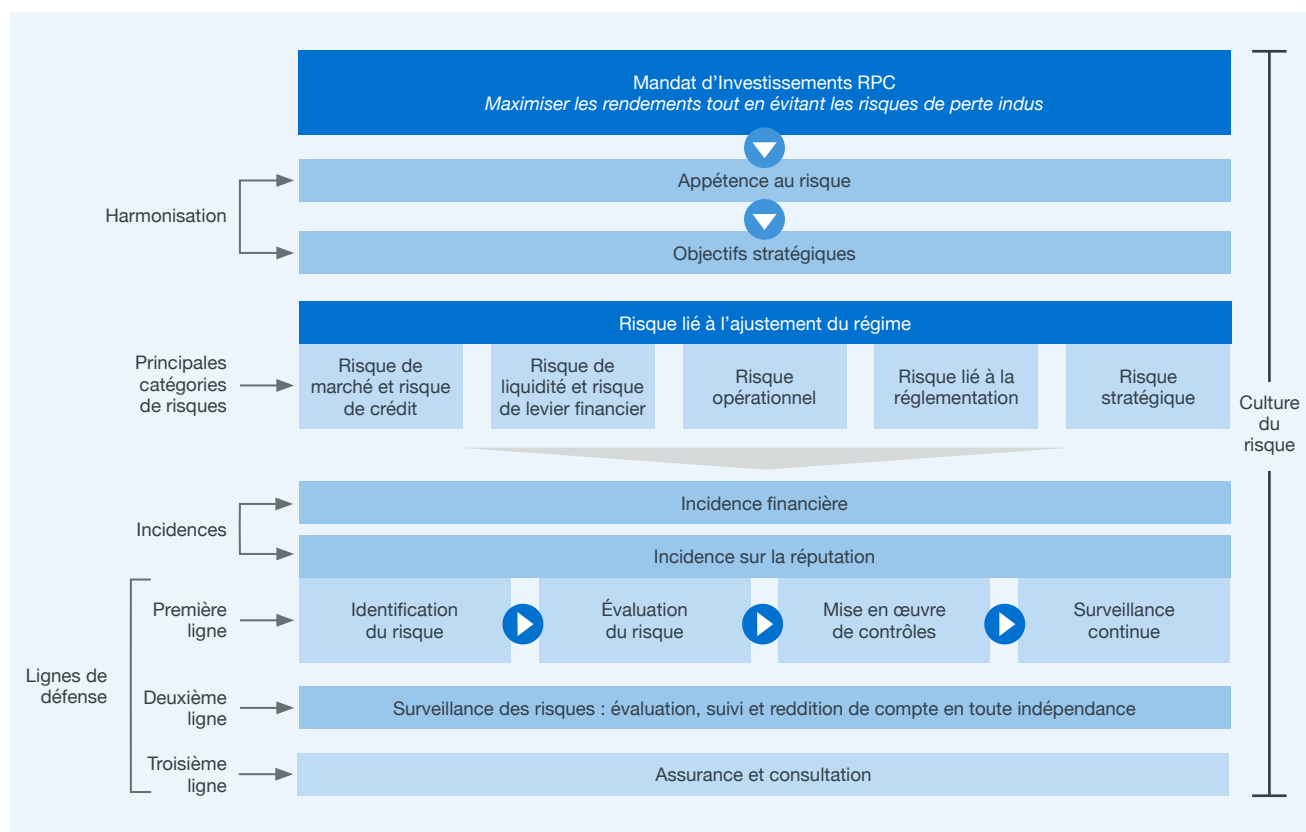
Nous contribuons activement à mettre en place des normes mondiales en matière de présentation d'informations liées à la durabilité et nous plaçons en faveur d'une plus grande transparence de la part de toutes les sociétés par la normalisation des informations liées aux changements climatiques, dont les plans de transition et les progrès réalisés à leur égard. Notre objectif est de faciliter de meilleures décisions d'investissement et de créer de la valeur à long terme pour la caisse. Nous sommes notamment l'un des deux seuls gestionnaires de caisse de retraite représentés au sein du GIFCC, et le seul investisseur à l'extérieur du Royaume-Uni à faire partie du groupe de travail sur le plan de transition (Transition Plan Taskforce) du trésor de Sa Majesté.

Notre engagement envers la carboneutralité

Les changements climatiques représentent à la fois un risque et une occasion de placement importants pour la caisse alors que l'économie s'adapte aux engagements des États en matière climatique. Nous sommes d'avis que la performance de la caisse dépendra de la capacité des sociétés de notre portefeuille et des portefeuilles à s'adapter à la carboneutralité en même temps que l'économie mondiale. Ainsi, conformément à notre mandat d'obtenir un rendement maximal tout en évitant les risques de perte indus, nous nous sommes engagés à ce que notre portefeuille et nos activités soient carboneutres dans toutes les catégories d'émissions d'ici 2050. Cet engagement repose sur l'attente et l'espoir que la communauté mondiale continue de progresser vers la carboneutralité d'ici là. Pour obtenir plus de renseignements sur la mise en œuvre des composantes de notre engagement à l'égard de la carboneutralité, se reporter aux pages 65–67.

Gérer le risque et assurer la gouvernance de la caisse

Notre cadre intégré de gestion des risques



Notre approche en matière de gestion intégrée du risque nous permet de créer de la valeur et de la préserver. Elle est essentielle à la réalisation de notre mandat consistant à maximiser les rendements tout en évitant les risques de perte indus. Ce cadre repose sur notre culture du risque, qui est expliquée plus en détail à la page 24.

La gouvernance du risque définit des paramètres clairs conformément auxquels la caisse exerce ses activités. Nous établissons tout d'abord notre appétence au risque et d'autres dispositions approuvées par le conseil d'administration afin de gérer les risques principaux associés au RPC de base, au RPC supplémentaire et à l'ensemble de la caisse. L'appétence au risque définit le niveau de risque qu'Investissements RPC est prêt à assumer pour s'acquitter de son mandat et atteindre nos objectifs stratégiques. Notre appétence au risque comprend ce qui suit :

- Les **limites en matière de risque** qui encadrent nos activités;
- Les **énoncés relatifs au risque**, qui définissent les limites qualitatives en ce qui a trait à certains risques difficiles à quantifier;
- Les **cibles en matière de risque**, qui définissent le niveau de risque cible respectant nos limites relatives au risque dans l'exercice de nos activités.

Nous sommes d'avis que notre gestion efficace des risques, conjuguée à nos avantages comparatifs, nous permet de tirer parti d'occasions inaccessibles à d'autres, et de générer une valeur. Ainsi, notre cadre intégré de gestion des risques tient compte de tous les principaux facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence significative sur la capacité de la caisse à s'acquitter de son mandat et à atteindre ses objectifs stratégiques. Ce cadre nous permet de veiller à ce que les risques que nous prenons soient proportionnels aux avantages à long terme que nous prévoyons obtenir.

Notre cadre intégré de gestion des risques est guidé par les principes de gestion des risques suivants :

1. Nous favorisons et maintenons à l'échelle de l'organisme une culture du risque qui reconnaît l'importance d'une gestion efficace des risques dans le cadre des activités courantes.
2. Nous comprenons et présentons clairement l'appétence au risque de l'organisme, ce qui comprend la définition de « risques de perte indus » dans le cadre de notre mandat. Nous tenons compte des horizons à court et à long terme, ainsi que du risque lié aux ajustements favorables ou défavorables du RPC découlant des rendements des placements.
3. Nous nous attendons à ce que la caisse obtienne des rendements appropriés au fil du temps par rapport aux risques que nous prenons dans la mise en œuvre de notre stratégie de placement globale et lorsque nous saisissons des occasions de placement.
4. Nous exerçons nos activités conformément à l'appétence au risque établie en surveillant nos expositions au risque et en évaluant l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles, tout en veillant à ce que les coûts de la gestion des risques n'excèdent pas les avantages attendus.
5. Nous définissons clairement à qui incombe la responsabilité des « trois lignes de défense » :
 - **Première ligne de défense** : Les dirigeants de chaque service sont responsables de la gestion des risques pris en fonction de leur domaine de responsabilité respectif. Le chef des placements a la responsabilité de soumettre à l'approbation du conseil des cibles en matière de risque de placement.

- **Deuxième ligne de défense** : Le chef de la gestion des risques est responsable de surveiller les risques et de soumettre à l'approbation du conseil des limites et des énoncés relatifs au risque. Le service Gestion du risque est chargé d'évaluer de manière indépendante le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques mené en première ligne, et il évalue et surveille en toute indépendance la conformité aux limites et énoncés relatifs au risque. D'autres services et groupes effectuent également une surveillance indépendante de différents types de risques, notamment nos fonctions des finances, des services juridiques et de la conformité.
- **Troisième ligne de défense** : Le groupe Assurance et consultation fournit une assurance indépendante à l'égard du caractère adéquat et de l'efficacité des systèmes de gouvernance, de gestion du risque et de contrôles internes d'Investissements RPC.

Nous gérons et surveillons tous les risques qui pourraient avoir une incidence significative sur notre capacité à remplir notre mandat et à atteindre nos objectifs stratégiques. Chacune des principales catégories de risque du cadre intégré de gestion des risques est assortie d'une taxonomie du risque plus détaillée, ce qui comprend les risques se rapportant aux facteurs liés à la durabilité, notamment les risques liés aux changements climatiques. Nos processus de gestion des risques et nos systèmes de contrôles internes nous permettent de gérer chacun de ces risques principaux à un niveau acceptable, en respectant l'appétence au risque approuvée par notre conseil d'administration. Pour plus de détails sur la définition, l'évaluation et la gestion de nos risques principaux, veuillez vous reporter à la page 41 de notre rapport de gestion.

Culture du risque

Nous reconnaissons l'importance d'une culture du risque bien ancrée dans nos attitudes, nos valeurs et nos lignes directrices communes. Celles-ci façonnent notre sensibilisation aux risques, notre prise de risques et notre gestion des risques, et font partie intégrante de notre culture organisationnelle globale, laquelle influence comment nous prenons et gérons les risques, tant individuellement que collectivement. Nous sommes d'avis que des contrôles et des processus documentés en bonne et due forme peuvent uniquement être efficaces s'ils sont soutenus par une saine culture du risque organisationnelle. Notre culture du risque nous aide à assurer que la prise de risque est appropriée à notre mandat, à notre appétence au risque et à notre stratégie. Combinées à une gouvernance efficace par la direction et le conseil, ces pratiques jettent les bases d'une solide culture du risque au sein de l'organisme.

Notre culture du risque :

- suit le principe « le ton est donné par la direction » et l'applique à tous les niveaux de l'organisme;
- renforce la stratégie d'Investissements RPC;
- favorise l'efficacité de la gouvernance du risque.

Notre code de déontologie et nos principes directeurs consolident les assises de notre culture, y compris notre culture du risque. Une formation régulière et ciblée permet de mieux faire connaître et comprendre les politiques, les normes et les règlements clés. Tous les employés reconnaissent officiellement avoir lu et compris le code, et s'y être conformés. Chaque année, nous tenons une journée « Incarner nos principes directeurs » au cours de laquelle notre équipe mondiale se rencontre en petits groupes pour participer à des discussions animées par des hauts dirigeants, au sujet des différentes façons de mettre en pratique nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé. Cette journée contribue grandement à renforcer notre mandat axé sur la mission et notre reddition de comptes.

Notre culture du risque est renforcée par l'importance que nous accordons à l'équité, à la diversité et à l'inclusion. Nous croyons que des groupes diversifiés et inclusifs contribuent à réduire les préjugés et, par conséquent, à prendre de meilleures décisions. Nos engagements dans ce domaine nous permettent de gérer les risques multidimensionnels plus efficacement dans les marchés mondiaux en évolution rapide dans lesquels nous exerçons nos activités. Pour plus de détails sur notre culture et notre stratégie en matière de talents, veuillez vous reporter à la page 28.

Responsabilité de la direction à l'égard de la prise de risques et du rendement

Par voie de délégation du conseil d'administration, le président et chef de la direction est responsable de tous les risques et de toutes les questions organisationnelles qui ne sont pas réservées spécifiquement au conseil. Les responsabilités sont ensuite déléguées à différents échelons de l'organisation par le chef de la direction, par l'entremise de nos pouvoirs en matière de gestion officiels, à commencer par l'équipe de la haute direction, sur les trois lignes de défense. Au cours de l'exercice 2023, nous avons apporté des changements à notre équipe de direction afin de renforcer davantage le leadership, l'expertise et la gouvernance d'Investissements RPC. Le rôle de chef des finances et de la gestion des risques a été scindé en deux postes de direction distincts : celui de chef de la gestion des risques, qui est responsable des fonctions de gestion des risques de la caisse à l'échelle mondiale, y compris de la direction de la stratégie à long terme en vue d'intégrer efficacement l'optique de la gestion des risques dans tous les processus opérationnels et de placement; et celui de chef des finances, qui est responsable de la stratégie financière et de présentation de l'information, de la planification financière et des affaires, des évaluations, de la production de rapports sur le rendement et d'autres formes d'analyses de l'information de gestion, ainsi que des contrôles financiers et de la gouvernance fiscale.

Notre gouvernance et notre gestion des risques et des occasions liés au climat tant au niveau de la direction qu'à celui du conseil reflètent notre conviction selon laquelle les changements climatiques constituent l'un des facteurs les plus importants et les plus complexes de notre époque dont il faut tenir compte en matière de placement. Les changements climatiques pourraient avoir une incidence importante sur nos placements, nos activités et notre capacité à remplir notre mandat. Par conséquent, les questions liées au climat sont directement intégrées à notre stratégie d'investissement et à notre gestion du risque.

Le succès des activités de placement exige un processus décisionnel et une reddition de comptes clairs. Les principaux éléments de la structure de notre comité de gestion sont décrits ci-dessous :

Comité des stratégies et du risque de placement

Le comité des stratégies et du risque de placement est composé du chef des placements, de la chef de la gestion des risques et de l'avocate-conseil, et est présidé par le président et chef de la direction. La composition du comité des stratégies et du risque de placement est étendue à l'ensemble de l'équipe de la haute direction pour certaines questions qui nécessitent une perspective plus large. Le chef du développement durable participe également aux travaux du comité lorsque des questions ou des décisions liées à la durabilité sont discutées. Le comité des stratégies et du risque de placement ainsi que ses sous-comités sont responsables de certaines approbations et formulent des directives et des recommandations à l'intention des dirigeants et des comités responsables pour faire en sorte que les processus décisionnels tiennent compte d'une diversité de points de vue.

Le comité des stratégies et du risque de placement est chargé de la supervision des questions liées au portefeuille et aux risques, notamment en ce qui a trait à la stratégie, à la conception, à la gestion et à la gouvernance des portefeuilles de placement, ce qui comprend :

- l'approche à l'égard des risques stratégiques;
- l'énoncé officiel sur les principes de placement (pour plus de détails, veuillez vous reporter à notre site Web);
- le cadre de placement du portefeuille global (se reporter à la page 16);
- la norme sur les limites relatives au risque de placement;
- la norme sur le risque lié aux changements climatiques;
- les normes en matière de gestion des crises.

Le comité fournit également des directives sur la conception de notre programme de gestion de la réputation et notre approche de gestion d'autres facteurs généraux comme les questions liées à la durabilité.

Il bénéficie des mesures de soutien ciblées suivantes de ses sous-comités :

- **Comité de mise en œuvre des portefeuilles** : ce comité soutient la surveillance par le comité des stratégies et du risque de placement des responsabilités liées aux placements. Présidé par le chef des placements, le comité de mise en œuvre des portefeuilles supervise les principaux aspects de la mise en œuvre des portefeuilles et traite une multitude de questions liées à l'investissement stratégique et aux risques dans le cadre de l'examen des nouveaux placements, des cessions et des investissements supplémentaires soumis à son approbation. Il évalue également si des placements particuliers respectent la stratégie de gestion active connexe et fournit des directives à certains services de placement sur des questions plus particulières comme leurs stratégies, leurs mandats, les facteurs liés à la durabilité et l'évaluation des services.

- **Comité de stratégie de portefeuille** : ce comité soutient le comité des stratégies et du risque de placement dans la supervision de la conception, de la constitution et de la gestion des portefeuilles de placement. Présidé par le chef des placements, le comité de stratégie de portefeuille fournit des directives sur des questions telles que les objectifs et les attributs clés de la conception de portefeuilles qui aident à l'établissement et à la mise en œuvre du cadre de placement du portefeuille global.
- **Comité du risque de placement** : ce comité appuie le comité des stratégies et du risque de placement dans la surveillance du risque de marché, du risque de crédit, du risque de liquidité et du risque de levier financier. Présidé par la chef de la gestion des risques, le comité du risque de placement fournit des directives à l'égard de questions comme l'établissement au niveau du conseil et de la direction des limites en matière de risque de marché, de crédit, de liquidité et de levier financier. Il joue aussi un rôle actif dans la surveillance de l'exposition aux risques.
- **Comité de gestion du risque opérationnel et du risque lié à la réglementation** : ce comité appuie le comité des stratégies et du risque de placement dans la surveillance des risques opérationnels, juridiques et réglementaires. Présidé par l'avocate-conseil, le comité de gestion du risque opérationnel et du risque lié à la réglementation fournit des directives sur des questions telles que l'établissement au niveau du conseil et de la direction de l'appétence au risque opérationnel, juridique et réglementaire. Il supervise aussi l'approche de la caisse à l'égard de la gestion de ces risques.
- **Comité de l'investissement durable** : ce comité appuie le comité des stratégies et du risque de placement dans sa surveillance de l'ensemble des facteurs non financiers liés à la durabilité pour la caisse. Présidé par le chef du développement durable, le comité de l'investissement durable fournit des conseils sur des questions comme la mise en œuvre de la stratégie en matière de durabilité à l'échelle de la caisse et la prise en compte des facteurs liés à la durabilité dans la constitution du portefeuille, les décisions de placement et les activités internes.

Chacun de ces sous-comités est composé de représentants interfonctionnels de nos équipes de direction. Ils apportent un ensemble diversifié de points de vue et d'orientations pour appuyer les présidents de leur comité respectif.

Comment le conseil d'administration supervise l'exécution de la stratégie et la gouvernance des risques

Le conseil supervise l'exécution de la stratégie et la gouvernance des risques, notamment en approuvant les éléments suivants :

Plan d'affaires – Ce document, qui est mis à jour à chaque exercice, établit les plans de placement et d'exploitation à court et à long terme d'Investissements RPC, ce qui comprend les budgets d'investissement et d'exploitation. Le plan comprend les modifications apportées aux portefeuilles stratégiques, qui expriment les catégories d'actifs et la composition géographique prévues de chaque portefeuille de placement.

Énoncés des principes de placement – Ces documents sont is conformément aux règlements d'application de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*. Ils sont approuvés par le conseil d'administration chaque année et publiés sur notre site Web. Ils énoncent les objectifs de la caisse en matière de placement, les politiques, les attentes quant au rendement à long terme et les procédures de gestion des risques à court terme et à long terme.

Politique de gestion du risque – Cette politique décrit les exigences relatives à la gestion et à la surveillance de tous les risques qui pourraient avoir une incidence significative sur la capacité d'Investissements RPC à remplir son mandat et à atteindre ses objectifs. La politique définit notre cadre intégré de gestion des risques et notre appétence au risque.

Politique en matière d'investissement durable – Cette politique décrit la façon dont Investissements RPC aborde l'investissement durable dans le contexte de notre mandat clair prescrit par la loi. Elle explique également comment Investissements RPC prend en compte les risques et les occasions liés à la durabilité dans son analyse des placements. Elle est mise en œuvre tout au long du cycle de placement et dans toutes les catégories d'actifs où ces facteurs sont considérés comme significatifs pour les placements.

En outre, le conseil reçoit des rapports trimestriels sur la caisse, lui permettant de surveiller :

- la croissance et la composition des portefeuilles de placement;
- les progrès réalisés par la direction par rapport au plan d'affaires de l'exercice;
- les mesures du risque de marché lié aux portefeuilles de placement et d'autres mesures du risque comme les liquidités et les simulations de crise, les mesures relatives au climat et les résultats de l'analyse de scénarios de changements climatiques;
- les rendements totaux ainsi que les apports de chaque service de placement;
- les rendements totaux par rapport aux hypothèses fondées sur les meilleures estimations des rendements futurs des placements à long terme publiées par le BAC;
- les rendements à valeur ajoutée par rapport à ce que nous pouvons obtenir si nous investissons dans des indices de marchés publics.

Pour en savoir davantage, se reporter à la rubrique Pratiques de gouvernance du conseil d'administration (se reporter à la page 78).

Gérer les coûts

La recherche de sources de rendement additionnelles exige que nous investissions dans diverses capacités, que ce soit en élaborant des techniques avancées de modélisation de portefeuille, en utilisant des stratégies de gestion active pour la sélection de placements ou en investissant dans le renforcement des capacités de gestion des risques afin de conduire efficacement ces activités.

Nous sommes conscients que la gestion active n'est pas une stratégie à faible coût. Nous savons que chaque dollar épargné équivaut non seulement à un dollar de revenu additionnel pour la caisse, mais qu'il vaut surtout beaucoup plus qu'un dollar de rendement futur potentiel, mais incertain. Par conséquent, nous plaçons la gestion des coûts au cœur de notre obligation de reddition de comptes au public à l'égard de notre objectif visant à optimiser les rendements à long terme.

Notre philosophie de gestion de la valeur

Nous établissons un budget et gérons nos coûts en fonction de la valeur à long terme que nous nous attendons à obtenir pour les différents types de coûts engagés. Par conséquent, notre profil de coûts découle de nos choix stratégiques en matière de composition du portefeuille, notamment :

- la proportion de l'actif de la caisse investi par l'entremise de nos stratégies d'équilibrage par rapport aux stratégies de gestion active;
- la proportion de nos stratégies de gestion active directement gérées à l'interne par rapport à celles mises en œuvre à l'externe par l'entremise de gestionnaires de fonds;
- la proportion de stratégies de gestion active qui sont axées sur les investissements dans les marchés publics par rapport aux investissements dans les marchés privés;
- la proportion de stratégies de gestion active qui sont axées sur les investissements dans les marchés établis par rapport aux investissements dans les marchés émergents;
- le niveau de levier financier que nous choisissons d'utiliser.

Compte tenu de l'importance stratégique de ces décisions, nous conjuguons notre répartition du capital et des ressources à une reddition de comptes claire pour favoriser la création de valeur, ce qui nous permet de surveiller objectivement l'évolution de nos résultats tant sur le plan des dollars dépensés que celui des rendements à valeur ajoutée générés.

Nous gérons les coûts sur une base continue conformément à nos politiques de gestion des charges et à nos pouvoirs d'autorisation fondés sur l'ancienneté conformément à notre plan d'affaires et à notre budget approuvés par le conseil.

À Investissements RPC, nous considérons la gestion efficace des coûts comme un processus stratégique qui nous aide à améliorer de façon itérative le rendement à long terme des placements de la caisse. Afin de nous assurer d'affecter les ressources aux activités créant le plus de valeur, nous avons mis en place une procédure d'évaluation régulière et cohérente qui nous permet de mettre à profit les leçons tirées pour améliorer continuellement l'efficacité et l'efficacité de la répartition du capital et des ressources au fil du temps. Ce processus commence par le ton solide donné par la direction et s'appuie sur notre culture axée sur la valeur.

Comment nous affectons nos ressources

En ce qui concerne la planification, nous affectons les ressources de la caisse progressivement. Nous affectons en premier lieu une partie du budget à nos activités de gouvernance pour le maintien de l'entité, ce qui comprend les charges minimales requises pour que la caisse exerce ses activités de base.

Ensuite, nous affectons des sommes aux stratégies d'équilibrage. Comme il est expliqué à la page 20, celles-ci nous permettent de maintenir et de rééquilibrer périodiquement les portefeuilles de placement afin de les ramener à leur ensemble cible d'expositions diversifiées. Ces stratégies sont hautement adaptables et peuvent être gérées à moindre coût

par rapport à nos stratégies de gestion active qui visent à générer des rendements à valeur ajoutée grâce à la sélection des placements. Nous prévoyons également un budget distinct pour notre utilisation du levier financier, qui nous permet d'accroître nos actifs et de constituer des portefeuilles plus diversifiés en fonction de nos niveaux cibles de risque de marché.

Nous gérons et contrôlons la croissance de nos charges en affectant, en dernier lieu, des sommes du budget aux stratégies de gestion active. Les affectations budgétaires du capital aux stratégies de gestion active reposent sur notre confiance en notre capacité à générer des rendements à valeur ajoutée à long terme, de sorte qu'elles concernent également les investissements dans les capacités de gestion des risques et opérationnelles plus complexes qui sont requises pour gérer et mettre en œuvre nos stratégies de gestion active de façon efficace.

Trouver l'équilibre entre l'expertise interne et l'expertise externe

En raison de notre taille, nous sommes en mesure de maintenir en poste des équipes internes spécialisées qui peuvent gérer des dimensions importantes de la caisse. Dans plusieurs domaines, nous possédons les compétences internes pour mener des activités d'investissement analogues à celles exercées par les sociétés externes ayant une expertise comparable, mais nous pouvons le faire à des coûts beaucoup moins élevés.

Cependant, nous sommes conscients qu'il existe des situations dans lesquelles la vaste expertise externe peut encore bénéficier à la caisse. Nous faisons appel à des gestionnaires externes pour les stratégies de gestion active pertinentes et distinctives que nous ne pensons pas pouvoir mettre en œuvre de façon aussi efficace par nous-mêmes. Certains de nos gestionnaires externes offrent également des occasions de flux de transactions et de coinvestissements et nous transmettent des connaissances précieuses en tant que partenaires à long terme, ce qui bonifie l'avancement de nos propres stratégies internes. Néanmoins, nous ne faisons appel à des gestionnaires de fonds externes que lorsque nous sommes suffisamment convaincus qu'ils peuvent offrir des rendements ajustés en fonction du risque qui compenseront largement le coût de leurs honoraires.

L'un des principaux exercices d'équilibre économique pour la caisse consiste à choisir entre engager des charges liées au personnel et d'autres charges afin d'élaborer et de mettre en œuvre à l'interne des stratégies de gestion active ou, à l'inverse, faire appel à des gestionnaires de fonds externes et engager des frais de gestion et des commissions de performance. Le recours à des gestionnaires de fonds externes peut également faire en sorte que ces gestionnaires assument en partie le risque de sous-performance. Par exemple, lorsque nous faisons appel à des gestionnaires de fonds d'actions de sociétés fermées externes, les commissions de performance ne sont versées que lorsqu'un gestionnaire réalise des profits supérieurs à un taux de rendement établi. Nous pouvons ainsi réduire le risque d'engager des charges de personnel et autres charges pour exécuter des stratégies de gestion active élaborées à l'interne sans réussir à générer les rendements à valeur ajoutée attendus. En revanche, nous élaborons des stratégies de gestion active à l'interne lorsque nous sommes suffisamment convaincus qu'elles contribueront à générer de la valeur à long terme de façon plus économique que par l'intermédiaire de gestionnaires externes.

Notre régime de rémunération au rendement

En tant que l'un des plus importants fonds de placement au monde, nous avons besoin d'un large éventail de capacités spécialisées pour diriger efficacement la caisse et mettre en œuvre nos stratégies de placement choisies. Notre main-d'œuvre est très diversifiée, tant sur le plan des compétences que de l'expérience. Nous célébrons la diversité de nos gens parce qu'elle alimente notre capacité d'innover en apportant des expériences et des perspectives multifacettes qui facilitent la résolution des enjeux de placement.

Nous sommes d'avis qu'une approche globale en matière de talents est essentielle à la mobilisation efficace de nos gens dans l'exécution de notre mandat et de notre stratégie. Cette approche comprend la promotion d'une solide culture d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé et l'utilisation de notre cadre de rémunération pour :

- attirer, motiver et maintenir en poste les employés;
- rémunérer en fonction de la performance;
- accorder les intérêts à long terme de nos employés avec ceux de la caisse du RPC.

Nous décrivons chacune de ces composantes de façon plus détaillée ci-dessous. Nous fournissons des renseignements supplémentaires sur notre approche à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, des valeurs qui, à notre avis, contribuent à notre réussite à long terme.

Notre culture d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé

Nos gens sont les ambassadeurs de notre culture axée sur la mission et de notre réputation à l'échelle mondiale, et ils renforcent notre capacité à croître et à nous adapter à un contexte de placement mondial de plus en plus complexe qui évolue rapidement.

Notre culture est ancrée dans les principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé d'Investissements RPC, ainsi que dans notre code de déontologie. Ces principes englobent les principales valeurs de l'organisme et guident les membres de notre équipe au quotidien et dans les situations exceptionnelles.

Investissements RPC continue de miser sur davantage d'agilité, d'ambition, d'innovation et d'inclusion. Nous renforçons notre culture en insistant sur l'importance d'une perspective internationale commune et de la collaboration interfonctionnelle, de sorte qu'en tant qu'ensemble intégré, nous puissions multiplier la somme des valeurs créées par chacune de nos parties.

Notre cadre de rémunération

Nous démarquer de la concurrence dans la recherche de talents

Dans la recherche de talents, nous concurrençons les plus importants gestionnaires de placement et les plus grandes institutions financières du Canada et de partout dans le monde. Nous sommes d'avis qu'une rémunération concurrentielle sur le marché est l'un des éléments essentiels pour attirer, motiver et maintenir en poste les talents dont nous avons besoin pour exécuter efficacement le mandat prescrit par la loi d'Investissements RPC.

La conception de notre programme de rémunération au rendement tient compte de notre mandat public, des stratégies que nous avons choisi de mettre en œuvre et des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. Chacune de ces considérations se reflète également dans la façon dont nous déterminons les primes de rémunération au rendement versées à nos employés pour l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs qui profitent à la caisse.

Arrimer les incitatifs à la réalisation de notre mandat et de nos objectifs stratégiques

Notre programme de rémunération reflète notre reddition de comptes au public et notre responsabilité de gérer la caisse de façon à servir les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC. Nous arrimons les primes à l'exécution de notre mandat et de notre stratégie à long terme, tout en tenant compte de notre appétence pour assumer différents types de risques dans notre quête de rendements à valeur ajoutée.

Nous croyons que ce que nous accomplissons et la façon dont nous l'accomplissons sont tout aussi importants. Par conséquent, notre programme de rémunération est fondé sur nos principes directeurs et il vise à respecter ou à dépasser les principes de saines pratiques en matière de rémunération (Principles for Sound Compensation Practices), qui ont été établis par le Conseil de stabilité financière et évalués par les pays du G20.

La rémunération au rendement totale de chaque employé est en partie liée à la performance de l'ensemble de la caisse, ce qui comprend l'atteinte des niveaux approuvés par le conseil en ce qui a trait aux rendements absolus de l'ensemble de la caisse ainsi que la valeur ajoutée en dollars par rapport à nos portefeuilles de référence. Cette priorité accordée à la performance de l'ensemble de la caisse permet d'établir un lien plus étroit entre les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC et la rémunération qui en découle pour nos employés.

Principes du Conseil de stabilité financière

Fondés sur le rendement à long terme

Déconseillent la prise de risques à court terme

Pouvoirs de surveillance accrues des comités de la rémunération

Cadre de rémunération d'Investissements RPC

Fondé sur le rendement des placements sur cinq exercices, tant au niveau de la caisse que des services, ce qui cadre avec la nature à long terme de notre mandat de placement tout en réduisant la volatilité de la rémunération d'un exercice à l'autre

La prise en compte des résultats sur cinq exercices ne se prête pas à la prise de décisions à court terme
Les indices de référence sont ajustés en fonction du degré de risque encouru
Tient compte des résultats des placements et de la façon dont ces résultats ont été atteints

Le comité des ressources humaines et de la rémunération et le conseil d'administration prennent toutes les décisions liées au cadre de rémunération

Globalement, notre programme de rémunération repose sur les caractéristiques essentielles suivantes :

Arrimé à notre mandat et à nos objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Incite les employés à maximiser les rendements à long terme, dans le respect des paramètres de risque établis <input checked="" type="checkbox"/> Axé sur la création de valeur pour la caisse de façon globale, conformément à la stratégie de placement, au plan d'affaires et au budget approuvés par le conseil <input checked="" type="checkbox"/> Récompense les groupes et les personnes en fonction de la réalisation d'objectifs établis au préalable
Horizon approprié	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Aligné sur notre horizon de cinq exercices pour l'évaluation du rendement des placements <input checked="" type="checkbox"/> Prévoit une part importante de rémunération variable et différée pour les cadres supérieurs afin de promouvoir l'alignement à long terme <input checked="" type="checkbox"/> Prévoit le versement de primes de rendement différées sur un horizon de plusieurs exercices afin de promouvoir le maintien en poste
Différenciation du rendement individuel et du rendement du groupe	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Permet de clairement différencier le rendement individuel et le rendement du groupe d'une manière directement liée aux responsabilités déléguées <input checked="" type="checkbox"/> Reconnaît les différences entre les catégories d'actifs et les conditions du marché au moyen des rendements à valeur ajoutée relatifs de chaque stratégie de placement
Favorise un jugement éclairé	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Tient compte des résultats par rapport aux objectifs d'investissement et aux objectifs organisationnels, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et de la façon dont les résultats ont été atteints <input checked="" type="checkbox"/> Intègre le respect des principes directeurs d'Investissements RPC <input checked="" type="checkbox"/> Assure une stabilité et une cohérence accrues des évaluations du rendement grâce à des outils qui permettent d'atténuer les partis pris dans la prise de décisions
Concurrentiel sur le marché et simple	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Permet d'attirer et de maintenir en poste des personnes possédant les compétences requises pour remplir efficacement notre mandat et exécuter nos stratégies de placement choisies <input checked="" type="checkbox"/> Assure la transparence envers les principales parties prenantes et les employés actuels et futurs grâce à un cadre clair, simple et objectif conforme à nos objectifs stratégiques

Assurer une gouvernance efficace

Afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du programme de rémunération de la caisse, le comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR), qui est un comité du conseil d'administration, formule des recommandations à ce dernier sur les questions importantes liées à la gestion des talents et à la rémunération, notamment concernant l'harmonisation des intérêts de l'organisme et des parties prenantes au moyen de la conception d'un cadre de rémunération axé sur la performance et du suivi effectué à cet égard.

Chaque année, le conseil approuve les primes de rendement cibles pour l'ensemble de la caisse et le budget connexe dans le cadre du plan d'affaires, ce qui donne une orientation claire à tous les employés pour l'exercice à venir. À la fin de l'exercice, le conseil doit approuver l'ensemble des multiplicateurs et des primes de rémunération au rendement, ainsi qu'évaluer et déterminer la rémunération du chef de la direction et des autres membres de l'équipe de la haute direction, dont les autres membres de la haute direction visés.

Le CRHR compare aussi les niveaux de rémunération concurrentielle relatifs à tous les postes de l'équipe de la haute direction, y compris les postes des membres de la haute direction visés, à un important échantillon du marché et aux données résultant de sondages exclusifs menés par des experts-conseils. Pour l'équipe de la haute direction, y compris les membres de la haute direction visés, nous effectuons une analyse comparative de la rémunération par rapport aux fonds de retraite publics canadiens, aux gestionnaires d'actifs de placement négociés sur le marché canadien et au marché du travail global (incluant les sociétés

d'investissement, les sociétés d'assurance et les banques en Amérique du Nord et dans d'autres marchés internationaux pertinents).

Le conseil a également le pouvoir d'interpréter, de modifier et de résilier, à son gré, les régimes de rémunération. En outre, il peut récupérer ou réduire les primes de rendement ou obliger les employés à y renoncer dans les cas suivants :

- Les résultats financiers sont retraités, et le conseil considère que les primes attribuées précédemment sont excessives;
- La prime de rendement a été attribuée par erreur;
- Un employé est coupable de mauvaise conduite.

Le conseil peut également exiger la déchéance des primes de rémunération au rendement dont les droits n'ont pas été acquis. Cette clause s'applique aux employés occupant des postes de directeur général ou de niveau supérieur.

Se reporter à notre site Web pour obtenir plus de détails sur le rôle du CRHR et du conseil d'administration, tel qu'il est décrit dans leur mandat respectif. La composition et le mandat du CRHR actuel sont présentés à la section Gouvernance, aux pages 79 et 81.

Principaux éléments de notre rémunération totale

La composition de la rémunération est conçue pour s'harmoniser avec les pratiques du marché. Elle comprend une combinaison de salaire fixe et de rémunération au rendement variable, ainsi que la rémunération à court terme et à long terme.

Voici les principaux éléments de notre rémunération totale, chacun étant décrit plus en détail ci-dessous :

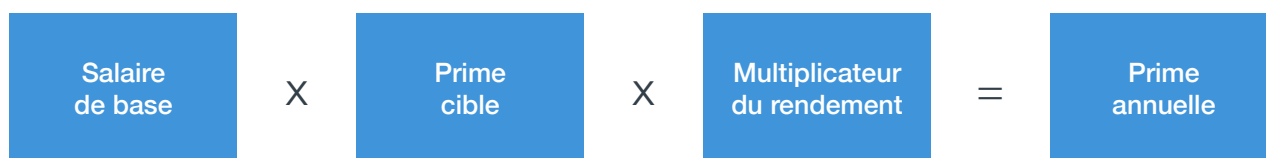


Salaire de base

Les salaires de base tiennent compte du niveau de compétence, des capacités et de la constance du rendement des employés. Nous revoyons les salaires à la fin de chaque exercice, et tout changement apporté à la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction, y compris les membres de la haute direction visés, doit être approuvé par le conseil.

Rémunération au rendement variable

À la fin de chaque exercice, les employés sont admissibles à une prime annuelle selon la formule suivante :



Nous établissons les primes de rendement cibles en fonction du niveau du poste afin de nous conformer aux pratiques du marché. Une partie de la prime annuelle est versée en trésorerie après la clôture de l'exercice. C'est ce que nous appelons la prime acquise au cours de l'exercice. En ce qui concerne les cadres supérieurs, une partie est différée sur trois ans afin de mettre l'accent sur l'horizon à long terme de la caisse. C'est ce que nous appelons la prime différée. Les droits relatifs à cette prime sont acquis et payés graduellement sur une période de trois ans suivant l'exercice pour lequel la prime est octroyée. Durant la période d'acquisition des droits, les primes différées sont traitées comme si elles étaient investies dans la caisse et fluctuent en fonction des rendements de l'ensemble de la caisse. Les employés renoncent à la prime de rendement et à toutes les primes différées dont les droits n'ont pas été acquis s'ils démissionnent au cours de l'exercice.

À la fin de l'exercice, un multiplicateur de rendement est établi pour chaque employé en fonction d'une évaluation du rendement axée sur trois facteurs. Pour tous les employés, à l'exception de l'équipe de la haute direction, la pondération de chaque facteur s'établit comme suit :

Facteurs de la prime de rendement		Pondération	
1	Performance de l'ensemble de la caisse	30 %	Ce facteur de rendement comprend des mesures équilibrées de la valeur ajoutée en dollars et du rendement de l'ensemble de la caisse, qui sont tous deux mesurés sur une période couvrant les cinq derniers exercices.
2	Rendement du service et du groupe	30 %	Les objectifs de rendement des services et des groupes sont établis au début de chaque exercice. À la fin de l'exercice, nous évaluons leur rendement par rapport à ces objectifs, ce qui comprend l'atteinte des objectifs financiers, comme les rendements à valeur ajoutée, ainsi que d'autres objectifs stratégiques.
3	Rendement individuel	40 %	Nous évaluons annuellement le rendement de chaque employé en fonction d'objectifs précis établis au début de chaque exercice. Le rendement individuel est également évalué par rapport aux attentes associées à la fonction, comme il est décrit dans notre cadre intégré de carrière.

La prime de rendement totale peut varier dans une fourchette de zéro à deux fois le montant cible pour chaque facteur de rendement.

Afin de mieux aiguiller les membres de l'équipe de la haute direction vers les objectifs de l'ensemble de la caisse, leur rémunération au rendement est fondée à 50 pour cent sur la performance de l'ensemble de la caisse et à 50 pour cent sur le rendement des services et sur le rendement individuel.

La répartition de la rémunération sous forme de salaire, de prime de rendement acquise au cours de l'exercice et de rémunération différée varie selon le rôle et le niveau de l'employé, la rémunération différée cible des cadres supérieurs étant plus élevée. Une plus grande proportion de la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction est versée sous forme de rémunération variable, ce qui correspond à notre objectif de rétribuer selon le rendement.

Régime de retraite

Nous offrons à la plupart de nos employés l'occasion de participer à un régime de retraite à cotisations définies. Les coûts de ce régime sont relativement moins élevés et plus prévisibles que ceux des régimes à prestations définies offerts par d'autres grandes caisses de retraite et sociétés de services financiers. Les régimes varient en fonction de l'emplacement afin de refléter les règlements locaux et les pratiques concurrentielles sur le marché.

Avantages du personnel

Nos régimes d'avantages du personnel sont comparables à ceux offerts par les organismes semblables de notre secteur. Ils comprennent de l'assurance vie et invalidité, des prestations pour soins de santé, soins dentaires et soins de la vue, des politiques en matière de congés, le remboursement de frais liés à la santé et au mieux-être et un programme d'aide aux employés et à leur famille. Les avantages indirects accordés sont limités au remboursement des frais de stationnement des membres de l'équipe de la haute direction qui travaillent dans nos bureaux à Toronto.

Autres éléments de rémunération

Régime facultatif de primes de rendement différées

Les employés admissibles peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de leur prime de rendement acquise au cours de l'exercice pour une période de trois ans, le montant différé devant être investi, en tant que placement fictif, soit en totalité dans la caisse, soit en partie dans la caisse et jusqu'à concurrence de 50 pour cent dans le portefeuille de placements privés de la caisse.

Parts de fonds restreintes complémentaires

Les parts de fonds restreintes complémentaires sont utilisées de façon sélective soit pour remplacer la rémunération d'un ancien employeur à laquelle un nouvel employé a dû renoncer, soit à titre de rémunération de transition dans le cadre d'une affectation à un nouveau poste ou d'un transfert dans une nouvelle région, soit pour le maintien en poste d'employés actuels. Il s'agit d'une prime différée sous forme de placement fictif dont la valeur fluctue en fonction de la performance de l'ensemble de la caisse.

Parts liées au rendement de la caisse

Les parts liées au rendement de la caisse constituent une rémunération au rendement à long terme qui fait concorder le versement des primes avec le rendement absolu à long terme de l'ensemble de la caisse. Les paiements sont conditionnels à la réalisation de rendements cumulatifs positifs sur la durée de l'attribution. La valeur de l'attribution est calculée au moyen d'un modèle d'évaluation qui tient compte de la volatilité et du taux de rendement sans risque.

Importance de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Nous excellons grâce à nos gens et à leur engagement à l'égard de notre mission. Leur intégrité, leur adhésion au principe de partenariat et leur souci du rendement élevé nous font avancer. Ainsi, à mesure que la caisse continue de croître, nous sommes d'avis que nous avons la responsabilité de faire également progresser nos initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de renforcer notre milieu de travail inclusif où tous les membres du personnel se sentent valorisés, respectés et soutenus, par les moyens suivants :

- Attirer et embaucher des personnes hautement qualifiées ayant des antécédents, une expérience et des perspectives diversifiés;
- Veiller à ce que tous les employés et les employées aient des chances égales de perfectionnement et d'avancement;
- Offrir une rémunération différenciée fondée sur une évaluation objective du rendement, tout en cherchant à s'assurer qu'aucun parti pris n'influence cette différenciation.

Notre travail en matière d'équité, de diversité et d'inclusion est fondé sur la conviction qu'il est de notre responsabilité de fournir des occasions aux personnes issues de groupes historiquement sous-représentés. Leur inclusion nous permet de prendre des décisions de placement plus éclairées et de gérer plus efficacement notre culture de gestion des risques, comme il est expliqué à la page 24. Dès l'étape du recrutement, nous nous assurons d'avoir accès à un bassin diversifié de candidats et de candidates pour toutes les nouvelles offres d'emploi. Bien que nos décisions d'embauche finales soient prises en fonction des aptitudes et des compétences recherchées pour chaque rôle, nous veillons à choisir parmi le bassin de talents le plus vaste possible en tirant parti de partenariats externes et des réseaux internes. En outre, nous suivons une procédure d'entrevue structurée pour toutes les personnes qui postulent et nous avons intégré des pratiques d'atténuation des partis pris tout au long du processus.

Nous valorisons la singularité de nos gens, ainsi que leur apport unique à la caisse. Nous sommes d'avis que le traitement équitable de nos gens est essentiel pour gagner leur confiance et leur engagement à long terme. Pour ce faire, nous nous assurons que tous les membres de notre personnel bénéficient d'occasions comparables pour se perfectionner et progresser au sein de l'organisme. Notre cadre intégré de carrière définit les compétences fonctionnelles et de leadership requises au sein de chaque équipe, ce qui accroît la transparence quant aux comportements, aux connaissances et aux compétences attendus pour chaque niveau. Ce cadre permet de clarifier les compétences de leadership qui sont essentielles au succès et d'assurer l'uniformité au sein des équipes et dans l'ensemble de l'organisme.

Au moment d'élaborer notre stratégie 2025, nous cherchions à développer un avantage concurrentiel en visant à accroître la représentation des femmes et des minorités aux postes de directeur général et d'échelons supérieurs, y compris en ce qui a trait à la planification de la relève de nos directeurs généraux au sein de l'équipe de direction mondiale et des directeurs généraux principaux. Cette initiative s'étend à toutes nos activités à l'échelle mondiale et à tous les groupes. Nous avons pour objectif que 30 pour cent des postes d'investisseur principal soient occupés par des femmes et que 28 pour cent des postes de direction soient occupés par des personnes issues de minorités d'ici 2025. Les recherches indiquent que la diversité conduit à de meilleures décisions et à de meilleurs résultats d'affaires. C'est pourquoi nous continuons d'offrir à tous les employés des occasions d'apprentissage formelles et informelles afin de mieux les sensibiliser à l'importance de l'inclusivité. Nous sommes d'avis que la responsabilisation en ce qui a trait à l'adoption de comportements inclusifs et la représentativité accrue joueront un rôle déterminant dans notre réussite à long terme. Se reporter à la page 63 pour en savoir davantage sur nos progrès.

Nos objectifs stratégiques

En 2019, nous avons déployé une stratégie pluriannuelle afin de renforcer nos capacités et de nous positionner en tant qu'organisme de placement de classe mondiale. Notre objectif consiste à réaliser des investissements afin de développer des capacités distinctives dans des domaines susceptibles de nous permettre de créer ou de préserver une valeur supérieure grâce à la façon dont nous gérons la caisse et investissons son actif. La stratégie a été conçue pour contribuer à établir des bases solides en vue de la croissance de la caisse pour 2025 et au-delà en mettant en œuvre les actions suivantes :

Améliorer notre stratégie de placement

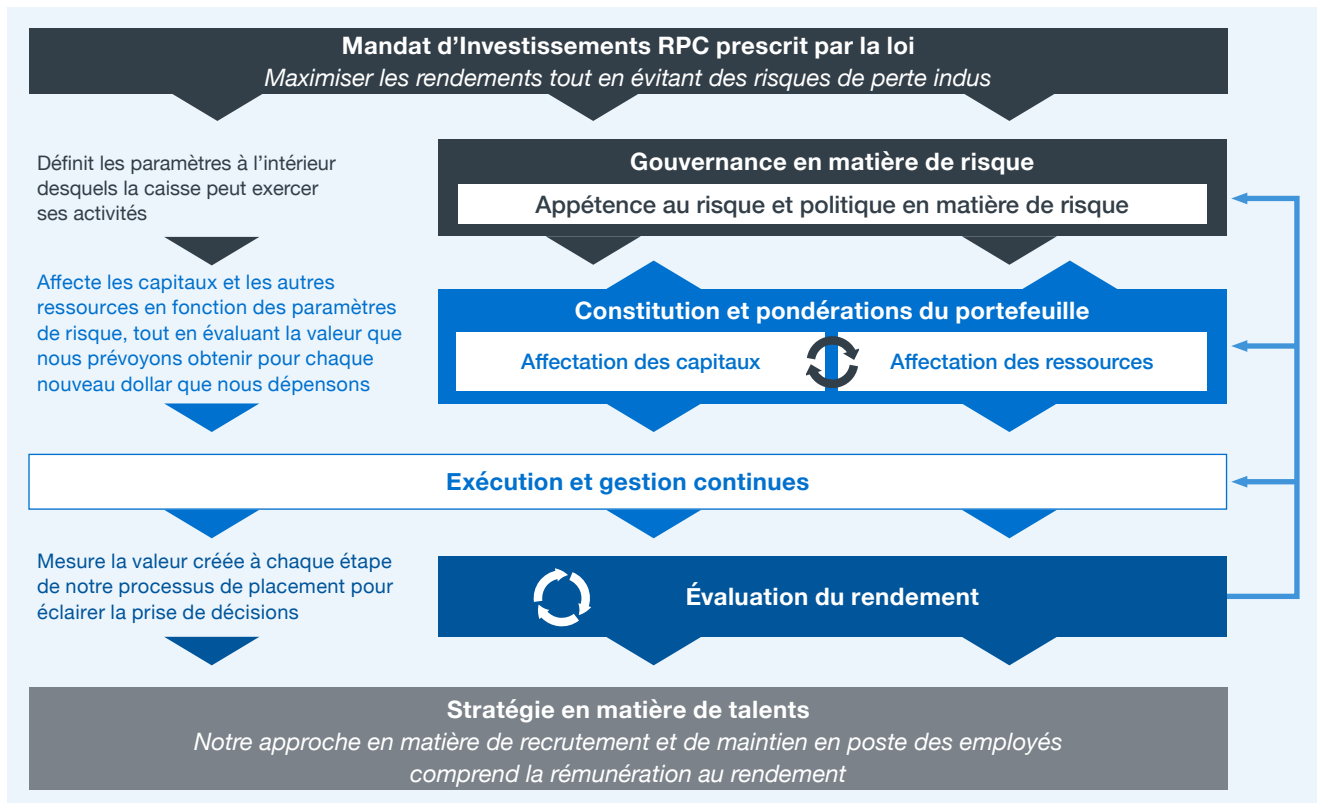
Faire preuve d'efficacité et offrir des capacités distinctives

Favoriser une culture caractérisée par l'innovation, l'ambition et l'agilité

Notre stratégie 2025 établit une feuille de route stratégique pour la prise de décisions conceptuelles qui se complètent et se renforcent mutuellement afin de soutenir la capacité de la caisse à maintenir son avantage concurrentiel, à créer de la valeur et à s'acquitter de son mandat. Nous aspirons à servir de modèle au sein du secteur en ce qui concerne la gouvernance efficace en matière de placement et de risque, la gestion des talents et le rendement supérieur des placements. Parallèlement au déploiement, sur plusieurs années, de notre stratégie 2025, nous avons conçu et mis en œuvre un cadre d'exploitation qui reflète notre engagement à l'égard d'une amélioration continue dans la poursuite de notre quête de l'excellence.

Notre cadre d'exploitation nous permet de générer de la valeur dans une perspective à long terme. Comme le montre l'illustration ci-dessous, ce cadre commence par notre mandat prescrit par la loi et s'étend à la façon dont nous investissons l'actif de la caisse et assurons sa gouvernance. Il englobe les processus de bout en bout que nous suivons pour établir notre appétence au risque, affecter les capitaux et les autres ressources, ainsi que pour gérer la caisse de façon continue. Les boucles de rétroaction découlant de nos processus continus de gestion et d'évaluation nous permettent, selon un mode itératif, de tirer des leçons de notre expérience et de nous adapter à un contexte de placement en constante évolution. Le cadre oriente la prise de décisions au sein de la caisse afin que nous puissions accomplir ensemble plus que la somme des réalisations de nos parties.

Notre cadre d'exploitation



Nous avons progressé de façon notable depuis que le conseil a approuvé en 2018 notre stratégie 2025. Au cours du prochain exercice, nous achèverons la mise en œuvre de notre stratégie 2025, et nous avons commencé à travailler sur la prochaine version de nos objectifs

stratégiques. Notre stratégie tirera parti de nos domaines de différenciation concurrentielle existants pour nous assurer qu'Investissements RPC s'acquitte de son mandat et sert au mieux les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.

Rapport de gestion

Principaux indicateurs de performance

Actif net	Sur 1 exercice	Sur 5 exercices	Sur 10 exercices
570 milliards \$			
Actif net du RPC de base			
546 milliards \$			
Actif net du RPC supplémentaire			
24 milliards \$			
Rendement net annualisé¹	1,3 %	7,9 %	10,0 %
Bénéfice net cumulatif	8 milliards \$	170 milliards \$	320 milliards \$
Rendement net du RPC de base	1,4 %	8,0 %	10,0 %
Rendement net du RPC supplémentaire²	0,3 %	5,6 %	

RPC de base

Rendements nets annualisés et valeur ajoutée sur 5 exercices



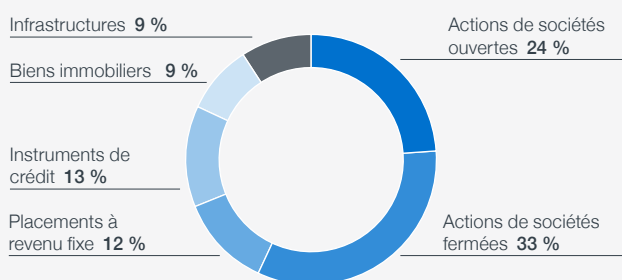
RPC supplémentaire

Rendements nets annualisés et valeur ajoutée depuis la création en 2019



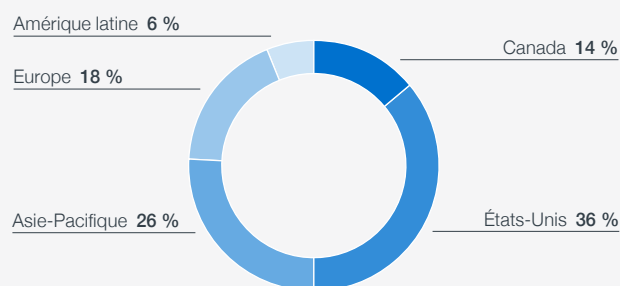
Composition du portefeuille par catégorie d'actifs^{3, 4, 5}

31 mars 2023



Composition géographique

31 mars 2023



1. Les rendements nets sont présentés déduction faite de toutes les charges.
2. Les rendements nets sur cinq exercices du RPC supplémentaire sont présentés depuis sa création en 2019.
3. Les placements à revenu fixe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres du marché monétaire et les obligations d'État, déduction faite des passifs liés au financement. Les actions de sociétés ouvertes comprennent les stratégies de rendement absolu et les passifs liés aux placements connexes.
4. Au 31 mars 2023, le service Actifs réels gérait des placements de 52 milliards de dollars dans les biens immobiliers, de 52 milliards de dollars dans les infrastructures et de 32 milliards de dollars dans des actions de sociétés fermées associées aux énergies durables, qui représentent ensemble 24 pour cent de l'actif net.
5. Les « instruments de crédit » désignent les placements dans des instruments de crédit sur les marchés publics et privés, dont une tranche de 52 milliards de dollars compose une partie du portefeuille à gestion active et une tranche de 20 milliards de dollars compose une partie du portefeuille d'équilibrage au 31 mars 2023. Les deux portefeuilles sont gérés par le service Placements en instruments de crédit.

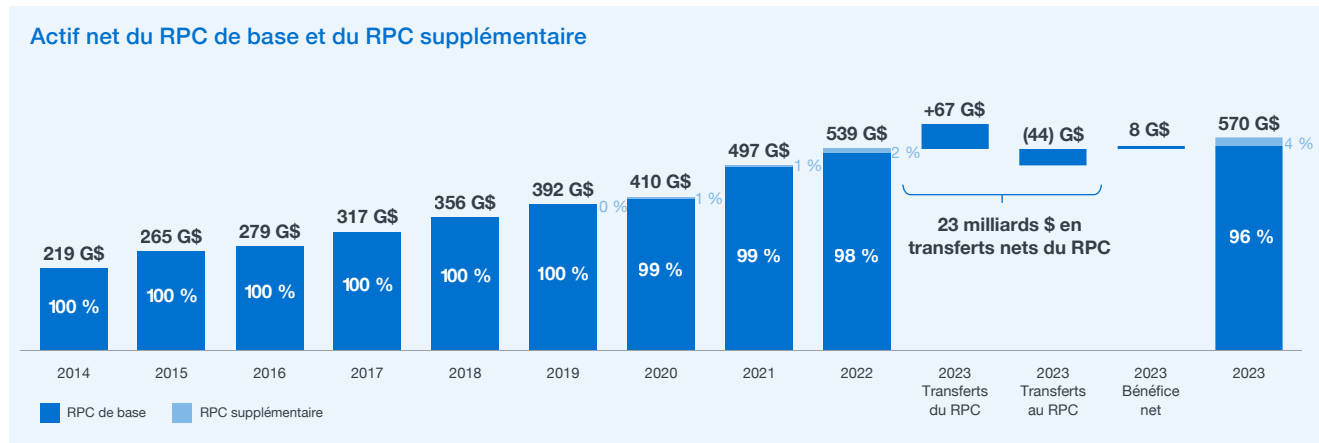
L'information dans cette section fournit une analyse de l'exploitation et de la situation financière de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC). Elle doit être lue de concert avec les états financiers consolidés et les notes annexes de l'exercice clos le 31 mars 2023 (les états financiers). Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi qu'aux dispositions de la Loi sur l'Office d'investissement du RPC et des règlements d'application. Les rendements présentés dans cette section sont annualisés et nominaux, sauf indication contraire. Les rendements ont été calculés selon une méthode fondée sur le taux de rendement pondéré en fonction du temps. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La présentation de certaines mesures non conformes aux normes IFRS dans la présente rubrique vise à fournir au lecteur de l'information supplémentaire sur le point de vue de la direction quant à la performance de la caisse; ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres institutions. La page 69 présente les définitions des mesures non conformes aux normes IFRS ainsi qu'un rapprochement avec les mesures comparables conformes aux normes IFRS.

Certains totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Composition et rendement de la caisse

Investissements RPC a clôturé l'exercice le 31 mars 2023 avec un actif net de 570 milliards de dollars, comparativement à 539 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2022. Cette augmentation de l'actif net de 31 milliards de dollars est attribuable à un bénéfice net de 8 milliards de dollars et à des transferts nets du Régime de pensions du Canada (le RPC) de 23 milliards de dollars.



Le RPC de base a clôturé l'exercice 2023 avec un actif net de 546 milliards de dollars, ce qui représente 96 pour cent de la caisse, comparativement à 527 milliards de dollars (98 pour cent de la caisse), à la fin de l'exercice 2022. Cette augmentation de l'actif net de 20 milliards de dollars est attribuable à un bénéfice net de 8 milliards de dollars et à des transferts nets du RPC de 12 milliards de dollars.

Le RPC supplémentaire a clôturé l'exercice 2023 avec un actif net de 24 milliards de dollars, ce qui représente 4 pour cent de la caisse,

comparativement à 13 milliards de dollars (2 pour cent de la caisse), à la fin de l'exercice 2022. Cette augmentation de l'actif net de 11 milliards de dollars est attribuable à un bénéfice net de 331 millions de dollars et à des transferts nets du RPC de 11 milliards de dollars. Les transferts nets vers le portefeuille de placement du RPC supplémentaire devraient croître plus rapidement que ceux vers le portefeuille de placement du RPC de base, en raison de la différence dans le profil de cotisations nettes entre le RPC supplémentaire et le RPC de base.

Rendements nets

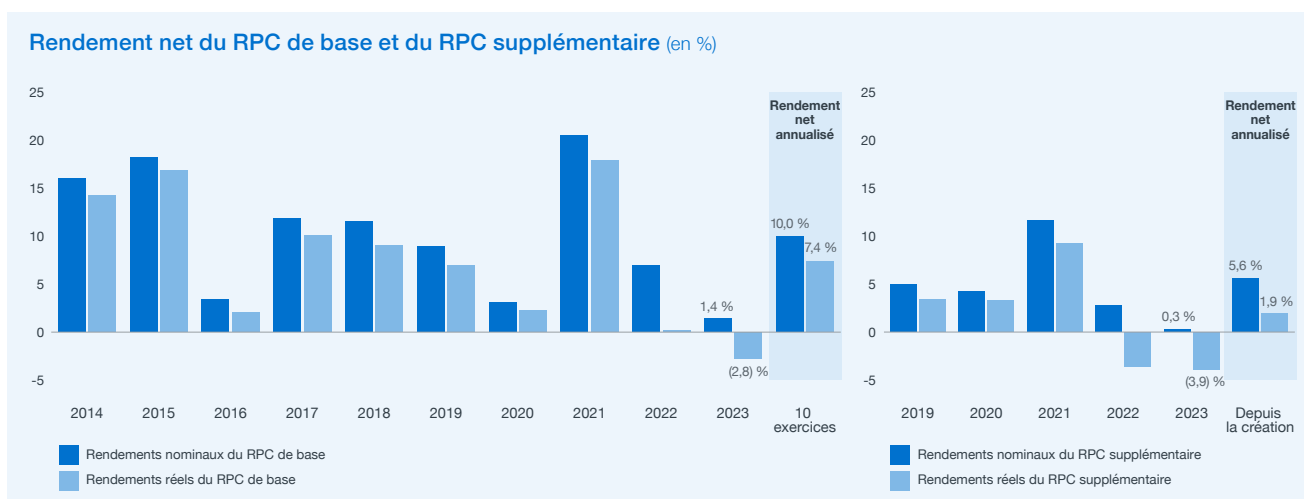
	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Rendements nets en pourcentage (annualisé)	Bénéfice net en dollars (cumulatif)	Rendements nets en pourcentage (annualisé)	Bénéfice net en dollars (cumulatif)
RPC de base				
Sur 1 exercice	1,4 %	8 milliards \$	6,9 %	34 milliards \$
Sur 5 exercices	8,0 %	169 milliards \$	10,0 %	198 milliards \$
Sur 10 exercices	10,0 %	319 milliards \$	10,9 %	328 milliards \$
RPC supplémentaire				
Sur 1 exercice	0,3 %	331 millions \$	2,8 %	147 millions \$
Depuis la création le 1 ^{er} janvier 2019	5,6 %	901 millions \$	7,2 %	570 millions \$

La caisse, qui comprend le RPC de base et le RPC supplémentaire, a réalisé un rendement net total de 1,3 pour cent pour l'exercice. Le rendement net annualisé s'est établi à 7,9 pour cent sur cinq exercices et à 10,0 pour cent sur 10 exercices.

Le RPC de base a généré un rendement net de 1,4 pour cent pour l'exercice grâce à des profits de change dans toutes les catégories d'actifs. Par rapport à la fin de l'exercice précédent, le résultat pour l'exercice considéré a donné lieu à une diminution du rendement net annualisé sur cinq exercices, qui s'est établi à 8,0 pour cent, et à une diminution correspondante du rendement net annualisé sur 10 exercices, qui s'est établi à 10,0 pour cent.

Le RPC supplémentaire a généré un rendement net de 0,3 pour cent pour l'exercice, ce qui reflète sa pondération plus élevée en titres à revenu fixe et à leur rendement négatif. Par rapport à la fin de l'exercice précédent, le résultat pour l'exercice considéré a donné lieu à une diminution du rendement net annualisé qui s'est établi à 5,6 pour cent depuis la création du RPC supplémentaire en 2019.

Le RPC supplémentaire a été conçu en fonction d'un objectif de financement réglementé différent de celui du RPC de base. Compte tenu des différences en ce qui concerne le financement, le RPC supplémentaire est plus sensible à l'incertitude liée au rendement des placements et, par conséquent, il est assujéti à un risque de marché cible plus faible que ne l'est le RPC de base, ce qui se traduit par une composition différente du portefeuille. La performance et la composition de l'actif du RPC supplémentaire différeront donc de celles du RPC de base.



Générer des rendements pour soutenir la viabilité financière à long terme

Le Bureau de l'actuaire en chef (le BAC) effectue tous les trois ans un examen indépendant de la viabilité financière sur une longue période du RPC de base et du RPC supplémentaire. Cette période s'étend actuellement sur les 75 années suivant l'année 2021. Selon le dernier examen effectué au 31 décembre 2021, le portefeuille de placement du RPC de base a généré un bénéfice net de 165 milliards de dollars sur une période de trois ans, comparativement à des prévisions de 62 milliards de dollars. Le portefeuille de placement du RPC supplémentaire a généré un bénéfice net de 1 064 millions de dollars sur une période de trois ans, comparativement à des prévisions de 421 millions de dollars.

Les plus récentes prévisions de l'actuaire en chef reposent actuellement sur l'hypothèse selon laquelle le taux de rendement réel annuel moyen du compte de base du RPC, déduction faite de toutes les charges, sera de 3,69 pour cent supérieur au taux d'inflation des prix à la consommation au Canada au cours de la période de prévision de 75 ans commençant en 2022. Les prévisions supposent en outre que le taux de rendement réel annuel moyen du compte supplémentaire du RPC, dont le niveau de risque est moins élevé, sera de 3,27 pour cent, déduction faite de toutes les charges, au cours de la même période.

Dans le cadre de son évaluation de la viabilité à long terme du RPC de base, le BAC pose des hypothèses relatives au rendement attendu du

RPC de base pour les 75 prochaines années. Le rendement réel historique effectif sur 10 exercices du RPC de base a dépassé ces hypothèses relatives au rendement attendu.

Le rendement réel annualisé du RPC supplémentaire depuis sa création en 2019 était de 1,9 pour cent à la fin de l'exercice considéré, un résultat inférieur à l'hypothèse à long terme du BAC de 3,27 pour cent. Le rendement annualisé du RPC supplémentaire depuis le 1^{er} janvier 2019 dépasse toutefois les hypothèses du BAC relatives aux rendements pour cette période présentées dans les 30^e et 31^e rapports actuariels.

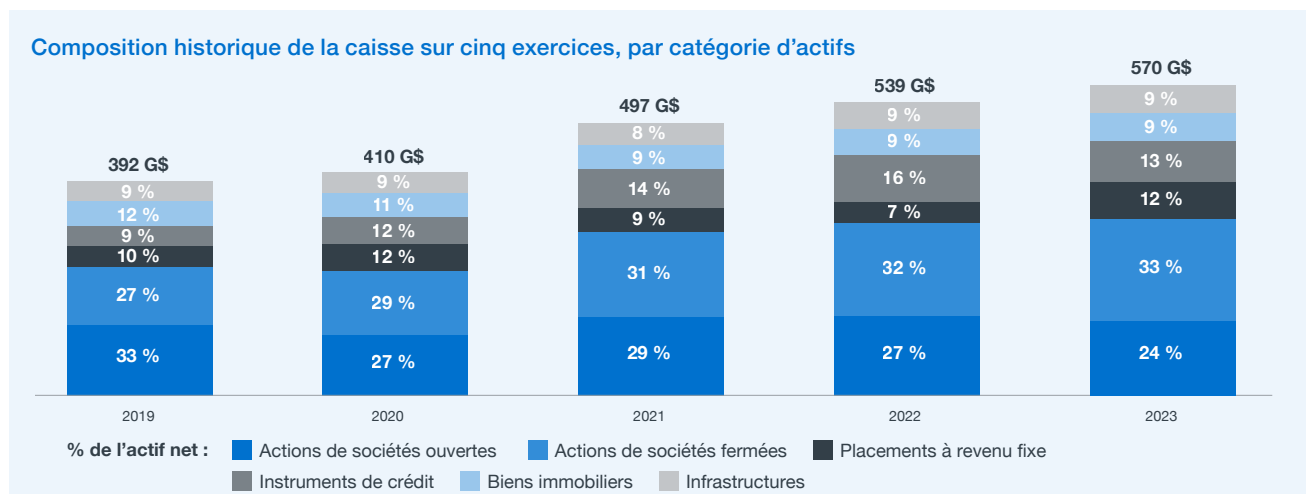
Les rendements du marché peuvent varier sur des périodes de cinq et de 10 exercices. Pour neuf des 10 derniers exercices, les rendements des marchés boursiers mondiaux ont été favorables par rapport à des périodes historiques plus longues et à l'inflation. Au cours de l'exercice 2023, les actions mondiales et les titres à revenu fixe ont généré des rendements négatifs, et l'inflation s'est accentuée, ce qui a contribué à la diminution des rendements réels à long terme par rapport à l'exercice précédent.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter aux rubriques présentant notre approche de placement, à la page 16.

Rendements réels nets d'Investissements RPC¹

	Exercice 2023	Exercice 2022
RPC de base		
Sur 5 exercices	4,6 %	7,1 %
Sur 10 exercices	7,4 %	8,6 %
RPC supplémentaire		
Depuis la création en 2019	1,9 %	3,7 %

1. Le rendement réel s'entend du rendement compte tenu de l'incidence de l'inflation.



Rendement par catégorie d'actifs pour les cinq derniers exercices

Au cours des cinq derniers exercices, la caisse a généré un rendement net annualisé de 7,9 pour cent. Bien que toutes les catégories d'actifs aient contribué à notre rendement global positif à long terme, ce sont nos placements dans les actions de sociétés fermées et de sociétés ouvertes qui y ont le plus contribué. Les actions de sociétés fermées ont généré un rendement net annualisé sur cinq exercices de 14,8 pour cent, ce qui représente 52 pour cent du rendement total de la caisse. Les actions de sociétés ouvertes ont généré un rendement de 6,7 pour cent, soit 28 pour cent du rendement total. Ces résultats sont conformes au rendement positif des marchés boursiers mondiaux, dans l'ensemble, au cours de la même période. Ces résultats ont été atteints malgré un exercice 2023 difficile qui a nuí au rendement des deux catégories d'actifs, soit les actions de sociétés privées et les actions de sociétés ouvertes.

Au cours de cette même période de cinq exercices, nos placements à revenu fixe ont généré un rendement net de 0,8 pour cent. Le rendement positif affiché pour les exercices 2019 et 2020 a été partiellement neutralisé au cours des exercices suivant le début de la pandémie de COVID-19. Les politiques budgétaires et monétaires mises en place au cours de cette période ont eu une incidence négative sur les rendements des obligations d'État, particulièrement dans les marchés développés. Vers la fin de l'exercice 2022, la hausse de l'inflation a incité les grandes banques centrales à réagir par un resserrement des politiques monétaires. Ce contexte a contribué à la sous-performance des obligations d'État à long terme jusqu'à l'exercice 2023, en raison de l'augmentation des rendements des obligations, et a entraîné une diminution de la valeur de marché de ces obligations et des rendements annuels et sur cinq exercices correspondants.

Les placements en instruments de crédit ont généré un rendement net sur cinq exercices de 3,4 pour cent, principalement en raison des gains enregistrés dans le portefeuille de placements dans des instruments de crédit sur les marchés privés, lequel a profité du resserrement des écarts de taux pendant la majeure partie de la période. Les instruments de crédit sur les marchés publics ont subi l'incidence défavorable des hausses de taux d'intérêt des dernières années, au même titre que les obligations d'État.

Les placements en biens immobiliers ont généré un rendement net sur cinq exercices de 2,9 pour cent, ce qui reflète les résultats mitigés au sein du portefeuille et l'incidence défavorable des hausses de taux d'intérêt. Les actifs industriels ont bénéficié de la demande accrue des locataires et des investisseurs, ce qui tranchait avec les placements dans les secteurs du commerce de détail et des immeubles de bureaux, lesquels ont été touchés par la transition vers le commerce électronique et par les habitudes de travail hybride qui ont suivi la pandémie.

Les infrastructures ont généré un rendement net sur cinq exercices de 8,1 pour cent. Ce résultat a été influencé par la demande des investisseurs pour les actifs à long terme au cours des dernières années et la couverture contre l'inflation que cette catégorie d'actifs a procuré.

Rendement par catégorie d'actifs pour l'exercice 2023

Au cours de l'exercice 2023, la caisse a généré un rendement net de 1,3 pour cent, ce qui s'explique par une série de tendances observées à l'exercice précédent qui se sont poursuivies. La guerre en Ukraine, l'inflation et les mesures correctives adoptées par les banques centrales, ainsi que les effets continus de la pandémie de COVID-19, ont tous eu une incidence défavorable sur la plupart des catégories d'actifs au cours de l'exercice considéré. L'effet le plus notable a été la sous-performance des marchés mondiaux des actions de sociétés ouvertes et des titres à revenu fixe dans les marchés développés. Les placements étrangers dans l'ensemble des catégories d'actifs ont bénéficié de la dépréciation du dollar canadien par rapport à la plupart des devises, en particulier le dollar américain et l'euro, ce qui a donné lieu à des profits de change, qui ont plus que contrebalancé les rendements négatifs en monnaie locale sur les actifs investis (se reporter à la page 38).

Nos placements en actions de sociétés ouvertes ont généré un rendement net de 0,3 pour cent pour l'exercice 2023. La confiance hésitante des investisseurs s'est répercutée sur les actions de sociétés ouvertes, les pressions inflationnistes tout au long de l'exercice ayant poussé les banques centrales à adopter des hausses marquées des taux d'intérêt dans la plupart des économies développées. Les préoccupations à l'égard d'un ralentissement de la croissance économique découlant de cette situation ont contribué à la baisse des rendements des actions dans des secteurs clés, comme les technologies. Cependant, les actions du secteur de l'énergie se sont appréciées sous l'effet de l'insécurité énergétique prévue en Europe en raison de la guerre en Ukraine. Le rendement net des actions de sociétés ouvertes au cours de l'exercice précédent était principalement attribuable au rendement positif dans les secteurs des technologies, de l'énergie et des soins de santé.

Nos placements en actions de sociétés fermées ont généré un rendement net de 6,8 pour cent pour l'exercice 2023. Ce résultat reflète l'amélioration des résultats et des perspectives des sociétés de notre portefeuille dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des soins de santé et des industries aux États-Unis, au Canada et en Europe. Ces placements ont été favorisés par la transition énergétique mondiale et par l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 qui a contribué à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales. À l'inverse, les placements dans les secteurs des biens de consommation discrétionnaire et des technologies ont enregistré un rendement plus faible en raison d'un rythme de la croissance des activités plus lent que prévu. Cela s'inscrit en opposition aux rendements à deux chiffres enregistrés au cours de l'exercice 2022, lorsque la catégorie d'actifs des actions de sociétés fermées a profité de la demande accrue pour les biens et services du secteur des technologies à la suite de l'écllosion de la COVID-19.

Nos placements à revenu fixe ont généré un rendement net négatif de 0,8 pour cent pour l'exercice 2023, à la suite des pertes également enregistrées au cours de l'exercice précédent. Ce résultat découle principalement des pertes sur les obligations d'État à long terme reflétant l'empressement des principales banques centrales à hausser leurs taux d'intérêt pour contrer les pressions inflationnistes.

Rendement net annualisé par catégorie d'actifs

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice
Actions de sociétés ouvertes	6,7 %	0,3 %	9,0 %	1,3 %
Actions de sociétés fermées	14,8 %	6,8 %	16,1 %	18,6 %
Placements à revenu fixe	0,8 %	(0,8) %	1,4 %	(3,8) %
Instruments de crédit	3,4 %	6,0 %	3,4 %	0,7 %
Biens immobiliers	2,9 %	(1,2) %	5,0 %	10,2 %
Infrastructures	8,1 %	5,6 %	10,0 %	10,8 %
Rendement de l'ensemble de la caisse¹	7,9 %	1,3 %	10,0 %	6,8 %

1. Pour certaines activités de placement, le rendement net est seulement pris en compte dans le rendement de l'ensemble de la caisse, et il n'est pas attribué à une catégorie d'actifs en particulier. La caisse a subi une perte de 9 milliards de dollars découlant des activités de gestion du change (rendement de 2 milliards de dollars enregistré pour l'exercice 2022) et une perte de 3 milliards de dollars au titre des équivalents de trésorerie et des titres du marché monétaire (rendement de 1 milliard de dollars enregistré pour l'exercice 2022). Ces deux montants sont exclus des placements à revenu fixe. La caisse a enregistré un rendement de 1 milliard de dollars au titre des stratégies de rendement absolu (perte de 2 milliards de dollars pour l'exercice 2022). Ce montant est exclu des actions de sociétés ouvertes.

Nos placements en instruments de crédit comprennent les placements sur les marchés du crédit publics et privés. Ensemble, ces placements ont généré un rendement net de 6,0 pour cent pour l'exercice 2023. Au cours du premier semestre de l'exercice, les écarts de taux se sont accrues en réaction au resserrement des politiques monétaires mis en œuvre par les banques centrales, aux préoccupations à l'égard de la hausse de l'inflation et aux menaces de récession. Cette situation a nui aux portefeuilles d'instruments de crédit sur les marchés privés et publics. En revanche, l'élargissement des écarts de taux à la fin de l'exercice 2022 a eu une incidence essentiellement sur le portefeuille d'instruments de crédit sur le marché public.

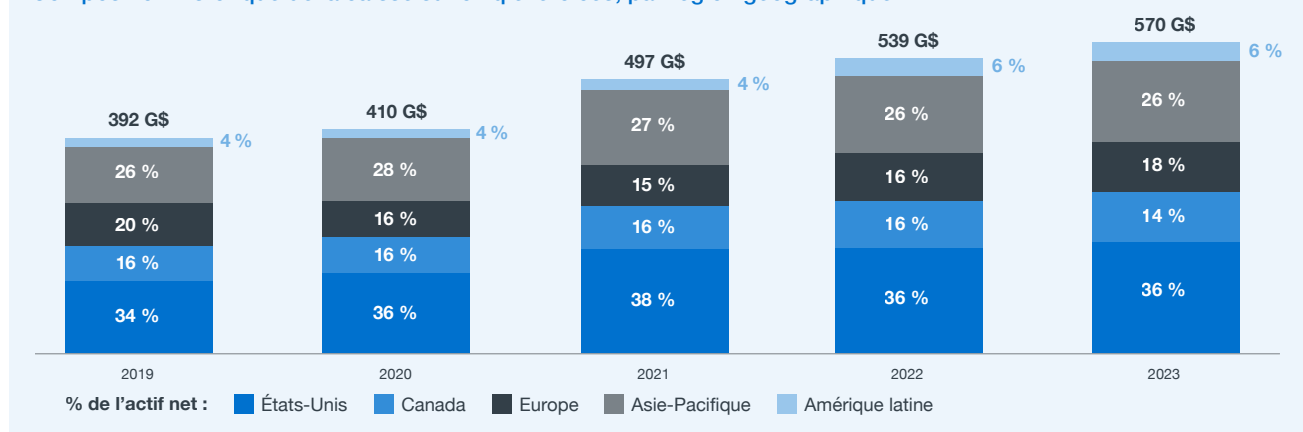
Nos placements dans les biens immobiliers ont généré un rendement net négatif de 1,2 pour cent pour l'exercice 2023, après des rendements à deux chiffres à l'exercice 2022 attribuables à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie dans plusieurs économies. Le rendement pour l'exercice considéré reflète l'incidence négative de la hausse des taux d'intérêt sur la plupart des marchés. Les placements dans les biens immobiliers privés dans le secteur des immeubles de bureaux ont été

les plus touchés en raison des habitudes de travail hybride qui ont suivi la pandémie, facteur partiellement contrebalancé par les gains au sein des actifs logistiques. Les placements dans des biens immobiliers cotés en bourse ont subi des pertes sous l'influence du recul des marchés mondiaux des actions de sociétés ouvertes.

Nos placements dans les infrastructures ont généré un rendement net de 5,6 pour cent pour l'exercice 2023. La stabilité des flux de trésorerie du portefeuille en période d'incertitude économique, qui ont tendance à augmenter parallèlement à l'inflation, vient partiellement atténuer les répercussions négatives de l'augmentation des taux d'intérêt. La demande pour des services d'infrastructures essentiels à long terme avait augmenté au cours de l'exercice 2022 en raison de la reprise de l'activité économique mondiale qui a favorisé les rendements des placements dans les infrastructures.

La composition de l'actif net de la caisse par catégorie d'actifs dans l'ensemble des services de placement est présentée à la page 49.

Composition historique de la caisse sur cinq exercices, par région géographique



Rendement par région géographique pour les cinq derniers exercices

Toutes les régions ont fourni un apport positif au rendement net annualisé sur cinq exercices de 7,9 pour cent enregistré par la caisse, les placements aux États-Unis comptant pour 60 pour cent de ces gains. Nos placements aux États-Unis ont généré un rendement net annualisé de 9,8 pour cent pour la période de cinq exercices, surclassant les placements de toutes les autres régions, principalement en raison du rendement positif des actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées attribuable à la faiblesse des taux d'intérêt qui a prévalu durant de nombreuses années, qui a contribué à l'accroissement de l'activité économique. En Asie-Pacifique, nos placements ont enregistré un rendement net annualisé sur cinq exercices de 5,1 pour cent, qui est également attribuable à nos placements en actions dans la région. Notre rendement en Asie-Pacifique pour la précédente période de cinq exercices se chiffrait à 8,0 pour cent. Cette diminution est principalement attribuable aux politiques zéro COVID-19 de la Chine et à leur incidence négative sur l'économie.

Du point de vue de la composition, notre exposition aux marchés émergents a représenté 22 pour cent de l'actif net (ou 123 milliards de dollars) à la fin de l'exercice 2023. Nos placements sur les marchés émergents sont principalement concentrés dans les régions de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine. Ces placements ont généré un rendement net annualisé sur cinq exercices de 5,4 pour cent. Dans le cadre de notre évaluation continue de la composition du portefeuille, nous analysons continuellement le niveau d'exposition aux marchés émergents.

Rendement par région géographique pour l'exercice 2023

À l'exercice 2023, toutes les régions ont généré un rendement positif. Dans la plupart des régions, les rendements des placements ont tiré parti de la faiblesse du dollar canadien, particulièrement nos placements aux États-Unis qui ont enregistré un rendement de 3,6 pour cent. La hausse des taux d'intérêt dans les marchés établis a toutefois eu une incidence défavorable sur diverses catégories d'actifs. Certains secteurs ont été particulièrement touchés, notamment les technologies aux États-Unis et, vers la fin de l'exercice 2023, le secteur bancaire régional aux États-Unis et en Europe. La caisse n'était pas exposée de manière significative aux banques en faillite dans ces régions.

Les placements de la caisse en Asie-Pacifique ont enregistré un rendement net de 1,3 pour cent et ont été les plus touchés par les politiques zéro COVID-19 de la Chine, qui n'ont été assouplies qu'au quatrième trimestre de l'exercice 2023. Les placements en Europe ont généré un rendement net de 1,5 pour cent et ont subi l'incidence de la guerre qui se poursuit en Ukraine, de la crise énergétique imminente et des pressions inflationnistes. Au Canada, les résultats ont été mitigés, le rendement positif des placements dans le secteur de l'énergie ayant été contrebalancé en partie par les pertes liées aux placements à revenu fixe. En Amérique latine, la caisse a généré un rendement de 8,4 pour cent, principalement en raison de l'appréciation de certaines devises de cette région par rapport au dollar canadien. Le rendement des actifs liés à l'infrastructure au Mexique et au Pérou a également contribué favorablement aux résultats, mais a été contrebalancé en partie par les rendements négatifs au Brésil.

Rendements nets annualisés par région

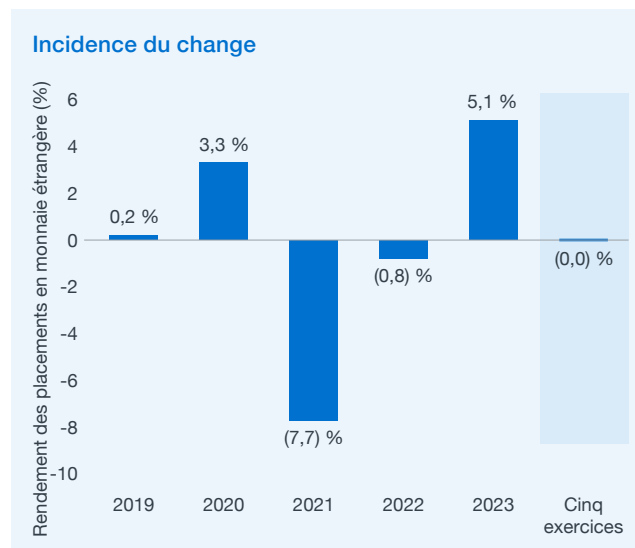
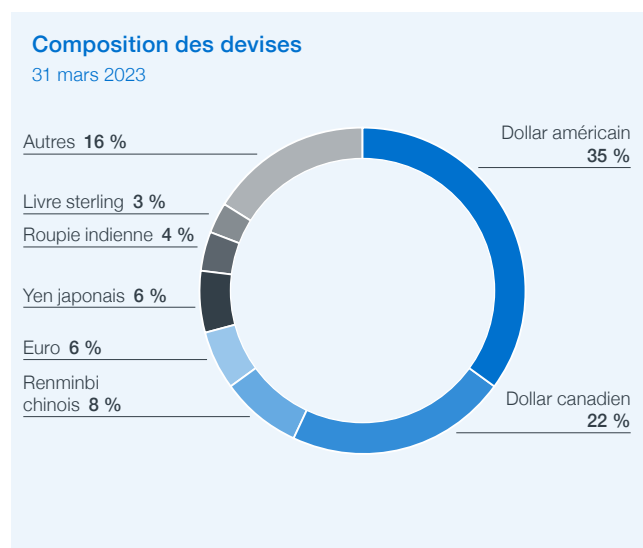
	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice
Canada	4,9 %	0,3 %	5,2 %	5,8 %
États-Unis	9,8 %	3,6 %	10,4 %	11,9 %
Europe	3,1 %	1,5 %	5,5 %	0,6 %
Asie-Pacifique	5,1 %	1,3 %	8,0 %	(1,7) %
Amérique latine	6,0 %	8,4 %	6,7 %	12,2 %
Rendement de l'ensemble de la caisse¹	7,9 %	1,3 %	10,0 %	6,8 %

1. Les rendements de l'ensemble de la caisse comprennent les résultats de certaines activités de placement qui ne sont attribués à aucune région présentée dans ce tableau. Par exemple, ils n'incluent pas la perte de 9 milliards de dollars découlant des activités de gestion du change (rendement de 2 milliards de dollars pour l'exercice 2022), la perte de 3 milliards de dollars liée aux équivalents de trésorerie et aux titres du marché monétaire (rendement de 1 milliard de dollars pour l'exercice 2022) ni le rendement de 1 milliard de dollars tiré des stratégies de rendement absolu (perte de 2 milliards de dollars pour l'exercice 2022). Pour cette présentation par région, les rendements nets de l'ensemble de la caisse comprennent également des titres, comme des swaps, des contrats à terme de gré à gré, des options et des fonds communs, qui ne sont pas classés par pays d'exposition. La pondération de ces titres par rapport à la valeur de marché totale est de 0,1 pour cent pour l'exercice 2023 (pondération négative de 0,5 pour cent pour l'exercice 2022).

Incidence des fluctuations des devises sur le rendement de la caisse

À la fin de l'exercice 2023, les expositions au risque de change ont représenté 78 pour cent de la caisse et totalisé 447 milliards de dollars. Les graphiques ci-dessous présentent l'exposition sous-jacente au risque de change de nos actifs nets, ainsi que l'incidence de cette exposition sur nos rendements nets pour chacun des cinq derniers exercices.

À l'exercice 2023, la dépréciation du dollar canadien, particulièrement par rapport au dollar américain, s'est traduite par un profit de change de 25 milliards de dollars, ce qui correspond à un rendement net de 5,1 pour cent. Le resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a contribué à l'appréciation du dollar américain au cours de l'exercice 2023. Sur une période de cinq exercices, le change n'a pas eu d'incidence globale sur la performance de la caisse.



Générer des rendements à long terme

Le RPC est destiné à servir les intérêts des cotisants, des cotisantes et des bénéficiaires actuels, tout en prévoyant plusieurs décennies à l'avance les besoins des générations futures. Par conséquent, les résultats à long terme constituent une mesure plus appropriée de la performance d'Investissements RPC que les rendements trimestriels ou annuels. La performance globale de la caisse par rapport aux indices de référence des portefeuilles de référence (se reporter à la page 33) peut être évaluée en pourcentage ou en dollars, ce que nous appelons la valeur ajoutée en pourcentage et la valeur ajoutée en dollars, respectivement. Dans tous les cas, le chiffre est calculé déduction faite de toutes les charges. Sur une base relative, la caisse a enregistré une valeur ajoutée en pourcentage de 1,3 pour cent, ou une valeur ajoutée en dollars de 2 milliards de dollars au cours de l'exercice. Sur une période de cinq exercices, la caisse a enregistré une valeur ajoutée en pourcentage annualisée de 0,8 pour cent ou une valeur ajoutée en dollars de 7 milliards de dollars. Sur une période de 10 exercices, ce résultat a été de 0,8 pour cent ou une valeur ajoutée en dollars de 18 milliards de dollars. Depuis l'adoption de la stratégie de gestion active, en 2006, la caisse a enregistré une valeur ajoutée en pourcentage annualisée de 0,6 pour cent, ou une valeur ajoutée en dollars de 21 milliards de dollars. L'incidence cumulative de la valeur ajoutée de 21 milliards de dollars correspond à 47 milliards de dollars depuis l'adoption de la stratégie de gestion active.

Pour mieux comprendre laquelle de nos décisions est la plus rentable, nous estimons l'incidence des décisions clés de placement, comme il est décrit à la page 14. Ces décisions comprennent les suivantes :

- Cibler un niveau de risque de marché plus élevé que le minimum requis;
- Constituer un portefeuille diversifié composé de diverses catégories d'actifs, optimisé grâce au recours au levier financier, en fonction du niveau cible de risque;
- Avoir recours à la sélection de placements, par l'entremise de diverses stratégies de gestion active, pour générer un rendement supérieur à celui que l'on peut obtenir en investissant de façon passive dans des indices des marchés publics.

Nous évaluons l'incidence marginale de chacune de ces décisions importantes sur une période de cinq exercices.

Principales sources de rendement et de valeur ajoutée nette pour la période de cinq exercices close le 31 mars 2023

	Portefeuilles de référence		Diversification et levier financier	Sélection de placements	Rendement total sur 5 exercices
	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché			
Rendement net annualisé	4,6 %	+2,5 %	+(2,2) %	+3,0 %	7,9 %
Bénéfice net cumulatif	97 milliards \$	+66 milliards \$	+(43) milliards \$	+50 milliards \$	170 milliards \$

Rendements annualisés des portefeuilles de référence : 7,1 %

Valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence : 7 milliards \$, ou +0,8 % annualisée

Les portefeuilles simples composés de deux catégories d'actifs représentant un faible risque, soit le niveau minimal de risque de marché que nous devons prendre à notre avis, ont généré un rendement nominal annualisé de 4,6 pour cent au cours des cinq derniers exercices. Ce résultat est principalement attribuable aux actions mondiales de sociétés ouvertes comprises dans ce portefeuille. Par conséquent, notre décision de cibler un niveau de risque de marché plus élevé nous a permis de réaliser un rendement annualisé additionnel de 2,5 pour cent en raison de la pondération plus élevée en actions mondiales de sociétés ouvertes de nos portefeuilles de référence. Les portefeuilles de référence représentant le niveau cible de risque ont généré un rendement nominal annuel de 7,1 pour cent au cours des cinq derniers exercices.

Nous évaluons l'incidence de notre décision de diversifier l'exposition de la caisse et de recourir au levier financier au-delà des deux catégories d'actifs pour les portefeuilles de référence selon une composition diversifiée d'indices de marchés publics. Ces indices représentent l'exposition aux actifs de nos stratégies d'équilibrage et de gestion active qui pourrait être réalisée de manière passive. Pour les cinq derniers exercices, cette mesure de la diversification et du levier financier a reflété le rendement annualisé négatif de 2,2 pour cent. Il est important de noter que la valeur ajoutée de cette diversification et de ce levier financier ne tient pas compte de l'incidence de notre décision d'investir dans des actifs privés, laquelle est prise en compte dans la valeur ajoutée de la sélection de placements.

Les principaux objectifs de nos décisions en matière de diversification et de levier financier sont les suivants :

1. *Diversifier de façon générale l'exposition de la caisse, au-delà des deux catégories d'actifs des portefeuilles de référence, pour inclure les placements dans des obligations de sociétés, des actifs réels et des actions de sociétés à petite capitalisation boursière et augmenter l'exposition aux marchés émergents, tant pour les actions que pour les titres à revenu fixe, par rapport aux portefeuilles de référence.*
2. *Maintenir le niveau de risque cible, tout en ayant recours au levier financier, afin de maximiser les rendements de la caisse. La diversification parmi ces catégories d'actifs supplémentaires accroît le rendement attendu par unité de risque de la caisse. Toutefois, cette diversification permet également de réduire de façon générale le risque de la caisse en deçà de son niveau de risque cible. Nous avons recours au levier financier pour ramener le risque de la caisse à son niveau de risque cible.*

Nous sommes d'avis qu'une grande diversification permettra de réduire l'exposition aux reculs marqués des marchés boursiers, tout en ajoutant de la valeur à long terme. Dans un contexte de forte tendance haussière soutenue sur les marchés boursiers mondiaux, les portefeuilles de référence, dominés par les actions de sociétés ouvertes, devraient afficher un rendement supérieur à celui d'un portefeuille plus diversifié, au même niveau de risque de marché. Toutefois, en raison de la nature cyclique du marché, nous sommes d'avis que ces conditions ne perdureront pas. Au cours des cinq derniers exercices, le levier financier et la diversification ont eu une incidence négative sur les rendements de la caisse. Deux décisions en particulier ont eu des incidences négatives sur la valeur ajoutée par rapport aux portefeuilles de référence.

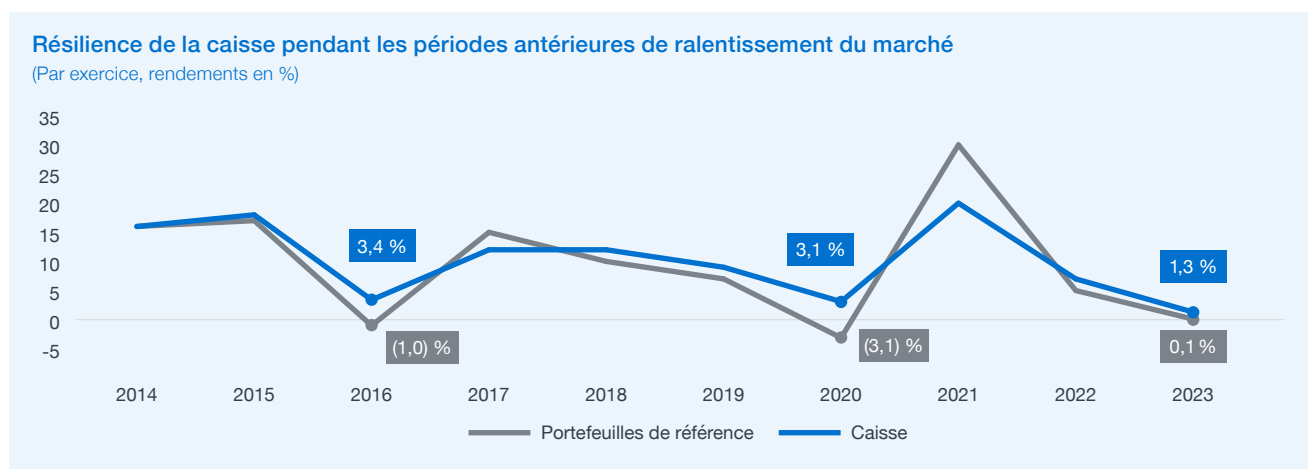
- D'une part, la pondération en actions mondiales du portefeuille de la caisse était beaucoup moins importante que celle des portefeuilles de référence dans une période au cours de laquelle la composante de l'indice des actions mondiales de sociétés ouvertes des portefeuilles de référence a offert un bon rendement, soit 8,2 pour cent par année.
- Ensuite, les pondérations accrues au moyen du levier financier dans toutes les autres catégories d'actifs ont affiché des rendements inférieurs à ceux des portefeuilles de référence au cours de cette période.

De plus, la diversification entre les catégories d'actifs nous procure les types d'actifs qui nous permettent

- d'investir une part importante du portefeuille dans des placements privés et
- de maximiser le recours à nos stratégies de gestion active. L'objectif de ces stratégies est de générer de la valeur additionnelle grâce à la sélection de placements, soit la combinaison de la sélection de titres et de la composition par secteur et région géographique au sein de chaque stratégie.

Au 31 mars 2023, ces stratégies de gestion active assuraient la gestion directe d'un actif net de 339 milliards de dollars et d'un montant additionnel de 128 milliards de dollars du capital de la caisse affecté à nos stratégies de rendement absolu. La valeur gagnée ou perdue en raison de la sélection de placements à gestion active est évaluée par rapport à des portefeuilles à gestion passive présentant des risques comparables composés d'indices des marchés publics pour tous les types d'actifs, ce qui permet une évaluation objective de l'apport de chaque stratégie de gestion active à la performance de l'ensemble de la caisse. Au cours des cinq derniers exercices, la sélection de placements a généré une valeur additionnelle annualisée de 3,0 pour cent, déduction faite des charges. Se reporter à la page 48 pour obtenir plus de détails sur la façon dont les activités de gestion de portefeuille de nos services de placement contribuent aux rendements à valeur ajoutée de la caisse.

Prises ensemble, nos décisions en ce qui concerne le levier financier, la diversification et la sélection de placements devraient accroître les rendements sur de longues périodes, tant en période de hausse qu'en période de baisse des marchés boursiers mondiaux. De plus, la composition plus diversifiée de la caisse devrait atténuer l'incidence des ralentissements marqués des marchés boursiers, sans toutefois l'éviter entièrement. Cette résilience a été mise en évidence aux exercices 2016, 2020 et 2023, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Pour l'avenir, puisque les rendements des placements dans les titres à revenu fixe et autres titres à faible risque sont maintenant plus élevés, on peut s'attendre à des rendements plus prometteurs de ces actifs, qui viendront contrebalancer les charges financières plus élevées.

Bien que les principales sources de rendement ne puissent pas toutes donner des résultats positifs à chaque période, nous sommes d'avis que nos avantages comparatifs, tels qu'ils sont décrits à la page 13,

nous permettent d'obtenir un rendement maximal tout en évitant les risques de perte indus. Notre performance globale pour les cinq et 10 derniers exercices, et depuis l'adoption de notre stratégie de gestion active, renforce notre certitude que la recherche de sources additionnelles de rendements peut contribuer de façon positive à la viabilité financière à long terme du RPC.

Gérer les risques pour préserver la valeur

Nous surveillons et gérons tous les risques qui pourraient avoir une incidence significative sur notre capacité à remplir notre mandat et à atteindre nos objectifs stratégiques. Nous sommes conscients que les événements de risque peuvent avoir des répercussions à la fois sur les plans financier et de la réputation, et nous nous efforçons de gérer ces deux aspects en fonction de notre appétence au risque établie. Pour plus d'information sur la façon dont nous gérons les risques, veuillez vous reporter à la section Stratégie, à la page 23.

Contexte actuel en matière de risques – risques principaux et risques émergents

Nous exerçons nos activités dans un environnement dynamique qui évolue rapidement. Ces changements peuvent avoir une incidence sur notre profil de risque, nos pratiques en matière de gestion des risques et notre capacité à atteindre nos objectifs. Les risques principaux et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation ou notre stratégie. Les risques principaux et les risques émergents auxquels nous sommes exposés sont les suivants :

- **L'inflation** est demeurée un risque au cours de l'exercice 2023, les banques centrales poursuivant leurs efforts pour la maîtriser en resserrant leurs politiques monétaires. Certains signes récents indiquent que l'inflation pourrait avoir commencé à ralentir sur certains marchés; toutefois, la possibilité que l'inflation soit plus persistante que prévu continue de représenter un risque pour la caisse, compte tenu des incidences éventuelles sur les cours des actifs et sur les rendements réels futurs. Nous continuons d'étudier les répercussions potentielles de l'inflation sur la caisse, notamment en fonction des scénarios pessimistes possibles suivants :

- la « stagflation », scénario dans lequel l'inflation est plus élevée et la croissance, plus lente, ce qui se traduit par une grave récession;
- des niveaux d'inflation plus sévères se situant autour de 15 pour cent, comme ceux enregistrés dans les années 1970;
- l'inflation persistante provoquée par un choc d'offre résultant de la guerre qui se poursuit en Ukraine.

Nous continuons d'évaluer et de surveiller les répercussions potentielles de ces scénarios sur nos portefeuilles de placement. Nous collaborons également avec les sociétés de notre portefeuille pour les aider à gérer l'incidence sur leurs activités et nous assurer que la valeur est préservée.

- Les **facteurs liés à la durabilité** ont continué d'être des moteurs importants, tant en termes de risques que d'occasions, car les marchés financiers ont continué de progresser quant à l'intégration de ces facteurs dans l'évaluation de la performance à long terme. En particulier, les changements climatiques présentent un éventail complexe d'incidences sur le plan physique et en matière de transition, alors que l'économie entreprend une transition vers un avenir sobre en carbone. Lorsque les facteurs liés à la durabilité sont significatifs pour les placements, nous en tenons compte dans notre processus décisionnel connexe. Nous utilisons une gamme d'outils et de données d'analytique pour mesurer et surveiller les facteurs liés à la durabilité, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Veuillez vous reporter aux pages 65 à 67 pour plus d'information sur nos mesures liées aux facteurs liés à la durabilité et à notre site [Web](#) pour consulter notre plus récent [Rapport sur l'investissement durable](#).
- **L'incertitude géopolitique** est demeurée un risque au cours de l'exercice 2023. Plusieurs événements au Canada et partout dans le monde pourraient avoir des incidences importantes sur nos placements et activités, notamment :
 - les relations entre les États-Unis et la Chine et les relations entre le Canada et la Chine demeurent tendues, et l'incertitude entourant le contexte réglementaire et politique en Chine pourrait avoir une incidence négative sur nos placements;
 - les problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement sont exacerbés par la démondialisation, la guerre en Ukraine et les tensions entre les États-Unis et la Chine;

- le niveau accru d'incertitude réglementaire à l'égard de la politique fiscale persiste, car les gouvernements continuent de composer avec les déficits budgétaires suivant la pandémie de COVID-19 et d'être confrontés aux défis posés par l'adoption de règles pour l'impôt minimum mondial proposées par l'Organisation de coopération et de développement économiques;
- les débats politiques se poursuivent dans la province de l'Alberta quant à la possibilité de se retirer du RPC pour créer un régime de retraite provincial.

Nous continuons de surveiller l'évolution du contexte géopolitique et de simuler les répercussions potentielles de différents scénarios sur la caisse, notamment par l'examen de nos plans de gestion des risques pour nous assurer que nous respecterons notre appétence au risque si les scénarios défavorables se concrétisent.

- La **gestion des talents** et les défis liés à l'embauche et au maintien en poste d'employés ont continué d'être un risque au cours de l'exercice 2023. Un marché du travail hautement concurrentiel, l'inflation des salaires et les attentes des employés à l'égard de modalités de travail plus flexibles (comme travailler entièrement à distance) ne sont pas des problèmes qui se posent uniquement pour Investissements RPC, mais ils ont créé des obstacles au recrutement et au maintien en poste des talents. Certains indices laissent croire que des facteurs externes tels que l'assouplissement du marché du travail et une éventuelle récession atténueront dans une certaine mesure ce risque. L'accent que nous mettons sur le perfectionnement des talents demeurera une priorité clé afin de renforcer les capacités de l'organisme tout en améliorant la rétention des employés.
- Les **atteintes à la cybersécurité** demeurent un risque, puisqu'elles pourraient entraîner des coûts en ce qui a trait à l'enquête et à la limitation de l'atteinte aux renseignements, des amendes en vertu de lois et de règlements et une incidence défavorable sur notre réputation. Les tensions géopolitiques et les nouvelles technologies perturbatrices qui facilitent le lancement d'attaques ont aggravé la situation. Les menaces externes liées aux attaques commanditées par des États, aux attaques par hameçonnage, aux logiciels malveillants, aux fuites de données confidentielles et à la cyberfraude ont augmenté. Nous pourrions également être exposés à ces risques si nos partenaires ou nos fournisseurs de services subissaient une atteinte à la cybersécurité. Nous avons retenu les services d'un tiers pour évaluer la maturité de nos capacités en matière de sécurité de l'information dans le cadre de nos efforts visant à améliorer continuellement les contrôles relatifs aux technologies de l'information. De plus, afin de nous assurer que nos employés demeurent vigilants, nous avons organisé des exercices de cybersécurité, notamment un exercice sur table avec l'équipe de la haute direction pour tester notre niveau de préparation. Nous tenons aussi l'événement annuel du « mois de la sécurité de l'information » pour sensibiliser nos employés aux menaces potentielles et les informer sur leur responsabilité quant à l'atténuation de ces risques. Au cours des dernières années, nous avons connu des cyberincidents nécessitant des enquêtes et des mesures correctives, mais jusqu'à maintenant, aucun incident n'a eu de répercussion importante sur Investissements RPC.
- **Rendement relatif** : Nos rendements par rapport aux portefeuilles de référence ont été positifs au cours de l'exercice considéré et pour les cinq derniers exercices sur une base cumulée. Ces rendements relatifs peuvent toutefois varier de manière importante d'un exercice à l'autre. Comme il est mentionné à la page 14, nos principales sources de rendement nous permettent d'évaluer l'incidence de chaque étape de notre cadre de placement, ce qui nous aide à mieux comprendre les facteurs de rendement de la caisse sur des horizons à court et à long terme et à évaluer nos choix stratégiques. Pour de plus amples renseignements sur nos résultats, se reporter à la page 34.

Gestion des risques principaux

À mesure que nous renforçons nos capacités de gestion active, nous améliorons également nos pratiques en matière de gestion des risques. Nous pensons que notre gestion efficace des risques bonifie nos avantages comparatifs et nous permet de créer de la valeur et de la préserver. Nos pratiques de gestion des risques sont régulièrement soumises à des examens externes indépendants, et nous y apportons constamment des améliorations. Dans les rubriques qui suivent, nous présentons la façon dont nous définissons et évaluons nos risques principaux, ainsi qu'une analyse des tendances notables et de notre approche à l'égard de la gestion de ces risques en fonction de notre appétence au risque.

Risque lié à l'ajustement du régime

Le risque lié à l'ajustement du régime est un concept ayant une portée très vaste qui est pris en compte lorsque nous déterminons notre appétence au risque et qui peut être influencé par tous les risques principaux auxquels la caisse est exposée. Il s'agit d'une donnée que nous utilisons pour constituer notre portefeuille, déterminer le niveau cible de risque de marché et gérer les risques. Nous l'évaluons en fonction de la probabilité d'une hausse significative des taux de cotisation minimaux applicables aux cotisants et cotisantes du RPC qui découlerait uniquement du rendement des placements. Les taux de cotisation minimaux correspondent aux taux minimaux auxquels les employés et les employeurs du Canada peuvent cotiser pour assurer la viabilité du RPC de base et du RPC supplémentaire pendant les 75 prochaines années. Ils sont calculés au moins tous les trois ans dans les rapports actuariels triennaux publiés par le Bureau de l'actuaire en chef. Veuillez vous reporter à notre site Web pour consulter le plus récent rapport actuariel. Ces taux sont influencés par divers facteurs, notamment le rendement réel et prévu des placements d'Investissements RPC, ainsi que par de nombreux autres facteurs, comme la croissance réelle du revenu, les taux de mortalité et la croissance démographique.

Bien que ces facteurs démographiques et économiques généraux du Canada échappent à notre contrôle, nous mesurons et surveillons régulièrement le risque lié à l'ajustement du régime afin de contribuer, par l'entremise du rendement de nos placements, à assurer la viabilité financière à long terme du RPC.

À l'interne, nous gérons le risque lié à l'ajustement du régime en déterminant d'abord le niveau cible de risque de marché approprié pour le RPC de base et le RPC supplémentaire, puis en veillant à maximiser les rendements à leur niveau cible de risque de marché respectif.

Nous nous attendons à ce que le risque lié à l'ajustement du régime diminue progressivement grâce à la gestion active. En effet, celle-ci réduit la probabilité que le taux de cotisation minimale futur soit augmenté en raison de rendements insuffisants de la caisse, en supposant que les autres hypothèses actuarielles demeurent constantes. Toutefois, même durant des périodes au cours desquelles le rendement de la caisse est supérieur aux rendements réels estimés au moyen de calculs actuariels pour évaluer la viabilité financière du RPC, les taux de cotisation futurs pourraient devoir être ajustés si les répercussions de facteurs non liés aux placements (p. ex. les tendances démographiques) s'avéraient particulièrement importantes.

Risque de marché et risque de crédit

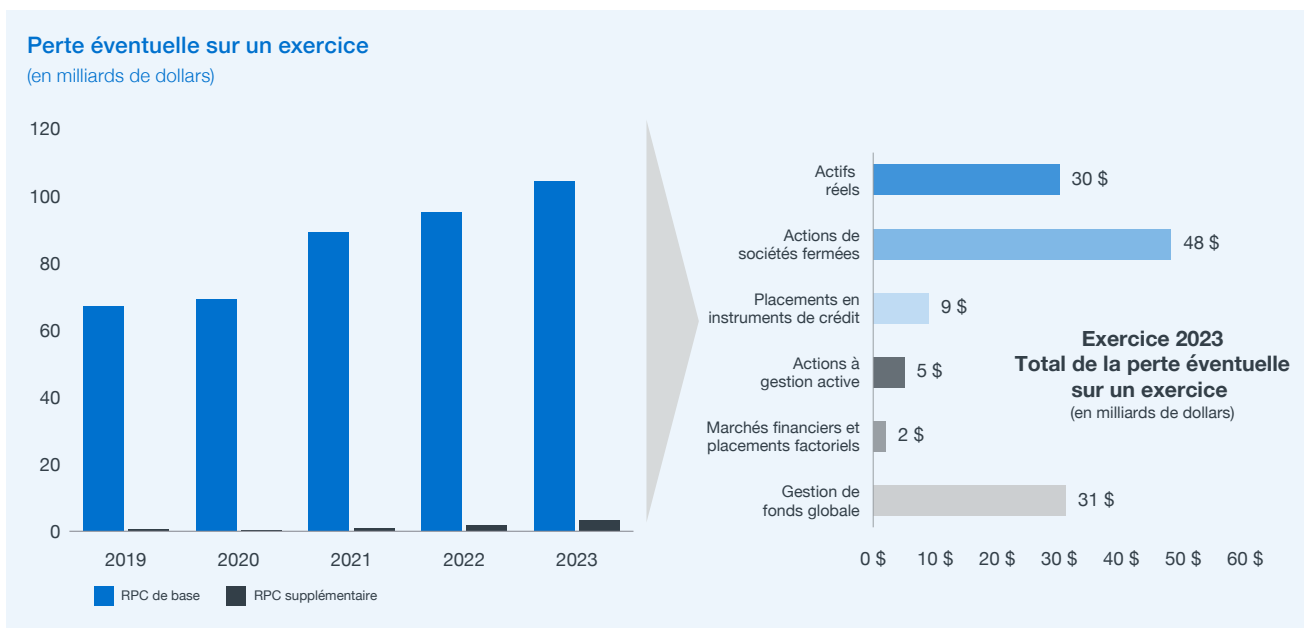
La détermination de notre appétence au risque de marché constitue la décision la plus importante dans l'établissement de nos portefeuilles de placement à long terme, comme il est expliqué à la page 16. Nous exprimons notre niveau cible de risque de marché en termes de ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance au moyen des portefeuilles de référence du RPC de base et du RPC supplémentaire. Bien que le ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance soit une mesure de risque essentielle pour la caisse, il ne fluctue pas de façon importante au cours d'un exercice donné, car nous rééquilibrions délibérément la caisse lorsqu'elle s'éloigne trop de nos niveaux cibles de risque de marché.

Compte tenu de la nature multifacette des risques de marché auxquels nous sommes exposés, nous évaluons et surveillons notre profil de risque au moyen de diverses mesures de risque complémentaires, notamment notre mesure du risque de marché et de crédit combiné, qui tient compte de la perte éventuelle découlant des fluctuations des cours et des taux du marché, de l'exposition directe à une contrepartie défaillante, de l'exposition indirecte à une contrepartie ou de la détérioration de la qualité du crédit d'une entité.

Nous évaluons la perte éventuelle de nos portefeuilles de placement par rapport à notre appétence au risque de pertes acceptables enregistrées sur des horizons à court et à plus long terme. Compte tenu de notre niveau cible de risque de marché, nos mesures de la perte éventuelle sur un exercice constituent des estimations du montant des pertes que nous ne prévoyons pas dépasser 19 fois sur 20. Le graphique à la page suivante présente la perte éventuelle sur un exercice des portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire au cours des cinq derniers exercices.

Au 31 mars 2023, notre perte éventuelle sur un exercice était estimée à 104 milliards de dollars pour le portefeuille de placement du RPC de base, soit 19 pour cent de son actif. Pour l'exercice 2022, elle était estimée à 95 milliards de dollars, soit 18 pour cent de l'actif. Notre perte éventuelle sur un exercice était estimée à 3 milliards de dollars pour le portefeuille de placement du RPC supplémentaire, soit 13 pour cent de son actif, comparativement à 2 milliards de dollars, ou 13 pour cent de son actif, à l'exercice 2022. Les augmentations d'un exercice à l'autre de la perte éventuelle sur un exercice sont principalement attribuables à la forte volatilité des marchés boursiers au cours de l'exercice considéré, les ventes massives simultanées de la plupart des actions de sociétés ouvertes et des placements à revenu fixe ayant réduit les avantages liés à la diversification.

La perte éventuelle sur un exercice pour l'ensemble de la caisse est estimée à 107 milliards de dollars, ou 19 pour cent du total de l'actif net de la caisse. Les mesures distinctes de la perte éventuelle pour chacun des services présentées dans le graphique à la page suivante ne sont pas cumulatives, car la diversification de leurs activités réduit le risque de marché total. Les services Gestion de fonds globale et Actions de sociétés fermées ont été les principaux contributeurs à la perte éventuelle sur un exercice de l'ensemble de la caisse. Veuillez vous reporter aux pages 50 et 58 pour plus d'information.



Nous atténuons le risque de marché et le risque de pertes de crédit en investissant dans un large éventail de catégories d'actifs et selon différentes stratégies de placement. Dans le cadre de nos pratiques en matière de gestion des risques, nous avons mis à jour notre modèle de risque lié à l'ajustement du régime afin de nous assurer que nos méthodes et hypothèses d'évaluation des risques continuent d'être robustes sur le plan conceptuel à mesure que les conditions du marché et nos stratégies de placement évoluent.

Nous effectuons des analyses de scénarios pour évaluer l'incidence des événements perturbateurs éventuels et de repérer les possibles vulnérabilités qui pourraient ne pas être entièrement décelées par les mesures et les modèles de risque habituels, y compris la façon dont les événements importants sur le marché et sur la scène géopolitique pourraient influencer sur les portefeuilles de placement.

Des exemples des scénarios que nous analysons et surveillons sur une base régulière sont présentés ci-dessous.

- Crise financière mondiale semblable à celle survenue en 2008 – Nous estimons que si une telle crise financière mondiale survenait de nouveau, les pertes s'élèveraient à environ 15 pour cent, ou 83 milliards de dollars, soit un pourcentage comparable à celui de l'exercice précédent. Cette perte estimative respecte notre appétence au risque.
- Scénario de crise grave – Il s'agit du pire scénario hypothétique, qui regroupe plusieurs perturbations du marché historiques. Ce scénario élimine les profits de change qui étaient habituellement réalisés au cours de perturbations des marchés antérieures pendant lesquelles des pertes ont été partiellement compensées par une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Si ce scénario plus grave devait se concrétiser, nous estimons qu'il entraînerait des pertes d'environ 21 pour cent, ou 121 milliards de dollars, soit un pourcentage comparable à celui de l'exercice précédent. Bien que ce scénario de crise soit moins plausible, il met en lumière la sensibilité des rendements aux fluctuations des devises, et il est surveillé activement pour assurer que la perte estimative respecte, dans l'ensemble, notre appétence au risque.

Nous avons aussi analysé un scénario d'inflation au cours de l'exercice considéré, soit un scénario historique regroupant les événements de 2022, y compris la guerre en Ukraine et les chocs liés à l'inflation. Nous effectuons également une analyse de sensibilité à l'égard des composantes particulières du risque de marché, telles que le risque actions, le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit et le risque de change. Se reporter à la note 8 des états financiers à la page 123 pour obtenir des détails. En outre, nous surveillons les mesures distinctes du risque de crédit, y compris les expositions aux contreparties et les pertes éventuelles découlant de défaillances et de la détérioration des notations. Se reporter à la note 9 des états financiers à la page 125.

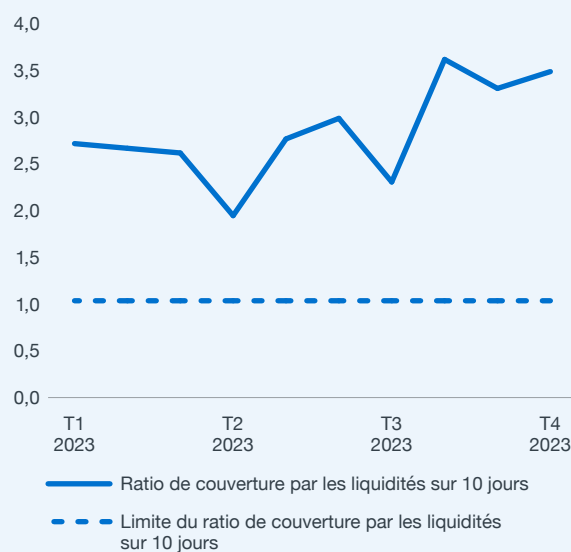
Risque de liquidité et risque de levier financier

Notre risque de liquidité et notre risque de levier financier augmentent à mesure que nous procédons à une sélection active de placements et que nous recourons au levier financier pour diversifier la caisse au-delà de nos portefeuilles de référence. Nous définissons le risque de liquidité comme le risque de subir des pertes inacceptables découlant de l'obtention des fonds nécessaires pour :

- nous acquitter de nos obligations au titre des versements lorsqu'elles deviennent exigibles;
- financer de nouveaux placements; ou
- rééquilibrer notre portefeuille en période de crise.

Le risque de levier financier est un concept connexe que nous définissons comme étant le risque que des obligations financières excessives accroissent le risque de marché et le risque de liquidité en période de crise.

Ratio de couverture par les liquidités sur 10 jours

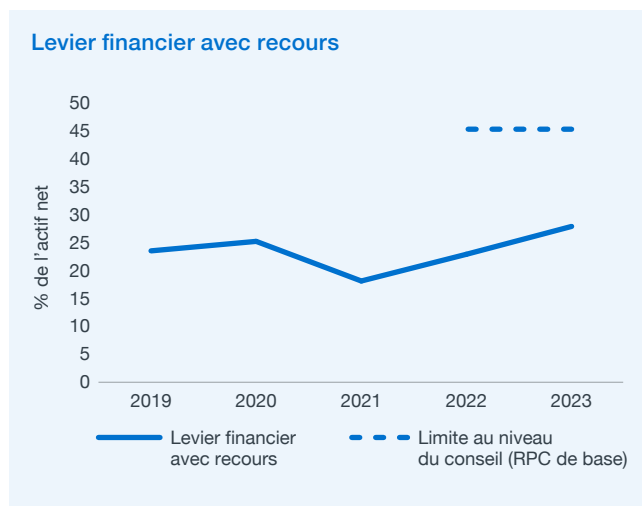


Nous gérons le risque de liquidité à court terme au moyen du ratio de couverture par les liquidités. Le ratio de couverture par les liquidités sur 10 jours permet d'évaluer le montant de la trésorerie et des actifs liquides disponibles par rapport aux obligations du RPC et aux obligations de placement sur une période de 10 jours, ajusté pour inclure les sorties de trésorerie dans les périodes de perturbations du marché. Au 31 mars 2023, le ratio de couverture par les liquidités sur 10 jours était de 3,5, ce qui est largement supérieur aux exigences minimales en matière de liquidités de 1,0. Se reporter à la note 10 des états financiers à la page 126 pour obtenir des détails additionnels sur le risque de liquidité.

Nous gérons notre risque de liquidité à plus long terme en conservant un montant suffisant d'actifs liquides qui peuvent être convertis en trésorerie afin de répondre aux besoins de liquidités de la caisse. Le ratio de couverture par les liquidités constitue un niveau minimal de liquidités et une donnée du processus de gestion du capital liquide à long terme de la caisse. Il s'agit d'un facteur important pour déterminer notre niveau optimal de liquidités cible à long terme, qui définit le montant de capital liquide que la caisse cherche à conserver sur un horizon de cinq exercices.

Nous définissons le levier financier comme étant le montant des fonds empruntés et du financement synthétique utilisé pour accroître le montant des actifs physiques et synthétiques dans lesquels nous investissons. Nos fonds empruntés comprennent des titres d'emprunt à moyen et à long terme, du papier commercial et des emprunts garantis pour lesquels Investissements RPC donne des garanties. Le financement synthétique comprend la valeur nominale des dérivés, principalement des swaps et des contrats à terme normalisés. La surveillance du levier financier au niveau de la caisse s'appuie sur des mesures du levier financier avec recours et du levier financier avec recours limité. Le levier financier avec recours est une mesure du levier financier avec recours direct à l'égard d'Investissements RPC fondée sur un notionnel qui représente le montant net du financement utilisé par Investissements RPC pour accroître son exposition aux placements. Ce type de levier financier est distinct de l'utilisation par la caisse d'un levier financier avec recours limité, lequel comprend les titres d'emprunt émis par l'intermédiaire de nos filiales constituées en sociétés de portefeuille qui ne comportent qu'un recours à l'égard de placements précis détenus au sein de ces filiales.

Notre limite quant au risque de levier financier, qui est approuvée par le conseil d'administration, est fondée sur l'utilisation du levier financier avec recours. Le graphique présenté ci-après illustre la tendance historique sur cinq exercices du levier financier avec recours.



Bien que le montant du levier financier avec recours en pourcentage de l'actif net ait fluctué entre 23 pour cent et 28 pour cent, notre utilisation du levier financier avec recours en dollars a augmenté, passant de 91 milliards de dollars à l'exercice 2019 à 157 milliards de dollars à l'exercice 2023, un résultat directement proportionnel à la taille croissante de la caisse. La limite au niveau du conseil quant à l'utilisation du levier financier avec recours s'établit à 45 pour cent de l'actif net pour le RPC de base et à 30 pour cent de l'actif net pour le RPC supplémentaire. Cette limite est réévaluée chaque année, dans le cadre de notre examen annuel de l'appétence au risque. Se reporter à la note 10 des états financiers à la page 126 pour obtenir des détails additionnels.

Risque opérationnel

La recherche d'un rendement additionnel par la sélection des placements augmente notre profil de risque opérationnel étant donné que du personnel qualifié et des processus de placement, des données et des systèmes plus sophistiqués sont nécessaires à l'exploitation de nos services de placement. Le risque opérationnel s'entend du risque de perte découlant des actes posés par des personnes, ou découlant de processus ou de systèmes internes inadéquats ou défaillants en raison de facteurs internes ou externes. Le risque opérationnel peut entraîner des pertes financières directes et indirectes du fait d'une inefficacité opérationnelle, de sanctions ou de pénalités réglementaires, et de répercussions sur la réputation. Il peut aussi avoir une incidence sur notre capacité à gérer les autres risques principaux.

Notre profil de risque opérationnel est demeuré relativement inchangé au cours du dernier exercice, d'après notre examen des constatations de l'audit interne et des incidents opérationnels, ainsi que le suivi régulier que nous effectuons des indicateurs de risque clés. Nous n'avons pas enregistré de hausse notable des incidents opérationnels. Comme il est mentionné à la page 41, la cybersécurité et la gestion des talents font partie des risques principaux. Nous continuons de gérer ces risques, notamment en ayant recours à des évaluations indépendantes de notre niveau de maturité et en collaborant de façon proactive avec nos employés.

Chaque membre de l'équipe de la haute direction a la responsabilité première de gérer les risques opérationnels au sein de son service (la première ligne de défense). Nous concevons et mettons en œuvre des contrôles internes afin de gérer nos risques opérationnels selon notre appétence pour le risque. La gestion des risques opérationnels de première ligne fait l'objet d'un examen régulier par les fonctions de supervision de notre deuxième ligne de défense et par notre équipe d'audit interne de la troisième ligne de défense. Nous effectuons également un examen annuel du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans le cadre de l'attestation du chef de la direction et du chef des finances, qui est décrite à la page 68. Chaque année, nos auditeurs externes vérifient de façon indépendante notre contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exprimer une opinion quant à leur efficacité (veuillez vous reporter au document intitulé Rapport de l'auditeur indépendant – Contrôle interne à l'égard de l'information financière sur notre site Web). Un examen spécial indépendant est également effectué au moins tous les six ans, comme il est décrit à la page 11.

Risque lié à la réglementation

La recherche d'un rendement additionnel par la sélection des placements accroît également notre profil de risque lié à la réglementation en raison des structures plus complexes des transactions, particulièrement sur les marchés privés, et du nombre de régions où nous mettons en œuvre nos stratégies de gestion active. Le risque lié à la réglementation s'entend du risque de perte lié à l'évolution ou au non-respect des lois, des règlements, des obligations contractuelles ou de nos politiques internes, ainsi qu'à la fraude interne ou externe. Tout défaut de conformité pourrait entraîner des amendes, des sanctions réglementaires, d'autres obligations ou une atteinte à notre réputation.

Notre profil de risque lié à la réglementation est demeuré relativement inchangé au cours de l'exercice. Toutefois, l'attention accrue que les gouvernements occidentaux accordent à la sécurité nationale dans le cadre des examens des investissements directs étrangers, l'incertitude liée à l'évolution des règles fiscales, l'imposition accrue de sanctions et les tensions géopolitiques croissantes augmentent les possibilités de répercussions réglementaires ou juridiques défavorables dans l'avenir. Nous avons recours à une gamme de stratégies dans le but de gérer ces risques et les autres risques liés à la réglementation, y compris le contrôle diligent, la surveillance des placements existants, la recherche de protections et d'ententes de partage des risques appropriées, ainsi que la participation active à l'environnement réglementaire et géopolitique en vue de créer des plans d'intervention et de gestion des risques adaptés. Nous surveillons les nouveaux enjeux juridiques et fiscaux ainsi que les changements réglementaires, notamment ceux qui découlent de l'évolution de la réglementation touchant les valeurs mobilières, des exigences en matière d'investissements étrangers directs, des lois imposant des sanctions et de la confidentialité des données, et nous ajustons notre approche en matière de gestion des risques lorsque nécessaire. Nous avons également recours à des conseillers externes afin de nous tenir informés des enjeux émergents.

Nos groupes des services juridiques, de la conformité et de la fiscalité soutiennent la gestion des risques liés à la conformité juridique, réglementaire et fiscale dans tous les aspects de nos activités de placement et de notre structure organisationnelle. Ils facilitent l'identification et la gestion des risques réglementaires, fiscaux et juridiques liés aux placements et à l'organisation en offrant des conseils directement et par l'intermédiaire de conseillers externes de haut niveau à l'échelle mondiale. Notre programme de conformité axé sur le risque vise à promouvoir le respect des textes légaux et réglementaires applicables à l'échelle mondiale. En outre, nous visons à atténuer notre risque fiscal en respectant les contrôles et les procédures intégrés dans nos politiques internes. Des renseignements supplémentaires sur notre stratégie fiscale et notre approche de gestion des risques sont accessibles sur notre [site Web](#).

Risque stratégique

Le **risque stratégique** s'entend du risque que nous fassions de mauvais choix stratégiques, que nous ne soyons pas en mesure de mettre en œuvre nos décisions stratégiques ou que nous ne soyons pas suffisamment réactifs face à l'évolution des conditions externes.

La surveillance et la gestion efficaces du risque stratégique sont essentielles à l'atteinte de nos objectifs à mesure que nous prenons des risques additionnels et que nous engageons des coûts supplémentaires pour mettre en œuvre nos stratégies de gestion active pour la caisse.

Nos processus de gestion du risque stratégique comprennent les mesures suivantes :

- Intégrer l'examen de nos choix stratégiques dans le cadre de nos activités annuelles de conception de portefeuille;
- Effectuer périodiquement une analyse stratégique approfondie en réponse à l'évolution de notre environnement interne et externe. Au cours du dernier exercice, ces analyses ont aidé la caisse à évaluer des questions stratégiques importantes dans le cadre des activités suivantes :
 - Une analyse de l'environnement externe effectuée afin de comprendre l'évolution du contexte concurrentiel en ce qui a trait à nos stratégies de placement et à nos activités mondiales;

- Une analyse de l'environnement interne réalisée afin d'identifier les points forts et les possibilités d'amélioration de nos processus et de nos systèmes;
- La révision de notre approche à l'égard des marchés émergents mettant en évidence la nécessité d'une réévaluation continue pour tenir compte de l'évolution rapide du paysage géopolitique, notamment de l'évolution des relations entre le Canada, les États-Unis et la Chine;
- La révision de notre approche de l'évaluation et de la gestion des risques liés aux facteurs de durabilité, y compris les changements climatiques et notre engagement à atteindre la carboneutralité. Se reporter à la page 22 pour obtenir plus de détails sur notre engagement à l'égard de la carboneutralité et aux pages 66 et 67 pour obtenir des informations relativement aux mesures connexes.

En outre, nous réalisons annuellement des examens approfondis des portefeuilles de placement, comme il est décrit à la page 20. Les principales leçons tirées de ces examens nous aident à orienter par la suite l'affectation des capitaux et des ressources. Nous gérons le risque stratégique de façon continue conformément à notre cadre d'exploitation, qui est décrit à la page 32. Cette approche nous permet de gérer la caisse dans une perspective à long terme puisque nous pouvons remettre régulièrement en question nos points de vue internes et confirmer nos choix stratégiques ou adapter notre approche.

Répercussions sur la situation financière et la réputation d'Investissements RPC

Les risques principaux mentionnés précédemment peuvent avoir des répercussions sur la situation financière et la réputation :

- Les répercussions sur la situation **financière** s'entendent des pertes financières potentielles pour Investissements RPC et peuvent revêtir plusieurs formes, dont des pertes de placement, des charges imprévues et des amendes. Plus la cible en matière de risque est élevée, plus les rendements prévus à long terme seront élevés, mais aussi plus grande sera la probabilité de volatilité à court terme et d'éventuelles pertes comptabilisées. Se reporter à notre cadre de placement du portefeuille global pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous gérons et atténuons les répercussions financières potentielles. Ce cadre, illustré à la page 16, décrit les mesures que nous prenons afin de nous acquitter de notre mandat pour les générations actuelles et futures.
- Les répercussions sur la **réputation** s'entendent de la perte de crédibilité et de valeur de la marque d'Investissements RPC en raison de facteurs internes ou externes. Souvent, cette perte de crédibilité et de valeur de la marque est liée aux autres risques principaux ou en découle. Une atteinte à notre réputation pourrait affaiblir la confiance du public ou le soutien des gérants du RPC au sein des gouvernements fédéral et provinciaux ou entraîner une surveillance plus intrusive, des risques politiques, une diminution des occasions de placement ou une réduction de l'accès aux talents. Une atteinte à notre réputation pourrait également se répercuter sur notre situation financière. La responsabilité de protéger notre réputation s'étend à chaque employé ainsi qu'à l'ensemble des membres de la direction et du conseil d'administration, et elle est incorporée dans notre culture organisationnelle. Notre stratégie de gestion de la réputation repose sur une approche intégrée visant à anticiper et à gérer les enjeux. Nous continuons à renforcer de manière proactive notre réputation et notre marque auprès des principales parties prenantes à l'échelle internationale afin de soutenir nos objectifs d'affaires et de réduire les risques. Le directeur général principal et chef mondial, Relations publiques et communications est responsable de la stratégie de gestion de la réputation de la caisse et de la mise en œuvre de nos programmes de gestion de la réputation. Nous maintenons des processus officiels afin de comprendre et d'évaluer les éventuelles atteintes à la réputation découlant de nos placements ainsi que les questions plus générales liées à la réputation, y compris les risques principaux et émergents mentionnés à la page 41 qui touchent l'ensemble de l'organisation. Nous soumettons au conseil d'administration les nouveaux risques et les nouvelles questions qui sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur notre réputation à mesure qu'ils se manifestent.

Gérer les coûts dans notre quête de valeur








Conformément à notre mandat, nous cherchons à maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus. Cet objectif oriente nos processus décisionnels, qu'il s'agisse de la création d'une nouvelle stratégie de gestion active ou d'investissements dans la technologie nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie. Conformément à la description de notre philosophie de gestion de la valeur à la page 27, nous engageons des coûts lorsque nous avons de bonnes raisons de croire que cela nous permettra de générer un rendement additionnel pour la caisse ou de réduire des risques indus. Toute décision de mener des activités au moyen des ressources internes ou par l'entremise de partenaires externes repose sur un calcul économique qui sert l'intérêt supérieur de la caisse.

Coûts engagés aux fins de

l'investissement de l'actif de la caisse

À quoi cette somme est-elle affectée?

Pourquoi engageons-nous ces charges?

Charges d'exploitation	 Charges de personnel	Rémunération totale pour tous les employés, incluant les salaires de base, la rémunération au rendement et les avantages du personnel.	Pour embaucher des gens ayant les compétences requises pour exécuter et gérer nos stratégies de placement choisies.
	 Frais généraux et administratifs	Coûts liés aux technologies, aux services liés à la gestion de données, aux services professionnels, aux locaux et au matériel et autres charges générales.	Pour maintenir l'infrastructure de soutien générale et offrir les services requis pour les activités courantes de la caisse.
Charges liées aux placements	 Frais de gestion	Honoraires de gestion facturés par les gestionnaires de fonds externes, en fonction du capital engagé ou investi.	Pour recourir aux services de gestionnaires de fonds externes aux fins de la recherche et de la gestion de placements.
	 Commissions de performance	Commissions payées aux gestionnaires de fonds externes sur les rendements qui excèdent le taux de rendement établi.	Pour arrimer les intérêts des gestionnaires de fonds externes à ceux d'Investissements RPC sous forme d'intéressement.
	 Charges liées aux transactions	Honoraires de conseillers juridiques et fiscaux, frais des banques d'investissement, honoraires des experts-conseils, droits de garde et commissions relatives à la négociation de titres.	Pour soutenir les investissements, les cessions, les activités de transaction continues et le maintien d'un placement dans les marchés publics et privés.
	 Impôt	Impôt sur le résultat à l'extérieur du Canada et impôts indirects.	Pour diversifier la caisse dans différentes régions, où elle est assujettie à différents types d'impôt.
	 Charges financières	Intérêts et autres charges engagés à l'égard de l'emprunt de fonds ou de titres.	Pour diversifier le portefeuille en fonction de notre niveau cible de risque de marché et pour déployer un large éventail de stratégies de gestion active.

Notre engagement à l'égard de la reddition de comptes et de la transparence

Il nous incombe de démontrer un niveau élevé de transparence. Les informations fournies reflètent le profil combiné des charges que nous utilisons à l'interne pour évaluer l'efficacité et l'efficacité de nos décisions en matière d'affectation des ressources. Ces informations sont complémentaires aux informations à fournir en vertu des normes IFRS.

Profil combiné des charges pour l'exercice 2023

Le profil combiné des charges d'Investissements RPC comprend :

1. Les charges totalisant 4 118 millions de dollars présentées conformément aux normes IFRS dans les états financiers, à la page 95.

2. Les charges engagées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille, comme il est expliqué plus en détail à la note 5 des états financiers à la page 118. Ces filiales sont gérées par Investissements RPC dans le but de détenir des placements, mais, conformément aux normes IFRS, elles ne sont pas consolidées dans les états financiers.

3. Les honoraires des gestionnaires de placements externes, qui sont principalement liés aux fonds externes et aux coentreprises dans lesquels nous investissons, comme il est expliqué à la note 6 des états financiers à la page 118. Cette information additionnelle inclut les commissions de performance externes versées au cours de l'exercice aux gestionnaires de fonds d'actions de sociétés fermées et aux gestionnaires de fonds spéculatifs sur les marchés publics.

	Charges présentées conformément aux normes IFRS	Informations supplémentaires ¹		Profil combiné des charges pour l'exercice 2023	Profil combiné des charges pour l'exercice 2022
		Charges engagées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille	Honoraires liés aux placements		
(en millions de dollars)					
Charges de personnel	1 038			1 038	1 013
Frais généraux et administratifs	502			502	415
Charges d'exploitation	1 540			1 540	1 428
Frais de gestion	19		1 440	1 459	1 294
Commissions de performance	71		1 694	1 765	2 386
Charges liées aux transactions	295	121		416	567
Impôt	46	140		186	292
Charges liées aux placements	431	261	3 134	3 826	4 539
Charges financières²	2 147	208	–	2 355	(16)

1. Ces informations supplémentaires sur les charges n'ont aucune incidence sur le rendement net ni sur le bénéfice net présentés à l'état consolidé du résultat global. Les produits comptabilisés à l'état consolidé du résultat global sont présentés déduction faite de ces charges.
2. Les charges financières pour l'exercice 2022 ont donné lieu à des produits de 136 millions de dollars en raison des profits réalisés sur les swaps de taux d'intérêt à la faveur de la variation des courbes de rendement au quatrième trimestre, facteur contrebalancé par des charges de 120 millions de dollars engagées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

Profil combiné des charges pour l'exercice 2023

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont trait principalement aux dépenses liées à l'embauche de professionnels qualifiés pour gérer et soutenir les activités de placement à gestion active de notre caisse, poursuivre nos activités à l'échelle mondiale et exercer nos activités de gestion des risques et de gouvernance. Ces charges s'appuient sur nos décisions quant à la façon d'assurer la croissance et la viabilité d'un organisme de gestion de placements professionnel. Les charges d'exploitation se sont établies à 1 540 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, comparativement à 1 428 millions de dollars pour l'exercice 2022. Cette hausse de 8 pour cent des charges d'exploitation par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 2 pour cent des charges de personnel et de 21 pour cent des frais généraux et administratifs, comme il est indiqué ci-dessous.

Charges d'exploitation sur cinq exercices consécutifs en pourcentage de l'actif net

(points de base)



Les charges de personnel ont totalisé 1 038 millions de dollars durant l'exercice 2023, comparativement à 1 013 millions de dollars à l'exercice 2022. Cette hausse de 2 pour cent découle d'une augmentation de 7 pour cent du nombre moyen d'employés à temps plein, partiellement contrebalancée par la baisse de 6 pour cent de la rémunération au rendement découlant de l'incidence défavorable de la performance de l'exercice 2023 sur les primes de rendement cibles sur cinq exercices, comme il est indiqué à la page 73. Les charges de personnel sont directement influencées par le type de stratégies de gestion active que nous choisissons de mettre en œuvre, du fait que nous devons embaucher les personnes possédant les compétences nécessaires pour faciliter et mener ces activités. Nous concevons nos régimes de rémunération globale de manière à ce qu'une partie importante de la rémunération soit variable. Une tranche de la rémunération de nos cadres supérieurs est aussi différée. Nous versons à nos employés une rémunération basée sur l'atteinte ou le dépassement de leurs cibles et objectifs de rendement. Se reporter à la page 28 pour plus de détails. Par rapport à la taille de la caisse, les charges de personnel se sont établies en moyenne à 19 cents par tranche de 100 dollars d'actif net pour l'exercice 2023, un résultat légèrement inférieur à la moyenne sur cinq exercices de 20 cents par tranche de 100 dollars d'actif net.

Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 502 millions de dollars durant l'exercice 2023, comparativement à 415 millions de dollars à l'exercice 2022. L'augmentation de 21 pour cent est principalement attribuable aux investissements liés aux technologies et aux données, aux coûts engagés pour développer nos capacités en science des placements et soutenir d'autres initiatives stratégiques. Elle est aussi attribuable au retour à des frais de déplacement plus près de la normale après que la pandémie se soit résorbée.

Charges liées aux placements

Les charges liées aux placements représentent principalement les dépenses liées à nos décisions en matière de sélection des placements, y compris la proportion du portefeuille gérée à l'externe. Les charges liées aux placements peuvent varier au cours d'un exercice donné, car elles peuvent découler de l'activité à court terme sur le marché ou des variations de la juste valeur des placements.

Les frais de gestion se sont chiffrés à 1 459 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, comparativement à 1 294 millions de dollars à l'exercice 2022. La hausse des frais à l'exercice 2023 est attribuable à une augmentation de la moyenne de l'actif net géré par des gestionnaires de fonds externes.

Les commissions de performance se sont chiffrées à 1 765 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à 2 386 millions de dollars pour l'exercice 2022, ce qui reflète la diminution du nombre d'opérations de réalisation d'actifs au sein du portefeuille d'actions de sociétés fermées en raison de la baisse des transactions au cours de l'exercice 2023 par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution a été contrebalancée par l'augmentation nette des commissions versées aux gestionnaires de fonds spéculatifs, ce qui reflète la réalisation de rendements généralement supérieurs aux rendements comparatifs du marché. Les commissions de performance sont une forme de participation des gestionnaires de placement externes aux bénéfices d'Investissements RPC. Ces commissions ne sont versées que lorsque nos rendements réalisés dépassent un taux de rendement minimal préétabli.

Les charges liées aux transactions se sont élevées à 416 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, comparativement à 567 millions de dollars à l'exercice 2022. La baisse de 27 pour cent est en grande partie attribuable à la diminution du nombre de transactions sur les marchés privés, ce qui reflète l'incidence des conditions de marché difficiles sur ces catégories d'actifs au cours de l'exercice considéré (se reporter à la page 36). Le nombre de transactions des services Actifs réels et Actions de sociétés fermées a respectivement diminué de 33 pour cent et de 17 pour cent par rapport au dernier exercice. En raison de leur nature, les charges liées aux transactions varient d'un exercice à l'autre en fonction du nombre, de la taille et de la complexité de nos activités de placement.

L'impôt a totalisé 186 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à 292 millions de dollars à l'exercice 2022. Cette diminution nette de 36 pour cent de l'impôt tient principalement à la baisse de l'impôt sur les gains en capital, particulièrement sur les actions de sociétés ouvertes indiennes. Cette charge comprend l'impôt au titre du bénéfice et des profits réalisés, en plus des estimations de l'impôt futur qui pourrait devoir être payé à la vente des placements. Bien qu'Investissements RPC soit exempté d'impôt sur le résultat au Canada, la caisse est assujettie à l'impôt sur son revenu de placement dans de nombreux territoires à l'étranger, ainsi qu'à la taxe de vente harmonisée au Canada. Veuillez vous reporter à notre site Web pour obtenir plus de détails sur la stratégie fiscale d'Investissements RPC.

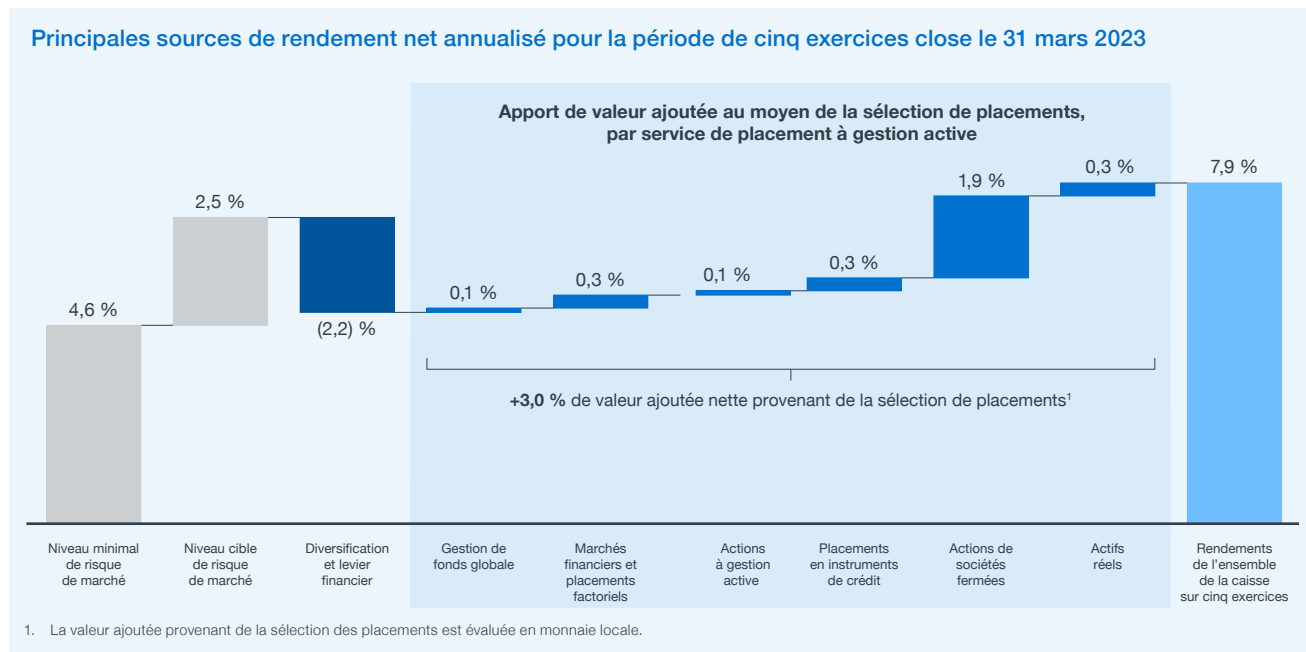
Charges financières

Nous engageons des charges financières au titre du levier financier utilisé pour nous permettre d'accroître la diversification à un niveau cible de risque, et de déployer une vaste gamme de stratégies de gestion active qui permettent d'ajouter de la valeur à la caisse au moyen de la sélection des placements, comme il est expliqué à la page 48.

Les charges financières se sont établies à 2 355 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à (16) millions de dollars pour l'exercice 2022. L'augmentation de 2 371 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse de 2,1 pour cent du taux d'emprunt moyen et à l'augmentation du montant moyen des passifs liés au financement au cours de l'exercice 2023. L'augmentation de la charge moyenne liée aux emprunts reflète la hausse rapide des taux d'intérêt au cours de l'exercice 2023, lorsque la Réserve fédérale américaine a haussé les taux d'intérêt pour les faire passer de 0,5 pour cent à la fin de l'exercice 2022 à 5,0 pour cent au 31 mars 2023. L'augmentation découle également de la hausse du montant moyen des passifs liés au financement, qui est passé de 87 milliards de dollars au cours de l'exercice 2022 à 110 milliards de dollars pour l'exercice 2023. Pour l'exercice 2022, les charges financières, déduction faite du bénéfice, de (16) millions de dollars comprennent des charges de 120 millions de dollars contrebalancées par des produits de 136 millions de dollars attribuables aux profits réalisés sur les swaps de taux d'intérêt.

Performance des services de placement

Veillez vous reporter à la page 39 pour obtenir plus de détails sur la performance sur cinq exercices des sources de rendement de la caisse. La présente section traite de l'apport de valeur ajoutée de chaque service de placement à gestion active, conformément à leurs responsabilités en matière de placement.



Apports aux rendements sur cinq exercices du service Gestion de fonds globale

Le chef des placements est responsable de la conception des portefeuilles stratégiques du RPC de base et du RPC supplémentaire dans le but de maximiser les rendements de la caisse tout en évitant des risques de perte indus. Se reporter à la page 19 pour une analyse des portefeuilles stratégiques. À cette fin, il recommande des cibles en matière de risque de marché et de levier financier, et encadre la diversification de l'actif de la caisse et l'utilisation du levier financier par l'entremise de nos stratégies de placement à gestion active et d'équilibrage.

Au cours des cinq derniers exercices, notre décision de cibler un niveau de risque de marché plus élevé que le niveau minimal nécessaire pour assurer la viabilité du RPC de base et du RPC supplémentaire a donné lieu à un rendement additionnel annualisé de 2,5 pour cent (soit une valeur additionnelle totale de 66 milliards de dollars pour la caisse). Veuillez noter que les rendements additionnels découlant de l'appétence au risque plus élevée dépendent grandement des rendements des marchés boursiers mondiaux, qui sont souvent volatils d'un exercice à l'autre et peuvent varier considérablement même sur des périodes de cinq exercices.

Notre décision de diversifier les catégories d'actifs et les expositions géographiques, facilitée par l'utilisation du levier financier, a donné lieu à un sous-rendement annualisé de 2,2 pour cent. Cependant, la diversification des catégories d'actifs nous permet d'investir dans les différents types d'actifs gérés dans le cadre de nos stratégies de placement à gestion active. Notre gestion active au sein de ces portefeuilles a donné lieu à une valeur ajoutée nette annualisée de 3,0 pour cent par rapport à leurs indices de référence respectifs. Ce résultat est attribuable à la décision d'investir dans des actifs privés, ainsi qu'à la composition globale des portefeuilles de chaque stratégie de gestion active et aux choix de placement individuels qui y sont associés.

Le chef des placements a pour mandat de maximiser les rendements totaux de toutes les sources, de façon intégrée. Plus particulièrement, la diversification des catégories d'actifs est une condition essentielle à l'optimisation des rendements à valeur ajoutée provenant des placements dans des actifs privés et de la sélection des placements dans le cadre des

stratégies, notre principale source de rendements additionnels au cours des cinq derniers exercices.

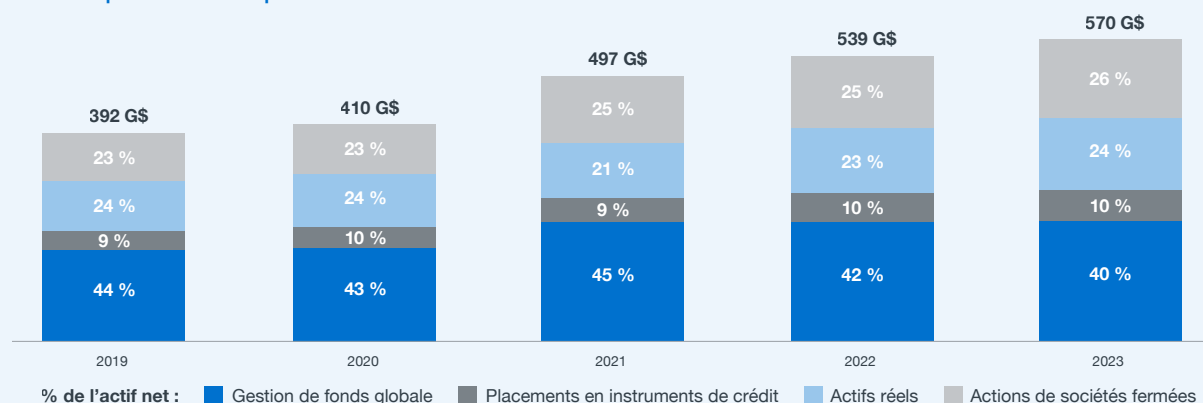
L'optimisation du rendement total de l'ensemble de la caisse se fait en partie en déterminant la répartition à court et à long terme des capitaux entre nos diverses stratégies de gestion active et d'équilibrage, ainsi que le financement correspondant qui sera obtenu grâce à nos stratégies de financement. Par exemple, lorsque le chef des placements affecte davantage de capitaux à une stratégie de gestion active qui génère avec succès une valeur ajoutée plus élevée au moyen de la sélection des placements, l'ensemble de la caisse en bénéficie. Dans le cadre de notre processus de placement, le portefeuille d'équilibrage sert de portefeuille complémentaire pour rééquilibrer la caisse de façon à la ramener à notre niveau cible de risque de marché, de levier financier et de diversification des expositions.

Apport aux rendements sur cinq exercices des services de placement à gestion active

Sur une base consolidée, les services de placement à gestion active ont généré une valeur ajoutée nette annualisée de 3,0 pour cent par rapport aux indices de référence des marchés publics au cours des cinq derniers exercices. La valeur ajoutée générée par chacun des services de placement à gestion active est évaluée en monnaie locale et est expliquée plus en détail aux pages suivantes.

Étant donné que nous mettons l'accent sur la performance à long terme, nous évaluons principalement notre rendement et notre profil des coûts sur un horizon de cinq exercices afin d'analyser les considérations économiques sous-jacentes à nos décisions. Cette approche s'appuie sur notre philosophie de gestion de la valeur, qui est décrite à la page 27 et qui contribue à accroître la transparence quant aux facteurs stratégiques à la base du profil des coûts à long terme de la caisse.

Compte non tenu de nos charges financières, environ 90 pour cent des charges des cinq derniers exercices ont été engagées dans le cadre de nos stratégies de gestion active visant à générer un rendement additionnel par la sélection des placements. Par conséquent, au cours des cinq derniers exercices, la valeur additionnelle générée par ces stratégies a largement compensé les charges engagées.

Actif net par service de placement¹

1. L'actif net combiné des services Actions à gestion active et Marchés financiers et placements factoriels repose en grande partie sur des stratégies à positions vendeur ou acheteur et représente moins de un pour cent de l'actif net pour chacun des cinq exercices.

Notre portefeuille à gestion active comprend les placements des services Marchés financiers et placements factoriels, Actions à gestion active, Placements en instruments de crédit, Actions de sociétés fermées et Actifs réels. Au cours des cinq derniers exercices, le portefeuille à gestion active a généré un rendement net annualisé de 10,6 pour cent. À la fin de l'exercice 2023, il représentait 60 pour cent du total de l'actif net de la caisse. Cela comprend les rendements tirés des stratégies à positions acheteur/vendeur gérées par les services Marchés financiers et placements factoriels et Actions à gestion active. Le portefeuille d'équilibrage, qui est géré par le service Gestion de fonds globale, est composé d'actifs liquides qui agissent à titre de portefeuille complémentaire pour la caisse. À la clôture de l'exercice, l'actif net de

ce portefeuille s'établissait à 228 milliards de dollars. Il a généré un rendement net annualisé de 4,7 pour cent au cours des cinq derniers exercices. Ses rendements moins élevés tiennent en grande partie à la pondération beaucoup plus importante des actifs à revenu fixe par rapport au portefeuille à gestion active. Les portefeuilles à gestion active et d'équilibrage jouent des rôles importants, quoique très différents, au sein de la caisse. Pour plus de détails sur le portefeuille d'équilibrage, se reporter à la page 20.

L'état du résultat net ajusté et la composition des catégories d'actifs de l'ensemble des services de placement à la fin de l'exercice 2023 de la caisse sont présentés ci-dessous.

État du résultat net ajusté par service de placement

(en millions de dollars)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Total pour l'exercice 2023	Total pour l'exercice 2022 ²
Produits bruts	(7 277)	4 422	(1 015)	4 364	7 876	7 182	15 552	40 366
Charges	2 469	1 776	325	485	1 811	855	7 721	5 951
Bénéfice net	(9 746)	2 646	(1 340)	3 879	6 065	6 327	7 831	34 415

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Composition des catégories d'actifs de l'ensemble des services de placement à la fin de l'exercice 2023

(en millions de dollars)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Total
Actions de sociétés ouvertes	132 316	1 268	1 474	21	155	–	135 234
Actions de sociétés fermées	–	–	–	10 084	146 896	32 294	189 274
Placements à revenu fixe	76 673	(14)	–	(4 508)	(981)	(781)	70 389
Instruments de crédit	19 565	–	–	52 117	–	–	71 682
Biens immobiliers	–	–	–	–	–	51 866	51 866
Infrastructures	–	–	–	–	–	51 851	51 851
Placements nets	228 554	1 254	1 474	57 714	146 070	135 230	570 296
Stratégies de rendement absolu – Actif ³		59 001	68 914				
Stratégies de rendement absolu – Passif		(57 747)	(67 440)				

3. Les stratégies de rendement absolu comprennent des expositions au risque systématique qui se contrebalancent et qui réduisent notre position nette dans certains placements. Ces expositions découlent de la sélection, à l'interne et par l'intermédiaire de gestionnaires externes, de positions acheteur et vendeur. Par conséquent, la valeur de leur actif net reflète une sous-évaluation importante de l'ampleur de ces stratégies et de leur incidence sur la performance de la caisse. Pour comparer la taille des services Marchés financiers et placements factoriels et Actions à gestion active à celle de nos autres services détenant des positions acheteur uniquement, nous utilisons la somme des placements en position acheteur dans chacun de ces services pour estimer leur actif sous gestion brut.

Gestion de fonds globale

Le service Gestion de fonds globale est responsable de la conception stratégique et tactique des portefeuilles de la caisse, de l'affectation des capitaux aux stratégies de placement et de la gestion des expositions, du levier financier et des liquidités. Dans le cadre de ces activités, le service investit, aux fins du portefeuille d'équilibrage, dans des titres de sociétés ouvertes à l'échelle mondiale. Le service Gestion de fonds globale dirige la mise en œuvre continue du cadre de placement du portefeuille global et s'assure que les activités de placement de la caisse produisent collectivement un portefeuille global qui vise à optimiser les rendements à long terme tout en évitant des risques indus.

Faits saillants du service

Rendements nets sur cinq exercices

4,7 % 7,6 %

Exercice 2023

Exercice 2022

Rendements nets sur un exercice

(4,4) % (0,3) %

Exercice 2023

Exercice 2022

Actif net

228 milliards \$

↑ 0 milliard \$

Variation sur un exercice

↑ 52 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

31 milliards \$

Employés à temps plein

137

Avantages comparatifs

Le cadre de placement du portefeuille global permet au service Gestion de fonds globale de mieux comprendre et quantifier les caractéristiques de risque et de rendement de chaque catégorie d'actifs afin de constituer des portefeuilles diversifiés. L'approche du service Gestion de fonds globale en matière de constitution de portefeuille et d'affectation du capital comprend la création d'un portefeuille global optimisé à l'échelle mondiale, ce qui permet aux services de placement à gestion active d'établir des mandats vastes et diversifiés et offre aussi la souplesse nécessaire pour tirer parti des conditions du marché et de l'expertise acquise lorsque des occasions se présentent.

Le service Gestion de fonds globale ajoute également de la valeur en assumant des fonctions clés au nom de la caisse. L'apport de levier financier et de financement permet à la caisse de détenir d'importants actifs non liquides, de maintenir des liquidités suffisantes et d'atteindre les expositions voulues au sein de la caisse. La centralisation de la majeure partie des activités de négociation apporte une expertise en matière d'exécution dans l'ensemble de la caisse et permet des efficacités telles que la compensation des opérations.

Performance à long terme

Le portefeuille d'équilibrage, géré par le service Gestion de fonds globale à titre de portefeuille complémentaire pour la caisse, a généré un rendement net sur cinq exercices de 4,7 pour cent, en baisse par rapport à 7,6 pour cent à l'exercice précédent, après un exercice difficile pour les actifs sur les marchés publics. Le principal inducteur a été la performance des actions sur les marchés établis, qui ont atteint des sommets records en décembre 2021, avant de se replier partiellement au cours de l'exercice 2023. Les actions sur les marchés émergents ont également fourni un apport positif au rendement, principalement en Chine. Cependant, les rendements des deux derniers exercices ont subi l'incidence négative de changements inattendus en matière de réglementation et des restrictions liées à la COVID-19.

Les portefeuilles de titres à revenu fixe et d'équilibrage des instruments de crédit ont enregistré de faibles rendements nets à un chiffre au cours de la période considérée. Les gains enregistrés au cours des exercices 2019 et 2020, lorsque les taux d'intérêt s'établissaient à près de zéro, ont été contrebalancés, au cours des derniers exercices, par l'augmentation importante des rendements des obligations et la baisse correspondante de leur cours, particulièrement pour les obligations à longue durée. D'un point de vue régional, les pertes enregistrées sur des marchés établis comme l'Allemagne et le Royaume-Uni ont été contrebalancées par les résultats favorables enregistrés en Chine et en Inde.

L'incidence du change sur le portefeuille d'équilibrage a été atténuée sur un horizon de cinq exercices. Les pertes enregistrées à l'exercice 2021 en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ont été contrebalancées en partie par les profits enregistrés au cours de l'exercice considéré.

Performance de l'exercice 2023

Au cours de l'exercice 2023, les pertes de 4,4 pour cent du portefeuille d'équilibrage reflétaient le recul des actions et des titres à revenu fixe sur les principaux marchés, l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt réels ayant influé sur les deux catégories d'actifs.

Le portefeuille mondial d'actions de sociétés ouvertes a perdu de la valeur au cours du premier semestre de l'exercice, le rythme des hausses des taux d'intérêt des banques centrales ayant eu une incidence défavorable sur la valeur des actions. Cependant, ces dernières ont rebondi au cours du second semestre de l'exercice, par suite de la révision à la baisse des prévisions d'inflation. De même, les titres à revenu fixe des marchés établis ont généré des pertes en début d'exercice en raison des obligations d'État américaines et allemandes. Le portefeuille s'est ensuite redressé à la suite de la baisse des rendements au second semestre de l'exercice, laquelle a été en partie touchée par les turbulences dans le secteur bancaire. Les gains enregistrés par les titres à revenu fixe des marchés émergents sont principalement attribuables aux obligations d'État chinoises, l'inflation demeurant faible en Chine.

Au cours de l'exercice précédent, les placements en actions sur les marchés établis ont affiché des résultats positifs, car ils ont tiré parti de l'accroissement de l'activité économique et de la faiblesse des taux d'intérêt, tandis que les rendements négatifs des titres à revenu fixe et des actions sur les marchés émergents ont été semblables à ceux de l'exercice considéré.

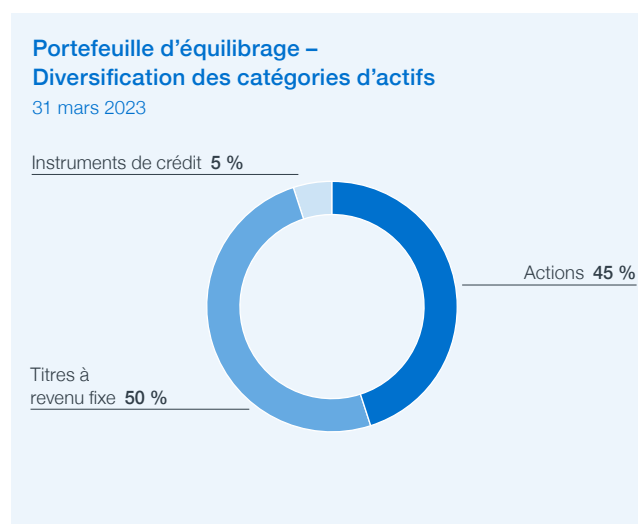
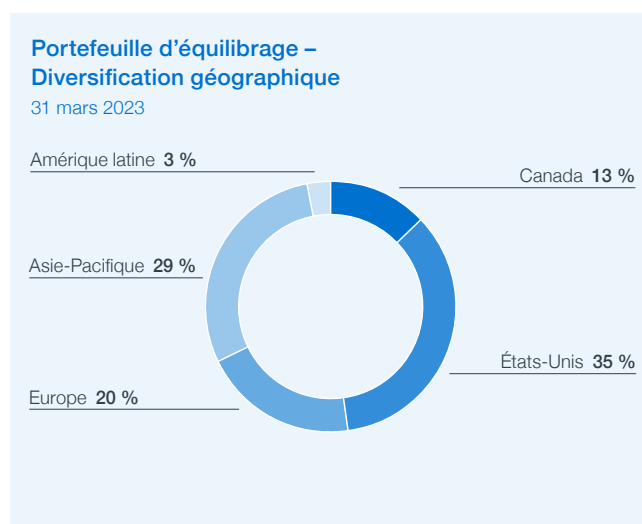
Les rendements des indices de référence ne sont pas présentés pour Gestion de fonds globale, car l'objectif principal des placements dans le portefeuille d'équilibrage consiste à rééquilibrer le portefeuille global afin d'atteindre les expositions ciblées de la caisse. Cet objectif contraste avec celui des autres services de placement à gestion active, qui est de créer une valeur ajoutée par l'entremise de la sélection de placements, tel qu'il est expliqué à la page 20.

Risque

Le service Gestion de fonds globale est le deuxième contributeur en importance au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice de 31 milliards de dollars ou 5,4 pour cent de l'actif net de la caisse. Cette perte est en grande partie attribuable à l'importante pondération des placements en actions de sociétés ouvertes dans le portefeuille d'équilibrage. Étant donné que le portefeuille d'équilibrage comprend des placements dans des titres mondiaux de sociétés ouvertes qui sont très liquides, il sert de source aux réserves de liquidités centrales de la caisse utilisées pour gérer le risque de liquidité. Dans l'ensemble, le risque opérationnel est élevé par rapport aux autres services de placement en raison de la complexité inhérente des modèles et des processus de négociation. Pour plus de détails sur la gestion de nos risques, veuillez vous reporter à la rubrique Gérer les risques pour préserver la valeur, à la page 41.

	Exercice 2023			Exercice 2022 ¹		
	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)
Rendements bruts	(7 277)	(3,5)%	5,3 %	(581)	(0,2)%	8,1 %
Charges	2 469	0,9 %	0,6 %	165	0,1 %	0,5 %
Rendements nets	(9 746)	(4,4)%	4,7 %	(746)	(0,3)%	7,6 %

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.



Marchés financiers et placements factoriels

Le service Marchés financiers et placements factoriels comprend des fonds spéculatifs gérés à l'externe et des stratégies de gestion active gérées à l'interne axés sur les investissements à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises. La plupart des stratégies du service visent la constitution de portefeuilles neutres par rapport au marché.

Faits saillants du service

Bénéfice net sur cinq exercices¹

5 milliards \$ 3 milliards \$

Exercice 2023

Exercice 2022

Bénéfice net sur un exercice¹

3 milliards \$ 2 milliards \$

Exercice 2023

Exercice 2022

Valeur ajoutée nette de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices²

7 milliards \$ 5 milliards \$

Exercice 2023

Exercice 2022

Actif brut³

59 milliards \$

↑ 8 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 5 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

2 milliards \$

Employés à temps plein

101

Avantages comparatifs

L'objectif du service Marchés financiers et placements factoriels est d'offrir un ensemble étendu et flexible de sources de rendement sur les marchés publics. Il s'efforce de fournir des flux de rendement évolutifs, liquides et complémentaires à la caisse. Les stratégies du service visent à procurer à la caisse une diversification et des rendements qui ne sont pas corrélés aux cycles du marché. Le caractère liquide et la flexibilité des stratégies du service Marchés financiers et placements factoriels permettent de tirer parti des perturbations du marché et de continuer à ajouter de la valeur au cours des périodes de volatilité.

Le service Marchés financiers et placements factoriels contribue également au partage des connaissances et à l'accès à des partenaires de premier ordre pour former des alliances stratégiques avec les équipes internes et saisir des occasions de placement évolutives.

Performance à long terme

Au cours des cinq derniers exercices, le service Marchés financiers et placements factoriels a enregistré un bénéfice net de 5 milliards de dollars et une valeur ajoutée nette de 7 milliards de dollars par rapport à son indice de référence, excluant l'incidence du change. Le principal inducteur a été le rendement positif des placements dans des fonds spéculatifs externes du service Marchés financiers et placements factoriels. Ce résultat témoigne de notre capacité à trouver des gestionnaires externes compétents en mesure d'obtenir des rendements supérieurs à leurs indices de référence respectifs. Au cours de cette période, les stratégies gérées à l'externe les plus performantes ont été les stratégies de placements à revenu fixe et de placement quantitatif et les stratégies macroéconomiques mondiales.

Les stratégies de gestion active gérées à l'interne du service Marchés financiers et placements factoriels ont fourni un rendement positif au cours des trois derniers exercices, à la suite de la crise des marchés causée par la pandémie à l'exercice 2020. Ces stratégies ont été bien conçues pour tirer parti des perturbations des marchés à la suite de la récente volatilité, particulièrement en ce qui a trait à l'inflation accrue, à la hausse des taux d'intérêt et à la volatilité des marchés des marchandises.

1. Le bénéfice net du service Marchés financiers et placements factoriels est présenté en dollars seulement, puisque le rendement en pourcentage de l'actif net ne représente pas le rendement des placements.

2. Exclut l'incidence du change.

3. L'actif brut du service Marchés financiers et placements factoriels représente la somme de ses placements en position acheteur, ce qui se rapproche de son actif sous gestion brut.

Performance de l'exercice 2023

Le service Marchés financiers et placements factoriels a dégagé un bénéfice net de 3 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023, principalement attribuable à la performance des gestionnaires de fonds spéculatifs externes ainsi qu'aux profits tirés des stratégies axées sur les primes de risque gérées à l'interne. Les stratégies de placement quantitatif ont affiché un bon rendement, grâce aux gains sur les signaux à court et à long terme. Les stratégies de valeur relative des titres à revenu fixe ont tiré parti des politiques monétaires plus restrictives dans les économies établies. La volatilité accrue a également créé des occasions d'ajouter de la valeur.

Les stratégies gérées à l'interne par le service Marchés financiers et placements factoriels ont généré des rendements positifs pour l'ensemble des placements factoriels axés sur les tendances, le portage, la valeur et la liquidité. Les positions défensives ont tiré parti des ventes massives d'actions de sociétés ouvertes et de titres à revenu fixe. L'augmentation de la volatilité macroéconomique, la hausse des rendements et la dispersion entre les devises et les prix des marchandises à l'échelle mondiale ont eu une incidence favorable sur nos stratégies macroéconomiques dans ces marchés.

Comme pour l'exercice 2023, le bénéfice net de l'exercice 2022 a été stimulé par le rendement positif des expositions gérées à l'externe et à l'interne.

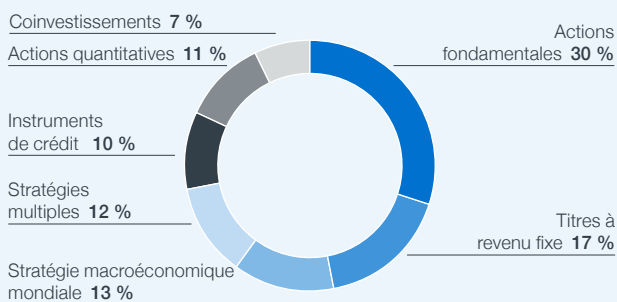
Risque

Le service Marchés financiers et placements factoriels est le plus faible contributeur, à dessein, au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice de 2 milliards de dollars ou 0,4 pour cent de l'actif net de la caisse. Compte tenu de la pondération significative du service Marchés financiers et placements factoriels dans des fonds gérés à l'externe, son portefeuille est moins liquide que celui d'un portefeuille constitué de placements directs dans des titres des marchés publics. Il est toutefois plus liquide que celui constitué de placements privés. Le recours par le service à des gestionnaires externes expose Investissements RPC au risque opérationnel et au risque lié à la réglementation en raison des complexités découlant des diverses structures de fonds gérées à l'externe.

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (en millions de dollars)
Rendements bruts	4 422	12 707	3 584	10 399
Charges	1 776	7 549	1 662	7 015
Rendements nets	2 646	5 158	1 922	3 384

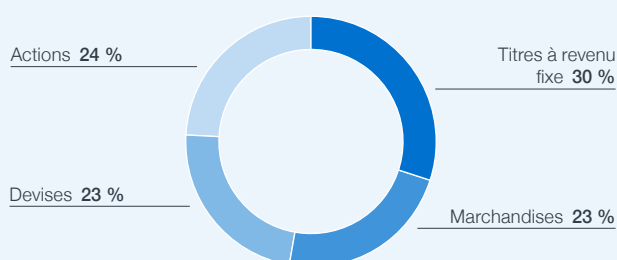
Diversification des stratégies gérées à l'externe

31 mars 2023



Diversification des catégories d'actifs gérés à l'interne

31 mars 2023



Actions à gestion active

Le service Actions à gestion active investit dans des sociétés ouvertes et en voie d'être ouvertes à l'échelle mondiale, tirant parti de la recherche fondamentale à long terme en vue de générer des données uniques propres à chaque société.

Faits saillants du service

Bénéfice net sur cinq exercices¹

1 milliard \$ 4 milliards \$

Exercice 2023

Exercice 2022

Bénéfice net sur un exercice¹

(1) milliard \$ (4) milliards \$

Exercice 2023

Exercice 2022

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices^{1, 2}

1 milliard \$ 4 milliards \$

Exercice 2023

Exercice 2022

Actif brut³

69 milliards \$

↓ (5) milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 25 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

5 milliards \$

Employés à temps plein

146

Avantages comparatifs

La stratégie du service Actions à gestion active vise à tirer parti des avantages concurrentiels structurels liés à l'horizon à long terme et à la certitude à l'égard des actifs afin d'exploiter les inefficiences du marché à long terme. Le service Actions à gestion active cherche à exploiter ces occasions au moyen de la recherche fondamentale qui, combinée à ses atouts développés en matière de données et d'analytique et à son expertise dans le domaine, vise à recueillir des données fondamentales uniques propres aux sociétés. À l'aide de ces données fondamentales, le secteur investit dans des sociétés précises au moyen de placements fondés sur de fortes convictions. Le service regroupe ces placements pour constituer un portefeuille de positions acheteur et vendeur très concentré et neutre par rapport au marché, par un processus d'optimisation visant à éliminer les expositions aux facteurs non désirés. Il en résulte un portefeuille dont l'exposition maximale à la recherche exclusive procure une valeur ajoutée à long terme.

Performance à long terme

Au cours des cinq derniers exercices, le service Actions à gestion active a enregistré un bénéfice net de 1 milliard de dollars et une valeur ajoutée nette de 1 milliard de dollars par rapport à son indice de référence, excluant l'incidence du change. La valeur ajoutée nette est principalement attribuable aux placements du service Actions à gestion active dans des marchés d'actions de sociétés ouvertes établis. Les placements du service Actions à gestion active aux États-Unis et au Canada ont été l'un des principaux moteurs de ces gains, qui ont été partiellement contrebalancés par les pertes au titre des placements en Europe. Les placements dans les secteurs industriel et technologique ont contribué aux gains aux États-Unis et au Canada, tandis que les placements dans les soins de santé et les biens de consommation ont nuï au rendement en Europe.

Dans les marchés émergents, les placements en Asie-Pacifique ont été la principale source de rendements positifs, tandis que des pertes ont été enregistrées sur les placements en Amérique latine. En Asie-Pacifique, les gains ont été assez diversifiés d'un pays à l'autre, et les pertes découlant des changements inattendus en matière de réglementation en Chine en 2022 ont contrebalancé les gains réalisés en Chine au cours des exercices précédents.

1. Le bénéfice du service Actions à gestion active est présenté en dollars seulement, puisque le rendement en pourcentage de l'actif net ne représente pas le rendement des placements.
2. Exclut l'incidence du change.
3. L'actif brut du service Actions à gestion active représente la somme de ses placements en position acheteur, ce qui se rapproche de son actif sous gestion brut.

Performance de l'exercice 2023

Au cours de l'exercice 2023, le service Actions à gestion active a réalisé un bénéfice net négatif de 1 milliard de dollars, principalement en raison des pertes enregistrées sur les marchés des actions de sociétés ouvertes établis aux États-Unis et au Canada et en Europe. Les pertes affichées aux États-Unis et au Canada proviennent des investissements dans les secteurs des soins de santé et des technologies, tandis que les pertes enregistrées en Europe découlent des investissements dans les soins de santé.

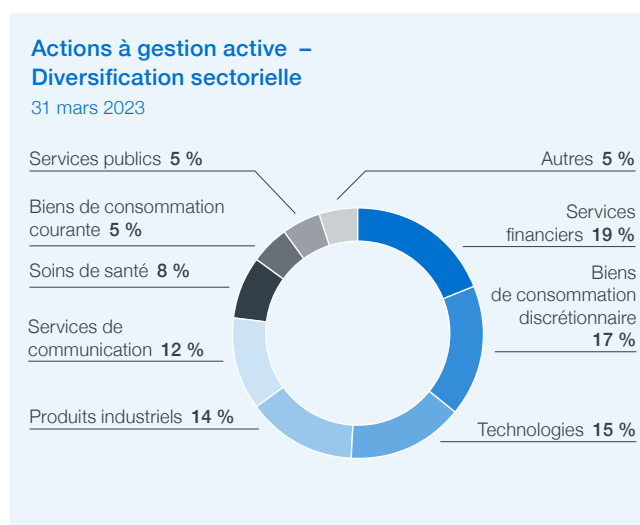
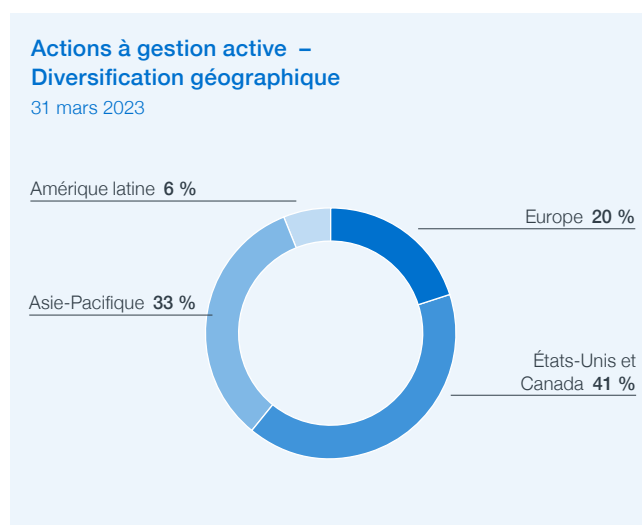
Les placements dans les marchés émergents ont fourni un apport positif aux rendements, ce qui est principalement attribuable au rendement positif dégagé en Chine, lequel découle essentiellement des placements dans les secteurs des technologies et du commerce de détail. Les pertes subies en Amérique latine ont partiellement contrebalancé les gains globaux réalisés sur les marchés émergents. Le sous-rendement enregistré en Amérique latine a été principalement attribuable aux pertes liées aux investissements faits au Brésil.

Risque

Le service Actions à gestion active est plutôt un faible contributeur au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice de 5 milliards de dollars, ou 0,9 pour cent de l'actif net de la caisse. Il en est ainsi, car il a recours à une stratégie de rendement absolu qui couvre les expositions factorielles et les facteurs de risque systématique, comme le risque de marché, le risque pays et le risque sectoriel. Le risque de concentration dans un émetteur est un élément fondamental du mandat du service Actions à gestion active, et ce risque est évalué et surveillé de façon continue.

Les placements du service Actions à gestion active dans les marchés émergents exposent Investissements RPC à un certain risque lié à la réglementation en raison d'une législation moins prévisible et des risques liés à la conformité. Cependant, le risque opérationnel et le risque lié à la réglementation sont faibles, car le service Actions à gestion active gère principalement des placements sur les marchés publics.

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (en millions de dollars)
Rendements bruts	(1 015)	3 212	(4 052)	6 080
Charges	325	1 786	439	1 669
Rendements nets	(1 340)	1 426	(4 491)	4 411



Placements en instruments de crédit

Le service Placements en instruments de crédit investit dans des instruments de crédit et des produits assimilables à des instruments de crédit sur les marchés publics et privés à l'échelle mondiale, ce qui comprend des placements dans des titres de créance de sociétés, le crédit à la consommation et le financement adossé à des actifs réels sur l'ensemble de l'échelle de notation, à l'exception des obligations souveraines libellées en monnaie locale.

Faits saillants du service

Rendements nets sur cinq exercices

5,8 %

Exercice 2023

6,1 %

Exercice 2022

Rendements nets sur un exercice

7,3 %

Exercice 2023

7,4 %

Exercice 2022

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices¹

3,0 %

Exercice 2023

3,8 %

Exercice 2022

Actif net

58 milliards \$

↑ 4 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 33 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

9 milliards \$

Employés à temps plein

136

Avantages comparatifs

Les avantages comparatifs du service Placements en instruments de crédit comprennent la diversité de son mandat, son expertise approfondie et un horizon de placement à long terme. L'étendue du mandat du service Placements en instruments de crédit lui permet de réaffecter dynamiquement les ressources et de disposer d'une marge de manœuvre pour investir les capitaux en fonction de la valeur relative la plus intéressante sur les marchés mondiaux du crédit. L'expertise développée en matière de souscription et de structuration permet au service de générer une valeur ajoutée en réduisant les pertes de crédit réalisées par rapport au marché passif. Un horizon à long terme permet au service Placements en instruments de crédit de tirer parti d'occasions où le risque perçu et l'écart du marché sont plus élevés que les risques réels de dépréciation durable.

Performance à long terme

Au cours des cinq derniers exercices, le service Placements en instruments de crédit a enregistré un rendement net de 5,8 pour cent, une baisse par rapport à la période de cinq exercices précédente, qui s'explique par l'augmentation des écarts de crédit à l'exercice 2023. Les faibles taux de défaillance des placements dans des titres de créance de sociétés et la reprise de la demande de crédit immobilier et de crédit à la consommation après la pandémie ont eu une incidence positive sur les résultats absolus du service Placements en instruments de crédit sur cinq exercices.

Au cours de la même période, le service Placements en instruments de crédit a généré une valeur ajoutée nette de 3,0 pour cent par rapport à son indice de référence, en excluant l'incidence du change, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport à la période de cinq exercices précédente. Les avantages comparatifs d'Investissements RPC et la rigueur en matière de souscription du service Placements en instruments de crédit ont contribué positivement à ses rendements absolus et nets à valeur ajoutée à long terme. Le rendement net à valeur ajoutée pour la période de cinq exercices a été stimulé par les placements sélectionnés dans les secteurs du crédit immobilier, des titres de créance de sociétés et du crédit à la consommation, qui ont surclassé l'indice de référence.

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2023	Exercice 2022
Portefeuille du service Placements en instruments de crédit	5,4 %	7,5 %
Rendements des indices de référence	2,4 %	3,7 %
Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements	3,0 %	3,8 %

1. Exclut l'incidence du change.

Performance de l'exercice 2023

Pour l'exercice 2023, le rendement net du service Placements en instruments de crédit de 7,3 pour cent est attribuable aux profits de change et aux entrées de produits. Le dollar américain, qui représentait 82 pour cent de l'exposition du portefeuille au risque de change, s'est apprécié de 8,4 pour cent par rapport au dollar canadien. Les profits de change ont plus que contrebalancé les pertes du portefeuille en monnaie locale. Ces pertes découlent de la hausse rapide des taux d'intérêt par les banques centrales en réponse à l'inflation élevée et à l'élargissement des écarts de crédit. Antares Capital, la plateforme de financement par capital-investissement du marché intermédiaire du service Placements en instruments de crédit, a continué d'offrir un bénéfice plus élevé que prévu.

La performance de l'exercice considéré est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice 2022. À l'exercice 2022, le rendement avait été principalement attribuable à la surperformance opérationnelle d'Antares Capital, ainsi qu'au rendement positif dans les secteurs du crédit à la consommation et du crédit immobilier.

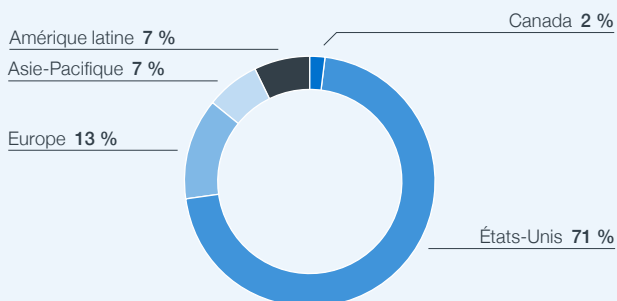
Risque

Le service Placements en instruments de crédit est plutôt un faible contributeur au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice de 9 milliards de dollars, ou 1,6 pour cent de l'actif net de la caisse. Le service Placements en instruments de crédit a stratégiquement accru son exposition à des actifs de crédit assortis de notations moins élevées lorsqu'ils offraient un rendement proportionnel au risque et a continué d'exercer ses activités dans les limites établies en ce qui a trait aux pertes potentielles. La notation moyenne du portefeuille est également conforme au profil cible du portefeuille. Le risque opérationnel et le risque lié à la réglementation découlent de la complexité des activités de placement dans l'ensemble de la structure du capital des sociétés, de la nature sur mesure de certaines opérations de crédit privé, des risques de restructurations et d'actifs en difficulté, ainsi que de l'exposition aux marchés émergents.

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)
Rendements bruts	4 364	8,2 %	6,5 %	3 621	8,1 %	6,7 %
Charges	485	0,9 %	0,7 %	334	0,7 %	0,6 %
Rendements nets	3 879	7,3 %	5,8 %	3 287	7,4 %	6,1 %

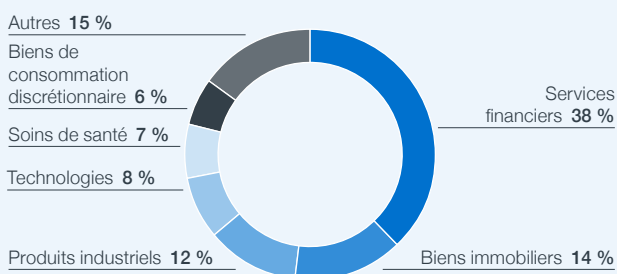
Placements en instruments de crédit – Diversification géographique

31 mars 2023



Placements en instruments de crédit – Diversification sectorielle

31 mars 2023



Actions de sociétés fermées

Le service Actions de sociétés fermées investit dans un large éventail d'actions de sociétés fermées à l'échelle mondiale, directement et en collaboration avec des partenaires. Le service cherche à obtenir des primes de rendement en investissant dans des actifs moins liquides et en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme au moyen d'engagements auprès de fonds, de placements sur les marchés secondaires et de placements directs dans des sociétés fermées.

Faits saillants du service

Rendements nets sur cinq exercices

15,5 % **17,9 %**

Exercice 2023

Exercice 2022

Rendements nets sur un exercice

4,3 % **17,3 %**

Exercice 2023

Exercice 2022

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices¹

9,4 % **8,7 %**

Exercice 2023

Exercice 2022

Actif net

146 milliards \$

↑ 12 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 77 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

48 milliards \$

Employés à temps plein

192

Avantages comparatifs

L'approche de placement intégrée du service Actions de sociétés fermées permet à son équipe de tirer parti de partenariats étendus et d'accéder à des occasions de placement dans l'ensemble des secteurs et des régions. Le service collabore avec des fonds d'actions de sociétés fermées et des équipes de direction pour assurer une harmonisation des intérêts avec ceux des actionnaires et faire en sorte que l'accent soit placé sur la création de valeur à long terme afin de générer des rendements ajustés en fonction du risque attractifs.

Le service Actions de sociétés fermées cherche à créer de la valeur à chaque étape du cycle de placement, notamment en misant sur des connaissances exclusives, une gouvernance améliorée et l'optimisation de la rentabilité. Grâce à son approche de placement rigoureuse et patiente, le service Actions de sociétés fermées est un partenaire privilégié pour tout type de placements en actions de sociétés fermées.

Performance à long terme

Au cours des cinq derniers exercices, le service Actions de sociétés fermées a dégagé un rendement net de 15,5 pour cent, en baisse par rapport à la période précédente de cinq exercices en raison des rendements inférieurs enregistrés à l'exercice 2023. Les résultats absolus du service Actions de sociétés fermées sur cinq exercices ont été favorisés par la pondération dans des secteurs vigoureux, les partenariats bien établis avec des commandités de premier ordre et la sélection de placements directs.

Au cours de la même période, le service Actions de sociétés fermées a généré une valeur ajoutée nette de 9,4 pour cent par rapport à son indice de référence, compte non tenu de l'incidence du change, soit une augmentation par rapport à la période précédente de cinq exercices. Ce résultat tient en partie au fait que les indices de référence des marchés publics du service Actions de sociétés fermées ont baissé sous l'effet du recul généralisé des actions mondiales au cours de l'exercice 2023. La valeur ajoutée nette est attribuable au rendement supérieur de l'ensemble des stratégies à l'échelle mondiale. Les sociétés fermées de notre portefeuille, particulièrement dans les secteurs des technologies, des biens de consommation discrétionnaire et des soins de santé, ont affiché une croissance du bénéfice grâce à des résultats d'exploitation supérieurs à ceux des sociétés comprises dans l'indice de référence.

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2023	Exercice 2022
Portefeuille du service Actions de sociétés fermées	15,0 %	19,3 %
Rendements des indices de référence	5,6 %	10,6 %
Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements	9,4 %	8,7 %

1. Exclut l'incidence du change.

Performance de l'exercice 2023

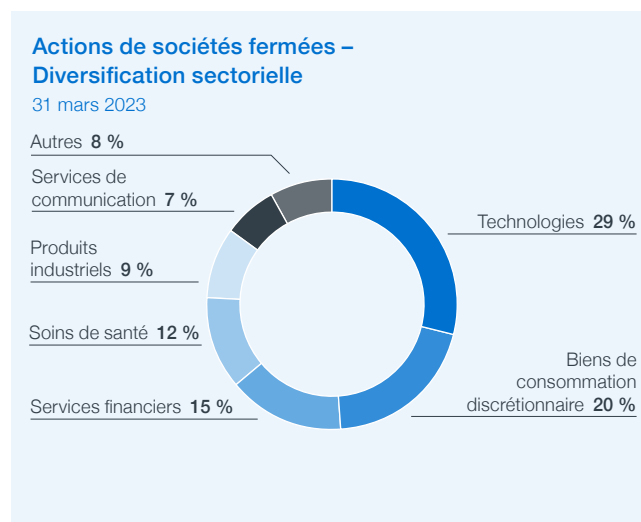
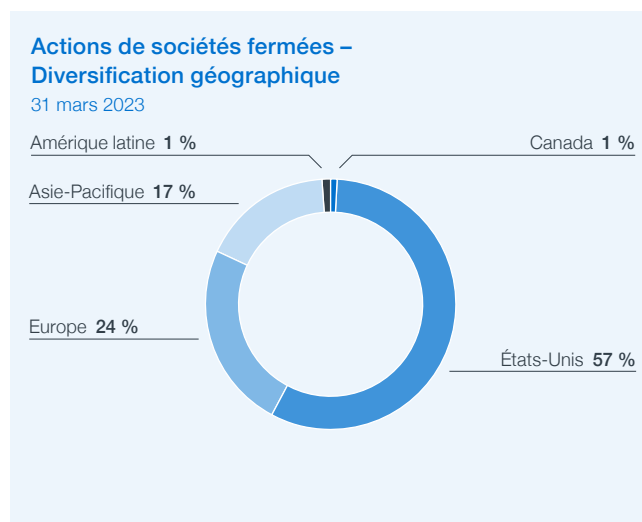
Le rendement net de 4,3 pour cent affiché par le service Actions de sociétés fermées au cours de l'exercice 2023 est attribuable aux profits de change. Le dollar américain, qui représentait 59 pour cent de l'exposition au risque de change du service, s'est apprécié de 8,4 pour cent par rapport au dollar canadien. Les profits de change ont plus que compensé les pertes du portefeuille en monnaie locale, principalement au cours des trois premiers trimestres. Les pertes au sein du portefeuille direct sont liées à quelques positions en actions de sociétés fermées et à des positions en actions de sociétés ouvertes ayant fait l'objet de premiers appels publics à l'épargne au cours des dernières années. Bien que la plupart des sociétés de notre portefeuille aient affiché une croissance stable du bénéfice, certains placements dans les secteurs des biens de consommation discrétionnaire et des technologies ont subi plus fortement l'incidence d'une croissance des affaires plus lente que prévu au cours de l'exercice considéré.

Le rendement au cours de l'exercice considéré a été inférieur à celui de l'exercice 2022. Les profits de change ont grandement contribué au rendement de l'exercice considéré, alors que le rendement de l'exercice 2022 découlait essentiellement des gains enregistrés par les placements dans les secteurs des technologies, des services financiers et des soins de santé, toutes stratégies confondues.

Risque

Le service Actions de sociétés fermées est le plus important contributeur au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice de 48 milliards de dollars, ou 8,4 pour cent de l'actif net de la caisse. Les rendements supérieurs attendus s'accompagnent d'un risque de pertes accru, ce qui cadre avec une stratégie axée sur les titres de capitaux propres à effet de levier. Dans l'ensemble, le portefeuille du service Actions de sociétés fermées présente un niveau de diversification modéré étant donné que le programme de placements directs en actions de sociétés fermées est moins diversifié que d'autres stratégies. Cette diversification modérée est toutefois contrebalancée en partie par l'exposition à un portefeuille diversifié de placements individuels dans des sociétés, lesquels sont gérés par des gestionnaires externes. L'exposition au risque opérationnel et au risque lié à la réglementation du service Actions de sociétés fermées découle principalement de la complexité de ses activités de placement direct.

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)
Rendements bruts	7 876	5,6 %	17,3 %	23 051	19,1 %	20,0 %
Charges	1 811	1,3 %	1,8 %	2 468	1,8 %	2,1 %
Rendements nets	6 065	4,3 %	15,5 %	20 583	17,3 %	17,9 %



Actifs réels

Le service Actifs réels investit dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, ainsi que dans des actifs liés à l'énergie traditionnelle et renouvelable à l'échelle mondiale. Son portefeuille procure à la caisse un large éventail d'expositions, un revenu et une croissance du capital, tout en fournissant des flux de trésorerie qui augmentent au fil du temps avec l'inflation.

Faits saillants du service

Rendements nets sur cinq exercices

6,4 %

Exercice 2023

7,1 %

Exercice 2022

Rendements nets sur un exercice

4,9 %

Exercice 2023

12,8 %

Exercice 2022

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices¹

1,6 %

Exercice 2023

1,2 %

Exercice 2022

Actif net

135 milliards \$

↑ 12 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 51 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

30 milliards \$

Employés à temps plein

272

Avantages comparatifs

Les avantages comparatifs d'Actifs réels comprennent la marge de manœuvre et la stabilité du capital nécessaires pour investir à l'échelle mondiale dans des secteurs moins concurrentiels de ses marchés sur un horizon de placement à long terme. Le service Actifs réels ajoute de la valeur aux participations majoritaires et aux placements dans des plateformes grâce à la gestion active des actifs, en ayant accès aux vastes connaissances et au réseau mondial de la caisse et en mettant à profit des partenariats de grande qualité avec des coinvestisseurs et des propriétaires d'actifs afin d'accéder à des occasions de placement différenciées à grande échelle.

Performance à long terme

Au cours des cinq derniers exercices, le service Actifs réels a généré un rendement net de 6,4 pour cent. Les placements du service Actifs réels dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures et de l'énergie ont contribué à ce rendement à long terme. Ce résultat est en grande partie attribuable au rendement des actifs industriels offrant des services de logistique et d'autres services essentiels, ainsi qu'à la hausse des prix de l'énergie et des marchandises.

Au cours de la même période, le service Actifs réels a généré une valeur ajoutée nette de 1,6 pour cent par rapport à son indice de référence, compte non tenu de l'incidence du change, ce qui représente une hausse par rapport à la période précédente de cinq exercices. Cet écart par rapport à l'indice de référence s'explique en partie par le repli des indices de référence des marchés publics du service Actifs réels durant l'exercice 2023. La valeur ajoutée nette découle principalement du rendement supérieur des placements dans les autoroutes à péage dans les marchés établis et émergents. Les placements immobiliers ont contribué à la valeur ajoutée principalement grâce à l'exposition au secteur de la logistique. Cet apport a été contrebalancé en partie par l'exposition au secteur du commerce de détail, qui est en pleine transition vers le commerce électronique, et par les actifs d'immeubles de bureaux, qui ont subi l'incidence des tendances liées au modèle de travail hybride qui ont suivi la pandémie. Les placements du service Actifs réels dans le secteur de l'énergie ont dépassé les indices de référence, notamment grâce aux apports des actifs liés à l'énergie renouvelable.

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2023	Exercice 2022
Portefeuille du service Actifs réels	6,9 %	8,4 %
Rendements des indices de référence	5,3 %	7,2 %
Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements	1,6 %	1,2 %

1. Exclut l'incidence du change.

Performance de l'exercice 2023

Le rendement net de 4,9 pour cent enregistré par le service Actifs réels au cours de l'exercice 2023 témoigne de la diversification mondiale et de la grande qualité des actifs du portefeuille. Les gains globaux sont principalement attribuables aux placements du service Actifs réels dans le secteur de l'énergie, particulièrement dans les énergies renouvelables, qui ont bénéficié de la transition énergétique mondiale et des apports de capitaux dans le secteur des énergies renouvelables. Les placements dans les biens immobiliers sur les marchés privé et public ont affiché les rendements les plus faibles du portefeuille du service Actifs réels, en raison de l'incidence défavorable des taux d'intérêt, la plupart des secteurs ayant enregistré des pertes, sauf celui des actifs logistiques. Bien que le secteur du commerce de détail ait continué d'enregistrer des pertes semblables à celles qu'il a subies ces dernières années en raison de la transition vers le commerce électronique, le secteur des immeubles de bureaux a été particulièrement touché par les tendances liées au modèle de travail hybride. Les profits liés au portefeuille d'infrastructures ont découlé des placements dans les autoroutes à péage et les ports dans les marchés établis. Ces placements ont tiré parti de la reprise soutenue des activités commerciales et liées au transport qui a suivi la pandémie, ainsi que des caractéristiques de protection contre l'inflation de ces actifs. Le portefeuille a également tiré profit de l'incidence favorable des fluctuations du change, principalement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le rendement au cours de l'exercice considéré a diminué par rapport à l'exercice 2022, durant lequel les rendements nets s'étaient vus stimulés par l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19. Ce contexte avait donné lieu à un regain de l'activité économique qui avait contribué à la hausse des prix des marchandises et de la demande pour les actifs logistiques et d'infrastructure.

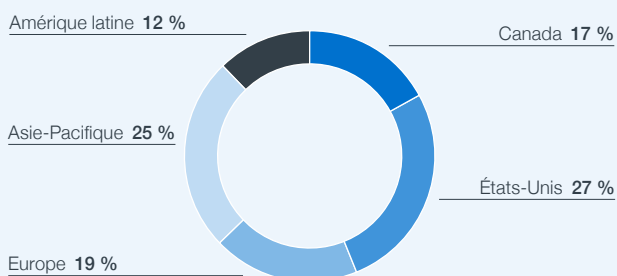
Risque

Le service Actifs réels est un contributeur important au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice de 30 milliards de dollars, ou 5,3 pour cent de l'actif net de la caisse. Afin de gérer le risque, le service Actifs réels a accru davantage la diversification de son portefeuille au moyen d'initiatives ciblées en matière de constitution de portefeuille, notamment des cessions et la croissance sélective des placements dans des titres liquides sur les marchés publics. Les placements en actifs réels affichent habituellement un rendement supérieur en contexte inflationniste, mais pourraient subir l'incidence de facteurs défavorables comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'escalade des tensions géopolitiques et le resserrement des politiques monétaires, qui sont susceptibles de ralentir la croissance économique. Il est aussi attendu que le service Actifs réels soit plus sensible au risque lié aux changements climatiques que certains autres services. Les initiatives et l'apport du service Actifs réels relativement aux principales mesures et aux principaux objectifs climatiques sont essentiels à la réalisation de l'engagement de la caisse en matière de carboneutralité d'ici 2050. Les placements dans des plateformes et les participations majoritaires impliquent souvent une gestion et une surveillance accrues des actifs, ce qui contribue à accentuer le risque opérationnel et le risque lié à la réglementation pour Investissements RPC.

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 1 exercice (%)	Sur 5 exercices (%)
Rendements bruts	7 182	5,6 %	7,4 %	14 743	13,6 %	8,3 %
Charges	855	0,7 %	1,0 %	883	0,8 %	1,2 %
Rendements nets	6 327	4,9 %	6,4 %	13 860	12,8 %	7,1 %

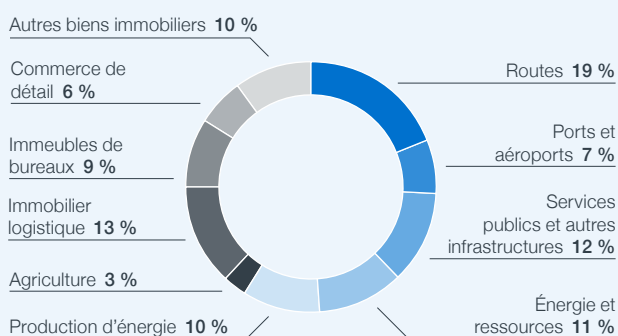
Actifs réels – Diversification géographique

31 mars 2023



Actifs réels – Diversification sectorielle

31 mars 2023



Mise en œuvre de nos objectifs stratégiques

Au cours de l'exercice 2023, nous avons continué de positionner la caisse en vue d'une croissance future conformément aux objectifs que nous nous sommes fixés pour l'exercice. Plus précisément, afin de veiller à la gestion des risques et des coûts et à la rigueur opérationnelle, nous avons créé trois rôles distincts au sein de la haute direction, soit ceux de chef de la gestion des risques, de chef des finances et de chef de l'exploitation. Nous avons poursuivi nos investissements dans nos gens afin de maintenir un avantage concurrentiel. Nous nous sommes appuyés

sur le travail accompli au chapitre de la technologie et des données au cours des derniers exercices pour rehausser l'efficacité opérationnelle en améliorant notre modèle d'exploitation et en augmentant les capacités de nos systèmes. Enfin, nous avons continué de développer nos capacités internes à évaluer et à mesurer l'incidence financière des risques et des occasions liés aux changements climatiques, y compris en tenant compte de ce facteur dans les processus décisionnels en matière de placements.

Objectifs pour l'exercice 2023

Faits saillants

<p>Atteindre nos objectifs en matière de rendement des placements tout en respectant les caractéristiques souhaitées pour notre portefeuille, en assurant l'équilibre entre le risque et le rendement et en assurant une gestion rigoureuse des coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons géré nos portefeuilles dans un contexte marqué par la volatilité des marchés tout en maintenant la composition souhaitée et une solide situation de trésorerie. • Nous avons poursuivi nos activités de placement et nous avons continué de faire preuve de rigueur dans notre répartition du capital. • Nous avons maintenu les charges d'exploitation contrôlables en deçà des prévisions budgétaires pour l'exercice.
<p>Continuer de miser sur nos talents en tant qu'avantage concurrentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons offert plus de 250 cours de perfectionnement interne de façon virtuelle, en personne et en ligne dont ont bénéficié de nombreux employés dans le cadre du retour au travail en présentiel. • Nous avons analysé des données portant sur la représentation et l'expérience au sein de chaque service de placement afin de cerner des possibilités de promouvoir l'engagement et l'avancement. • Nous avons progressé à l'égard de nos objectifs d'embauche et de perfectionnement en vue d'impulser l'équité, la diversité et l'inclusion, lesquelles, à notre avis, permettent une amélioration globale de notre stratégie d'affaires et de nos processus décisionnels (se reporter à la page 63). • Nous avons réalisé une analyse de la rémunération selon les sexes par l'intermédiaire de fournisseurs externes réputés et nous avons effectué des vérifications internes afin de garantir l'équité de nos pratiques en matière de rémunération. Nous avons constaté la parité de la rémunération entre les hommes et les femmes.
<p>Améliorer notre compétitivité en agissant à l'unisson, c'est-à-dire miser sur la combinaison unique de nos avantages, de nos capacités et de nos services en vue de créer de la valeur à long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis sur pied le groupe Stratégies Systématiques afin de simplifier l'exécution des stratégies de rendement absolu et des programmes de placements en position acheteur uniquement, qui sont conçus pour offrir un flux de rendement diversifié à la caisse. • Nous avons réuni nos équipes de spécialistes de l'analytique des données, de la recherche, des partenariats et de la connaissance en vue de créer le groupe Science des placements, qui a pour mandat d'impulser le potentiel de création de valeur à partir des données et de l'analytique dans l'ensemble de la caisse. • Nous avons réalisé une évaluation approfondie afin de bien comprendre le contexte de placement et les priorités stratégiques clés pour conserver nos avantages concurrentiels. • Nous avons établi un groupe de travail interfonctionnel afin de tirer parti des informations liées à l'évaluation, de s'occuper des priorités pour réaliser les avantages liés au fait d'agir à l'unisson et d'orienter l'élaboration de la stratégie de l'organisme.
<p>Continuer d'améliorer notre efficacité et notre soutien dans le cadre de nos processus de placement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons renouvelé notre modèle d'exploitation lié à la technologie et aux données afin de miser sur les capacités répondant à nos besoins d'affaires les plus critiques. • Nous avons mené un premier examen interne de certains services qui soutiennent nos activités de placement, comme les ressources humaines et les finances. Cet examen sera réalisé régulièrement afin de permettre des améliorations. • Nous avons renforcé les capacités des services Actions de sociétés fermées et Placements en instruments de crédit en matière de gestion des relations afin de favoriser une collaboration accrue et une meilleure connaissance des engagements et des interactions externes. • Nous avons réalisé des progrès dans le déploiement d'un système de gestion de portefeuille pour le service Placements en instruments de crédit et d'un système de gestion de la recherche pour le service Actions à gestion active, ce qui permettra de consolider les systèmes et d'améliorer l'efficacité. • Nous avons poursuivi le développement d'un système de gestion des risques qui permettra de compter sur des capacités nouvelles pour analyser les risques plus rapidement et de réaliser des analyses plus approfondies de la valeur ajoutée.

Objectifs pour l'exercice 2023

Faits saillants

Entreprendre une démarche pluriannuelle visant à établir le leadership de la caisse en matière de changements climatiques, atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et établir le leadership de la caisse en matière d'exécution en ce qui a trait à la présentation d'information et à l'investissement dans le contexte de la transition énergétique

- Nous avons testé notre approche de placement axée sur la décarbonisation sur 12 actifs existants, ainsi que dans le cadre du processus de contrôle diligent visant deux nouveaux placements. Ces initiatives ont aidé à élaborer des plans de transition qui ajoutent de la valeur, ainsi qu'à des apprentissages clés pour la mise en œuvre de l'approche dans l'ensemble du portefeuille.
- Nous avons renforcé la prise en compte des risques et des occasions liés au climat dans nos processus décisionnels descendants et ascendants en matière de placements, y compris en mettant au point des capacités de gestion des risques liés au climat à l'échelle du portefeuille.
- Au cours de l'exercice 2023, nous avons atteint la carboneutralité dans nos activités pour ce qui est des émissions de portée 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires) (se reporter à la page 67).
- Nous avons mis à jour notre cadre d'évaluation des capacités de réduction afin d'aider les conseils d'administration et les équipes de direction à élaborer des plans transparents et crédibles en vue d'atteindre la carboneutralité, y compris un exemple d'application du cadre à un actif de notre portefeuille.
- Nous avons publié huit rapports sur le leadership éclairé en matière de développement durable par l'entremise de l'Institut sur les données d'Investissements RPC, dont deux rapports sur les cadres d'évaluation climatique, ce qui témoigne de l'engagement de la caisse à contribuer à l'établissement des conventions du marché et des normes de présentation de l'information financière.

Investir dans nos gens et dans notre culture axée sur la mission

Notre équipe mondiale composée de 2 136 professionnels est motivée à réaliser notre mission et contribuer à la stabilité et la viabilité financière du RPC. Cette mission publique alimente la volonté d'offrir un rendement élevé, attirer les meilleurs talents et relier les employés de l'ensemble des bureaux à l'échelle mondiale.

À mesure que la pandémie se dissipe, notre mode de travail évolue de manière à combiner les avantages du travail au bureau et du télétravail. En plus d'autres changements systémiques, comme des journées sans réunion, nous avons adopté un cadre hybride et souple qui permet à nos gens de travailler selon le mode qui s'adapte le mieux à leurs besoins tout en les encourageant à passer plus de temps chaque semaine avec leurs collègues au bureau qu'en télétravail. En outre, nous avons mis en place et nous continuerons à développer des ressources, des outils et des programmes pour soutenir la santé mentale de nos collègues, y compris des avantages sociaux bonifiés, des séances d'information avec des experts en mieux-être ainsi que des programmes axés sur la santé, le bien-être et les relations à l'intention des employés.

Nos programmes de perfectionnement du leadership et de perfectionnement professionnel offrent des expériences enrichissantes en mode virtuel et en personne à tous les niveaux d'Investissements RPC.

Nous avons offert plus de 250 séances de perfectionnement à l'interne à plus de 4 400 participants au total. L'offre d'un apprentissage axé sur le leadership et d'un apprentissage informel accessibles demeurent également des aspects importants et valorisés de notre culture.

Les nouvelles occasions sont un facteur clé du développement de carrière chez Investissements RPC. Au cours de l'exercice, 349 collègues ont été promus, 55 employés ont saisi des occasions de détachement et 67 employés ont progressé dans leur carrière dans le cadre de changements de poste de même niveau.

L'importance que nous accordons à l'équité, à la diversité et à l'inclusion est fondamentale dans le cadre de notre stratégie en matière de talents. Le fait que 89 pour cent de nos gens à l'échelle mondiale ont déclaré se sentir respectés, valorisés et soutenus tels qu'ils sont par leurs collègues montre que nous avons une longueur d'avance à ce chapitre et qu'il existe un engagement envers ces principes au sein de l'organisation. Bien que nous puissions toujours nous améliorer, 48 pour cent de nos employés s'identifient comme faisant partie d'un groupe minoritaire, et nos équipes de placement comptent 42 pour cent d'employés appartenant à l'un de ces groupes. Les femmes représentent 46 pour cent de notre effectif mondial, 37 pour cent de nos professionnels en placement, 40 pour cent de notre équipe de la haute direction actuelle et 50 pour cent des 12 membres habituels de notre conseil d'administration.

Objectifs stratégiques en matière de talents

	Exercice 2022	Exercice 2023	Objectif pour 2025
Embauche de femmes	38 %	52 %	50 %
Cadres supérieures – professionnelles en placement	22 %	23 %	30 %
Membres de la communauté LGBTQ+	3,4 %	4,1 %	5 %
Cadres supérieurs issus des minorités	27 %	27 %	28 %








À notre avis, les équipes inclusives prennent de meilleures décisions, et la diversité permet d'éliminer les préjugés du processus décisionnel. Nous demeurons concentrés sur la reconnaissance et l'élimination des préjugés dans nos processus de placement et au-delà, et nous continuons de constater des progrès. En effet, près de 70 pour cent de nos collègues se sentent à l'aise de dénoncer les préjugés qu'ils constatent, et 75 pour cent d'entre eux estiment que leur équipe s'emploie activement à atténuer les préjugés au sein de leur groupe et dans le cadre de leurs décisions.

Nos groupes-ressources du personnel – Asia Connect, GoGreen, MindMatters, Mosaic, OUT, RISE et Initiative féminine – ont recours à une variété de programmes et d'activités visant à favoriser l'appartenance et les alliances et à soutenir des causes importantes, par exemple, des

réunions d'experts du secteur, des activités sociales et des séances d'information. Les groupes-ressources sont parrainés par des membres de l'équipe de la haute direction et aident à faciliter la compréhension et à élaborer des programmes sur les questions liées aux différences culturelles, à la durabilité, à l'équité entre les genres et à l'inclusion des membres de la communauté LGBTQ+. À l'échelle mondiale, le nombre de participants à ces équipes locales est élevé et en croissance. Le nombre de membres des groupes établis, y compris les personnes alliées, s'élève à plus de 900 à l'échelle mondiale. De plus amples renseignements sur notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion sont accessibles sur notre [site Web](#).

Soutenir les causes importantes

Nous créons un milieu de travail inclusif où tous les collègues se sentent soutenus, respectés et valorisés tels qu'ils sont et pour leurs apports uniques. Nous nous assurons ainsi d'offrir à tous des occasions d'atteindre leur plein potentiel. Les groupes-ressources du personnel sont déterminés à faire évoluer notre culture et nos collectivités en proposant une grande variété de programmes et d'activités. Le tableau ci-dessous présente une description de ces groupes.

	Favorise le développement et l'interconnectivité de collègues qui s'identifient ou s'associent à la diaspora asiatique à l'échelle de l'organisme.
	Accroît la sensibilisation des employés à l'importance de l'amélioration de l'efficacité environnementale collective et de la réduction de l'empreinte écologique interne d'Investissements RPC.
	Se consacre à la promotion de la santé mentale et d'un lieu de travail sain sur le plan psychologique pour les employés.
	S'emploie à promouvoir la riche diversité culturelle au sein d'Investissements RPC.
	Contribue à créer une culture diversifiée et inclusive en faisant mieux connaître la communauté LGBTQ+ et en engageant le dialogue avec ses membres.
	Appuie le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste d'étudiants et de professionnels noirs talentueux en renforçant la sensibilisation, en établissant des alliances et en forgeant des liens communautaires.
	Visé à améliorer la culture organisationnelle en recrutant, en formant et en maintenant en poste des femmes professionnelles hautement performantes.

Nomination de dirigeants

Au cours de l'exercice 2023, Investissements RPC a apporté des changements à l'équipe de la haute direction en vue de soutenir la croissance future de l'organisme.

Le poste de directeur général principal et chef des finances a été divisé en deux postes de direction distincts, afin de renforcer davantage le leadership, l'expertise et la gouvernance qui sont à la base du succès d'Investissements RPC.

- Kristina Fanjoy a été nommée directrice générale principale et chef des finances. À ce titre, elle est responsable de la politique financière et de la stratégie de présentation de l'information financière, de la planification des affaires, de la production de rapports et d'analyses sur le rendement, des évaluations, des contrôles financiers et de la comptabilité, ainsi que de la gouvernance fiscale de la caisse.
- Kristen Walters a été nommée directrice générale principale et chef de la gestion des risques. À ce titre, elle a la responsabilité des fonctions de gestion du risque mondial de la caisse, y compris de la direction de la stratégie à long terme visant à intégrer efficacement les perspectives de risque dans tous les processus de placement et d'exploitation.

Les nominations de dirigeants suivantes ont aussi été effectuées :

- Maximilian Biagosch a été nommé directeur général principal et chef mondial, Placements en actifs réels. Il demeure également chef, Europe.
- Richard Manley a été nommé chef du développement durable. À ce titre, il pilote la révision et la mise en œuvre de la feuille de route d'Investissements RPC visant à orienter prudemment les activités au moment où l'économie mondiale se prépare à faire face aux changements climatiques, entre autres responsabilités.
- Priti Singh a été nommée directrice générale principale et chef mondiale, Marchés financiers et placements factoriels. À ce titre, elle dirigera les groupes Gestion externe du portefeuille et Stratégies systématiques.
- Jon Webster a été nommé directeur général principal et chef de l'exploitation. À ce titre, il est responsable des fonctions technologie, données, opérations de placement, sécurité et services d'entreprise de l'Organisme.

Gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques

Nous sommes d'avis que le rendement de notre portefeuille dépendra de la façon dont les actifs que nous détenons s'adapteront, en même temps que l'économie mondiale, au parcours vers la carboneutralité. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de la caisse et de nos activités d'ici 2050. Nous avons pris cet engagement en supposant que les acteurs des secteurs public et privé de la communauté mondiale continueront également de progresser vers cet objectif, notamment par l'accélération et la réalisation des engagements pris par les gouvernements, les avancées technologiques, l'atteinte, par les entreprises, de leurs objectifs, les changements dans le comportement des consommateurs et des entreprises, et le développement des marchés du carbone et de normes mondiales de présentation de l'information en la matière. Tous ces progrès seront nécessaires pour nous permettre d'honorer notre engagement. Nous sommes déterminés à demeurer à l'avant-garde des développements qui influenceront sur notre progression vers la carboneutralité et à effectuer des placements stratégiques en ce sens.

Nous prenons les mesures suivantes dans le cadre cet engagement :

- Continuer à investir dans la transition de l'économie globale et à exercer notre influence à cet égard à titre d'investisseur actif plutôt que d'avoir recours à un désinvestissement général.
- Maintenir la carboneutralité de nos activités internes (portée 1, portée 2 et portée 3 [déplacements d'affaires])¹, à compter de l'exercice 2023 et par la suite.
- Continuer d'accroître notre portefeuille d'actifs verts et d'actifs de transition, qui passera de 66 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2022 à un minimum de 130 milliards de dollars d'ici 2030.
- Miser sur notre approche de placement axée sur la décarbonisation, qui vise à générer des rendements attrayants par la réduction des émissions et la transformation des activités dans des secteurs à fortes émissions.

Veuillez vous reporter à la page 70 pour notre définition des actifs verts et des actifs de transition.

Nous réaliserons notre engagement à l'égard de la carboneutralité en nous guidant sur les principes relatifs aux changements climatiques ci-dessous. Ces principes nous aident à éclairer nos décisions afin que nous puissions exécuter notre mandat dans un contexte d'intensification des risques et des occasions liés au climat en soutenant la transition de l'économie dans son ensemble vers la durabilité.

Empreinte carbone du portefeuille

	Valeur actuelle des placements (en milliards \$)	Total des émissions de carbone (en millions de tonnes d'éq. CO ₂)		Empreinte carbone (en tonnes d'éq. CO ₂ par million de dollars)	
		Mars 2023	Mars 2022	Mars 2023	Mars 2022
Titres non gouvernementaux	457	21,1	21,1	46	46
Titres émis par les gouvernements	113	33,6	41,6	298	494

Le total des émissions de carbone correspond aux émissions absolues de GES associées à nos investissements. Nous nous attendons à ce que cette donnée fluctue à court terme en fonction de la croissance de notre actif sous gestion, avant que l'incidence de la réduction des émissions ne se fasse davantage sentir. La mesure de l'empreinte carbone permet d'évaluer les émissions de carbone par million de dollars investi et peut être utilisée pour comparer l'intensité des émissions associées à des portefeuilles de tailles diverses. Pour un portefeuille de notre taille, ces données sont influencées par de nombreux facteurs. Pour l'exercice 2023, les principaux facteurs sont les investissements dans les énergies renouvelables et les fluctuations découlant de la rotation normale des portefeuilles ainsi que les émissions de carbone présentées par les sociétés de notre portefeuille.

Environ 51 pour cent du total des émissions de la caisse sont déclarés directement par des sociétés de notre portefeuille, le reste étant estimé par des fournisseurs de données externes ou des intermédiaires en fonction des comparateurs disponibles. Nous nous attendons à ce que

- **Principe 1** : Investir de façon à opérer une transition économique globale qui est nécessaire en raison des changements climatiques.
- **Principe 2** : Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de carboneutralité.
- **Principe 3** : Tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.
- **Principe 4** : Appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.
- **Principe 5** : Rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.

Présentation de rapports sur les émissions de notre portefeuille et le risque lié aux changements climatiques

L'outil d'empreinte carbone élaboré à l'interne d'Investissements RPC fournit des renseignements sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à tous les placements de la caisse, ainsi que sur les indices de référence pertinents. Pour fournir des renseignements sur les émissions de GES associées aux placements de la caisse, nous mesurons le total des émissions de carbone et l'empreinte carbone à l'aide de la méthode de la propriété en capital à long terme. Ces mesures font partie des meilleures pratiques du secteur pour l'évaluation d'une caisse composée de multiples actifs.

Les méthodes employées pour estimer et mesurer les émissions de GES et d'autres mesures relatives au climat ne sont pas encore assujetties aux principes et aux règles en matière de présentation de l'information financière et de comptabilité mondialement reconnus ou acceptés qui régissent la présentation traditionnelle de l'information financière. Nous prévoyons que les méthodes de mesure des émissions et que la maturité des données, des systèmes et des contrôles sous-jacents évolueront et seront normalisées au fil du temps. Ces améliorations pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre l'empreinte carbone de notre portefeuille et celle que présentent d'autres organisations, et sur la comparabilité pour différentes périodes de présentation de l'information financière.

les méthodes de déclaration se normalisent et à ce que le pourcentage des émissions déclarées directement augmente à mesure que s'améliore la présentation de l'information liée aux changements climatiques par les sociétés. Ces améliorations pourraient influencer sur la comparabilité des données sur nos émissions de carbone et l'empreinte carbone liée à notre portefeuille pour différentes périodes. Les variations des mesures financières comme la valeur de marché des placements peuvent également avoir une incidence sur les variations calculées des données relatives à l'empreinte carbone de notre portefeuille au cours d'un exercice donné. À l'heure actuelle, nos calculs ne tiennent pas compte des émissions de GES de portée 3, la qualité et la couverture des données sur ces émissions n'étant pas encore suffisantes, puisque seulement 6 à 7 pour cent environ des émissions de portée 3 de la caisse sont déclarés directement par des sociétés de notre portefeuille. Nous continuons de surveiller l'évolution de la disponibilité de données de portée 3 exhaustives des sociétés de notre portefeuille, afin de pouvoir les intégrer à nos mesures au moment approprié.

1. La portée 1 se rapporte aux émissions de GES directes provenant de sources détenues et contrôlées par une société. La portée 2 se rapporte aux émissions indirectes générées par l'énergie achetée. La portée 3 se rapporte à toutes les émissions indirectes (qui ne sont pas comprises dans les émissions de portée 2) et qui sont produites dans la chaîne de valeur de la société déclarante, y compris les émissions provenant de sources en amont et en aval.

Source des données sur les émissions de portée 1 et de portée 2 de la caisse¹

	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
Données déclarées par les sociétés	51 %	41 %	28 %
Données estimées par des fournisseurs de données externes	7 %	7 %	16 %
Données d'intermédiaires	42 %	53 %	56 %

Se reporter à la page 70 pour connaître les méthodes sur lesquelles sont fondées les mesures relatives aux émissions de carbone et à l'empreinte carbone.

Analyse de scénarios sur les changements climatiques

Afin de compléter les mesures standards de l'empreinte carbone, nous avons recours à l'analyse de scénarios² pour évaluer les éventuelles incidences futures des événements de crise relatifs au risque lié aux changements climatiques, exprimées en pourcentage annualisé potentiel de la valeur de marché de la caisse au cours d'un exercice donné. Nous soumettons notamment la résilience de nos placements à divers scénarios plausibles de simulation de crise, en incluant des événements extrêmes. Les résultats de ces simulations de crise sont les suivants :

- Dans un scénario de statu quo où les prix du carbone n'affichent pas une augmentation considérable par rapport à leurs niveaux actuels et où les efforts de décarbonisation se révèlent moins fructueux à l'échelle mondiale, la valeur de marché de la caisse pourrait afficher une variation négative annuelle pouvant aller jusqu'à 13 pour cent au cours des 30 prochaines années³. Cette variation tient principalement aux risques physiques liés aux changements climatiques, notamment les changements chroniques au titre des précipitations, des écosystèmes et du niveau de la mer, ainsi que l'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes.
- Dans un scénario où les mesures politiques sont plus fortement concentrées sur les années après 2030 avec l'adoption soudaine de mesures d'atténuation plus strictes afin de limiter le réchauffement à 2 °C au maximum, la valeur de marché de la caisse pourrait afficher une variation négative pouvant aller jusqu'à 11 pour cent au cours des 10 prochaines années³. Cette variation tient principalement aux risques de transition associés à la chute marquée du PIB et aux répercussions sur la demande des consommateurs.

Les analyses de scénarios sont prises en compte dans le cadre de notre processus de répartition stratégique lors de la constitution de notre portefeuille, de la surveillance du risque lié aux changements climatiques et de notre processus de contrôle diligent lors de la sélection des titres. Nous continuons de chercher des occasions de mieux intégrer les approches descendantes et ascendantes en ce qui concerne la gestion du risque lié aux changements climatiques du portefeuille.

Mise en œuvre des composantes de notre engagement à atteindre la carboneutralité

Actifs verts et de transition

Notre approche pour réaliser notre engagement de faire passer nos actifs verts et de transition à un minimum de 130 milliards de dollars d'ici 2030 commence par la surveillance des occasions de placement intéressantes pertinentes, afin de maximiser les rendements ajustés en fonction du risque. Par conséquent, nous prévoyons que nos progrès d'un exercice à l'autre ne seront pas linéaires; nous avons toutefois confiance dans notre capacité d'atteindre cet objectif.

Au 31 mars 2023, nos placements dans des actifs verts et de transition ont augmenté de 13 milliards de dollars par rapport à l'exercice 2022, pour atteindre 79 milliards de dollars. Cette augmentation par rapport à l'exercice précédent est attribuable aux nouveaux investissements dans des actifs verts et des actifs de transition, au fait que certains actifs existants seront admissibles à titre d'actifs verts et d'actifs de transition grâce à des mesures comme la certification Science Based Targets (SBTi) ainsi qu'à la hausse des évaluations des actifs admissibles sur le marché.

Veillez vous reporter à la page 70 pour connaître la méthode utilisée pour définir et évaluer les actifs verts et de transition.

Approche de placement axée sur la décarbonisation

Au cours de l'exercice 2022, nous avons lancé notre approche de placement axée sur la décarbonisation afin de repérer, de financer et de soutenir les efforts de décarbonisation de certaines sociétés à fortes émissions. Nous sommes d'avis que cette approche de placement permet à Investissements RPC de maximiser les rendements ajustés en fonction du risque associés à la transition énergétique.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons élargi cette approche à l'ensemble de notre portefeuille; elle s'applique maintenant aux secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie et des médias. Nous avons utilisé notre cadre d'évaluation des capacités de réduction pour déterminer et quantifier les possibilités de réduction des émissions pour chaque société évaluée, ce qui nous aide à mieux comprendre les occasions de création de valeur économiquement réalisables découlant de la décarbonisation. Nous prévoyons appliquer à plus grande échelle notre approche axée sur la décarbonisation au cours des prochaines années.

Pour obtenir plus d'information sur nos activités liées à l'investissement durable, veuillez vous reporter à notre [Rapport 2022 sur l'investissement durable](#).

1. Les méthodes varient quant à l'utilisation des émissions de GES de portée 1 et 2. Certaines n'utilisent que les données de portée 1, tandis que d'autres utilisent les données de portée 1 et de portée 2. En outre, certaines méthodes utilisent les données historiques sur les émissions propres à des sociétés, alors que d'autres méthodes se servent d'estimations des émissions fondées sur les données ou les moyennes propres à des secteurs ou des régions géographiques. Certaines méthodes tiennent compte de données historiques cumulatives sur les émissions de GES, tandis que d'autres se fondent sur des données tirées d'évaluations ponctuelles de l'intensité des émissions. Ces différences entre les méthodes peuvent amener à sous-estimer ou à surestimer les émissions mesurées.
2. Un ensemble de scénarios sur le climat généralement reconnu est utilisé dans le cadre de cette analyse, notamment le 2021 Climate Biennial Exploratory Scenario (CBES) de la Banque d'Angleterre et les profils socioéconomiques partagés du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC).
3. Les scénarios ne constituent pas des prévisions (ils n'ont pas pour objectif de prédire des résultats futurs). Il s'agit plutôt de projections conçues pour faciliter la compréhension de la nature et de l'ampleur des changements susceptibles de survenir dans l'avenir. Les prévisions à l'égard des changements climatiques et la quantification de leur incidence sur la caisse sont intrinsèquement complexes, et les analyses de scénarios sur les changements climatiques comportent certaines limites qui sont sensibles aux hypothèses et paramètres clés qui sont eux-mêmes de nature incertaine.

Émissions liées à l'exploitation

Dans le cadre de l'engagement d'Investissements RPC à atteindre la carboneutralité dans nos activités d'ici 2050, nous présentons nos émissions de portée 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires).

Répartition du total des émissions de GES liées à l'exploitation, selon leur portée

Source des émissions	Total des émissions de GES (en tonnes d'éq. CO ₂)			
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
Portée 1	1 100	1 282	1 037	1 129
Portée 2 (en fonction de l'emplacement)	1 258	1 033	1 069	1 149
Portée 3 (déplacements d'affaires uniquement)	11 168	1 798	197	16 045
Total des émissions de GES	13 526	4 113	2 303	18 323

Nous avons adopté une méthode améliorée pour mesurer les émissions liées aux déplacements en avion en incluant des variables propres au vol, comme le type d'aéronef, le ratio de fret et le facteur de charge. Nous avons retraité les données présentées pour la portée 3 (déplacements d'affaires) afin que leur présentation soit conforme à cette nouvelle méthode. L'utilisation de méthodes différentes pourrait rendre impossible la comparaison des données sur les émissions avec celles d'autres organisations. Nous prévoyons que les méthodes de mesure des émissions seront davantage normalisées et que la disponibilité des données continuera d'augmenter. Ces améliorations pourraient se traduire par un retraitement des niveaux d'émissions historiques dans l'avenir afin de faciliter la comparaison.

À l'exercice 2023, nous avons atteint la carboneutralité pour l'ensemble de ces sources d'émissions. Nous avons appliqué notre cadre d'évaluation des capacités de réduction afin d'orienter nos plans visant à décarboniser nos activités. Notre approche consiste à saisir des occasions de décarboniser tout en continuant de nous acquitter de notre mandat, et à utiliser les crédits carbone seulement pour compenser les émissions

restantes. C'est pourquoi nous contrôlerons et gérerons les émissions liées à nos déplacements par avion et à nos immeubles de bureaux en tirant parti des modèles de travail hybrides auxquels nous avons eu recours pendant la pandémie de COVID-19.

Nous avons acquis 13 526 crédits carbone dans le cadre du projet de séquestration de carbone de la forêt Darkwoods à un juste prix sur le marché. Ces crédits compensent les émissions non réduites de nos activités de portée 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires) au cours de l'exercice 2023. Le projet est une initiative de Conservation de la nature Canada (CNC) et a été validé et vérifié conformément aux normes VCS (Verified Carbon Standard) et CCB (Climate, Community and Biodiversity Standard) ainsi qu'en vertu du Sustainable Development Verified Impact Standard (SD VISta). Darkwoods est un projet de carbone dans le cadre de l'amélioration des pratiques en matière de gestion forestière. Il permet de réduire les émissions nettes de GES en évitant l'exploitation forestière conventionnelle et en séquestrant le carbone grâce à la conservation de la biomasse forestière supplémentaire et des forêts plus anciennes. La finance du carbone permet la protection continue de la zone.

Perspectives d'avenir

Nos priorités stratégiques pour l'exercice 2024

Voici nos principaux objectifs pour l'exercice 2024 :

- Élaborer la prochaine stratégie** : Nous concluons la mise en œuvre de la stratégie 2025 tout en achevant l'élaboration de notre prochaine stratégie.
- Améliorer nos capacités de placement et notre processus décisionnel en matière de valeur relative** : Nous améliorerons notre processus décisionnel en matière de valeur relative dans l'ensemble de la caisse en élaborant des analyses plus solides afin d'identifier les principaux moteurs de l'avantage en matière de placement.
- Renforcer les capacités en vue d'investir dans la transition de l'économie globale** : Nous continuerons de favoriser la décarbonisation et la création de valeur additionnelle en intégrant la durabilité dans le processus de placement, tout en continuant de cerner les occasions de réduire les émissions associées à nos propres activités.

Politiques et contrôles financiers

Certification du chef de la direction et de la chef des finances

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est considéré comme efficace lorsqu'il est conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de la publication de l'information financière conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*) et des règlements d'application. En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ni détecter les inexactitudes en temps opportun. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Sous la supervision du chef de la direction et de la chef des finances, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Investissements RPC au 31 mars 2023, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. À la suite de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 mars 2023. Investissements RPC n'est pas tenu par la loi d'effectuer cette évaluation annuelle. Nous effectuons l'évaluation sur une base volontaire afin de respecter notre engagement à l'égard de normes strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de reddition de comptes.

La direction est responsable de la conception de contrôles et procédures de communication de l'information et de leur efficacité afin de s'assurer que chaque rapport annuel d'Investissements RPC respecte les exigences en matière d'information à fournir conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et aux règlements connexes. Sous la supervision du chef de la direction et de la chef des finances, la direction a évalué ces contrôles et procédures de communication de l'information et a conclu qu'ils étaient efficaces au 31 mars 2023.

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Principales méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux normes IFRS, aux exigences de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et aux règlements

d'Investissements RPC. La préparation des états financiers exige le choix de méthodes comptables appropriées. Des processus ont été établis afin de nous assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière cohérente et que les modifications sont bien contrôlées.

Changements futurs de méthodes comptables

Les changements des normes comptables par l'IASB et les faits nouveaux s'y rapportant sont surveillés activement. L'incidence de l'adoption de nouvelles normes émises par l'IASB est évaluée de façon continue, ainsi que toute incidence sur la présentation des états financiers, y compris l'évaluation des autres choix de présentation au moment de la transition, le cas échéant.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, aucune adoption de nouvelles normes IFRS publiées, aucun changement apporté aux normes existantes ni aucune nouvelle interprétation n'a eu d'incidence significative sur les états financiers.

Évaluation de la juste valeur

La plus importante des estimations comptables faites par la direction est la détermination de la juste valeur des placements et des passifs liés aux placements. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est une mesure fondée sur le marché et, par conséquent, elle tient compte des facteurs que les intervenants du marché prennent en considération lorsqu'ils vendent un actif ou qu'ils paient pour le transfert d'un passif.

La juste valeur des placements et des passifs liés aux placements est classée de manière hiérarchique selon le degré de fiabilité des données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Ce classement se fonde sur les données suivantes :

- Niveau 1 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (données calculées à l'aide des prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif (données d'entrée non observables).

Apport en pourcentage des services de placement à chaque niveau de la hiérarchie

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Stratégies de placement sur les marchés publics	87 %	81 %	6 %	87 %	91 %	6 %
Placements en instruments de crédit	0 %	13 %	15 %	0 %	7 %	13 %
Actions de sociétés fermées	2 %	5 %	43 %	2 %	2 %	44 %
Actifs réels	11 %	1 %	36 %	11 %	0 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Comment nous évaluons et nous déterminons la juste valeur

Notre méthode de détermination de la juste valeur des placements sur les marchés publics diffère de celle utilisée pour les placements sur les marchés privés :

- Placements sur les marchés publics : La juste valeur des placements dans des actions, des obligations et d'autres titres du marché public, qui sont négociés sur des marchés actifs, est déterminée en fonction des

prix cotés à la bourse et des prix obtenus auprès d'autres fournisseurs de données du marché.

- Placements sur les marchés privés : La juste valeur des placements dans des actions de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et d'autres catégories d'actifs similaires est déterminée au moyen des transactions récemment conclues sur le marché portant sur des instruments identiques ou similaires ou de techniques d'évaluation maximisant l'utilisation de données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de multiples de capitalisation, l'application de

la juste valeur actuelle d'un autre placement essentiellement semblable sur les marchés publics, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ainsi que le recours à des modèles de détermination du prix et à d'autres méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur.

L'estimation de la juste valeur des placements privés exigeant non seulement l'utilisation de données mais l'exercice du jugement, nous procédons à des vérifications et à des contrôles de différents niveaux :

- Le service des finances est responsable de la surveillance des processus, des contrôles et des résultats relatifs à l'évaluation, et est indépendant des services de placement. Le service se compose de professionnels accrédités possédant une vaste expérience de l'évaluation des actifs privés, acquise auprès de cabinets comptables, de gestionnaires d'actifs et d'autres caisses de retraite de grande taille.
- Nous avons recours à des évaluateurs tiers et à des experts en évaluation externes dans le cadre d'une approche fondée sur les risques afin d'obtenir des points de vue indépendants sur les justes valeurs.

Dans les cas où la juste valeur est obtenue directement auprès des gestionnaires de placement externes, nous examinons régulièrement la qualité des pratiques d'évaluation de nos partenaires.

La gouvernance des processus et des contrôles relatifs à l'évaluation est assurée par la direction (par l'intermédiaire du comité d'évaluation) et le conseil d'administration (par l'intermédiaire du comité de vérification).

Nous examinons continuellement nos pratiques d'évaluation afin de veiller à maintenir des normes élevées en matière de gestion des risques

et de gouvernance et de faire en sorte de préserver la confiance de nos parties prenantes.

Principales mesures de la performance et mesures non conformes aux normes IFRS

La présentation de certaines mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (les mesures non conformes aux normes IFRS) présentées ci-dessous vise à fournir au lecteur de l'information supplémentaire qui reflète la perspective de la direction quant au rendement de la caisse. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres institutions.

De plus, conformément à l'approche de placement à long terme de la caisse, la direction présente des mesures de la performance sur cinq exercices et sur 10 exercices qui vont au-delà de la comparaison d'un exercice à l'autre présentée dans les états financiers et les notes annexes. Le rapport de gestion présente certains résultats financiers en dollars et en pourcentage. Il présente aussi des mesures de la performance, comme la valeur ajoutée en dollars et la valeur ajoutée en pourcentage. Lorsque ces mesures sont présentées en pourcentage, elles sont calculées par rapport aux soldes moyens de l'actif net et tiennent compte de l'incidence cumulative quotidienne. Ces mesures ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessous, car elles n'ont pas de valeur comparable selon les normes IFRS.

Mesures non conformes aux normes IFRS ¹	Rapprochement avec une mesure équivalente conforme aux normes IFRS	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Levier financier avec recours : Tel qu'il est décrit à la rubrique Risque de liquidité et risque de levier financier à la page 43 du rapport de gestion, le levier financier avec recours représente les obligations juridiques assorties d'un droit de recours direct à l'égard de la société mère d'Investissements RPC; il est distinct de notre levier financier avec recours limité, qui comprend généralement des titres d'emprunt émis par l'intermédiaire de nos filiales constituées en sociétés de portefeuille qui ne comportent qu'un recours à l'égard de certains placements détenus au sein de ces filiales. Le levier financier avec recours se compose des passifs liés au financement par emprunt, des passifs liés aux rachats et de la valeur nominale des dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse, facteurs contrebalancés en partie par une partie de la trésorerie et des conventions de vente.	(en millions de dollars)	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Levier financier avec recours²	157 301	121 839
Déduire :		
Valeur nominale nette des dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse	78 119	75 888
Ajouter :		
Ajustement à la juste valeur des passifs liés au financement par emprunt	(5 203)	(1 961)
Passifs liés au financement par emprunt des filiales constituées en sociétés de portefeuille	5 845	5 298
Partie de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des conventions de vente portées en réduction du levier financier avec recours	34 053	45 044
Autres passifs liés aux placements	28 186	36 553
Passifs liés aux placements	142 063	130 885
(Annexe consolidée du portefeuille dans les états financiers)		
Diversification des devises : L'exposition au change utilisée comme base pour les graphiques de diversification des devises et du rendement des placements en monnaie étrangère, présentés à la rubrique Composition et rendement de la caisse à la page 38 du rapport de gestion, est calculée en fonction de la monnaie sous-jacente à laquelle est exposé un actif ou un titre particulier. Par exemple, un certificat américain d'actions étrangères du Mexique est négocié en dollars américains. Même si le placement est libellé en dollars américains, la monnaie sous-jacente est le peso mexicain. Cette façon de faire constitue la base du calcul de la diversification des devises et du rendement des placements en monnaie étrangère. Cette mesure contraste avec les normes IFRS qui mettent l'accent sur la monnaie dans laquelle l'instrument financier lui-même est libellé, soit le dollar américain dans l'exemple ci-dessus.	(en millions de dollars)	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Total de l'exposition au risque de change, selon le rapport de gestion	446 889	450 136
Ajouter :		
Incidence de la restriction de la fluctuation du change à la monnaie dans laquelle est libellé un instrument financier	1 253	2 040
Total de l'exposition au risque de change	448 142	452 176
(note 8.4.1 des états financiers)		
Produits bruts : Tel qu'il est décrit à la rubrique Performance des services de placement du rapport de gestion, les produits bruts sont composés du total des produits tel qu'il est présenté dans l'état consolidé du résultat global, qui est ramené au montant brut par la réintégration des charges assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille et certains honoraires liés aux placements.	(en millions de dollars)	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Produits bruts²	15 552	40 366
Déduire :		
Frais de gestion et commissions de performance liés aux placements	3 134	3 622
Charges liées aux transactions assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC	121	246
Charges d'impôt assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC	140	60
Charges financières assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC	208	120
Produits	11 949	36 318
(note 6.1.1 des états financiers)		

1. Veuillez vous reporter à la page 46 pour un rapprochement des mesures non conformes aux normes IFRS liées aux charges.

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Méthodes au titre des mesures relatives au carbone

Empreinte carbone du portefeuille

Les placements de la caisse sont divisés en deux catégories aux fins de l'évaluation des émissions de GES :

1. Titres émis par les gouvernements – comprend les obligations d'État négociables, les obligations d'État non négociables, les bons du Trésor et les obligations d'État liées à l'inflation.
2. Titres non gouvernementaux – le reste du portefeuille, sauf les titres émis par les gouvernements.

Catégories d'actifs visées par les titres émis par les gouvernements

1. **Total des émissions de carbone** : correspond aux émissions absolues de carbone d'un pays donné financées par Investissements RPC. La mesure est estimée en ventilant les émissions d'un pays en fonction de la part de la dette du pays. Les émissions de carbone financées de tous les pays sont regroupées pour obtenir les émissions totales du portefeuille.

$$\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle des placements dans des obligations souveraines (\$)}_i}{\text{Encours brut de la dette (\$)}_i} * \text{Émissions d'un pays (tonnes d'éq. CO}_2\text{)}_i \right)$$

2. **Empreinte carbone** : permet d'estimer le total des émissions ventilées par million de dollars investi.

$$\frac{\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle des placements dans des obligations souveraines (\$)}_i}{\text{Encours brut de la dette (\$)}_i} * \text{Émissions d'un pays (tonnes d'éq. CO}_2\text{)}_i \right)}{\text{Valeur actuelle du portefeuille d'obligations souveraines}}$$

Définitions des formules :

i représente chaque placement et société de notre portefeuille pris en compte dans le calcul.

La valeur actuelle des placements dans des obligations souveraines ou du portefeuille correspond à la valeur de marché au 31 mars 2023.

L'encours brut de la dette est composé de tous les passifs nécessitant des paiements d'intérêts ou de capital par le débiteur au créancier à une ou plusieurs dates futures, ce qui comprend les passifs liés à la dette sous forme de droits de tirage spéciaux, les devises et dépôts, les titres de créance, les prêts, l'assurance, les régimes de retraite et les régimes de garanties normalisées et les autres créanciers.

Les émissions d'un pays se rapportent aux émissions territoriales provenant de toute la production nationale des biens et services à l'intérieur d'une frontière nationale, que ces biens et services soient consommés au pays ou exportés. Elles comprennent les émissions liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie. Les émissions d'un pays sont définies du point de vue de la production. Les émissions liées à la production reflètent les émissions territoriales provenant de toute la production nationale des biens et services à l'intérieur d'une frontière nationale, que ces biens et services soient consommés au pays ou exportés.

Catégories d'actifs visées par les titres non gouvernementaux

1. **Total des émissions de carbone** : correspond aux émissions absolues de gaz à effet de serre d'un portefeuille, exprimées en tonnes d'équivalent CO₂. Mesure les tonnes absolues d'équivalent CO₂ liées au portefeuille sous-jacent d'Investissements RPC. La mesure est estimée en fonction de la quote-part proportionnelle des émissions de GES d'une société. La quote-part du portefeuille est calculée en divisant la valeur de marché des placements d'un portefeuille dans une société par le capital à long terme* de la société.

$$\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle des placements}_i}{\text{Capital à long terme de l'émetteur}_i} * \text{Émissions de carbone de l'émetteur}_i \right)$$

2. **Empreinte carbone** : correspond au total des émissions de carbone d'un portefeuille, normalisé en fonction de la valeur de marché du portefeuille et exprimé en tonnes d'équivalent CO₂/M\$; permet d'estimer le total des émissions de carbone pour chaque million de dollars investi.

$$\frac{\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle des placements}_i}{\text{Capital à long terme de l'émetteur}_i} * \text{Émissions de carbone de l'émetteur}_i \right)}{\text{Valeur actuelle du portefeuille}}$$

Définitions des formules :

* Le capital à long terme correspond à la somme de la juste valeur de marché des capitaux propres et de la dette à long terme.

i représente chaque placement et société de notre portefeuille pris en compte dans le calcul

La valeur actuelle des placements ou du portefeuille correspond à la valeur de marché au 31 mars 2023.

Les émissions de carbone de l'émetteur comprennent les émissions de portée 1 et 2.

Définition des termes « actif vert » et « actif de transition »

Actif vert

Un actif est considéré comme « vert » lorsqu'une majorité substantielle des produits qu'il génère peuvent être classés à titre de produits tirés de sources ou d'activités écologiques. Les actifs verts représentent le total de l'actif sous gestion des sociétés qui respectent les critères suivants :

- Au moins 95 % des produits de la société sont tirés de projets verts admissibles aux termes de l'International Capital Markets Associations (ICMA), dans des secteurs ou sous-secteurs réputés comme étant écologiques;
- Le type d'actif est conditionnellement vert selon les critères de taxonomie de la Climate Bonds Initiative conformes à l'Accord de Paris, et le critère de sélection est respecté;
- Si les critères susmentionnés ne sont pas clairement applicables, mais que la société peut raisonnablement se qualifier, le service de la gestion du risque travaillera de concert avec le service de placement concerné pour procéder à une évaluation sur mesure.

Actif de transition

Les actifs de transition représentent le total de l'actif sous gestion de sociétés qui contribuent activement à la transition vers une économie faible en carbone, lesquelles peuvent être séparées en deux catégories :

Sociétés très polluantes dotées de plans de décarbonisation

Une société est considérée comme un actif de transition si elle respecte tous les critères suivants :

- Elle a adopté des cibles de décarbonisation et est engagée dans la transition vers une économie carboneutre d'ici 2050.
- Elle s'est fixé des cibles intermédiaires et suit ses progrès dans le cadre d'un plan d'affaires précis, qui prévoit la manière dont ces cibles seront atteintes.
- Les cibles et les progrès sont validés par un tiers crédible (comme SBTi).
- L'affectation du capital peut se traduire par des occasions de décarbonisation importantes, définies en fonction des activités exercées dans des secteurs très polluants.

Sociétés ayant presque obtenu le statut d'actif vert

Les sociétés qui tirent la quasi-totalité de leurs produits d'activités écologiques mais qui n'ont pas atteint le seuil pour être considérées comme un actif vert (minimum de 95 %) peuvent aussi être prises en compte si elles ont un plan crédible visant à augmenter la quote-part de leurs produits tirés d'activités écologiques au fil du temps. Des sociétés en cours d'évaluation pour l'admissibilité au statut d'actif vert peuvent entrer dans cette catégorie, après évaluation par les services de placement et le service de la gestion du risque.

Analyse de la rémunération

Lettre de la présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

À titre de présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR), je suis heureuse de vous faire part de notre approche à l'égard de l'évaluation du rendement et de l'établissement de la rémunération des employés d'Investissements RPC.

Faits saillants relatifs au rendement de l'exercice 2023

L'une des composantes clés de notre programme de rémunération est le rendement des placements de la caisse. Pour la période de cinq exercices close le 31 mars 2023, la caisse a généré un rendement net annualisé de 7,9 pour cent et une valeur ajoutée en dollars nette de 6,8 milliards de dollars par rapport aux portefeuilles de référence. Pour en savoir plus sur nos résultats financiers, se reporter à la section Rapport de gestion.

Résultats liés à la rémunération

Nous basons notre programme de rémunération sur le rendement des placements, ce qui favorise la parfaite harmonisation des intérêts des employés d'Investissements RPC avec notre mandat unique, qui est d'obtenir un rendement maximal pour les 21 millions de cotisants, cotisantes et bénéficiaires du Régime de pensions du Canada tout en évitant des risques de perte indus.

En accordant une priorité réfléchie au rendement de nos placements à long terme, tout en tenant compte du rendement absolu solide et de la valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence, nous nous assurons de fournir une rémunération qui reflète un rendement global. Surtout, notre programme de rémunération continue d'évaluer les résultats, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ce qui comprend l'évaluation du rendement de notre chef de la direction, de l'équipe de la haute direction et des employés par rapport aux objectifs d'affaires stratégiques à long terme.

Au cours des cinq derniers exercices, le rendement net de l'ensemble de la caisse d'Investissements RPC a dépassé la cible, alors que la valeur ajoutée en dollars s'est établie en deçà de la cible, ce qui a donné lieu à un multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse de 1,10.

Le CRHR se donne le droit sans réserve de récompenser les rendements de l'équipe de la haute direction se situant dans une fourchette de zéro à deux fois les niveaux cibles. Ce droit sans réserve s'applique également à toute révision salariale ou autre entente de rémunération. Ainsi, le CRHR peut évaluer le rendement dans sa globalité pour non seulement récompenser les résultats, mais aussi la façon dont ils ont été accomplis.

Décisions relatives à la rémunération du chef de la direction

Notre évaluation de M. Graham pour l'exercice reflète la reconnaissance de ses grandes réalisations, pour lesquelles le conseil lui a attribué un multiplicateur de prime de rendement de 1,60. La moyenne pondérée du multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse et des multiplicateurs du rendement du service et du rendement individuel a donné lieu à un multiplicateur de prime de rendement global de 1,35 pour M. Graham.

Le conseil a accordé à M. Graham une rémunération directe totale de 5 286 686 dollars pour l'exercice 2023, qui se compose du salaire, d'une prime de rendement acquise au cours de l'exercice et de primes différées, tel qu'il est présenté dans le tableau 2. M. Graham bénéficie aussi d'un régime de retraite et d'avantages sociaux réguliers.

Vous trouverez plus de renseignements sur la rémunération du chef de la direction et des autres membres de la haute direction visés à la section Analyse de la rémunération ci-dessous.

La présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération,



Sylvia Chrominska

Le rôle et les activités du CRHR du conseil d'administration

Comme il est expliqué à la section Gouvernance, le comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR) transmet au conseil d'administration ses recommandations concernant les questions relatives aux ressources humaines, notamment en ce qui a trait à la gestion et au perfectionnement des talents et à la rémunération.

Le CRHR a adopté plusieurs objectifs précis à l'appui des priorités stratégiques de la caisse au cours de l'exercice 2023. Il a notamment assisté le chef de la direction dans le cadre de la restructuration de l'équipe de la haute direction, qui a donné lieu à la nomination d'un chef de l'exploitation et à la séparation des postes de chef des finances et de chef de la gestion des risques. Le CRHR a également aidé le chef de la direction à pourvoir des postes au sein de la haute direction, en s'appuyant dans la plupart des cas sur de solides plans de relève, et a assisté le conseil dans le cadre de son examen de la rémunération des dirigeants. Le CRHR a également participé à l'élaboration des plans de la direction visant à réagir à l'évolution de la dynamique des marchés du capital humain.

La contribution de nos gens est essentielle à la santé de la caisse, particulièrement en ces temps difficiles. Leurs compétences contribuent à la fois à créer de la valeur et à la préserver. Le CRHR est d'avis que la rémunération versée au cours de l'exercice 2023 est appropriée, surtout si l'on tient compte de l'apport considérable de la conception et de la gestion de nos portefeuilles de placement au rendement généré, qui a été supérieur aux objectifs de rendement absolu de l'ensemble de la caisse sur cinq exercices. Nous sommes convaincus que nos décisions relatives aux facteurs de rémunération que sont le rendement des services et le rendement individuel reflètent notre évaluation du rendement de l'équipe de la haute direction par rapport aux objectifs établis au préalable pour l'exercice, et qu'elles s'alignent de façon appropriée sur les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.

Veillez vous reporter à la section Stratégie à la page 28 pour plus d'information sur notre politique de rémunération et à notre site Web pour plus de détails sur les tâches du CRHR et du conseil d'administration, telles qu'elles sont décrites dans leur mandat. La composition du CRHR actuel est présentée aux pages 88 et 89.

Le CRHR a recours aux services de Hugessen Consulting Inc., qui est chargée de fournir une orientation, des conseils et des renseignements indépendants concernant la rémunération des dirigeants. Hugessen ne peut fournir un quelconque service à la direction sans l'approbation préalable du CRHR. Hugessen a reçu 120 169 dollars pour les services rendus au CRHR pour l'exercice 2023 (168 688 dollars à l'exercice 2022).

Communication de l'information relative à la rémunération pour l'exercice 2023

Nous présentons ci-dessous, et plus haut à la section Stratégie, les mesures de rendement utilisées pour prendre les décisions relatives à la rémunération pour tous les employés, y compris notre chef de la direction et les membres de la haute direction visés, ainsi que la rémunération réelle pour l'exercice 2023. Nous présentons l'information à l'égard de la rémunération totale accordée à l'ensemble des principaux dirigeants. Nous communiquons également la rémunération individuelle du chef de la direction, de la chef des finances et de la chef de la gestion des risques et des quatre directeurs généraux principaux suivants dont le salaire est le plus élevé. Voici nos membres de la haute direction visés pour l'exercice :

- **Président et chef de la direction – John Graham**
- **Directrice générale principale et chef des finances – Kristina Fanjoy (depuis le 11 octobre 2022)**
- **Ancien directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques – Neil Beaumont (jusqu'au 31 juillet 2022)**
- **Directeur général principal, chef, Asie-Pacifique et chef, Actions à gestion active, Asie – Agus Tandiono**
- **Directeur général principal, chef mondial, Placements en actifs réels et chef, Europe – Maximilian Biagosch**
- **Directeur général principal et chef des placements – Edwin Cass**
- **Directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées – Suyi Kim**

Mesures de rendement

La direction établit les objectifs financiers et non financiers dans le plan d'affaires d'Investissements RPC pour chaque exercice. Le conseil d'administration approuve ces objectifs et évalue les progrès réalisés à l'égard des objectifs organisationnels sur une base trimestrielle et à la fin de l'exercice, ce qui permet d'axer l'approche de rémunération et d'évaluation sur la rémunération au rendement.

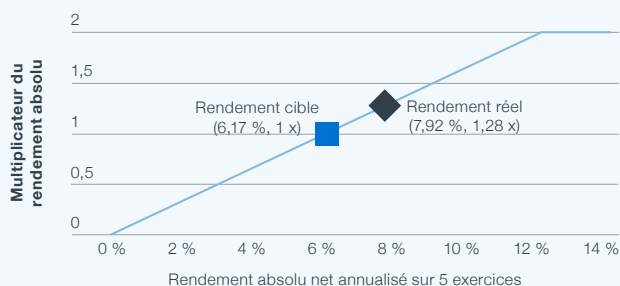
Performance de l'ensemble de la caisse

Nous évaluons la performance de l'ensemble de la caisse sur une période de cinq exercices à l'aide de deux composantes équipondérées, soit le rendement absolu et le rendement relatif. Pour l'exercice 2023 :

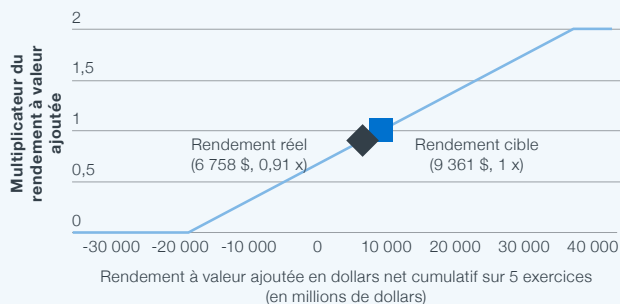
- Pour ce qui est de la **composante rendement absolu**, la caisse doit générer un rendement annualisé sur cinq exercices cible de 6,2 pour cent, ce qui donnera lieu à un multiplicateur cible de une fois.
- En ce qui concerne la **composante rendement relatif**, la caisse doit atteindre une valeur ajoutée en dollars cible sur cinq exercices de 9,4 milliards de dollars par rapport aux portefeuilles de référence pour obtenir un multiplicateur de rendement relatif de une fois.

Le conseil examine les cibles chaque année. Les graphiques ci-dessous illustrent les performances cible et réelle de l'ensemble de la caisse pour l'exercice 2023.

Composante rendement absolu du multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse



Composante rendement à valeur ajoutée du multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse



Les rendements absolu et relatif de l'ensemble de la caisse au cours de l'exercice 2023 ont donné lieu à un multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse de 1,1 pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (1,36 – 31 mars 2022).

Tableau 1 : Performance de l'ensemble de la caisse pour les exercices 2019 à 2023

Exercice	Rendement absolu			Rendement relatif			
	Rendement net de l'ensemble de la caisse (en milliards de dollars)	Rendement net de l'ensemble de la caisse (%)	Multiplicateur du rendement absolu de l'ensemble de la caisse	Rendement des portefeuilles de référence (en milliards de dollars)	Valeur ajoutée en dollars nette de l'ensemble de la caisse (en milliards de dollars)	Multiplicateur de la valeur ajoutée de l'ensemble de la caisse	Multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse
2019	32,0	8,95 %		25,6	6,4		
2020	12,1	3,09 %		(11,4)	23,5		
2021	84,0	20,37 %		119,3	(35,3)		
2022	34,4	6,84 %		24,3	10,2		
2023	7,8	1,35 %		5,9	2,0		
Cumulatif en \$/ annualisé en % – sur 5 exercices	170,3	7,92 %	1,28	163,6	6,8	0,91	1,10

Rendement des services et des groupes et rendement individuel

Les services et les groupes de l'organisme ont des objectifs financiers et non financiers qui cadrent avec la nature de leur travail et de leur apport à la réussite de la caisse. Le chef de la direction évalue le rendement par rapport à ces objectifs aux fins d'approbation par le conseil. Une description plus détaillée de la performance de l'ensemble de la caisse et du rendement des services de placement se trouve à la section Rapport de gestion.

Les objectifs de rendement individuel concernent les efforts déployés par tous les employés pour l'atteinte des objectifs organisationnels plus généraux, selon leur rôle. Le rendement individuel des membres de l'équipe de la haute direction est évalué par le chef de la direction et présenté au conseil d'administration aux fins d'approbation des multiplicateurs de rendement utilisés pour déterminer la rémunération au rendement. Les rubriques suivantes décrivent la rémunération du chef de la direction et des membres de la haute direction visés pour l'exercice 2023.

Rémunération du chef de la direction

Au début de chaque exercice, le conseil d'administration et le chef de la direction établissent des objectifs organisationnels et individuels pour le chef de la direction, M. John Graham. À la fin de l'exercice, le CRHR évalue le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs et présente son évaluation au conseil aux fins d'examen et d'approbation.

Les réalisations pour l'exercice 2023 comprennent l'atteinte des objectifs suivants :

- Notre mission : garder l'organisme arrimé à sa mission – établir un organisme qui peut offrir les meilleurs portefeuilles à long terme pour les cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.
- Nos gens : former la prochaine génération de dirigeants.
- Notre performance : générer une valeur maximale tout en évitant les risques de perte indus.
- Notre plateforme : diriger l'élaboration de la prochaine stratégie d'Investissements RPC au-delà de 2025.

Pour l'exercice 2023, le conseil d'administration a attribué à M. Graham une prime de rendement totale de 4 615 864 dollars. Sa façon de diriger l'organisme, ses priorités stratégiques et sa gestion de la caisse placent Investissements RPC en excellente position pour continuer à servir les intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC.

Rémunération des membres de la haute direction visés

Le tableau 2 ci-dessous présente la rémunération totale des membres de la haute direction visés pour les trois derniers exercices.

Tableau 2 : Sommaire de la rémunération

Nom et titre	Exercice	Monnaie	Salaire de base A	Prime acquise au cours de l'exercice		Autres primes différées ²	Valeur des régimes de retraite E	Toutes les autres formes de rémunération ³ F	Rémunération totale (incluant la prime différée) A+B+C+D+E+F
				B	Primes différées ¹ C				
John Graham ^{3, 4, 5} Président et chef de la direction	2023	CAD	670 822	1 807 932	1 807 932	1 000 000	74 913	17 478	5 379 077
	2022		650 000	1 959 100	1 959 100	700 000	72 506	9 314	5 350 020
	2021		464 096	1 187 157	1 187 157	58 334	46 930	7 911	2 951 585
Kristina Fanjoy ^{3, 4, 6, 7, 8} Directrice générale principale et chef des finances <i>Depuis le 11 octobre 2022</i>	2023	CAD	352 373	410 146	341 150	30 000	32 245	26 451	1 192 364
	2022		330 903	419 495	279 663		29 953	7 810	1 067 824
	2021		304 648	347 364	231 576		27 715	8 415	919 718
Neil Beaumont ⁹ Ancien directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques <i>Jusqu'au 31 juillet 2022</i>	2023	CAD	155 090	–	–	–	28 705	5 927	189 722
	2022		456 337	1 024 819	1 024 819		46 963	7 149	2 560 087
	2021		448 050	967 620	967 620		47 348	42 406	2 473 043
Agus Tandiono ^{3, 10, 11, 12} Directeur général principal, chef, Asie-Pacifique et chef, Actions à gestion active, Asie	2023	HKD	4 083 321	8 914 758	8 914 758	1 500 000	513 238	1 281 626	25 207 701
	2022		3 975 098	8 683 450	6 758 224	3 600 000	497 544	1 462 237	24 976 554
	2021		3 791 507	10 356 706	6 904 470		471 525	1 397 551	22 921 759
Maximilian Biagosch ^{4, 13, 14, 15} Directeur général principal, chef mondial, Placements en actifs réels et chef, Europe	2023	GBP	393 329	906 827	906 827	86 667	51 584	16 996	2 362 231
	2022		366 288	908 995	708 205	200 000	47 242	13 058	2 243 786
	2021		329 779	788 024	525 350		43 590	11 906	1 698 649
Edwin Cass ^{3, 4, 16} Directeur général principal et chef des placements	2023	CAD	562 493	1 544 100	1 544 100	500 000	60 485	7 877	4 219 055
	2022		550 000	1 547 700	1 547 700	375 000	59 645	10 016	4 090 061
	2021		527 945	1 297 689	1 297 689	300 000	58 656	276 913	3 758 893
Suyi Kim ^{3, 4, 17, 18} Directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées	2023	CAD	512 098	1 378 036	1 378 036	100 000	24 522	4 767	3 397 459
	2022		702 629	1 229 688	–	–	88 192	1 698 564	3 719 074
	2021		685 372	1 474 064	1 474 064	–	86 253	248 174	3 967 927

- La prime différée représente la valeur de la prime au moment de son attribution. La valeur de la prime fluctue selon la performance de l'ensemble de la caisse sur la période d'acquisition des droits.
- Les autres primes différées correspondent aux attributions à long terme exceptionnelles ou récurrentes.
- Toutes les autres formes de rémunération comprennent la prime ou la valeur de l'assurance vie et invalidité, les prestations pour soins de santé, soins dentaires et soins de la vue, les conditions d'emploi discrétionnaires, le remboursement des frais liés à la santé et au mieux-être de même qu'une évaluation de santé complète effectuée par une clinique médicale privée. Les avantages indirects accordés sont limités au remboursement des frais de stationnement des dirigeants de nos bureaux au Canada. M. Tandiono a reçu une allocation de logement à Hong Kong. Ces chiffres comprennent tous les coûts liés au déménagement et à l'affectation, le cas échéant.
- Le membre de la haute direction visé a choisi de différer une partie ou la totalité de sa prime acquise au cours de l'exercice 2023 en vertu du régime facultatif de primes de rendement différées.
- En tant que président et chef de la direction, M. Graham a reçu trois attributions de parts liées au rendement de la caisse, soit une attribution au prorata de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 58 334 dollars canadiens au moment de sa nomination, une attribution d'une valeur de 700 000 dollars canadiens à l'exercice 2022 et une attribution d'une valeur de 1 000 000 dollars canadiens à l'exercice 2023. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à ces attributions s'établit à 388 893 dollars canadiens, à 4 666 667 dollars canadiens et à 5 714 286 dollars canadiens, respectivement. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
- M^{me} Fanjoy a été nommée directrice générale principale et chef des finances le 11 octobre 2022. Sa rémunération pour l'exercice 2023 est calculée au prorata du temps consacré aux fonctions de directrice générale, Équipe de direction mondiale, de chef, Finance et de directrice générale principale et chef des finances.
- M^{me} Fanjoy a reçu une attribution en trésorerie exceptionnelle non récurrente de 16 000 dollars canadiens pour avoir assuré la direction par interim du service à titre de directrice générale, Équipe de direction mondiale et de chef, Finance et avant d'être nommée directrice générale principale et chef des finances.
- Avant sa nomination à titre de directrice générale et chef des finances, M^{me} Fanjoy a reçu une attribution au prorata de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2023 d'une valeur de 30 000 dollars canadiens. La valeur du placement fictif sous-jacent s'établit à 171 429 dollars canadiens.
- La rémunération de M. Beaumont pour l'exercice 2023 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques.
- M. Tandiono a été nommé directeur général principal et chef, Asie-Pacifique et chef, Actions fondamentales, Asie le 6 décembre 2021. Sa rémunération pour l'exercice 2022 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général, Équipe de direction mondiale, de chef, Actions fondamentales, Asie et de directeur général principal et chef, Asie-Pacifique, Actions fondamentales, Asie.
- M. Tandiono a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2023 de 1,5 million de dollars de Hong Kong, dont la valeur du placement fictif sous-jacent s'établit à 8 571 429 dollars de Hong Kong.
- M. Tandiono a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2022 de 3,6 millions de dollars de Hong Kong au cours de son mandat à titre de directeur général, Équipe de direction mondiale, et de chef, Actions fondamentales, Asie. Les droits au titre de cette attribution s'acquiescent en trois tranches, soit 33 pour cent au cours de l'exercice 2022, 33 pour cent au cours de l'exercice 2023 et 34 pour cent au cours de l'exercice 2024.

13. M. Biagosch a été nommé directeur général principal, chef, Europe et chef, Placements en actifs réels le 21 février 2023. Sa rémunération pour l'exercice 2023 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général principal, chef, Europe, Placements directs et de directeur général principal et chef, Europe, Placements en actifs réels. Sa rémunération pour l'exercice 2022 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général, Équipe de direction mondiale, chef, Placements directs et de directeur général principal et chef, Europe, Placements directs.
14. M. Biagosch a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2023 de 86 667 livres sterling, dont la valeur du placement fictif sous-jacent s'établit à 495 240 livres sterling.
15. M. Biagosch a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2022 de 200 000 livres sterling lors de sa nomination à titre de directeur général, Équipe de direction mondiale, chef, Placements directs. Les droits au titre de cette attribution s'acquiescent en trois tranches, soit 33,3 pour cent au cours de l'exercice 2022, 33,3 pour cent au cours de l'exercice 2023 et 33,4 pour cent au cours de l'exercice 2025.
16. En tant que directeur général principal et chef des placements, M. Cass a reçu trois attributions de parts liées au rendement de la caisse, soit une attribution de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 300 000 dollars canadiens au moment de sa nomination, une attribution d'une valeur de 375 000 dollars canadiens à l'exercice 2022 et une attribution d'une valeur de 500 000 dollars canadiens à l'exercice 2023. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à ces attributions s'établit à 2,0 millions de dollars canadiens, à 2,5 millions de dollars canadiens et à 2 857 143 dollars canadiens, respectivement. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
17. Lors de sa nomination à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées et de son déménagement au Canada, M^{me} Kim a renoncé à des attributions antérieures dont les droits n'avaient pas été acquis et aux primes différées pour l'exercice 2022. Au cours de l'exercice 2023, elle a reçu des parts de fonds restreintes complémentaires en remplacement de ces attributions (tel qu'il est présenté dans le tableau 3).
18. La rémunération de M^{me} Kim pour les exercices précédents a été convertie en dollars canadiens au moyen du taux de change en vigueur au 31 mars de ces exercices. Pour l'exercice 2022, le taux était de 1 CAD pour 0,16 HKD, et pour l'exercice 2021, il était de 1 CAD pour 0,16 HKD.

Rémunération différée – Conformément au régime de rémunération au rendement, les cadres supérieurs, y compris les membres de la haute direction visés, doivent différer une partie de leur prime de rendement annuelle. Le tableau 3 ci-dessous présente les primes différées qui n'ont pas été versées et les paiements futurs pour chaque membre de la haute direction visé.

Tableau 3 : Primes différées

Nom	Monnaie	Type de prime	Année de l'attribution	Valeur de l'attribution	Paiements effectués au cours de l'exercice 2023	Valeur actuelle des attributions dont les droits ne sont pas acquis ¹
John Graham ^{2, 3} Président et chef de la direction	CAD	Prime différée	2023	1 807 932		1 807 932
		Prime différée	2022	1 959 100	661 849	1 323 699
		Prime différée	2021	1 187 157	428 494	428 494
		Prime différée	2020	1 364 125	592 664	
		Parts liées au rendement de la caisse	2023	1 000 000		77 143
		Parts liées au rendement de la caisse	2022	700 000		386 509
Kristina Fanjoy ^{4, 5} Directrice générale principale et chef des finances <i>Depuis le 11 octobre 2022</i>	CAD	Prime différée	2023	341 150		341 150
		Prime différée	2022	279 663	94 479	188 959
		Prime différée	2021	231 576	83 585	83 585
		Prime différée	2020	249 316	108 319	
		Parts liées au rendement de la caisse	2023	30 000		2 314
Neil Beaumont ⁶ Ancien directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques <i>Jusqu'au 31 juillet 2022</i>	CAD	Prime différée	2023	–		–
		Prime différée	2022	1 024 819	346 218	–
		Prime différée	2021	967 620	349 254	–
		Prime différée	2020	1 147 682	498 627	–
Agus Tandiono ^{7, 8, 9} Directeur général principal, chef, Asie-Pacifique et chef, Placements en actions à gestion active, Asie	HKD	Prime différée	2023	8 914 758		8 914 758
		Prime différée	2022	6 758 224	2 283 153	4 566 307
		Prime différée	2021	6 904 470	2 492 107	2 492 107
		Prime différée	2020	6 738 787	2 927 766	
		Parts de fonds restreintes complémentaires	2022	3 600 000	1 286 394	1 325 376
		Parts liées au rendement de la caisse	2023	1 500 000		115 714
Maximilian Biagosch ^{10, 11, 12} Directeur général principal, chef mondial, Placements en actifs réels et chef, Europe	GBP	Prime différée	2023	906 827		906 827
		Prime différée	2022	708 205	239 255	478 510
		Prime différée	2021	525 350	189 620	189 620
		Prime différée	2020	564 493	245 252	
		Parts de fonds restreintes complémentaires	2022	200 000	72 116	72 333
		Parts liées au rendement de la caisse	2023	86 667		6 686

Tableau 3 : Primes différées

Nom	Monnaie	Type de prime	Année de l'attribution	Valeur de l'attribution	Paiements effectués au cours de l'exercice 2023	Valeur actuelle des attributions dont les droits ne sont pas acquis ¹
Edwin Cass ^{13, 14}	CAD	Prime différée	2023	1 544 100		1 544 100
Directeur général principal et chef des placements		Prime différée	2022	1 547 700	522 865	1 045 729
		Prime différée	2021	1 297 689	468 389	468 389
		Prime différée	2020	1 493 000	648 656	
		Parts liées au rendement de la caisse	2023	500 000		38 571
		Parts liées au rendement de la caisse	2022	375 000		207 059
		Parts liées au rendement de la caisse	2021	300 000		606 789
Suyi Kim ¹⁵	CAD	Prime différée	2023	1 378 036		1 378 036
Directrice générale principale et chef mondiale, Placement privé		Parts de fonds restreintes complémentaires	2023	3 770 306	1 272 461	2 548 744
		Parts liées au rendement de la caisse	2023	100 000		7 714

- La valeur estimative actuelle des primes dont les droits n'ont pas été acquis se fonde sur un rendement de la caisse de zéro pour cent pour les exercices futurs. Dans le cas des primes différées et des parts de fonds restreintes complémentaires, cette valeur équivaut à la valeur des primes à la date d'attribution, multipliée par le rendement net cumulatif de l'ensemble de la caisse et les taux de change applicables à la date d'attribution. En ce qui a trait aux parts liées au rendement de la caisse, cette valeur correspond uniquement au rendement net cumulatif de l'ensemble de la caisse appliqué au placement fictif sous-jacent à l'attribution.
- En tant que président et chef de la direction, M. Graham a reçu trois attributions de parts liées au rendement de la caisse; soit une attribution au prorata de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 58 334 dollars canadiens au moment de sa nomination, une attribution d'une valeur de 700 000 dollars canadiens à l'exercice 2022 et une attribution d'une valeur de 1 000 000 dollars canadiens à l'exercice 2023. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à ces attributions s'établit à 388 893 dollars canadiens, à 4 666 667 dollars canadiens et à 5 714 286 dollars canadiens, respectivement. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
- M. Graham a été nommé président et chef de la direction le 26 février 2021. Sa rémunération pour l'exercice 2021 est calculée au prorata du temps consacré aux fonctions de directeur général principal et chef mondial, Placements en instruments de crédit, et de président et chef de la direction.
- M^{me} Fanjoy a été nommée directrice générale principale et chef des finances le 11 octobre 2022. Sa rémunération pour l'exercice 2023 est calculée au prorata du temps consacré aux fonctions de directrice générale, Équipe de direction mondiale, de chef, Finance et de directrice générale principale et chef des finances.
- Avant sa nomination à titre de directrice générale et chef des finances, M^{me} Fanjoy a reçu une attribution au prorata de parts liées au rendement de la caisse pour 2023 d'une valeur de 30 000 dollars canadiens. La valeur du placement fictif sous-jacent s'établit à 171 429 dollars canadiens.
- Tel qu'il est présenté dans la rémunération des membres de la haute direction visés, les primes différées qui n'ont pas été versées et dont les droits devaient être acquis au cours de l'exercice considéré ont été payées à l'ancien chef des finances et de la gestion des risques. Il a renoncé à toutes les autres attributions, y compris une attribution pour l'exercice 2023.
- M. Tandiono a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2023 de 1,5 million de dollars de Hong Kong, dont la valeur du placement fictif sous-jacent s'établit à 8 571 429 dollars de Hong Kong.
- M. Tandiono a été nommé directeur général principal et chef, Asie-Pacifique et chef, Actions fondamentales, Asie le 6 décembre 2021. Sa rémunération pour l'exercice 2022 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général, Équipe de direction mondiale, de chef, Actions fondamentales, Asie et de directeur général principal et chef, Asie-Pacifique, Actions fondamentales, Asie.
- M. Tandiono a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2022 de 3,6 millions de dollars de Hong Kong au cours de son mandat à titre de directeur général, Équipe de direction mondiale et de chef, Actions fondamentales, Asie. Les droits au titre de cette attribution s'acquièrent en trois tranches, soit 33 pour cent au cours de l'exercice 2022, 33 pour cent au cours de l'exercice 2023 et 34 pour cent au cours de l'exercice 2024.
- M. Biagosch a été nommé directeur général principal, chef, Europe et chef, Placements en actifs réels le 21 février 2023. Sa rémunération pour l'exercice 2023 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général principal, chef, Europe, Placements directs et de directeur général principal et chef, Europe, Placements en actifs réels. Sa rémunération pour l'exercice 2022 a été calculée au prorata, en fonction du temps consacré à ses fonctions de directeur général, Équipe de direction mondiale, de chef, Placements directs et de directeur général principal et chef, Europe, Placements directs.
- M. Biagosch a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2023 de 86 667 livres sterling, dont la valeur du placement fictif sous-jacent s'établit à 495 240 livres sterling.
- M. Biagosch a reçu une attribution de parts liées au rendement de la caisse pour l'exercice 2022 de 200 000 livres sterling lors de sa nomination à titre de directeur général, Équipe de direction mondiale, chef, Placements directs. Les droits au titre de cette attribution s'acquièrent en trois tranches, soit 33,3 pour cent au cours de l'exercice 2022, 33,3 pour cent au cours de l'exercice 2023 et 33,4 pour cent au cours de l'exercice 2025.
- En tant que directeur général principal et chef des placements, M. Cass a reçu trois attributions de parts liées au rendement de la caisse; soit une attribution de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 300 000 dollars canadiens au moment de sa nomination, une attribution d'une valeur de 375 000 dollars canadiens à l'exercice 2022 et une attribution d'une valeur de 500 000 dollars canadiens à l'exercice 2023. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à ces attributions s'établit à 2,0 millions de dollars canadiens, à 2,5 millions de dollars canadiens et à 2 857 143 dollars canadiens, respectivement. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
- M. Cass a été nommé directeur général principal et chef des placements le 9 septembre 2020. Son salaire et sa prime pour l'exercice 2021 ont été calculés au prorata du temps consacré aux fonctions de directeur général principal et chef des placements et de directeur général principal et chef mondial, Placements en actifs réels.
- Lors de sa nomination à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées et de son déménagement au Canada, M^{me} Kim a renoncé à des attributions antérieures dont les droits n'avaient pas été acquis et aux primes différées pour l'exercice 2022. Au cours de l'exercice 2023, elle a reçu des parts de fonds restreintes complémentaires en remplacement de ces attributions, tel qu'il est présenté dans le tableau.

Dispositions de cessation d'emploi et de départ à la retraite pour le chef de la direction

Sous réserve de clauses de non-concurrence, le chef de la direction a le droit de prendre sa retraite et de bénéficier de certains avantages, à condition de respecter les seuils combinés de 55 ans d'âge et de 10 ans de service à Investissements RPC et d'avoir transmis un préavis au moins six mois avant son départ à la retraite. La prime de rendement annuelle pour l'exercice au cours duquel il prend sa retraite est versée au prorata. Les droits non acquis relatifs aux primes différées continuent d'être acquis conformément au calendrier d'acquisition des droits établi. Tous les avantages prennent fin à la date de la retraite.

Dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable, l'indemnité de cessation d'emploi du chef de la direction correspond à ce qui suit :

- Le salaire de base gagné et restant à payer, ainsi qu'un paiement calculé au prorata tenant lieu de prime de rendement cible acquise au cours de l'exercice.
- Un montant équivalent à 21 mois de salaire et un montant tenant lieu de prime de rendement acquise au cours de l'exercice qui est calculé en fonction de la moyenne pondérée des primes versées pour les trois exercices antérieurs.
- Les primes différées dont les droits seraient devenus acquis au cours de la période de 21 mois.

Le chef de la direction renonce à toute partie différée des primes de rendement, à l'exception des primes de rendement différées facultatives et des droits au titre des primes acquies, tel qu'il est expliqué précédemment. Les avantages garantis, comme l'assurance vie et les prestations pour soins de santé et dentaires, sont maintenus durant la période d'indemnisation.

En cas de cessation d'emploi avec motif valable, le chef de la direction renonce à toutes les primes et à tous les avantages. Aucune disposition en matière de changement de contrôle n'est prévue dans les conditions d'emploi.

En cas de démission, toutes les primes et tous les avantages sont frappés de déchéance, à l'exception des primes de rendement différées.

Le tableau 4 ci-après présente les indemnités qui seraient versées aux membres de la haute direction visés advenant leur retraite ou la cessation de leur emploi sans motif valable au 31 mars 2023.

Tableau 4 : Indemnités de cessation d'emploi et de retraite éventuelles¹

Nom	Monnaie	Années de service complètes	Indemnité de cessation d'emploi ²	Traitement des primes dont les droits n'ont pas été acquis à la retraite ^{3,4}
John Graham Président et chef de la direction	CAD	15	4 810 052	4 141 740
Kristina Fanjoy Directrice générale principale et chef des finances	CAD	13	1 057 888	616 014
Agus Tandiono Directeur général principal, chef, Asie-Pacifique et chef, Actions à gestion active, Asie	HKD	9	18 719 748	16 088 914
Maximilian Biagosch Directeur général principal, chef mondial, Placements en actifs réels et chef, Europe	GBP	8	1 772 206	1 581 586
Edwin Cass Directeur général principal et chef des placements	CAD	15	3 288 753	3 910 619
Suyi Kim ⁵ Directrice générale principale et chef mondiale, Placement privé	CAD	15	2 307 009	1 385 714

1. Ne comprend pas la rémunération au rendement qui est incluse dans le tableau 2 : Sommaire de la rémunération. Les indemnités de cessation d'emploi et de retraite sont estimées au 31 mars 2023. Les paiements réels sont calculés au prorata de la période de service pendant la période de rendement.
2. Valeur indicative qui exclut la valeur des primes différées dont les droits peuvent continuer d'être acquis conformément aux modalités de cessation d'emploi et le coût des avantages maintenus durant le délai de préavis, le cas échéant.
3. À la retraite, le versement des primes dont les droits n'ont pas été acquis sera assujéti aux conditions suivantes :
 - Le rendement est évalué à la fin de la période d'acquisition des droits.
 - Les obligations postérieures à l'emploi sont respectées sur une base continue.
 - Le montant est versé à la fin de la période d'acquisition des droits.
4. Les primes dont les droits n'ont pas été acquis supposent un rendement net de zéro pour cent de la caisse pour les exercices futurs.
5. Lors de sa nomination à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Placement privé et de son déménagement au Canada, M^{me} Kim a renoncé à des attributions antérieures dont les droits n'avaient pas été acquis et aux primes différées pour l'exercice 2022. Elle a reçu une prime différée en remplacement de ces primes pendant l'exercice 2023.

Dispositions de cessation d'emploi et de départ à la retraite pour les membres de la haute direction visés

En cas de cessation d'emploi sans motif valable, l'indemnité de cessation d'emploi des membres de la haute direction visés correspond à ce qui suit :

- Douze mois de salaire de base et un paiement calculé au prorata de la valeur de la prime cible acquise au cours de l'exercice visé.
- Un mois de salaire supplémentaire et un douzième de la prime cible acquise au cours de l'exercice par année de service, jusqu'à concurrence de 18 mois de salaire de base et de la prime acquise au cours de l'exercice.
- Les primes différées dont les droits seraient devenus acquis au cours de cette période, jusqu'à concurrence de 18 mois.

En cas de cessation d'emploi avec motif valable ou de démission, l'employé renonce à toutes les primes, à toutes les primes dont les droits n'ont pas été acquis et à tous les avantages. Aucune disposition en matière de changement de contrôle n'est prévue dans les conditions d'emploi.

En ce qui concerne M. Edwin Cass, en cas de démission, il recevra le paiement, calculé au prorata, d'une prime différée dont les droits seraient devenus acquis à la fin de l'exercice au cours duquel a lieu la démission. Cette disposition tient compte des obligations postérieures à son emploi et le montant est payable un an après la démission. Tous les autres avantages et primes sont frappés de déchéance.

Comme c'est le cas pour les autres employés, les membres de la haute direction visés ont le droit de prendre leur retraite, à condition qu'ils respectent les seuils combinés de 55 ans et plus et de 10 ans de service à Investissements RPC et qu'ils fournissent un préavis écrit.

À leur retraite, les employés continuent de recevoir les paiements différés continus qui leur sont dus en vertu du régime de rémunération au rendement, pourvu qu'ils continuent de répondre aux critères relatifs à la retraite en vertu du régime. Le cycle de paiement normal s'applique, et les paiements sont assujétiés aux mêmes conditions. Tous les avantages prennent fin à la date où l'employé prend sa retraite.

Pratiques de gouvernance du conseil d'administration

Lettre de la présidente du comité de la gouvernance

Nous sommes d'avis que de saines pratiques en matière de gouvernance sont essentielles à l'excellente performance à long terme de toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons, de même qu'à la réussite d'Investissements RPC. L'adoption de solides pratiques de gouvernance nous permet de veiller à la conformité avec les lois et les normes de déontologie auxquelles nous nous attendons de chaque personne au sein d'Investissements RPC. Nous nous engageons à respecter des normes rigoureuses de gouvernance d'entreprise, et nous nous efforçons d'être un chef de file en la matière en adoptant les meilleures pratiques mondiales de gouvernance de notre secteur.

Une bonne gouvernance doit d'abord être assurée par notre conseil d'administration. Le comité de la gouvernance du conseil évalue régulièrement les pratiques de gouvernance de notre organisme. Il prend en compte l'évolution des meilleures pratiques internationales, les changements réglementaires et les attentes des parties prenantes. Le comité veille à assurer l'efficacité du conseil en révisant les critères de sélection et les compétences des administrateurs, en planifiant la relève du conseil et en supervisant les programmes d'orientation et de perfectionnement continu des administrateurs. Le comité supervise également le processus d'évaluation annuelle du conseil, comme il est décrit à la rubrique Un engagement à l'égard de la reddition de comptes, à la page 83. Nous surveillons l'application du code de déontologie et des politiques connexes de façon à promouvoir une culture d'éthique et d'intégrité à l'échelle d'Investissements RPC. En outre, nous présentons des recommandations aux fins d'approbation du conseil à l'égard des Principes et directives de vote par procuration, qui fournissent aux sociétés ouvertes dans lesquelles Investissements RPC détient des actions des indications sur la façon dont nous comptons voter sur les questions présentées aux actionnaires.

Pour l'exercice 2023, mes collègues membres du comité étaient les suivants : Judith Athaide (à partir de décembre 2022), Dean Connor, Tahira Hassan, Heather Munroe-Blum (à titre de membre d'office) et Boon Sim (jusqu'en janvier 2023).

Rapport sur les activités de l'exercice 2023

Une des principales responsabilités du comité de la gouvernance est de diriger le conseil quand vient le temps d'évaluer et de planifier la relève et la composition de ses membres, ce qui assure un équilibre approprié entre renouvellement et continuité. Cela comprend notamment de travailler en collaboration avec la présidente du conseil pour soutenir le conseil lors de la planification de la relève de cette dernière. Comme le dernier mandat de la présidente du conseil, Heather Munroe-Blum, se terminera en octobre 2023, le comité a supervisé au cours de l'exercice un processus exhaustif de sélection en vue de la relève de la présidente du conseil afin d'assurer une transition harmonieuse de ce rôle de leadership essentiel au sein du conseil.

Nos autres activités liées au renouvellement du conseil comprenaient d'effectuer des recherches approfondies en vue de trouver une personne candidate pour remplacer Kathleen Taylor, qui quittera le conseil le 31 mars 2023 après avoir rempli trois mandats complets, et une personne candidate pour remplacer M^{me} Munroe-Blum au poste d'administrateur. Nous avons recommandé aux gérants d'Investissements RPC une personne pour remplacer M^{me} Taylor au conseil, tandis que la recherche du successeur de M^{me} Munroe-Blum au poste d'administrateur se poursuit. Le comité a également recommandé de renouveler le mandat de John Montalbano, de Mary Phibbs, de Boon Sim et le mien.

Toutes les recommandations de nomination et de renouvellement de mandat, y compris celles que nous avons faites au cours de l'exercice 2023, sont fondées sur notre rigoureux processus de nomination et de renouvellement des mandats des administrateurs décrit à la page 80. Ce processus tient compte de notre tableau de la composition du conseil présenté à la page 82 et des résultats de notre processus d'évaluation du conseil et du comité et d'évaluation par les pairs bien établi, entre autres facteurs.

Le comité de la gouvernance a poursuivi l'examen, entrepris à l'exercice précédent, de la gouvernance des sociétés du portefeuille d'Investissements RPC, et plus particulièrement de l'approche adoptée en matière de gouvernance dans l'ensemble des activités de gestion d'actifs et de création de valeur d'Investissements RPC.

Le comité de la gouvernance a également supervisé le programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs, ainsi que le perfectionnement et la formation continus pour tous les administrateurs, en s'assurant de l'utilisation la plus efficace possible du calendrier de réunions hybrides instauré au cours de l'exercice considéré.

Au cours du prochain exercice, en plus de nos activités habituelles, nous nous concentrerons sur la transition et l'orientation du président du conseil entrant et procéderons à l'examen de la rémunération des administrateurs, qui a lieu tous les deux ans.

La présidente du comité de la gouvernance,



N. Ashleigh Everett

Pratiques de gouvernance du conseil d'administration

La présente section décrit certaines des principales pratiques de gouvernance du conseil d'administration. Des renseignements supplémentaires sur la gouvernance se trouvent sur notre [site Web](#).

Mandat, fonctions et objectifs du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la supervision de la gestion de l'organisme et des affaires d'Investissements RPC. Les membres du conseil d'administration exercent notamment les fonctions suivantes :

- Nommer le président et chef de la direction et évaluer annuellement son rendement.
- Définir avec la direction l'orientation stratégique de l'organisme.
- Examiner et approuver les politiques, normes et procédures en matière de placement.
- Examiner et approuver la politique de gestion du risque, qui établit l'appétence au risque de l'organisme.
- Approuver le cadre pour l'approbation des opérations de placement et pour le maintien en poste des gestionnaires de placement externes.
- Examiner les portefeuilles de placement et les résultats obtenus des décisions de placement.
- Examiner et approuver le plan d'affaires et le budget annuels.
- Superviser la planification de la relève des membres de la haute direction et nommer ces derniers.
- Établir les politiques de rémunération et approuver la rémunération de la haute direction.
- Nommer l'auditeur externe d'Investissements RPC.
- Établir le code de déontologie à l'intention des administrateurs et du personnel, et surveiller la conformité à ce code.
- Établir des mécanismes de détection et de résolution des conflits d'intérêts.
- Établir diverses politiques portant notamment sur les pouvoirs, l'approvisionnement, la lutte contre la corruption, la confidentialité et les déplacements et dépenses.
- Examiner et approuver les informations significatives à fournir telles que les états financiers trimestriels et annuels et le présent rapport annuel.
- Évaluer le rendement du conseil, notamment au moyen d'une évaluation annuelle du président du conseil et des administrateurs par leurs pairs.

Le conseil s'engage à respecter tous les niveaux appropriés de reddition de compte et de transparence, et une de ses responsabilités les plus essentielles est de préserver un modèle de gouvernance qui permet à Investissements RPC d'exercer ses activités sans lien de dépendance avec les gouvernements et d'agir en tant qu'organisme de gestion de placements professionnel et indépendant. Le conseil s'assure que le mandat d'Investissements RPC lié exclusivement au placement est mis en œuvre sans tenir compte des considérations politiques et des autres objectifs non liés aux placements.

On s'attend à ce que les administrateurs, les dirigeants et les employés signalent sur-le-champ toute tentative d'ingérence politique relativement aux décisions de placement, d'approvisionnement, d'embauche ou de tout autre type. Aucun fait de ce genre n'a été signalé.

Mandats, activités et composition des comités du conseil

Le conseil compte cinq comités permanents qui se sont réunis au cours de l'exercice 2023 : le comité de stratégie de placement, le comité de vérification, le comité de gestion du risque, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de la gouvernance. Le tableau Participation aux réunions du conseil, à la page 85, illustre la composition des comités.

Le comité de stratégie de placement, qui est le comité de placement exigé par la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*), examine et recommande les politiques de placement aux fins d'approbation du conseil; de plus, il examine et approuve la stratégie de placement à long terme d'Investissements RPC et en surveille la mise en œuvre. Ce comité approuve aussi certaines opérations de placement, de même que le cadre de recrutement des gestionnaires de placement externes conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*.

Le comité de vérification supervise l'élaboration et le maintien par la direction des systèmes de contrôle interne et du processus de présentation de l'information financière de la caisse, ce qui comprend la formulation de recommandations à l'égard des états financiers et de la section Rapport de gestion du présent rapport aux fins d'approbation par le conseil. Le comité supervise également la fonction d'audit interne et l'auditeur externe, ce qui comprend la nomination de l'auditeur interne et la recommandation de l'auditeur externe aux fins d'approbation par le conseil. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions séparées avec les auditeurs externes et avec les auditeurs internes, sans que la direction soit présente, ainsi qu'avec le chef des finances.

Le comité de vérification transmet au conseil des recommandations à propos de l'examen spécial exigé par la loi, qui consiste à examiner les systèmes et les pratiques d'Investissements RPC tous les six ans. L'examen spécial le plus récent a été effectué au cours de l'exercice 2022; il a permis d'établir une assurance raisonnable que les systèmes et pratiques évalués ne présentaient aucune déficience importante. Des exemplaires du rapport de cet examen spécial, ainsi que des rapports précédents, sont accessibles sur le site Web d'Investissements RPC. Le prochain examen spécial sera effectué en 2028.

Le comité de gestion du risque met l'accent sur la gouvernance des risques et sur la supervision de la gestion des risques. Il examine et recommande la politique de gestion du risque et prend en considération toute exception à la politique de gestion du risque. Le comité surveille également le profil de risque d'Investissements RPC par rapport à son appétence au risque. Il examine également les principaux risques existants et émergents auxquels Investissements RPC est exposé. Le comité de gestion du risque tient régulièrement des réunions séparées avec le chef de la gestion des risques. Veuillez vous reporter à la page 23 pour obtenir plus de renseignements sur les pratiques de gouvernance des risques d'Investissements RPC.

Le comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR) administre le processus d'évaluation du rendement du chef de la direction et des hauts dirigeants. Il examine et recommande le cadre de rémunération, revoit la structure organisationnelle et supervise la planification de la relève de la direction. Il s'occupe en outre des politiques concernant les ressources humaines, des avantages du personnel et des régimes de retraite du personnel. Le rôle du CRHR est présenté plus en détail à la section Analyse de la rémunération.

Le comité de la gouvernance veille à l'application, par Investissements RPC, de pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Le comité de la gouvernance supervise les questions liées à l'éthique et à la culture de l'organisme, notamment en passant en revue et en surveillant l'application du code de déontologie et des politiques connexes. Il établit et recommande des processus d'évaluation du rendement pour le conseil, pour les comités du conseil, pour les administrateurs individuellement et pour le président du conseil. Il supervise également la planification de la relève du conseil, ce qui comprend la révision des critères de sélection et des compétences exigées pour la nomination d'administrateurs et le renouvellement de mandats. Le comité de la gouvernance formule des recommandations quant à la rémunération des administrateurs, supervise la conception des programmes d'orientation et de formation continue des administrateurs et présente des recommandations aux fins d'approbation du conseil à l'égard des Principes et directives de vote par procuration et de la politique relative à la diversité du conseil d'administration.

Lors de chaque réunion régulière prévue au calendrier, le conseil et chaque comité permanent tiennent des séances auxquelles les membres de la direction n'assistent pas. De plus, règle générale, le conseil rencontre individuellement le chef de la direction lors des réunions régulières prévues au calendrier.

Décisions soumises à l'approbation préalable du conseil

Les pouvoirs discrétionnaires de la direction en matière de décisions opérationnelles et de placement sont décrits dans les politiques approuvées par le conseil, y compris une politique détaillée portant exclusivement sur les pouvoirs. Le conseil doit notamment approuver l'orientation stratégique d'Investissements RPC ainsi que son plan d'affaires et son budget annuels. La nomination des dirigeants ainsi que leur rémunération annuelle et leurs primes de rendement nécessitent également l'approbation du conseil.

Attentes du conseil d'administration à l'égard de la direction

Le conseil s'attend à ce que la direction se conforme à toutes les politiques approuvées par le conseil ainsi qu'à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et à son règlement d'application, et à toute règle imposée conformément à la législation applicable. La direction définit, avec la participation du conseil, l'orientation stratégique de l'organisme. La stratégie prévoit des politiques et des contrôles de gestion des risques, ainsi que des mécanismes de surveillance et de présentation de rapports. La direction est également tenue de soutenir et de promouvoir une culture d'intégrité absolue, de respecter un code de déontologie strict et de gérer de manière appropriée les conflits d'intérêts.

La direction est chargée d'élaborer des indices de référence qui mesurent objectivement le rendement des marchés, des catégories d'actifs et des stratégies dans lesquels Investissements RPC investit. Le conseil évalue et approuve ces indices pour l'ensemble de la caisse et s'en sert pour évaluer le rendement de la direction en matière de placement et pour structurer les primes de rendement.

La direction doit, en temps opportun, communiquer au conseil et au public toutes les informations et activités significatives, y compris les nouveaux placements, les résultats financiers trimestriels et annuels et les faits nouveaux susceptibles d'avoir une incidence significative sur la réputation d'Investissements RPC.

Assurer l'efficacité du conseil

Gérer avec prudence le renouvellement du conseil et le renouvellement de la direction du conseil

En vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, chaque administrateur est nommé pour un mandat maximal de trois ans et peut être renommé pour un ou plusieurs mandats additionnels. Le ministre fédéral des Finances et les ministres provinciaux des Finances participants ont convenu que le nombre maximal de mandats de trois ans des administrateurs d'Investissements RPC se limiterait généralement à trois, le président du conseil pouvant exercer un quatrième mandat. Le conseil collabore étroitement avec le comité des candidatures fédéral-provincial pour gérer la continuité et le renouvellement de manière prudente, tout en veillant à ce que plusieurs administrateurs qui siègent au conseil depuis longtemps demeurent en poste lorsque le mandat d'autres administrateurs prend fin et que de nouveaux administrateurs font leur entrée au sein du conseil.

Au cours de l'exercice 2023, Judith Athaide a fait son entrée au sein du conseil, en remplacement de Chuck Magro, qui a démissionné du conseil le 31 mars 2022 en raison de ses responsabilités dans un nouveau rôle de direction. Le mandat de Mark Evans a été renouvelé pour une deuxième fois.

Au cours de l'exercice, le conseil a recommandé une personne candidate pour remplacer Kathleen Taylor, qui a quitté le conseil le 31 mars 2023 après avoir rempli trois mandats. Une recherche est en cours afin de trouver une personne pour remplacer Heather Munroe-Blum, dont le dernier mandat à titre d'administratrice au sein du conseil se termine en octobre 2023. Le conseil a aussi recommandé le renouvellement du mandat d'Ashleigh Everett, de John Montalbano et de Mary Phibbs pour une troisième période de trois ans, et le renouvellement du mandat de Boon Sim pour une deuxième période de trois ans.

Au cours de l'exercice 2023, le conseil a convenu de la politique relative à la limite du nombre de mandats suivante pour le président du conseil et les présidents des comités du conseil, afin d'accroître les possibilités pour tous les membres du conseil d'administration d'exercer un leadership et d'harmoniser les avantages de l'expérience avec la volonté de bénéficier de nouveaux points de vue :

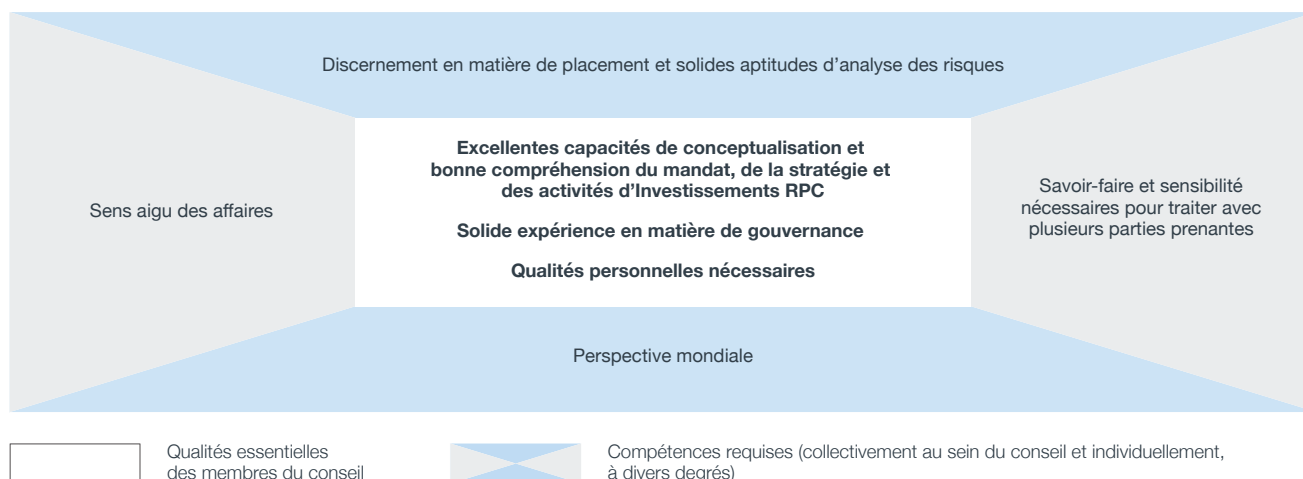
- **Président du conseil** : Le mandat du président du conseil est normalement d'une durée de cinq ans, et peut être renouvelé pour un maximum de trois autres années, compte tenu des exigences en matière de leadership du conseil.
- **Présidents des comités** : Le mandat du président d'un comité permanent (autre que le président du comité de stratégie de placement, puisque ce rôle est actuellement conjugué à celui de président du conseil) est normalement d'une durée de trois ans, et peut être renouvelé pour un maximum de deux autres années, compte tenu de l'expertise requise pour diriger ledit comité.

Le conseil, sur la recommandation du comité de la gouvernance, conserve le pouvoir discrétionnaire de lever ces durées maximales, ou de les modifier, lesquelles sont dans tous les cas assujetties aux modalités du décret fédéral de nomination pertinent. Le conseil prévoit évaluer le mandat des présidents actuels des comités dans le cadre de son examen annuel de la composition et de la direction des comités, qui aura lieu plus tard en 2023.

Processus de nomination et de renouvellement de mandat des administrateurs

Le processus de nomination et de renouvellement de mandat des administrateurs vise à assurer que le conseil est composé d'administrateurs indépendants et qualifiés qui exercent efficacement le rôle de surveillance afin d'aider Investissements RPC à atteindre ses objectifs, notamment compter un nombre suffisant d'administrateurs ayant les compétences ou l'expérience éprouvées en matière de finances, comme l'exige la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*. Investissements RPC cherche à respecter ses pratiques en matière de gouvernance qui en font un chef de file dans le domaine de la surveillance de la gestion de régimes de retraite du secteur public. À cette fin, le processus de nomination et de renouvellement de mandat des administrateurs repose sur les principes suivants : le mérite, l'ouverture, la transparence et la diversité.

Le comité de la gouvernance examine et met à jour régulièrement la liste des compétences et qualités recherchées et réelles au sein du conseil. Le comité établit les qualités essentielles que les personnes intéressées doivent posséder, ainsi que les autres compétences exigées par le conseil dans son ensemble ou pour chacun des membres de celui-ci, à divers degrés, tel qu'ils sont présentés à la page 81. Le comité compare ensuite ces exigences à la composition actuelle du conseil d'Investissements RPC afin d'établir quelles compétences et qualités sont nécessaires, ou seront probablement nécessaires dans un avenir prévisible.



Dans le cadre du processus de nomination des administrateurs, Investissements RPC retient les services d'agences de recrutement de cadres afin de trouver des candidats présentant les compétences nécessaires pour le poste. Pour respecter les principes d'ouverture, de transparence et d'indépendance, le conseil affiche sur le site Web d'Investissements RPC un avis sur les possibilités de nomination, ce qui permet au public de prendre connaissance des critères d'admissibilité au conseil et des principales compétences requises pour être nommé administrateur. Les personnes qualifiées intéressées peuvent alors présenter leur candidature au conseil. Ces candidats s'ajoutent aux candidats qui ont été repérés par le conseil et les agences externes de recrutement afin d'élargir le plus possible le bassin de candidats aux fins de nomination. Une analyse des compétences et de la diversité, comme il est décrit à la rubrique Composition du conseil ci-après et à la rubrique Diversité et inclusion au sein du conseil, à la page 86, est utilisée pour définir les critères de sélection visant à pourvoir un poste au conseil. Le comité de la gouvernance (ou un comité spécial de recherche d'administrateurs) utilise ensuite ces critères pour évaluer les candidats.

Dans le cadre de l'évaluation des renouvellements de mandats potentiels d'administrateurs et du président du conseil, le comité de la gouvernance tient compte des résultats de l'évaluation annuelle des personnes concernées ainsi que de leur rendement au sein du conseil. Il tient également compte des qualités essentielles que l'on doit continuellement trouver au sein du conseil, des compétences des membres actuels et des autres candidats potentiels, y compris les candidatures présentées à l'égard de l'avis sur les possibilités de nomination, ainsi que de la diversité globale du conseil.

Une fois approuvée par le conseil, la liste des candidats présentant les compétences nécessaires pour une nomination au conseil d'Investissements RPC ou un renouvellement de mandat est transmise au comité des candidatures. Le Comité des mises en candidature est constitué par le ministre fédéral des Finances. À la suite d'une consultation avec les ministres provinciaux des Finances participants, le ministre fédéral des Finances recommande des administrateurs au gouverneur en conseil fédéral aux fins de nomination ou de renouvellement de mandat.

Processus en vue de la relève de la présidente du conseil

Le dernier mandat d'Heather Munroe-Blum à titre de présidente du conseil et d'administratrice se termine en octobre 2023. Tout au long de l'exercice, le conseil s'est engagé dans un processus exhaustif de planification de la relève de la présidente du conseil, qui comprend notamment la création, en avril 2022, d'un comité spécial pour la planification de la relève de la présidente du conseil, qui s'est réuni de façon régulière tout au long de l'exercice 2023. Le comité spécial a été chargé d'entreprendre toutes les activités nécessaires pour aider le conseil d'administration à choisir une personne candidate au poste de président du conseil d'Investissements RPC parmi les membres actuels du conseil d'administration. Ces activités comprennent la désignation des domaines d'expertise et des compétences souhaités pouvant avoir une incidence sur le degré de préparation du président du conseil et des discussions en profondeur avec les administrateurs pour évaluer les candidats potentiels. Le conseil a terminé le processus et son objectif est de nommer le successeur de la présidente du conseil et de l'annoncer en respectant un échéancier qui assurera une transition ordonnée, avant la fin du mandat de M^{me} Munroe-Blum.

Composition du conseil

Le conseil maintient et examine régulièrement un tableau des compétences afin de faire le suivi des compétences et de l'expérience qui sont nécessaires pour que le conseil soit en mesure de superviser les affaires et les activités d'Investissements RPC et de repérer toute lacune au sein des compétences collectives du conseil. Les administrateurs doivent indiquer leurs principaux domaines d'expérience, cinq au maximum, tout en soulignant également l'expérience qu'ils pourraient posséder dans d'autres domaines, en consultation avec le comité de la gouvernance.

Le conseil a déterminé que son expérience en matière de gouvernance, de fonctions et de secteurs, ainsi que sa diversité, assurent actuellement une surveillance efficace d'Investissements RPC. Le tableau suivant présente en détail les compétences et la diversité des membres du conseil qui étaient en poste au 31 mars 2023. Les biographies des administrateurs d'Investissements RPC, aux pages 88 et 89, présentent d'autres détails sur les antécédents et l'expérience professionnelle de chaque administrateur dans ces domaines de compétence.

Tableau de la composition du conseil

	Judith Athaide	Sylvia Chrominska	Dean Connor	Mark Evans	Ashleigh Everett	Tahira Hassan	John Montalbano	Heather Munroe-Blum	Barry Perry	Mary Phibbs	Boon Sim	Kathleen Taylor
Compétences et expérience¹												
Gouvernance à grande échelle	✓				✓			✓	✓		✓	✓
Leadership de cadre dirigeant		✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	
Gestion de placements et d'actifs			✓	✓			✓		✓		✓	
Services financiers		✓			✓					✓		✓
Gestion des risques		✓	✓	✓			✓	✓		✓		
Comptabilité/finance						✓	✓		✓	✓		✓
Développement d'affaires et restructuration d'entreprise	✓			✓	✓	✓					✓	
Gouvernement/réglementation/politique publique	✓		✓					✓				
Affaires mondiales		✓	✓	✓		✓		✓		✓		✓
Gestion des talents/rémunération	✓	✓			✓		✓	✓	✓			✓
Technologies et données	✓			✓		✓					✓	
Diversité												
Âge ²	60	71	66	65	66	69	58	72	58	65	60	65
Nombre de mandats au sein du conseil ²	<1	4	1	3	6	8	6	12	1	5	2	9
Diversité de genre	✓	✓			✓	✓		✓		✓		✓
Diversité autre que de genre ³	✓					✓					✓	

1. Les membres du conseil doivent indiquer leurs cinq principaux domaines d'expérience, tout en soulignant également l'expérience qu'ils possèdent dans d'autres domaines, en consultation avec le comité de la gouvernance.

2. Au 31 mars 2023.

3. Les membres du conseil qui affirment leur appartenance à une minorité visible, à la communauté des personnes handicapées, à un peuple autochtone ou à la communauté LGBTQ+ sont placés dans cette catégorie.

Orientation et perfectionnement des membres du conseil

Le conseil a établi un programme d'orientation destiné aux nouveaux administrateurs, qui comprend plusieurs séances présentant Investissements RPC, son histoire et son mandat, de même que sa stratégie, son processus de planification opérationnelle et les priorités actuelles de l'organisme et de ses services. Des documents contextuels sont remis à l'avance à chaque nouvel administrateur et, au cours du processus d'orientation, une rencontre approfondie a lieu avec la direction. Les administrateurs sont invités à participer à des séances d'orientation supplémentaires afin de consolider leur connaissance de l'organisme dans des domaines particuliers. On demande aux nouveaux membres du conseil d'administration de donner de la rétroaction sur le programme d'orientation, aux fins d'amélioration continue.

Étant donné les responsabilités changeantes des administrateurs et la nature unique d'Investissements RPC, le perfectionnement professionnel des administrateurs constitue un élément clé pour le conseil. Des présentations portant sur nos activités et sur les actuels et nouveaux enjeux internationaux, animées par des conférenciers internes et externes, sont régulièrement offertes aux membres du conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ciblent les sujets de perfectionnement continu de plusieurs façons, notamment

à l'occasion des réunions du conseil et des comités, dans le cadre du processus d'évaluation annuel décrit à la page 83 et par l'intermédiaire de rétroactions régulières à la présidente du conseil. Au cours de l'exercice 2023, les séances de perfectionnement ont porté sur l'inflation, la cybersécurité, la présentation d'informations relatives aux changements climatiques, les technologies climatiques de prochaine génération, l'évolution du contexte géopolitique et les hypothèses actuarielles qui sous-tendent le Régime de pensions du Canada.

Un important volet de la formation des membres du conseil consiste à acquérir une excellente connaissance des différentes régions dans lesquelles Investissements RPC exerce ses activités et investit. Afin de soutenir cet objectif, des réunions « à l'étranger », axées sur les régions de l'Asie-Pacifique et de San Francisco, ont eu lieu de manière virtuelle en raison du contexte de la pandémie qui s'est poursuivi. Comme le conseil a repris ses activités en personne, la planification est en cours pour que le conseil se réunisse dans un bureau à l'étranger d'Investissements RPC au cours de l'exercice 2024.

Compte tenu de l'ampleur et de l'étendue des activités d'Investissements RPC, les membres du conseil sont également encouragés à participer à des programmes de perfectionnement externes afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences.

Un engagement à l'égard de la reddition de comptes

Procédures d'évaluation du rendement du conseil

Le conseil a établi un processus annuel d'évaluation de son propre rendement ainsi que de celui de ses comités, du président du conseil et de chaque administrateur. Les critères d'évaluation du conseil comprennent l'organisation et la culture du conseil et des comités, l'accès à l'information et la surveillance de la stratégie et des risques. Toutes les évaluations sont effectuées à l'aide de questionnaires confidentiels. L'ensemble du conseil passe ensuite en revue le résumé des évaluations, qui sert de base à des plans d'amélioration continue.

L'évaluation annuelle confidentielle des administrateurs par les pairs est dirigée par le président du conseil et est conçue pour aider chaque administrateur à repérer des possibilités d'autoperfectionnement. Elle est également utilisée pour étudier la possibilité d'attribuer aux administrateurs de nouveaux rôles au sein du conseil et de ses comités. Une fois les commentaires reçus, le président rencontre chaque administrateur individuellement une première fois, et au moins une autre fois au cours de l'exercice. Le conseil examine chaque année les améliorations à apporter à ce processus.

L'évaluation annuelle confidentielle du président du conseil est dirigée par le président du comité de la gouvernance qui, sous réserve des directives du conseil, fournit une rétroaction au président du conseil.

Un résumé des commentaires recueillis dans le cadre du processus d'évaluation est transmis au comité des candidatures externe. Ce dernier tient compte de cette information pour déterminer s'il convient de renouveler le mandat des administrateurs d'Investissements RPC et celui du président du conseil lorsque la fin de leur mandat approche.

Activités extérieures des administrateurs

Afin de s'assurer de l'indépendance des administrateurs, le conseil surveille, conformément aux pratiques de gouvernance exemplaires, les situations d'administration de liaison au sein du conseil ou des comités. À l'heure actuelle, aucun administrateur d'Investissements RPC ne siège à un autre conseil d'administration d'une société ouverte avec un autre administrateur d'Investissements RPC.

On s'attend aussi à ce que les administrateurs préviennent le président du conseil d'administration avant d'accepter un autre poste d'administrateur ou de dirigeant pour s'assurer qu'il n'y a pas de conflit avec les activités d'Investissements RPC et que les administrateurs continueront d'avoir assez de temps à consacrer aux affaires d'Investissements RPC.

Rémunération des administrateurs

Le comité de la gouvernance du conseil est chargé de formuler des recommandations à propos de la rémunération des administrateurs. En vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, les administrateurs reçoivent la rémunération et les avantages compte tenu de la rémunération et des avantages accordés aux personnes ayant des fonctions et des responsabilités semblables. Cette rémunération se compose d'honoraires annuels, de jetons de présence et d'indemnités de déplacement et autres. La rémunération des administrateurs est examinée au moins tous les deux ans, et des changements sont recommandés au conseil aux fins d'approbation, le cas échéant.

Tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2022, le comité a procédé à un examen de la rémunération des administrateurs à l'automne 2021 et a approuvé des hausses des honoraires annuels des administrateurs et de la présidente du conseil qui sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2022. Le conseil a également approuvé l'attribution de jetons de présence à la présidente du conseil pour chaque réunion du conseil à laquelle elle participe au-delà de la dixième au cours d'un exercice, ainsi que les honoraires annuels du président du comité de stratégie de placement, lesquels correspondent aux honoraires des présidents des autres comités du conseil et visent à rémunérer le président du comité de stratégie de placement pour les responsabilités additionnelles associées à ce rôle. Le comité avait pour objectif de s'assurer qu'Investissements RPC demeure compétitif pour recruter et maintenir en poste des administrateurs exceptionnels afin d'atteindre ses objectifs prévus par la loi tout en tenant compte du mandat public de l'organisme, conformément à la politique de rémunération des administrateurs décrite à la page 84.

Le tableau suivant présente les changements à la rémunération des administrateurs pour les exercices 2023 et 2024. Le comité de la gouvernance et le conseil examineront la rémunération des administrateurs au cours de l'exercice 2024.

Rémunération des administrateurs pour l'exercice 2022 et les exercices 2023 et 2024

	Exercice 2022	Exercices 2023 et 2024
	(\$)	(\$)
Honoraires annuels		
Présidente du conseil ¹	255 000	290 000
Administrateur	80 000	100 000
Président de comité, honoraires supplémentaires	25 000	25 000
Jetons de présence		
Jetons de présence pour réunion complète ²	2 000	2 000
Jetons de présence pour réunion partielle ³	1 000	1 000
Indemnités de déplacement et autres (total)		
Plus de 200 km	1 000	1 000
Déplacement à l'étranger	1 000	1 000
Indemnité annuelle pour les administrateurs résidant à l'étranger	40 000	40 000

- En ce qui concerne la présidente du conseil, la rémunération correspond à des honoraires annuels fixes pour tenir compte de la différence entre son rôle et celui des membres du conseil. La présidente du conseil est toutefois admissible aux honoraires de président de comité, au remboursement des frais de déplacement relatifs à la participation aux réunions régulières prévues au calendrier et à des jetons de présence pour chaque réunion du conseil à laquelle elle participe au-delà de la dixième au cours d'un exercice, ou lorsqu'elle siège à un comité spécial ou assiste à des assemblées publiques.
- Réunion d'une durée de 90 minutes ou plus ou qui est considérée comme une réunion complète conformément aux lignes directrices établies par le comité de la gouvernance.
- Réunion d'une durée de moins de 90 minutes ou qui est considérée comme une réunion partielle conformément aux lignes directrices établies par le comité de la gouvernance.

Politique de rémunération des administrateurs d'Investissements RPC

La défense des intérêts des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC exige la contribution d'administrateurs professionnels capables d'assurer la gérance et la surveillance efficaces d'Investissements RPC. Le conseil maintient une politique de rémunération qui tient compte des éléments suivants :

- Les meilleures pratiques de gouvernance.

- Le recrutement et le maintien en poste d'administrateurs possédant une expertise et une expérience internationales importantes dans les domaines des affaires, des finances ou des placements.
- Le temps considérable que les administrateurs doivent consacrer à leurs tâches.

Un équilibre harmonieux entre les activités commerciales d'Investissements RPC et sa mission publique favorise la sélection de personnes qui renforceront la culture unique de l'organisme.

Principes de rémunération des administrateurs d'Investissements RPC

I. Neutralité de la rémunération

La rémunération ne devrait pas à elle seule attirer ou éloigner les candidats souhaités.

- Lorsqu'il examine la rémunération des administrateurs d'Investissements RPC, le conseil doit avoir pour objectif d'établir un « seuil » de rémunération raisonnable de façon à ce que la rémunération n'ait pas une incidence importante favorable ou défavorable sur la décision d'une personne candidate au poste d'administrateur d'Investissements RPC.

II. Mission publique

Les gouvernements canadiens ont établi Investissements RPC afin qu'il serve les millions de personnes qui cotisent au programme obligatoire du RPC. La rémunération des administrateurs doit donc tenir compte de cette mission distincte de celle des autres organismes commerciaux axés sur les profits et le cours des actions.

- Même si elle devrait refléter la réalité selon laquelle la charge de travail, le temps, l'expertise et l'expérience requis des administrateurs d'Investissements RPC sont comparables à ce qui est exigé dans le secteur privé, la rémunération totale de ces derniers doit tenir compte de notre mission publique.

III. Temps exigé

La structure de rémunération doit tenir compte du nombre différent d'heures que chacun des administrateurs doit consacrer aux tâches liées à son rôle au sein du conseil.

- Le conseil doit envisager et concevoir une structure de rémunération qui tient compte du fait que ses membres « travaillent réellement » et doivent se déplacer fréquemment et consacrer beaucoup de temps à leurs tâches. Les administrateurs sont en effet tenus de se consacrer continuellement à des questions organisationnelles, et non seulement de se préparer pour les fréquentes réunions du conseil et des comités et y participer. La structure doit refléter les exigences supplémentaires en matière de temps, de déplacements et de réunions imposées à chacun des administrateurs et des présidents des comités, ainsi que le rôle unique du président du conseil.

IV. Indice de référence relatif

Investissements RPC est un organisme de gestion de placements international complexe et est à juste titre considéré comme un homologue des principales institutions financières et grandes entreprises mondiales.

- Le marché mondial des administrateurs très compétents est extrêmement concurrentiel, et Investissements RPC doit prendre en considération la façon dont les candidats perçoivent le rôle important que doivent jouer les membres de son conseil afin de recruter et de maintenir en poste les meilleurs talents en matière de gouvernance. Afin de procéder à une analyse comparative de la rémunération, le conseil doit tenir compte des autres occasions qui s'offrent aux candidats dans quatre marchés des talents cibles : 1) les caisses de retraite et les gestionnaires d'actifs canadiens de moindre envergure; 2) les grands gestionnaires d'actifs canadiens et les conseils d'administration des 100 sociétés les plus importantes inscrites à la Bourse de Toronto; 3) les grandes banques canadiennes et grands gestionnaires d'actifs des États-Unis et du Royaume-Uni; 4) les fonds souverains et les caisses de retraite internationaux.

V. Taux de réduction approprié par rapport à l'indice de référence

Un niveau de rémunération entièrement fondé sur le marché n'est pas approprié en raison de la mission publique d'Investissements RPC (comme il est décrit au principe II).

- Compte tenu de l'examen des marchés des talents cibles effectué dans le cadre de l'analyse comparative, un taux de réduction d'environ 20 pour cent a été appliqué lors de l'examen de la rémunération effectué au cours de l'exercice 2022.

Réunions du conseil et des comités

Le conseil a tenu huit réunions régulières prévues au calendrier au cours de l'exercice 2023. En outre, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité de vérification, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité des ressources humaines et de la rémunération, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité de la gouvernance, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité de gestion du risque et sept réunions régulières prévues au calendrier du comité de stratégie de placement ont été tenues durant l'exercice. Par ailleurs, le conseil et ses comités ont tenu un certain nombre de réunions extraordinaires pour discuter de questions précises ou procéder à des approbations, dont certaines étaient prévues à un moment où les administrateurs ne pouvaient pas tous être présents en raison d'engagements préexistants.

Après plus de deux ans de réunions virtuelles en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la capacité des membres du conseil d'administration à voyager, le conseil a repris ses réunions en personne au cours de l'exercice 2023. Le conseil est passé à un calendrier hybride de réunions selon lequel quatre réunions régulières devraient se tenir en personne, alors que les autres réunions régulières et la plupart des réunions spéciales auront lieu de manière virtuelle. Le conseil est d'avis que cette combinaison de réunions en personne et de réunions virtuelles permet d'équilibrer de manière efficace les avantages de se réunir régulièrement en personne tout en maintenant la souplesse et l'efficacité des réunions virtuelles.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de réunions auxquelles a assisté chacun des administrateurs au cours de l'exercice 2023 par rapport au nombre de réunions auxquelles cette personne aurait pu être présente. Le nombre de réunions du conseil a diminué par rapport aux exercices 2021 et 2022, et est revenu en grande partie aux niveaux antérieurs à la COVID à la suite de la reprise des réunions du conseil en personne.

Réunions du conseil et des comités et participation

Administrateur	Réunion du conseil	Comité de stratégie de placement	Comité de vérification	Comité de la gouvernance	CRHR	Comité de gestion du risque
Heather Munroe-Blum ¹	10 / 10	8 / 8	4 / 5	5 / 6	5 / 6	4 / 5
Judith Athaide ²	3 / 3	3 / 3	–	2 / 2	–	1 / 1
Sylvia Chrominska	10 / 10	8 / 8	–	–	6 / 6	5 / 5
Dean Connor	10 / 10	8 / 8	–	6 / 6	–	5 / 5
Mark Evans	10 / 10	8 / 8	–	–	5 / 6	5 / 5
Ashleigh Everett ³	9 / 10	8 / 8	–	6 / 6	–	–
Tahira Hassan ⁴	10 / 10	8 / 8	2 / 2	6 / 6	–	4 / 4
John Montalbano	10 / 10	7 / 8	5 / 5	–	–	5 / 5
Barry Perry ⁵	9 / 10	7 / 8	5 / 5	–	6 / 6	1 / 1
Mary Phibbs	9 / 10	7 / 8	5 / 5	–	–	5 / 5
Boon Sim ⁶	10 / 10	8 / 8	5 / 5	4 / 4	1 / 1	–
Katie Taylor ⁷	9 / 10	8 / 8	5 / 5	–	6 / 6	–

- Membre d'office du comité de vérification, du comité de la gouvernance, du CRHR et du comité de gestion du risque.
- S'est joint au conseil le 10 novembre 2022. S'est joint au comité de stratégie de placement, au comité de gestion du risque et au comité de la gouvernance le 19 décembre 2022.
- N'a pu assister à une réunion spéciale du conseil tenue pour traiter d'une question ou d'une approbation particulière.
- S'est joint au comité de vérification le 1^{er} janvier 2023. A quitté le comité de gestion du risque le 1^{er} janvier 2023.
- A assisté à une réunion du comité de gestion du risque sur invitation. N'a pu assister à une réunion spéciale du conseil et du comité de stratégie de placement tenue pour traiter d'une question ou d'une approbation particulière.
- S'est joint au comité des ressources humaines et de la rémunération le 1^{er} janvier 2023. A quitté le comité de la gouvernance le 1^{er} janvier 2023.
- N'a pu assister à une réunion spéciale du conseil tenue pour traiter d'une question ou d'une approbation particulière.

Durant l'exercice 2023, les comités spéciaux du conseil suivants ont été formés ou ont continué de se rencontrer :

- Le comité spécial pour rechercher des candidats à des postes d'administrateur, formé au cours de l'exercice 2022 afin d'évaluer des candidats potentiels et de recommander une personne candidate préférée au comité de la gouvernance et au conseil pour remplacer Kathleen Taylor, a continué de se réunir au cours de l'exercice 2023. Le comité est composé de Sylvia Chrominska, de Dean Connor, d'Ashleigh Everett (présidente), de Heather Munroe-Blum et de Kathleen Taylor.
- Un comité spécial pour rechercher des candidats à des postes d'administrateur a été formé au cours de l'exercice 2023 afin d'évaluer des candidats potentiels et de recommander une personne candidate préférée au comité de la gouvernance et au conseil pour remplacer Heather Munroe-Blum à titre d'administratrice. Le comité est composé de Sylvia Chrominska, de Dean Connor, d'Ashleigh Everett (présidente), de Tahira Hassan et de Heather Munroe-Blum.
- Un comité spécial a été formé au cours de l'exercice 2023 pour mener à bon terme le processus de recommandation d'une personne candidate au poste de président du conseil d'Investissements RPC. Le comité est composé d'Ashleigh Everett, d'Heather Munroe-Blum (présidente) et de Kathleen Taylor.

Rémunération des administrateurs pour l'exercice 2023

Selon les tableaux des honoraires en vigueur au cours de l'exercice 2023 et de présence des administrateurs, la rémunération individuelle de chaque administrateur pour l'exercice 2023 était composée comme suit :

Administrateur	Honoraires annuels	Jetons de présence aux réunions du conseil et des comités	Jetons de présence aux assemblées publiques	Frais de déplacement	Rémunération totale
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Heather Munroe-Blum	315 000	24 000	4 000	4 000	347 000
Judith Athaide ¹	39 167	21 000	–	1 000	61 167
Sylvia Chrominska	125 000	67 000	–	2 000	194 000
Dean Connor	100 000	68 000	1 000	–	169 000
Mark Evans	140 000	52 000	–	6 000	198 000
Ashleigh Everett	125 000	62 000	1 000	5 000	193 000
Tahira Hassan ²	100 000	64 000	1 000	–	165 000
John Montalbano	125 000	51 000	–	4 000	180 000
Barry Perry ³	100 000	56 000	–	5 000	161 000
Mary Phibbs	165 000	52 000	–	10 000	227 000
Boon Sim ⁴	140 000	56 000	–	10 000	206 000
Katie Taylor	100 000	66 000	–	–	166 000

1. S'est joint au conseil le 10 novembre 2022. S'est joint au comité de stratégie de placement, au comité de gestion du risque et au comité de la gouvernance le 19 décembre 2022.
2. S'est joint au comité de vérification le 1^{er} janvier 2023. A quitté le comité de gestion du risque le 1^{er} janvier 2023.
3. A assisté à une réunion du comité de gestion du risque sur invitation.
4. S'est joint au comité des ressources humaines et de la rémunération le 1^{er} janvier 2023. A quitté le comité de la gouvernance le 1^{er} janvier 2023.

Diversité et inclusion

Conseil d'administration

Investissements RPC est d'avis que la diversité, y compris la diversité des genres, est essentielle à la promotion de l'inclusion de diverses perspectives et contribue à l'efficacité du conseil. Le conseil a adopté une politique écrite en matière de diversité au sein du conseil d'administration. Cette politique reflète notre conviction de longue date voulant que les intérêts d'Investissements RPC soient mieux servis par un conseil possédant un large éventail de compétences, d'antécédents, de perspectives et d'idées. Aux fins de la composition du conseil, les différents points pris en compte en matière de représentation comprennent, sans s'y limiter, l'expérience et l'expertise professionnelles, l'âge, le genre, l'ethnicité, le pays d'origine, un handicap, l'orientation sexuelle et d'autres caractéristiques définissant une personne.

La politique relative à la diversité du conseil s'applique à la nomination de nouveaux candidats au poste d'administrateur et aux recommandations pour le renouvellement du mandat des administrateurs en poste au conseil. Selon cette politique, lorsqu'il évaluera la composition du conseil ou qu'il sélectionnera des candidats admissibles à la nomination ou au renouvellement de mandat, le conseil ou le comité de recherche qu'il mettra sur pied devra tenir dûment compte des avantages d'assurer une diversité parmi les administrateurs. Plus précisément, en plus de la diversité au sein du conseil, cette politique comprend un objectif de parité entre les genres qui assure qu'au moins 40 pour cent des membres du conseil soient des personnes qui se définissent comme femme et qu'au moins 40 pour cent soient des personnes qui se définissent comme hommes. Actuellement, six des 12 membres habituels du conseil d'Investissements RPC (50 pour cent) s'identifient en tant que femmes, en comptant Heather Munroe-Blum, qui est la présidente du conseil.

La politique en matière de diversité au sein du conseil ne prévoit pas d'objectifs quant à la représentation au conseil d'autres groupes habituellement sous-représentés compte tenu de la petite taille du conseil et de l'importance de considérer différents facteurs pour la nomination ou le renouvellement de mandat des administrateurs. À l'heure actuelle, trois des 12 membres du conseil d'administration (25 pour cent) font partie de minorités visibles.

Une agence de recrutement engagée pour aider le conseil à sélectionner des candidats aux fins de nomination au conseil est régie par la politique relative à la diversité du conseil. Le comité de la gouvernance examine la politique relative à la diversité du conseil et la conformité du conseil à celle-ci chaque année.

Équipe de la haute direction

Nous accordons également une grande importance à la diversité et à l'inclusion en ce qui a trait à nos pratiques en matière de talents, présentées à la rubrique Notre régime de rémunération au rendement à la page 28, au sein de l'équipe de la haute direction. Le conseil tient habituellement compte de la diversité au cours des discussions concernant le bassin de candidats pour les postes de la haute direction et met en œuvre des plans de perfectionnement pour les talents diversifiés à rendement élevé de la haute direction. Lorsqu'il est question de la nomination des dirigeants d'Investissements RPC, le conseil tient compte de la diversité de genre et des autres dimensions de la diversité.

À l'heure actuelle, six des 15 membres de l'équipe de la haute direction (40 pour cent) s'identifient comme femmes. Investissements RPC s'engage à assurer qu'au moins 30 pour cent des postes de l'équipe de la haute direction soient occupés par des femmes. À l'heure actuelle, trois des 15 membres de l'équipe de la haute direction (20 pour cent) s'identifient comme appartenant à une minorité visible. Nous n'avons pas établi d'objectifs précis autres que la parité entre les genres quant à la représentation de la diversité au sein de l'équipe de la haute direction compte tenu de la taille relativement petite du groupe et du fait que nous croyons qu'il vaut mieux concentrer nos efforts sur le renforcement du bassin de talents d'Investissements RPC et considérer un grand nombre de candidats pour pourvoir les postes de la haute direction.

Éthique et culture

Une culture d'intégrité et d'éthique

Le conseil accorde une grande importance à la promotion d'une culture inclusive d'éthique et d'intégrité à l'échelle d'Investissements RPC. Il exige de la direction qu'elle l'aide à promouvoir une solide culture en matière de gouvernance.

Code de déontologie et politiques connexes

Le code de déontologie se trouve sur notre site Web. Il décrit les attentes envers chaque personne au sein d'Investissements RPC ainsi que nos responsabilités à l'égard de chacun.

Le code de déontologie prévoit des critères stricts en ce qui a trait à l'acceptation d'invitations, de cadeaux ou de faveurs qui pourraient favoriser ou donner l'impression de favoriser des sous-traitants ou des fournisseurs actuels ou potentiels ou toute autre partie avec laquelle nous faisons affaire.

Il traite également de conflits d'intérêts, de conduite personnelle et professionnelle, de confidentialité des renseignements exclusifs et de placements personnels.

Les politiques internes connexes fournissent des renseignements supplémentaires sur les conflits d'intérêts et les placements personnels. Ces politiques visent à détecter, à gérer et, dans la mesure du possible, à éliminer les conflits d'intérêts d'administrateurs et d'employés. La possibilité de conflits d'intérêts a été prévue dans les dispositions législatives concernant Investissements RPC en raison du besoin de recruter des administrateurs et des employés possédant une expérience dans le domaine des finances et du placement. Nos politiques visent à faire en sorte que les administrateurs et les membres du personnel agissent dans l'intérêt de l'organisme. Ceux-ci doivent déclarer tous les intérêts personnels ou professionnels susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu. Toute participation à la prise de décision ayant un lien avec l'objet du conflit est interdite. En outre, on s'attend à ce que les administrateurs qui acceptent des fonctions au sein d'organismes dont les objectifs ou les mandats entrent en conflit avec ceux d'Investissements RPC, ou qui pourraient être raisonnablement perçus comme tel, démissionnent du conseil.

Ces politiques traitent également des opérations personnelles des administrateurs et employés d'Investissements RPC. Elles établissent des règles rigoureuses exigeant l'obtention d'une autorisation préalable et établissant des restrictions pour les opérations personnelles effectuées selon des circonstances prescrites.

Les nouveaux employés doivent, dans le cadre du processus d'embauche, accepter de se conformer au code de déontologie et aux politiques de conduite qui s'y rattachent. Pris ensemble, le code de déontologie et ces lignes directrices établissent des normes élevées en matière de promotion de comportements éthiques et de prévention des conflits d'intérêts. Deux fois par année, les administrateurs et les employés doivent réitérer leur engagement à se conformer à ces politiques et les employés doivent suivre un module en ligne afin de vérifier leur compréhension du code et leur capacité à l'appliquer aux décisions et aux activités quotidiennes. Ce code oblige également chaque personne au sein d'Investissements RPC à dénoncer toute violation dont elle soupçonne l'existence.

Principes directeurs

Nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé sont incorporés à notre code de déontologie. Chaque année, Investissements RPC organise, le même jour pour tous les bureaux, des séances destinées à tous les employés afin de renouveler leur engagement envers les principes directeurs et que l'accent sur cette pierre angulaire de notre culture soit maintenu.

Lorsque le conseil fait les évaluations annuelles du rendement du chef de la direction, il tient compte du leadership de celui-ci pour renforcer l'adhésion au code de déontologie ainsi que pour soutenir l'adoption d'une culture d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé. Ces facteurs sont également pertinents au moment d'embaucher des employés et de les évaluer.

Conseiller en déontologie

Pour renforcer l'adhésion au code de déontologie, le conseil a nommé un conseiller externe en déontologie afin de s'entretenir avec les administrateurs, les membres du personnel et les tiers concernés de questions relatives au code de déontologie de manière confidentielle. Le conseiller en déontologie aide également le comité de la gouvernance à encadrer l'application du code de déontologie et à le revoir pour tout changement apporté à celui-ci. Sheila Block, avocate plaidante canadienne réputée, exerce actuellement ces fonctions. Le conseiller en déontologie soumet un rapport au conseil et rencontre celui-ci au moins une fois par année afin de passer en revue ses activités.

Biographies des membres du conseil d'administration

Au 31 mars 2023



HEATHER MUNROE-BLUM
O.C., O.Q., PH. D., F.R.S.C., PRÉSIDENTE^{1, 2, 3, 4, 5*}

Administratrice de sociétés et leader en politique publique, Montréal (Québec)
Membre du conseil depuis décembre 2010.
Nommée présidente du conseil en octobre 2014.
Présidente du comité de stratégie de placement.

Présidente du conseil de la Fondation Gairdner, cofondatrice/coprésidente du conseil de la Fondation pour l'alphabétisation des enfants canadiens et coprésidente du Conseil des leaders de l'Institut de science ouverte Tanenbaum de l'Université McGill. Elle est la première femme devenue principale et vice-chancelière émérite de l'Université McGill. Elle a, entre autres, siégé aux conseils d'administration de la Banque Royale du Canada et des hôtels Four Seasons. Officière de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec et fellow de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Elle compte plus de trois décennies d'expérience à des postes de haute direction dans les secteurs des études supérieures, de la santé, des politiques publiques et de la recherche et du développement. Elle a acquis une vaste expérience au sein de conseils d'administration.



JUDITH ATHAIDE^{1, 2, 3}

Cadre d'entreprises, administratrice de sociétés, Calgary (Alberta)
Membre du conseil depuis novembre 2022.

Administratrice de Technologies du développement durable Canada, de la Banque HSBC Canada, de Kiwetinohk Energy et de CMG Ltd. Présidente et chef de la direction de The Cogent Group Inc. Elle a occupé des postes aux universités de l'Alberta, de Brandon, de Calgary et Mount Royal. Elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en commerce de l'Université du Manitoba ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat ès sciences en génie mécanique de l'Université de l'Alberta.

Elle possède de l'expérience dans le secteur de l'énergie, en tant qu'ingénieure et entrepreneuse.



SYLVIA CHROMINSKA^{1, 4, 5}

Administratrice de sociétés, Stratford (Ontario)
Membre du conseil depuis septembre 2018.
Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération de Wajax Inc. et membre d'office du conseil du Festival de Stratford. Ancienne administratrice de Scotiabank (Trinidad et Tobago), d'Emera Inc., de Dofasco Inc. et de l'Association des banquiers canadiens. Elle est titulaire d'un diplôme spécialisé en administration des affaires et d'un doctorat honorifique de l'Université Western.

Elle compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur bancaire; elle a notamment occupé des postes de direction en ressources humaines et en risques de crédit des entreprises. Elle a aussi une vaste expertise en tant que membre de conseils d'administration.

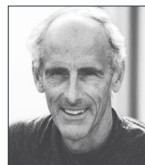


DEAN CONNOR^{1, 3, 5}

Administrateur de sociétés, Toronto (Ontario)
Membre du conseil depuis août 2021.

Fait partie du conseil des fiduciaires du Réseau universitaire de santé et est membre du conseil consultatif Ivey de la Ivey Business School. Ancien président et chef de la direction de la Financière Sun Life Inc. et président (Amériques) de Mercer Human Resource Consulting. Il détient le titre de fellow de la Society of Actuaries et de l'Institut canadien des actuaires. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de la Ivey Business School de l'Université Western.

Il possède plus de 40 ans d'expérience à l'échelle mondiale dans les domaines des services financiers.



WILLIAM « MARK » EVANS^{1, 4, 5}

Investisseur dans le secteur des entreprises de technologie en phase de démarrage, Londres, Royaume-Uni
Membre du conseil depuis mai 2019.

Au cours des 20 dernières années, il a collaboré avec des créateurs d'entreprises de technologie en phase de démarrage, après avoir travaillé pendant 15 ans pour une société de services financiers privés en Europe, en Asie et aux États-Unis. Il détient des diplômes en économie de l'Université Queen's et de l'Université d'Oxford.



ASHLEIGH EVERETT^{1, 3}

Cadre d'entreprises, administratrice de sociétés, Winnipeg (Manitoba)
Membre du conseil depuis février 2017.
Présidente du comité de la gouvernance.

Administratrice de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Ancienne administratrice de La Banque de Nouvelle-Écosse et de Manitoba Telecom Services, présidente et administratrice de Royal Canadian Securities Limited, de filiales de Royal Canadian Properties Limited, de Domo Corporation Ltd. et de L'Eau-1 Inc. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Ivey Business School de l'Université Western Ontario.

Elle a acquis une vaste expérience au sein de conseils d'administration de sociétés de télécommunications et de services financiers du secteur public et compte plus de 30 années d'expérience dans le secteur privé à titre de cadre supérieure au sein d'entreprises d'aménagement immobilier et de commerce de détail.



TAHIRA HASSAN^{1, 3, 5}

Administratrice de sociétés, Toronto (Ontario)
Membre du conseil depuis février 2015.

Administratrice externe de l'Ontario Shores Centre for Mental Health Sciences. A siégé aux conseils d'administration de Brambles Limited, de Recall Holdings Limited, de Dreyer's Grand Ice Cream Holdings Inc. et de Dairy Partners America. Ancienne vice-présidente principale de Nestlé SA. Comptable professionnelle agréée et comptable en management accréditée (Canada), fellow du Chartered Institute of Management Accountants (Royaume-Uni), et titulaire du titre Chartered Global Management Accountant.

Elle compte plus de 45 années d'expérience au Canada, au Royaume-Uni, en Suisse et au Pakistan, dans les domaines des affaires et de la gouvernance au sein de divers conseils d'administration d'entreprises multinationales.



JOHN MONTALBANO, CFA^{1, 2, 5*}

Administrateur de sociétés, Vancouver (Colombie-Britannique)
Membre du conseil depuis février 2017.
Président du comité de vérification.

Administrateur d'AbCellera Biologics, d'Aritzia Inc., d'Eupraxia Pharmaceuticals, de la St. Paul's Foundation, de la Fondation Gairdner, de la Fondation Rideau Hall et de Windmill Microlending. Ancien vice-président du conseil d'administration de RBC Gestion de patrimoine, ancien président du conseil de l'Université de la Colombie-Britannique et ancien chef de la direction de RBC Gestion mondiale d'actifs. Il détient le titre d'analyste financier agréé et le titre de « Leslie Wong Fellow » de la UBC Portfolio Management Foundation. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de la Colombie-Britannique (spéc.).

Il possède plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la gestion d'actifs ainsi qu'une vaste expérience à titre de cadre supérieur.



BARRY PERRY^{1, 2, 4}

Administrateur de sociétés, Terre-Neuve-et-Labrador
Membre du conseil depuis août 2021.

Administrateur de Capital Power Corporation. Ancien président et chef de la direction de Fortis et ancien administrateur de Fortis, d'ITC Holdings, d'UNS Energy, de FortisBC Energy, de FortisAlberta, de Central Hudson Gas & Electric et de Newfoundland Power. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en commerce de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Il est membre de l'Association of Chartered Professional Accountants of Newfoundland and Labrador.

Il possède plus de 30 ans d'expérience comme dirigeant et membre de conseils d'administration dans les secteurs des services publics et de la fabrication.



BOON SIM^{1, 2, 3}

Administrateur de sociétés, New York,
New York, États-Unis
Membre du conseil depuis juillet 2020.

Associé directeur d'Artius Capital Partners. Ancien administrateur de WorldPay Inc. et ancien membre de la direction de Temasek International, du Credit Suisse Group et de The First Boston Corporation. Membre du conseil de l'École de gestion de l'Université Yale. Titulaire d'une maîtrise ès sciences en génie du Massachusetts Institute of Technology et d'une maîtrise en gestion privée et publique de l'Université Yale.

Il possède plus de 30 ans d'expérience dans les secteurs de la finance et des technologies à l'échelle mondiale et une expertise dans un éventail de secteurs à forte croissance.

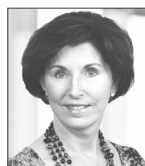


MARY PHIBBS^{1, 2*, 5}

Administratrice de sociétés, Londres, Royaume-Uni
Membre du conseil depuis mai 2017.
Présidente du comité de gestion du risque.

Administratrice externe de Just Group plc, présidente du conseil de Virgin Money Unit Trust Managers Limited. Ancienne administratrice externe de Morgan Stanley International Limited et de Novae Group PLC, et ancienne membre de la direction de Standard Chartered Bank. Elle détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Surrey. Elle est Fellow de l'Institute of Chartered Accountants (Angleterre et Pays de Galles), ainsi que Fellow de Chartered Accountants Australia and New Zealand.

Elle compte plus de 40 ans d'expérience en affaires internationales, en gestion du risque et en tant que membre de conseils d'administration.



KATHLEEN TAYLOR, C.M., B.A. (SPÉC.), J.D., MBA^{1, 2, 4}

Cadre internationale, administratrice de sociétés,
Toronto (Ontario)
Membre du conseil depuis octobre 2013.

Associée et présidente du conseil d'Altas Partners, vice-présidente du Groupe Adecco, administratrice d'Air Canada et de Mattamy Asset Management, présidente du conseil de surveillance de l'Hôpital pour enfants malades et membre du conseil d'administration de la SickKids Foundation. Ancienne présidente du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, ancienne présidente et chef de la direction de Four Seasons Hotels and Resorts. Officière de l'Ordre du Canada.

Elle possède plus de 30 ans d'expérience à l'échelle internationale. Dans ses fonctions, elle a contribué au développement d'une culture mondiale et a supervisé des initiatives stratégiques et opérationnelles d'envergure. Elle a aussi une vaste expérience en tant que membre de conseils d'administration.

Membre des comités suivants au 31 mars 2023 :

- 1) comité de stratégie de placement
- 2) comité de vérification
- 3) comité de la gouvernance
- 4) comité des ressources humaines et de la rémunération
- 5) comité de gestion du risque

* Membre d'office

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC) ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable de l'intégrité et de la fiabilité des états financiers consolidés et de l'information financière figurant au rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi qu'aux dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la Loi sur l'Office d'investissement du RPC) et des règlements d'application. L'information financière présentée tout au long du rapport annuel est cohérente avec ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés comprennent des montants fondés sur le jugement et les meilleures estimations de la direction, lorsque cela a été jugé approprié. Les principales méthodes comptables suivies sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés ou dans les notes auxquelles se rapportent les méthodes comptables.

Investissements RPC élabore et maintient des systèmes de contrôle interne et des procédures à l'appui de ceux-ci, qui visent à fournir l'assurance raisonnable quant à la protection de son actif et au fait que les opérations sont dûment enregistrées, autorisées et conformes à la Loi sur l'Office d'investissement du RPC et à ses règlements d'application, ainsi qu'aux règlements administratifs et aux politiques de placement d'Investissements RPC.

Le cadre de contrôle interne comprend une structure solide en matière de gouvernance d'entreprise, un cadre de gestion des risques d'entreprise qui permet de repérer les principaux risques auxquels est exposé l'organisme, d'en assurer le suivi et d'en rendre compte, un code de déontologie, des règles en matière de conflits d'intérêts ainsi que d'autres politiques, pouvoirs de gestion et procédures qui guident les prises de décisions. Les contrôles comprennent également l'établissement d'une structure organisationnelle qui prévoit un partage bien défini des responsabilités et de l'obligation de rendre des comptes, la sélection et la formation d'un personnel qualifié, et la communication des politiques, pouvoirs de gestion et procédures dans tout l'organisme. Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par un mécanisme de gestion de la conformité qui vise à surveiller qu'Investissements RPC se conforme aux dispositions

Le président et chef de la direction,



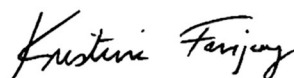
John Graham
Toronto (Ontario)
Le 18 mai 2023

législatives, aux politiques, aux pouvoirs de gestion et aux procédures ainsi que par des auditeurs internes et externes qui examinent et évaluent les contrôles internes conformément à leurs plans d'audit annuel respectifs, approuvés par le comité de vérification. La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS ainsi qu'à la Loi sur l'Office d'investissement du RPC et à ses règlements d'application. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2023 dans le cadre de notre processus d'attestation du chef de la direction et du chef des finances et de la gestion des risques, tel qu'il est expliqué à la page 68 du rapport de gestion figurant au rapport annuel de 2023.

Le comité de vérification aide le conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité consistant à approuver les états financiers consolidés. Ce comité, constitué d'administrateurs indépendants, se réunit régulièrement avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes pour discuter de l'étendue des audits et des autres mandats dont ils peuvent être chargés à l'occasion et des constatations qui en résultent, pour examiner l'information financière et pour discuter du caractère adéquat des contrôles internes. Le comité de vérification examine les états financiers consolidés et recommande au conseil d'administration de les approuver.

L'auditeur externe d'Investissements RPC, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en procédant aux contrôles par sondages et autres procédures qu'il jugeait nécessaires pour exprimer une opinion dans son rapport de l'auditeur indépendant. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a également effectué un audit indépendant de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour le rapport complet sur l'opinion d'audit du contrôle interne d'Investissements RPC à l'égard de l'information financière, veuillez vous reporter à notre site Web. L'auditeur externe peut en tout temps communiquer avec la direction et le comité de vérification pour discuter de ses constatations quant à l'intégrité et à la fiabilité de l'information financière d'Investissements RPC et au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne.

La directrice générale principale et chef des finances,



Kristina Fanjoy, CPA, CA

Certificat de placement

La *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*) exige qu'un des administrateurs signe, au nom du conseil d'administration, un certificat indiquant que les placements détenus par Investissements RPC au cours de l'exercice ont été effectués conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* ainsi qu'aux politiques, normes et procédures en matière de placement d'Investissements RPC. Ce certificat figure donc ci-dessous.

Le président du comité de vérification, au nom du conseil d'administration,



John Montalbano

Toronto (Ontario)

Le 18 mai 2023

Les placements détenus par Investissements RPC au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été effectués conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* ainsi qu'aux politiques, normes et procédures en matière de placement d'Investissements RPC.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2023, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de l'actif net et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Investissements RPC au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Nous avons également audité, conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, le contrôle interne d'Investissements RPC à l'égard de l'information financière au 31 mars 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 18 mai 2023 comporte une opinion sans réserve sur le contrôle interne d'Investissements RPC à l'égard de l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Investissements RPC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Investissements RPC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Investissements RPC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Investissements RPC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Investissements RPC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Investissements RPC à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

De plus, à notre avis, les opérations d'Investissements RPC qui ont été portées à notre attention au cours de notre audit des états financiers ont, dans tous leurs aspects significatifs, été effectuées conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*) et aux règlements administratifs d'Investissements RPC, selon le cas.

En outre, à notre avis, le registre des placements tenu par la direction d'Investissements RPC conformément à l'alinéa 39(1) c) de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* présente fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, les renseignements exigés par la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 18 mai 2023

États financiers consolidés et notes annexes

Bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022 ¹
Actif		
Placements (note 3)	702 533 \$	679 115 \$
Montants à recevoir au titre des opérations en cours (note 3)	2 945	7 964
Locaux et matériel	527	447
Autres actifs	281	390
Total de l'actif	706 286	687 916
Passif		
Passifs liés aux placements (note 3)	133 583	123 545
Montants à payer au titre des opérations en cours (note 3)	1 599	24 168
Créditeurs et charges à payer	1 062	892
Total du passif	136 244	148 605
Actif net	570 042 \$	539 311 \$
L'actif net est constitué de ce qui suit :		
Capital social	– \$	– \$
Bénéfice net accumulé et bénéfice global	385 911	378 080
Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	184 131	161 231
Actif net	570 042 \$	539 311 \$

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

La présidente du conseil



Heather Munroe-Blum

Le président du comité de vérification



John Montalbano

État consolidé du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Produits :		
Intérêts, dividendes et autres produits	11 719 \$	11 647 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les placements privés (note 1.7)	(1 597)	412
(Pertes nettes) sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements (note 1.7)	(15 328)	(8 217)
Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille (note 5)	17 155	32 476
	11 949	36 318
Charges :		
Charges de personnel	1 038	1 013
Frais généraux et administratifs (note 13)	502	415
Frais de gestion	19	20
Commissions de performance	71	38
Charges liées aux transactions	295	321
Impôt	46	232
Charges financières	2 147	(136)
	4 118	1 903
Bénéfice net et bénéfice global	7 831 \$	34 415 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	Bénéfice net accumulé et bénéfice global	Total de l'actif net
Au 1^{er} avril 2021	10	– \$	153 522 \$	343 665 \$	497 187 \$
Total du bénéfice net et du bénéfice global		–	–	34 415	34 415
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	49 195	–	49 195
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(41 486)	–	(41 486)
Au 31 mars 2022	10	– \$	161 231 \$	378 080 \$	539 311 \$
Au 1^{er} avril 2022	10	– \$	161 231 \$	378 080 \$	539 311 \$
Total du bénéfice net et du bénéfice global		–	–	7 831	7 831
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	66 598	–	66 598
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(43 698)	–	(43 698)
Au 31 mars 2023	10	– \$	184 131 \$	385 911 \$	570 042 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022 ³
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net et bénéfice global	7 831 \$	34 415 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des locaux et du matériel	72	61
(Profits) sur les passifs liés au financement par emprunt (note 11)	(853)	(4 137)
Ajustements au titre de la variation nette des actifs et passifs d'exploitation :		
(Augmentation) des placements	(25 921)	(83 297)
Diminution (augmentation) des montants à recevoir au titre des opérations en cours	5 019	(5 301)
(Augmentation) des autres actifs	(5)	(1)
Augmentation des passifs liés aux placements	1 944	17 480
(Diminution) augmentation des montants à payer au titre des opérations en cours	(22 569)	20 977
Augmentation des créiteurs et charges à payer	170	43
Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'exploitation	(34 312)	(19 760)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Transferts du Régime de pensions du Canada	66 598	49 195
Transferts au Régime de pensions du Canada	(43 698)	(41 486)
Produit des passifs liés au financement par emprunt (note 11)	13 671	17 229
Remboursement des passifs liés au financement par emprunt (note 11)	(4 724)	(5 413)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	31 847	19 525
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de locaux et de matériel	(152)	(49)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'investissement	(152)	(49)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	727	(90)
(Diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 890)	(374)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13 595	13 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	11 705	13 595
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploitation ¹	189	303
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement ²	11 516	13 292
Total	11 705 \$	13 595 \$

1. Présentés à titre de composante des autres actifs au bilan consolidé.

2. Présentés à titre de composante des placements au bilan consolidé.

3. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Annexe consolidée du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les placements et les passifs liés aux placements détenus par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille sur une base combinée. La nature de ces placements et de ces passifs liés aux placements est décrite plus en détail à la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022 ²
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 866 \$	15 341 \$
Actions		
Actions de sociétés fermées	187 126	173 767
Actions de sociétés ouvertes	165 958	159 564
Total des actions	353 084	333 331
Placements à revenu fixe		
Obligations	128 103	108 311
Autres titres de créance	48 819	40 956
Titres du marché monétaire	2 576	1 368
Total des placements à revenu fixe	179 498	150 635
Stratégies de rendement absolu	42 673	34 681
Infrastructures	46 690	46 481
Biens immobiliers	45 508	42 336
Sommes à recevoir sur les placements		
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	23 522	56 809
Actifs liés aux dérivés	2 862	2 933
Autres	4 002	5 986
Total des sommes à recevoir sur les placements	30 386	65 728
Total des placements¹	710 705 \$	688 533 \$
Passifs liés aux placements		
Passifs liés au financement par emprunt	59 362	50 703
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	54 515	43 629
Titres vendus à découvert	22 065	29 003
Passifs liés aux dérivés	2 710	4 775
Autres	3 411	2 775
Total des passifs liés aux placements¹	142 063	130 885
Montants à recevoir au titre des opérations en cours ¹	3 526	8 525
Montants à payer au titre des opérations en cours ¹	1 872	26 807
Placements nets	570 296 \$	539 366 \$

1. Composés de tous les actifs et les passifs financiers détenus par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille. En revanche, le bilan consolidé présente tous les actifs et les passifs financiers détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille à titre de placement, ce qui entraîne un écart de 8 172 millions de dollars (31 mars 2022 – 9 418 millions de dollars), de 8 480 millions de dollars (31 mars 2022 – 7 340 millions de dollars), de 581 millions de dollars (31 mars 2022 – 561 millions de dollars) et de 273 millions de dollars (31 mars 2022 – 2 639 millions de dollars) par rapport aux placements, aux passifs liés aux placements, aux montants à recevoir au titre des opérations en cours et aux montants à payer au titre des opérations en cours, respectivement, tels qu'ils sont présentés dans le bilan consolidé. Veuillez vous reporter aux notes 1.2, 3.1 et 3.2 pour plus de détails.

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes annexes

Note	Description	Page
1.	Sommaire des principales méthodes comptables	100
2.	Placements et passifs liés aux placements	103
3.	Évaluation à la juste valeur	106
4.	Dérivés	115
5.	Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille	118
6.	Information sectorielle	118
7.	Gestion des risques	120
8.	Risque de marché	123
9.	Risque de crédit	125
10.	Risque de liquidité et risque de levier financier	126
11.	Rapprochement des passifs liés au financement par emprunt	128
12.	Instruments financiers – droits de compensation	129
13.	Frais généraux et administratifs	130
14.	Transactions entre parties liées	131
15.	Garanties	131
16.	Engagements	132
17.	Cautionnements et indemnités	132
18.	RPC de base et RPC supplémentaire	133

Information sur la société

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC) a été créé en décembre 1997 conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*). Investissements RPC est une société d'État fédérale dont toutes les actions sont émises à l'intention du ministre des Finances et détenues au nom de Sa Majesté du chef du Canada (gouvernement du Canada). Le capital social autorisé et émis d'Investissements RPC correspond à un montant de 100 dollars divisé en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune.

Investissements RPC a pour mission d'aider le *Régime de pensions du Canada* (le RPC) à s'acquitter de ses obligations envers les cotisants, cotisantes et bénéficiaires aux termes de la loi intitulée *Régime de pensions du Canada* (la loi sur le RPC). Il est chargé de gérer les sommes qui lui sont transférées en application des articles 108.1 et 108.3 de la loi sur le RPC, dans l'intérêt des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC. En mars 1999, Investissements RPC a reçu du RPC ses premiers fonds destinés à l'investissement. L'actif d'Investissements RPC doit être placé, conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, aux règlements d'application et aux politiques en matière de placement d'Investissements RPC, en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur sa capacité de s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

En décembre 2016, le projet de loi C-26, intitulé *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu*, a reçu la sanction royale. Ces modifications législatives augmentent le montant des cotisations au RPC et le montant correspondant des prestations de retraite et des autres prestations qui sont versées au titre des cotisations au RPC versées après 2018. La loi sur le RPC définit maintenant le RPC en deux composantes distinctes. Le « RPC de base » s'entend des prestations et des cotisations établies avant 2019. Le « RPC supplémentaire » s'entend des prestations et des cotisations supplémentaires qui ont commencé le 1^{er} janvier 2019. Les actifs attribuables au compte supplémentaire du RPC sont comptabilisés séparément de ceux du compte de base du RPC. La note 18 présente des renseignements sur l'actif net, les placements nets et le bénéfice net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC. Toute mention d'« Investissements RPC » s'entend à la fois du RPC de base et du RPC supplémentaire.

Investissements RPC est exempté de l'impôt prévu à la partie I en vertu de l'alinéa 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), puisque toutes les actions d'Investissements RPC appartiennent au gouvernement du Canada. En outre, toutes les filiales entièrement détenues d'Investissements RPC sont exemptées de l'impôt prévu à la partie I.

Les états financiers consolidés fournissent de l'information sur l'actif net géré par Investissements RPC, et ne comprennent pas les passifs et les autres actifs du RPC.

Le siège social d'Investissements RPC est situé au 1, rue Queen Est, Toronto (Ontario), Canada.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration, et leur publication a été autorisée le 18 mai 2023.

1. Sommaire des principales méthodes comptables

EN UN COUP D'ŒIL

La présente note décrit les principales méthodes comptables pertinentes pour les états financiers consolidés dans leur ensemble. Si une méthode comptable s'applique à un élément précis des états financiers, elle est décrite dans la note portant sur cet élément.

RECOURS À DES ESTIMATIONS, À DES HYPOTHÈSES ET AU JUGEMENT

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations, porte des jugements et pose des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés de l'actif et du passif, principalement aux fins de l'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. L'incertitude quant à ces estimations, jugements et hypothèses pourrait donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs concernés au cours de périodes ultérieures.

1.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés présentent la situation financière et la performance financière d'Investissements RPC en vertu des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS).

Investissements RPC constitue une entité d'investissement puisqu'il répond à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), à savoir une entité qui :

- obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements. Dans le cas d'Investissements RPC, il n'y a qu'un seul investisseur (plus précisément, Investissements RPC investit les montants transférés du RPC qui ne sont pas nécessaires pour verser les prestations de retraite courantes au titre du RPC), mais les fonds sont investis dans l'intérêt d'un large groupe de personnes, soit les cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC;
- déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Investissements RPC ne s'est basé sur aucun jugement important ni sur aucune hypothèse importante pour déterminer s'il répondait à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Investissements RPC ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi qu'aux dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et des règlements d'application.

1.2 Filiales

Investissements RPC constitue une entité d'investissement et présente ses résultats d'exploitation conformément à IFRS 10. Par conséquent, les états financiers consolidés présentent les résultats d'exploitation d'Investissements RPC et de ses filiales entièrement détenues qui ont été créées dans le but de fournir des services en matière d'investissement afin de soutenir ses activités. Les filiales en exploitation de cette nature comprennent celles qui fournissent des services-conseils en matière d'investissement ou celles qui ont été créées dans le but de fournir du financement à Investissements RPC.

Les filiales entièrement détenues qui sont gérées par Investissements RPC dans le but de détenir des placements sont appelées filiales constituées en sociétés de portefeuille. Ces filiales ne sont pas consolidées, mais plutôt évaluées et présentées à la juste valeur par le biais du résultat net dans ces états financiers consolidés, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). La juste valeur des filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées est fondée sur la juste valeur des placements sous-jacents, des passifs liés aux placements et des montants au titre des opérations en cours détenus par la filiale constituée en société de portefeuille de même que sur son bénéfice net accumulé, déduction faite des dividendes versés. La juste valeur des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation et des données d'entrée connexes décrites à la note 2.

1.3 Entreprises associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité pour laquelle Investissements RPC, ou ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, ont la capacité d'exercer une influence notable sur son processus décisionnel.

Les participations dans des coentreprises représentent les entreprises dans lesquelles Investissements RPC, ou ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, détiennent un contrôle conjoint.

Investissements RPC est une entité d'investissement et elle évalue ses participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28), et à IFRS 9.

1.4 Instruments financiers

Classement

Investissements RPC classe ses actifs financiers et ses passifs financiers conformément à IFRS 9 comme suit :

Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés comme étant évalués soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti. Le classement dépend a) du modèle économique pour la gestion des actifs financiers et b) des caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers. Les actifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils font partie d'un portefeuille de placement géré de façon à optimiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus, et dont la performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément aux stratégies de placement et de gestion des risques d'Investissements RPC. Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les placements dans des actions, des titres à revenu fixe, des stratégies de rendement absolu, des infrastructures, des biens immobiliers, des titres acquis en vertu de conventions de revente et des dérivés. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir au titre des opérations en cours, la trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés, d'autres sommes à recevoir sur les placements et les autres actifs.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti. Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs liés aux dérivés et les titres vendus à découvert. Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs liés au financement par emprunt, les titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et les autres passifs liés aux placements. Les passifs financiers au coût amorti comprennent les montants à payer au titre des opérations en cours, la garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés, les créditeurs et charges à payer et les autres passifs liés aux placements.

Comptabilisation

Investissements RPC comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'il devient, et seulement lorsqu'il devient, une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les placements, les sommes à recevoir sur les placements, les passifs liés aux placements, les montants à recevoir au titre des opérations en cours et les montants à payer au titre des opérations en cours sont comptabilisés à la date de transaction.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé dans les situations suivantes : a) lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expirent; b) lorsqu'Investissements RPC transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages qui y sont associés; ou c) lorsqu'Investissements RPC n'a plus le contrôle sur cet actif dans les cas où il n'a ni conservé ni transféré la quasi-totalité des risques et des avantages qui y sont associés.

Investissements RPC décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation aux termes du passif est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation ultérieure

Après leur évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers continuent d'être évalués à la juste valeur ou au coût amorti. Toute variation ultérieure de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers classés à la juste valeur est comptabilisée comme un profit ou une perte dans l'état consolidé du résultat global.

1.5 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation d'Investissements RPC sont le dollar canadien, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel Investissements RPC exerce ses activités. Investissements RPC évalue sa performance et gère ses liquidités en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

1.6 Conversion des devises

Les transactions, y compris les achats et les cessions de placements, ainsi que les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle à chaque date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère sont évalués au coût historique et sont convertis au moyen du cours de change à la date de la transaction initiale.

Les profits et les pertes de change sur les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus dans les profits et les pertes sur la juste valeur connexes à l'état consolidé du résultat global.

1.7 Produits

Intérêts, dividendes et autres produits

Les intérêts et autres produits sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende, soit lorsque le droit d'Investissements RPC de recevoir le dividende est établi. Les intérêts, dividendes et autres produits comprennent également le revenu de dividendes reçu par Investissements RPC de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille.

Profits nets (pertes nettes) sur les placements privés et profits nets (pertes nettes) sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements

Les profits nets (pertes nettes) sur les placements privés se composent des profits (pertes) réalisés et latents sur les actions de sociétés fermées, les infrastructures et les biens immobiliers. Les profits nets (pertes nettes) sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements comprennent les profits (pertes) réalisés et latents sur les actions de sociétés ouvertes, les titres à revenu fixe, les stratégies de rendement absolu, les dérivés, les titres vendus à découvert, les conventions de revente, les conventions de rachat et autres.

Profits nets (pertes nettes) provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille

Les profits nets (pertes nettes) provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille se composent des profits (pertes) réalisés et latents sur les participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

1.8 Charges

Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les salaires, les primes et les avantages. Les charges de personnel sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs comprennent les coûts engagés au titre des services professionnels, des technologies, des données, des locaux et du matériel, des communications, de la rémunération de l'auditeur, des déplacements et de la rémunération des administrateurs. Les frais généraux et administratifs sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Frais de gestion

Les frais de gestion comprennent les paiements versés aux gestionnaires externes pour le placement et la gestion des capitaux engagés par Investissements RPC. Les frais de gestion sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Commissions de performance

Les commissions de performance comprennent les paiements versés aux gestionnaires externes lorsque le rendement touché par Investissements RPC est supérieur à un taux de rendement établi. Les commissions de performance sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Charges liées aux transactions

Les charges liées aux transactions comprennent les coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, au maintien, à la restructuration ou à la cession d'un placement. Ces charges comprennent toutes sortes de charges non récurrentes, telles que les coûts liés au contrôle diligent relatif aux placements éventuels, les honoraires liés à des services-conseils de nature juridique et fiscale qui sont engagés pour exécuter les transactions visant des actifs de marchés privés ou, dans le cas des marchés publics, le versement des droits de garde et des commissions relatives à la négociation de titres. Les charges liées aux transactions sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt

Investissements RPC est exempté de l'impôt sur le résultat relativement à ses activités au Canada, mais est assujéti à l'impôt dans plusieurs territoires étrangers et doit payer de l'impôt indirect. L'impôt comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global comprend principalement l'impôt sur les dividendes, les produits d'intérêts et les gains en capital liés aux placements dans des actions et des titres de créance et aux participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille. La majorité de ces impôts sont perçus à la source.

Les retenues d'impôt à la source, moins les déductions pour les montants remboursables, sont comptabilisées en même temps que le revenu de dividendes ou les produits d'intérêts connexes. La retenue d'impôt à la source remboursable est présentée dans l'annexe consolidée du portefeuille à titre d'autres sommes à recevoir sur les placements.

L'impôt sur le résultat qui n'est pas perçu à la source est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global au cours de la même période que les produits ou les profits y afférents. L'impôt différé sur les gains en capital est comptabilisé à titre de passif au poste Passifs liés aux placements du bilan consolidé, en fonction des paiements futurs attendus lorsqu'Investissements RPC se trouve en position de profit dans un marché applicable. Les changements apportés aux passifs d'impôt différé au cours de l'exercice sont comptabilisés à titre de charge ou d'économie au poste Impôt dans l'état consolidé du résultat global.

Toutes les positions fiscales incertaines, comme les remboursements de retenues d'impôt contestés, sont évaluées à chaque période de présentation de l'information financière.

Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts et les autres coûts engagés à l'égard de l'emprunt de fonds ou de titres. Les charges financières sont composées des charges engagées relativement aux passifs liés au financement par emprunt, aux titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat, aux services de courtage de premier ordre et aux autres transactions de prêt et d'emprunt de titres. Les profits et les pertes liés à certains dérivés de taux d'intérêt utilisés dans le cadre des activités de financement sont également inclus dans les charges financières. Les charges financières sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

1.9 Mise à jour de l'exercice considéré à propos de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO)

La transition des TIO aux taux de référence alternatifs a une incidence sur les instruments financiers indexés sur les taux interbancaires offerts à Londres (les taux LIBOR) en dollars américains, dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023. Au 31 mars 2023, l'exposition d'Investissements RPC et de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille en ce qui a trait aux instruments financiers assujettis à la réforme du taux LIBOR en dollars américains qui n'ont pas encore fait l'objet d'une transition vers le Secured Overnight Financing Rate et dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023 s'établissait à 9 milliards de dollars au titre des placements dans des instruments autres que des dérivés (juste valeur), à 1 milliard de dollars au titre des passifs liés aux placements dans des instruments autres que des dérivés (juste valeur) et à néant au titre des instruments dérivés (valeur nominale).

En mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a publié un avis d'abandon de la publication du taux CDOR pour toutes les échéances à compter de juin 2024. Au 31 mars 2023, l'exposition d'Investissements RPC et de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille en ce qui a trait aux instruments financiers assujettis à la réforme du taux CDOR qui n'ont pas encore fait l'objet d'une transition vers des taux d'intérêt de référence alternatifs et dont la date d'échéance est postérieure au 28 juin 2024 s'établissait à 1 milliard de dollars et à 15 milliards de dollars au titre des placements dans des instruments autres que des dérivés (juste valeur) et des instruments dérivés (valeur nominale), respectivement. Les placements dans des instruments autres que des dérivés sont comptabilisés au poste Autres titres de créance.

1.10 Changements futurs de méthodes comptables

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, aucune adoption de nouvelles normes IFRS publiées, aucun changement apporté aux normes existantes ni aucune nouvelle interprétation n'a eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés. Investissements RPC évalue actuellement l'incidence des nouvelles normes IFRS, des modifications apportées aux normes existantes ou des nouvelles interprétations publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour Investissements RPC.

2. Placements et passifs liés aux placements

EN UN COUP D'ŒIL

Tous les placements et passifs liés aux placements sont évalués à leur juste valeur.

La présente note décrit les types de placements et de passifs liés aux placements détenus par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, et explique comment la direction détermine leur juste valeur.

MÉTHODE COMPTABLE

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Investissements RPC gère différents types de placements et de passifs liés aux placements, et détermine la juste valeur comme suit.

2.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à court terme, le papier commercial, les acceptations bancaires, les billets de dépôt à taux variable et les bons du Trésor dont l'échéance est d'au plus 90 jours.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement sont inclus au poste Placements du bilan consolidé et présentés séparément dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploitation sont inclus au poste Autres actifs du bilan consolidé et présentés séparément dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

La juste valeur est établie d'après le coût, lequel, avec les intérêts courus, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou à taux variable de ces actifs.

2.2 Actions

Actions de sociétés fermées

Les placements en actions de sociétés fermées sont généralement effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds de société en commandite.

La juste valeur des placements détenus directement est principalement déterminée à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues du secteur, notamment les multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables ou la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les données d'entrée importantes utilisées dans le cadre de ces méthodes d'évaluation comprennent le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le BAIIA) de la société, les multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables, les flux de trésorerie projetés et les taux d'actualisation calculés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables. Des opérations récentes sur le marché, s'il y a lieu, sont également utilisées. Dans le cas des placements détenus par l'intermédiaire de fonds de société en commandite, la juste valeur est généralement établie en fonction de la valeur liquidative ou des renseignements pertinents communiqués par le commandité, à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues du secteur semblables aux méthodes susmentionnées.

Actions de sociétés ouvertes

Les placements en actions de sociétés ouvertes sont généralement effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds, notamment de fonds spéculatifs.

La juste valeur des actions cotées en bourse, y compris les positions vendeur sur actions, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

2.3 Placements à revenu fixe

Obligations

Les obligations comprennent des obligations non négociables et des obligations négociables, notamment des obligations d'État émises par les gouvernements canadiens et étrangers et des obligations de sociétés.

La juste valeur des obligations non négociables des gouvernements provinciaux du Canada est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables. Dans le cas des obligations négociables, y compris les positions vendeur sur obligations, la juste valeur est fondée sur les cours du marché ou calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des courbes de rendement de référence et des écarts de taux relatifs à l'émetteur.

Autres titres de créance

Les autres titres de créance comprennent des placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs, des placements dans des fonds de placements hypothécaires en difficulté, des fonds de titres de créance privés et des fonds spéculatifs ainsi que des placements dans des flux de rentrées liés à des redevances.

La juste valeur des placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs est fondée sur les cours du marché, les prix des courtiers ou les opérations récentes sur le marché, lorsque ces données sont disponibles. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

En ce qui concerne les placements dans des flux de rentrées liés à des redevances, la juste valeur est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire comprennent les dépôts à terme, les bons du Trésor, le papier commercial et les billets à taux variable, et ont tous une échéance de plus de 90 jours.

La juste valeur est établie d'après le coût, lequel, avec les produits d'intérêts à recevoir, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou à taux variable de ces titres.

2.4 Stratégies de rendement absolu

Les stratégies de rendement absolu comprennent des placements dans des fonds spéculatifs qui ont pour objectif de générer des rendements positifs indépendamment de la conjoncture du marché, car la corrélation de ces rendements avec les indices globaux du marché est faible. Les titres sous-jacents des fonds peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des actions, des titres à revenu fixe et des dérivés.

La juste valeur de ces placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

2.5 Infrastructures

En général, les placements dans les infrastructures sont effectués directement, mais ils peuvent également être faits par l'intermédiaire de fonds de société en commandite.

La juste valeur de ces placements est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation, à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

La juste valeur des placements détenus par l'intermédiaire de fonds de société en commandite est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds.

2.6 Biens immobiliers

Les placements dans les biens immobiliers sont généralement effectués au moyen de placements directs dans des sociétés fermées ou de participation dans des fonds de placements immobiliers. Les placements dans les biens immobiliers privés sont gérés par des partenaires de placements, principalement dans le cadre d'arrangements de copropriété.

La juste valeur des placements dans les biens immobiliers privés est déterminée à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur, notamment la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les données d'entrée importantes comprennent les flux de trésorerie projetés, le bénéfice net d'exploitation, et le taux d'actualisation et le taux de capitalisation final. La juste valeur est également déterminée d'après la valeur liquidative fournie par le partenaire de placement.

La juste valeur des placements dans des fonds immobiliers est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds.

2.7 Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat

MÉTHODE COMPTABLE

Les titres acquis en vertu de conventions de revente consistent en un achat de titres assorti d'une convention de revente à un prix et à une date future déterminés et ils sont comptabilisés comme une somme à recevoir sur les placements. Les titres acquis en vertu de ces conventions ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. La juste valeur des titres qui feront l'objet d'une revente en vertu des conventions de revente est surveillée, et des garanties additionnelles sont obtenues, au besoin, à des fins de protection contre le risque de crédit. En cas d'inexécution de la part d'une contrepartie, Investissements RPC a le droit de liquider la garantie détenue.

Les titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés comme un emprunt garanti puisqu'ils consistent en une vente de titres assortie d'une convention de rachat à un prix et à une date future déterminés. Les titres et prêts vendus en vertu de ces conventions continuent d'être comptabilisés au bilan consolidé, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée comme un profit ou une perte sur les placements et comme un profit ou une perte provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille.

Les intérêts gagnés dans le cadre des conventions de revente sont comptabilisés à titre de produits d'intérêts. Les intérêts engagés dans le cadre des conventions de rachat sont comptabilisés à titre de charges financières.

Les conventions de revente et de rachat sont comptabilisées en fonction des montants auxquels les titres et les prêts ont initialement été acquis ou vendus, montants qui, avec les produits d'intérêts à recevoir et les charges d'intérêts à payer, se rapprochent de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou du taux d'intérêt variable de ces conventions.

2.8 Titres empruntés et titres prêtés

MÉTHODE COMPTABLE

Les conventions d'emprunt et de prêt de titres sont des transactions dans le cadre desquelles Investissements RPC emprunte ou prête des titres auprès de tiers.

Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé. Les titres prêtés continuent d'être présentés dans le bilan consolidé, puisqu'Investissements RPC conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des titres transférés.

Le bien reçu ou donné en garantie correspond généralement à de la trésorerie, à des actions ou à des titres à revenu fixe. La garantie en trésorerie reçue est comptabilisée à titre de passif lié aux placements, alors que les actions et les titres à revenu fixe reçus en garantie ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée à titre de somme à recevoir sur les placements, tandis que les titres donnés en garantie par Investissements RPC dans le cadre de conventions d'emprunt de titres continuent d'être présentés dans le bilan consolidé. Les coûts relatifs aux conventions d'emprunt et de prêt de titres sont comptabilisés à titre de charges financières.

2.9 Actifs et passifs liés aux dérivés

Un dérivé est un contrat financier dont la valeur est fonction de celle des actifs, des indices, des taux d'intérêt, des taux de change ou des autres données du marché sous-jacents. Les dérivés sont négociés sur des bourses réglementées, réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale ou négociés hors bourse.

La juste valeur des dérivés négociés en bourse, notamment les contrats à terme normalisés, les options et les bons de souscription, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des dérivés négociés hors bourse, notamment les contrats à terme de gré à gré, les swaps, les options et les bons de souscription, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables sur les marchés, telles que des modèles d'évaluation des options, la valeur actualisée des flux de trésorerie et des prix établis par consensus obtenus auprès de courtiers indépendants ou de tiers fournisseurs. Les données d'entrée prises en compte dans ces techniques d'évaluation peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les prix au comptant, la volatilité des prix, les taux de change, les courbes de taux d'intérêt et les écarts de taux. Lors du calcul de la juste valeur, le risque de crédit de la contrepartie est également pris en compte.

Les paragraphes qui suivent décrivent les types de dérivés utilisés par Investissements RPC.

Contrats à terme normalisés et contrats à terme de gré à gré

Les contrats à terme normalisés sont des contrats standardisés négociés en bourse, tandis que les contrats à terme de gré à gré sont des contrats négociés hors bourse selon des modalités convenues entre les contreparties. Les contrats à terme normalisés peuvent être réglés en trésorerie ou exiger la livraison physique de l'actif sous-jacent. Voici des exemples de contrats à terme normalisés et de contrats à terme de gré à gré.

Les contrats à terme normalisés sur actions sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre une quantité précise de titres d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou encore d'une action particulière à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Les contrats de change à terme de gré à gré sont des obligations contractuelles négociées entre deux contreparties, qui visent l'achat ou la vente d'une quantité précise de devises à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Les contrats à terme normalisés et les contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt, y compris les contrats à terme normalisés sur obligations, sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre une quantité précise d'instruments financiers ou de titres d'un indice sensibles aux taux d'intérêt, à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Les contrats à terme normalisés sur marchandises sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre une quantité précise de marchandises, comme les métaux précieux ou les produits liés à l'énergie, à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Swaps

Les swaps sont des contrats négociés hors bourse aux termes desquels deux parties conviennent d'échanger une série de flux de trésorerie. Voici des exemples de swaps.

Les swaps fondés sur des actions comprennent les swaps sur actions, les swaps de volatilité, les swaps de variance et les swaps sur dividendes. Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie fondés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière en échange d'un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou du rendement d'un autre instrument. Les swaps de volatilité et de variance sont des contrats qui visent l'échange de flux de trésorerie selon la volatilité ou l'écart réalisé entre la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière et le prix d'exercice déterminé dans le contrat. Les swaps sur dividendes sont des contrats en vertu desquels une contrepartie verse à une autre contrepartie les dividendes futurs au titre d'une seule action ou au sein d'un indice en échange de montants fixes prédéfinis, à intervalles réguliers ou à l'échéance.

Les swaps liés aux taux d'intérêt comprennent les swaps sur obligations, les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises. Les swaps sur obligations sont des contrats en vertu desquels les contreparties échangent le rendement d'une obligation ou d'un groupe de ces instruments contre un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'un autre instrument. Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels les contreparties échangent des flux de trésorerie dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un montant nominal, et ce montant nominal ne fait pas l'objet de l'échange. Les swaps de devises comprennent l'échange des intérêts et du montant nominal dans deux devises différentes.

Les swaps sur défaillance sont des contrats qui fournissent une protection de crédit contre un incident de crédit précis, tel qu'un manquement à une obligation ou une faillite, lié à l'instrument financier sous-jacent (actif référencé). L'acheteur verse une prime au vendeur en contrepartie d'un paiement qui est conditionnel à l'incident de crédit touchant l'actif référencé. Aux termes des swaps sur défaillance, le vendeur est tenu d'indemniser les contreparties en cas de baisse de valeur d'un actif référencé par suite d'un incident de crédit précis. La valeur nominale correspond au montant maximal à payer aux contreparties aux termes des contrats de swap sur défaillance vendus.

Options et bons de souscription

Les options sont des ententes contractuelles aux termes desquelles le vendeur donne à l'acheteur le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, une quantité précise d'un titre de capitaux propres, d'une devise, d'un taux d'intérêt, d'un instrument de crédit, d'une marchandise ou de tout autre instrument financier à un prix déterminé d'avance. L'acheteur paie une prime au vendeur en contrepartie de ce droit. Les options peuvent être négociées sur des bourses réglementées selon des montants standardisés ou négociées hors bourse selon des modalités convenues entre les contreparties. Aux termes des options d'achat ou de vente, le vendeur peut être tenu de vendre ou d'acheter l'actif sous-jacent à une date déterminée ou à tout moment au cours d'une période future déterminée.

Les bons de souscription sont négociés hors bourse et en bourse. En vertu de ces bons de souscription, l'émetteur donne à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter, à une date déterminée ou avant cette date, une quantité précise d'actions de l'émetteur à un prix déterminé d'avance.

2.10 Passifs liés au financement par emprunt

Les passifs liés au financement par emprunt consistent en du papier commercial à payer, en des titres d'emprunt à terme, en des avances de trésorerie provenant de courtiers de premier ordre et en des emprunts destinés à fournir du financement à Investissements RPC. Le papier commercial à payer et les avances de trésorerie provenant de courtiers de premier ordre sont comptabilisés en fonction du montant auquel ils sont initialement émis, montant qui, avec les charges d'intérêts à payer, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces passifs. La juste valeur des titres d'emprunt à terme est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des emprunts est fondée sur la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou sur le coût incluant les intérêts courus, qui se rapproche de la juste valeur. Les charges d'intérêts et les coûts connexes au titre des passifs liés au financement par emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières.

2.11 Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent des titres vendus, mais non détenus, par Investissements RPC. Investissements RPC a l'obligation de couvrir ces positions vendeur qui sont comptabilisées à titre de passif lié aux placements en fonction de la juste valeur des titres vendus. Au besoin, un bien est donné en garantie à la contrepartie. Les charges au titre des intérêts et des dividendes sur les titres vendus à découvert sont prises en compte dans les profits nets (pertes nettes) sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements.

3. Évaluation à la juste valeur

EN UN COUP D'ŒIL

Dans un marché actif, les cours du marché établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. En l'absence d'un marché actif, l'évaluation de la juste valeur peut être beaucoup plus complexe. Elle est souvent subjective et exige l'exercice du jugement.

Cette note présente le classement de la juste valeur des placements et des passifs liés aux placements dans les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans le cas des estimations de la juste valeur nécessitant un degré de jugement important, la note présente en outre l'évolution de ces placements au cours de l'exercice et les diverses techniques d'évaluation et données d'entrée utilisées.

Les placements et les passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille sont indirectement détenus par Investissements RPC. La juste valeur de chaque filiale constituée en société de portefeuille est déterminée en fonction de la juste valeur des placements sous-jacents détenus, déduction faite des passifs liés aux placements et des montants au titre des opérations en cours, ainsi que de son bénéfice net accumulé, déduction faite des dividendes versés. La note 3.2 présente plus de détails sur les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

MÉTHODE COMPTABLE

Les placements et les passifs liés aux placements d'Investissements RPC sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs suivante en fonction du niveau des données d'entrée importantes utilisées pour l'évaluation à la juste valeur :

- Niveau 1 – cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les cours du marché visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (données calculées à l'aide des prix);
- Niveau 3 – données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif (données d'entrée non observables).

ESTIMATION IMPORTANTE

Les placements classés dans le niveau 3 comprennent les instruments détenus à la juste valeur qui ne sont pas négociés ou dont les prix ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Par conséquent, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des modèles qui utilisent des données d'entrée non observables tout en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables sur les marchés. Les valeurs obtenues nécessitent un degré de jugement particulièrement important. Se reporter à la note 3.5 pour connaître les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des placements classés au niveau 3.

3.1 Hiérarchie des justes valeurs des placements et des passifs liés aux placements détenus directement par Investissements RPC

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie¹	– \$	11 516 \$	– \$	11 516 \$
Actions				
Actions de sociétés fermées ²	–	2 974	4 979	7 953
Actions de sociétés ouvertes ²	146 280	2 827	710	149 817
Total des actions	146 280	5 801	5 689	157 770
Placements à revenu fixe				
Obligations	86 104	38 391	–	124 495
Autres titres de créance ²	–	338	8 979	9 317
Titres du marché monétaire	–	2 576	–	2 576
Total des placements à revenu fixe	86 104	41 305	8 979	136 388
Stratégies de rendement absolu²	–	19 586	1 754	21 340
Infrastructures²	–	–	10 064	10 064
Biens immobiliers²	–	–	9 153	9 153
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	–	23 390	–	23 390
Actifs liés aux dérivés	–	2 839	–	2 839
Autres ³	–	3 210	–	3 210
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	29 439	–	29 439
Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille (note 3.2)	–	–	326 863	326 863
Total des placements	232 384 \$	107 647 \$	362 502 \$	702 533 \$
Passifs liés aux placements				
Passifs liés au financement par emprunt	53 027	429	–	53 456
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	–	54 303	–	54 303
Titres vendus à découvert	22 065	–	–	22 065
Passifs liés aux dérivés	41	2 669	–	2 710
Autres ³	–	933	116	1 049
Total des passifs liés aux placements	75 133	58 334	116	133 583
Montants à recevoir au titre des opérations en cours ¹	–	2 945	–	2 945
Montants à payer au titre des opérations en cours ¹	–	1 599	–	1 599
Placements nets	157 251 \$	50 659 \$	362 386 \$	570 296 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022 ⁴			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie¹	– \$	13 292 \$	– \$	13 292 \$
Actions				
Actions de sociétés fermées ²	–	1 683	6 479	8 162
Actions de sociétés ouvertes ²	139 496	3 519	–	143 015
Total des actions	139 496	5 202	6 479	151 177
Placements à revenu fixe				
Obligations	56 027	48 343	–	104 370
Autres titres de créance ²	–	713	4 163	4 876
Titres du marché monétaire	–	1 368	–	1 368
Total des placements à revenu fixe	56 027	50 424	4 163	110 614
Stratégies de rendement absolu²	–	17 723	809	18 532
Infrastructures²	–	–	10 550	10 550
Biens immobiliers²	–	–	10 336	10 336
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	–	56 809	–	56 809
Actifs liés aux dérivés	–	2 852	–	2 852
Autres ³	–	5 375	22	5 397
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	65 036	22	65 058
Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille (note 3.2)	–	–	299 556	299 556
Total des placements	195 523 \$	151 677 \$	331 915 \$	679 115 \$
Passifs liés aux placements				
Passifs liés au financement par emprunt	43 916	1 446	–	45 362
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	–	43 461	–	43 461
Titres vendus à découvert	29 003	–	–	29 003
Passifs liés aux dérivés	102	4 673	–	4 775
Autres ³	–	677	267	944
Total des passifs liés aux placements	73 021	50 257	267	123 545
Montants à recevoir au titre des opérations en cours ¹	–	7 964	–	7 964
Montants à payer au titre des opérations en cours ¹	–	24 168	–	24 168
Placements nets	122 502 \$	85 216 \$	331 648 \$	539 366 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir et les montants à payer au titre des opérations en cours sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

2. Comprennent les placements dans des fonds.

3. Les autres sommes à recevoir sur les placements comprennent un montant de trésorerie donnée en garantie de 1 426 millions de dollars (31 mars 2022 – 4 053 millions de dollars) et des intérêts à recevoir de 1 112 millions de dollars (31 mars 2022 – 935 millions de dollars). Les autres passifs liés aux placements comprennent un montant de trésorerie détenue en garantie de 777 millions de dollars (31 mars 2022 – 538 millions de dollars) liés aux opérations sur des dérivés.

4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

3.2 Information supplémentaire sur la hiérarchie des justes valeurs relativement aux filiales constituées en sociétés de portefeuille

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des justes valeurs des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements détenus par les filiales constituées en sociétés de portefeuille. La note 1.2 présente plus de détails sur la nature et l'objectif des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie¹	– \$	1 350 \$	– \$	1 350 \$
Actions				
Actions de sociétés fermées ²	–	3 623	175 550	179 173
Actions de sociétés ouvertes ²	11 472	3 937	732	16 141
Total des actions	11 472	7 560	176 282	195 314
Placements à revenu fixe				
Obligations	–	3 352	256	3 608
Autres titres de créance ²	–	6 443	33 059	39 502
Total des placements à revenu fixe	–	9 795	33 315	43 110
Stratégies de rendement absolu²	–	17 907	3 426	21 333
Infrastructures²	–	–	36 626	36 626
Biens immobiliers²	–	294	36 061	36 355
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	132	–	132
Actifs liés aux dérivés	–	23	–	23
Autres ³	–	756	36	792
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	911	36	947
Total des placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille	11 472 \$	37 817 \$	285 746 \$	335 035 \$
Passifs liés aux placements				
Passifs liés au financement par emprunt	–	5 846	60	5 906
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	212	–	212
Autres ³	–	430	1 932	2 362
Total des passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille	–	6 488	1 992	8 480
Montants à recevoir au titre des opérations en cours ¹	–	581	–	581
Montants à payer au titre des opérations en cours ¹	–	273	–	273
Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille	11 472 \$	31 637 \$	283 754 \$	326 863 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022 ⁴			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie¹	– \$	2 049 \$	– \$	2 049 \$
Actions				
Actions de sociétés fermées ²	–	2 816	162 789	165 605
Actions de sociétés ouvertes ²	11 104	5 413	32	16 549
Total des actions	11 104	8 229	162 821	182 154
Placements à revenu fixe				
Obligations	–	3 941	–	3 941
Autres titres de créance ²	–	7 965	28 115	36 080
Total des placements à revenu fixe	–	11 906	28 115	40 021
Stratégies de rendement absolu²	–	14 203	1 946	16 149
Infrastructures²	–	–	35 931	35 931
Biens immobiliers²	–	–	32 000	32 000
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	–	–	–
Actifs liés aux dérivés	–	81	–	81
Autres ³	–	540	49	589
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	621	49	670
Total des placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille	11 104 \$	37 008 \$	260 862 \$	308 974 \$
Passifs liés aux placements				
Passifs liés au financement par emprunt	–	5 191	150	5 341
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	168	–	168
Autres ³	–	16	1 815	1 831
Total des passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille	–	5 375	1 965	7 340
Montants à recevoir au titre des opérations en cours ¹	–	561	–	561
Montants à payer au titre des opérations en cours ¹	–	2 639	–	2 639
Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille	11 104 \$	29 555 \$	258 897 \$	299 556 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir au titre des opérations en cours et les montants à payer au titre des opérations en cours sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'il se rapproche de la juste valeur.
2. Comprennent les placements dans des fonds.
3. Les autres sommes à recevoir sur les placements et les autres passifs liés aux placements comprennent des intérêts à recevoir de 673 millions de dollars (31 mars 2022 – 493 millions de dollars) et des passifs d'impôt différé de 1 714 millions de dollars (31 mars 2022 – 1 605 millions de dollars) sur les placements, respectivement.
4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

3.3 Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés avoir été effectués à la fin de la période de présentation de l'information financière. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, aucun transfert n'a été effectué du niveau 1 vers le niveau 2 au titre des placements et des passifs liés aux placements détenus directement par Investissements RPC (exercice clos le 31 mars 2022 – 106 millions de dollars et 24 millions de dollars, respectivement). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, des montants de 240 millions de dollars au titre

des placements et de néant au titre des passifs liés aux placements, respectivement, détenus directement par Investissements RPC ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 1 (exercice clos le 31 mars 2022 – 587 millions de dollars et 24 millions de dollars, respectivement). Les transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 sont effectués en fonction de la disponibilité des cours sur des marchés actifs et de techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée observables autres que les cours du marché.

3.4 Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement de la juste valeur des placements détenus directement par Investissements RPC classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 ^{er} avril 2022	Profit (perte) inclus dans le bénéfice net (la perte nette)	Achats	Ventes ²	Transferts au niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 mars 2023	Variation des profits (pertes) latents sur les placements toujours détenus au 31 mars 2023 ³
Actions								
Actions de sociétés fermées	6 479 \$	(802) \$	162 \$	– \$	– \$	(860) \$	4 979 \$	(187) \$
Actions de sociétés ouvertes	–	–	–	–	710	–	710	60
Total des actions	6 479	(802)	162	–	710	(860)	5 689	(127)
Placements à revenu fixe								
Autres titres de créance	4 163	279	6 188	(1 755)	104	–	8 979	(121)
Stratégies de rendement absolu	809	2	–	(155)	1 098	–	1 754	203
Infrastructures	10 550	69	2 227	(2 782)	–	–	10 064	(149)
Biens immobiliers	10 336	(58)	376	(1 501)	–	–	9 153	(127)
Sommes à recevoir sur les placements								
Autres	22	9	–	–	–	(31)	–	–
Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille¹	299 556	17 155	13 986	(3 834)	–	–	326 863	17 155
Total des placements	331 915 \$	16 654 \$	22 939 \$	(10 027) \$	1 912 \$	(891) \$	362 502 \$	16 834 \$
Passifs liés aux placements								
Autres	267	(105)	–	–	–	(46)	116	(114)
Placements nets	331 648 \$	16 759 \$	22 939 \$	(10 027) \$	1 912 \$	(845) \$	362 386 \$	16 948 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022⁴

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 ^{er} avril 2021	Profit (perte) inclus dans le bénéfice net (la perte nette)	Achats	Ventes ²	Transferts au niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 mars 2022	Variation des profits (pertes) latents sur les placements toujours détenus au 31 mars 2022 ³
Actions								
Actions de sociétés fermées	11 541 \$	238 \$	824 \$	(1 887) \$	54 \$	(4 291) \$	6 479 \$	45 \$
Actions de sociétés ouvertes	45	(3)	–	(42)	–	–	–	–
Total des actions	11 586	235	824	(1 929)	54	(4 291)	6 479	45
Placements à revenu fixe								
Autres titres de créance	2 709	16	2 780	(1 534)	192	–	4 163	(58)
Stratégies de rendement absolu								
	1 012	15	–	(218)	–	–	809	(27)
Infrastructures	8 037	1 179	2 201	(867)	–	–	10 550	710
Biens immobiliers	9 565	876	508	(613)	–	–	10 336	809
Sommes à recevoir sur les placements								
Autres	17	(2)	7	–	–	–	22	(2)
Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille¹								
	265 706	32 476	2 704	(1 330)	–	–	299 556	32 476
Total des placements	298 632 \$	34 795 \$	9 024 \$	(6 491) \$	246 \$	(4 291) \$	331 915 \$	33 953 \$
Passifs liés aux placements								
Autres	228	–	40	(93)	148	(56)	267	–
Placements nets	298 404 \$	34 795 \$	8 984 \$	(6 398) \$	98 \$	(4 235) \$	331 648 \$	33 953 \$

1. Les achats liés aux filiales constituées en sociétés de portefeuille représentent des apports en capital ou des montants nets de financement par emprunt, fournis à ces filiales. Les ventes liées aux filiales constituées en sociétés de portefeuille représentent le remboursement de capital ou le paiement de dividendes provenant de ces filiales.

2. Comprennent le remboursement de capital.

3. Incluse dans les produits (pertes). Inclut ou exclut les placements transférés vers le niveau 3 ou hors de celui-ci, respectivement.

4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, des placements de 1 912 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 3, et des placements de 594 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 vers le niveau 2. Les transferts au niveau 3 et hors du niveau 3 étaient principalement attribuables à des changements dans la disponibilité des données d'entrée observables sur le marché utilisées pour déterminer la juste valeur. Les transferts sont réputés avoir été effectués à la fin de la période de présentation de l'information financière.

3.5 Niveau 3 – Données d'entrée non observables importantes

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des placements détenus directement par Investissements RPC et détenus par ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, y compris les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, ainsi que les fourchettes et les moyennes pondérées des données d'entrée non observables utilisées pour le calcul de leur juste valeur.

Bien que les filiales constituées en sociétés de portefeuille soient classées au niveau 3 en raison de la nature de leurs placements sous-jacents, certains placements détenus par ces filiales sont fondés sur des cours sur un marché actif (niveau 1) ou évalués au moyen de données d'entrée observables (niveau 2). Ces placements s'élevaient à 11 472 millions de dollars (31 mars 2022 – 11 104 millions de dollars) et à 31 637 millions de dollars (31 mars 2022 – 29 555 millions de dollars), respectivement. La note 3.2 présente plus de détails sur les placements de niveau 1 et de niveau 2 des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

		Au 31 mars 2023					
		Juste valeur des placements détenus par :					
(en millions de dollars canadiens)	Investissements RPC	Filiales constituées en sociétés de portefeuille	Principales techniques d'évaluation utilisées ²	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée ³	Moyenne pondérée ³	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	1 350 \$	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–	–
Actions de sociétés fermées							
Placements directs	4 968	79 846	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	6,3 x à 25,0 x	16,0X	
	11	20 362	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,1 % à 20,0 %	11,3 %	
Placements dans des fonds	–	78 965	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Actions de sociétés ouvertes							
Placements directs	–	11 472	Cours du marché	–	–	–	
Placements dans des fonds	710	4 669	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Obligations	–	3 608	Cours du marché ou valeur actualisée des flux de trésorerie au moyen de données d'entrée observables	–	–	–	
Autres titres de créance							
Placements directs dans des titres de créance privés	203	31 451	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	3,1 % à 33,9 %	12,4 %	
	–	3 198	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Titres adossés à des actifs	8 457	616	Cours comparables	Cours	53,8 % à 104,0 %	97,5 %	
Placements dans des fonds	319	4 237	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Stratégies de rendement absolu							
Placements dans des fonds	1 754	21 333	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Infrastructures							
Placements directs	10 064	36 546	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,4 % à 15,8 %	9,3 %	
Placements dans des fonds	–	80	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Biens immobiliers							
Placements directs	7 651	5 218	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,5 % à 15,9 %	7,6 %	
	1 482	29 426	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	Taux de capitalisation final	4,3 % à 12,3 %	5,9 %	
Placements dans des fonds	20	1 711	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–	
Sommes à recevoir sur les placements							
Titres acquis en vertu de conventions de vente	–	132	Valeur actualisée des flux de trésorerie	–	–	–	
Actifs liés aux dérivés	–	23	Modèle d'évaluation des options	–	–	–	
Autres	–	792	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–	
Passifs liés aux placements							
Passifs liés au financement par emprunt	–	5 906	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,2 % à 6,6 %	5,4 %	
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	212	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–	
Autres ¹	116	2 362	Coût amorti	–	–	–	
Montant net à recevoir (à payer) au titre des opérations en cours	–	308	Coût amorti	–	–	–	
Total	35 523 \$	326 863 \$					

Au 31 mars 2022⁴

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur des placements détenus par :		Principales techniques d'évaluation utilisées ²	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée ³	Moyenne pondérée ³
	Investissements RPC	Filiales constituées en sociétés de portefeuille				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	2 049 \$	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
Actions de sociétés fermées						
Placements directs	6 466	73 818	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	8,9 x à 22,0 x	15,4X
	11	16 361	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	6,7 % à 16,4 %	10,7 %
Placements dans des fonds	2	75 426	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Actions de sociétés ouvertes						
Placements directs	–	11 451	Cours du marché	–	–	–
Placements dans des fonds	–	5 098	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Obligations	–	3 941	Cours du marché ou valeur actualisée des flux de trésorerie au moyen de données d'entrée observables	–	–	–
Autres titres de créance						
Placements directs dans des titres de créance privés	187	29 879	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,0 % à 31,5 %	8,3 %
	–	1 401	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Titres adossés à des actifs	3 766	538	Cours comparables	Cours	74,5 % à 103,4 %	98,3 %
Placements dans des fonds	210	4 262	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Stratégies de rendement absolu						
Placements dans des fonds	809	16 149	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Infrastructures						
Placements directs	10 550	35 878	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,1 % à 13,3 %	8,7 %
Placements dans des fonds	–	53	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Biens immobiliers						
Placements directs	8 715	5 047	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,8 % à 14,3 %	6,7 %
	1 545	25 438	Valeur liquidative fournie par le partenaire de placement	Taux de capitalisation final	3,8 % à 11,5 %	5,3 %
Placements dans des fonds	76	1 515	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Sommes à recevoir sur les placements						
Actifs liés aux dérivés	–	81	Modèle d'évaluation des options	–	–	–
Autres	22	589	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
Passifs liés aux placements						
Passifs liés au financement par emprunt	–	5 341	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
	–	168	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	3,1 % à 3,7 %	3,3 %
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	168	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
Autres ¹	267	1 831	Coût amorti	–	–	–
Montant net à recevoir (à payer) au titre des opérations en cours	–	(2 078)	Coût amorti	–	–	–
Total	32 092 \$	299 556 \$				

1. Comprennent principalement les passifs d'impôt différé liés aux placements.

2. Peuvent comprendre certains placements récemment acquis qui sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

3. La fourchette de valeurs des données d'entrée représente les données d'entrée minimales et maximales utilisées pour l'évaluation des placements d'une catégorie d'actifs particulière. La moyenne pondérée des données d'entrée est calculée en fonction des justes valeurs relatives des placements compris dans la catégorie d'actifs. La diversité des placements compris dans chaque catégorie d'actifs, notamment sur le plan des secteurs géographiques et des secteurs d'activité liés aux placements, peut donner lieu à des fourchettes pour lesquelles les données d'entrée présentent des écarts importants et sont réparties de façon inégale au sein de la fourchette.

4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

3.6 Analyse de sensibilité des évaluations effectuées à l'aide de données d'entrée non observables

Une variation importante de l'une ou l'autre des données d'entrée non observables susmentionnées donnerait lieu à une hausse ou à une baisse considérable de l'évaluation à la juste valeur. La corrélation des données d'entrée non observables importantes et de l'évaluation à la juste valeur pour les données d'entrée les plus importantes figurant dans les tableaux précédents se présente comme suit :

- Une augmentation (diminution) du multiple du BAIIA donnerait lieu à une hausse (baisse) de la juste valeur.
- Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final donnerait lieu à une baisse (hausse) de la juste valeur.

Les justes valeurs des placements classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs aux notes 3.1 et 3.2 sont fondées sur des

méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur qui peut comprendre l'utilisation d'estimations faites par la direction, des évaluateurs, ou les deux lorsqu'un degré de jugement important est nécessaire. L'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange peut avoir une incidence importante sur les justes valeurs qui en résultent.

Si toutes les autres variables demeuraient constantes, l'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange se traduirait par une diminution de 10 300 millions de dollars (31 mars 2022 – 8 600 millions de dollars) ou par une augmentation de 9 900 millions de dollars (31 mars 2022 – 10 100 millions de dollars) de l'actif net. Cette analyse de sensibilité nécessite l'exercice d'un jugement et elle ne tient pas compte des placements dont les justes valeurs sont fournies par des gestionnaires de placement, puisque Investissements RPC n'a pas accès aux hypothèses sous-jacentes utilisées.

4. Dérivés

EN UN COUP D'ŒIL

Investissements RPC conclut divers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de change, de crédit et de taux d'intérêt et à d'autres risques liés au marché, et pour déterminer l'exposition de ses actifs et de ses catégories d'actifs.

Les justes valeurs, les montants nominaux et les échéances contractuelles de tous les instruments financiers dérivés sont présentés aux notes 4.1 et 4.2. Cette ventilation fournit également de l'information sur la portée de l'utilisation des divers types de dérivés.

4.1 Juste valeur des dérivés

La valeur positive ou négative générée par les dérivés est fonction de la variation de la valeur des actifs sous-jacents, de la fluctuation des indices, des taux d'intérêt, des taux de change ou de la variation d'autres facteurs liés au marché, selon que les modalités des dérivés conclus précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à celles des contrats assortis de modalités semblables et d'une même durée résiduelle qui pourraient être négociés dans le contexte actuel du marché.

Le risque de marché lié aux dérivés est une composante du risque de marché lié au portefeuille global, lequel est géré au moyen de la politique de gestion du risque décrite à la note 7.

L'exposition maximale au risque de crédit est représentée par la juste valeur positive du dérivé et elle correspond habituellement à une petite fraction du montant nominal du contrat. Les dérivés négociés hors bourse présentent en général un risque de crédit plus élevé que les contrats négociés en bourse. Le risque de crédit lié aux contrats négociés en bourse ou réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale est restreint, car ces opérations sont soit exécutées dans des bourses réglementées, soit réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation dotées de capitaux suffisants pour assumer l'obligation du vendeur d'un contrat et garantir son exécution.

La juste valeur des contrats dérivés détenus par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023		Au 31 mars 2022	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats sur actions				
Contrats à terme normalisés	– \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	1 610	(1 562)	1 722	(3 741)
Options :				
Négo­ciées hors bourse – achetées	1	–	19	–
Négo­ciées hors bourse – vendues	–	(73)	–	(122)
Bons de souscription	18	–	80	–
Total des contrats sur actions	1 629	(1 635)	1 821	(3 863)
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	848	(292)	729	(307)
Options :				
Négo­ciées hors bourse – achetées	73	–	80	–
Négo­ciées hors bourse – vendues	–	(27)	–	(44)
Total des contrats de change	921	(319)	809	(351)
Contrats sur taux d'intérêt				
Contrats à terme normalisés	–	–	–	–
Swaps	66	(545)	43	(257)
Options :				
Négo­ciées hors bourse – achetées	220	–	224	–
Négo­ciées hors bourse – vendues	–	(127)	–	(175)
Total des contrats sur taux d'intérêt	286	(672)	267	(432)
Contrats de crédit				
Swaps sur défaillance :				
Négo­ciées hors bourse – achetées	2	(2)	1	(3)
Négo­ciées hors bourse – vendues	21	(23)	32	(6)
Options :				
Négo­ciées hors bourse – achetées	3	–	3	–
Négo­ciées hors bourse – vendues	–	(18)	–	(18)
Total des contrats de crédit	26	(43)	36	(27)
Contrats sur marchandises				
Contrats à terme normalisés	–	–	–	–
Options :				
Négo­ciées en bourse – vendues	–	(41)	–	(102)
Total des contrats sur marchandises	–	(41)	–	(102)
Total¹	2 862 \$	(2 710) \$	2 933 \$	(4 775) \$

1. Comprend un montant de 18 millions de dollars (31 mars 2022 – 80 millions de dollars) relatif aux bons de souscription et un montant de 5 millions de dollars (31 mars 2022 – 1 million de dollars) relatif aux swaps de taux d'intérêt négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

4.2 Montants nominaux des dérivés par échéance

Les montants nominaux des dérivés représentent les montants contractuels auxquels un taux ou un cours est appliqué pour le calcul des flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux servent à déterminer les profits et les pertes, ainsi que la juste valeur des contrats. Ils ne sont pas comptabilisés comme des actifs ni des passifs dans le bilan consolidé. Les montants nominaux ne représentent pas nécessairement

le montant du risque de marché ou le montant du risque de crédit qui pourrait découler de dérivés.

Les échéances des montants nominaux des dérivés détenus par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Échéances					Au	
	31 mars 2023					31 mars 2022	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total	
Contrats sur actions							
Contrats à terme normalisés	2 202 \$	7 \$	– \$	– \$	2 209 \$	6 965 \$	
Swaps	101 407	2 078	1	–	103 486	116 841	
Options :							
Négoziées hors bourse – achetées	162	–	–	–	162	824	
Négoziées hors bourse – vendues	5 368	–	–	–	5 368	6 391	
Bons de souscription	7	10	59	60	136	70	
Total des contrats sur actions	109 146	2 095	60	60	111 361	131 091	
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	94 095	125	–	–	94 220	42 074	
Options :							
Négoziées hors bourse – achetées	1 116	652	–	–	1 768	2 536	
Négoziées hors bourse – vendues	8 319	–	–	–	8 319	7 531	
Total des contrats de change	103 530	777	–	–	104 307	52 141	
Contrats sur taux d'intérêt							
Contrats à terme normalisés	16 391	–	–	–	16 391	15 840	
Swaps	76 686	76 119	25 029	12 050	189 884	110 525	
Options :							
Négoziées hors bourse – achetées	7 227	–	–	–	7 227	6 158	
Négoziées hors bourse – vendues	7 782	–	–	–	7 782	9 705	
Total des contrats sur taux d'intérêt	108 086	76 119	25 029	12 050	221 284	142 228	
Contrats de crédit							
Swaps sur défaillance :							
Négoziées hors bourse – achetées	103	85 849	1 954	–	87 906	64 154	
Négoziées hors bourse – vendues	416	106 264	15 163	–	121 843	100 829	
Options :							
Négoziées hors bourse – achetées	1 309	–	–	–	1 309	999	
Négoziées hors bourse – vendues	10 010	–	–	–	10 010	8 462	
Total des contrats de crédit	11 838	192 113	17 117	–	221 068	174 444	
Contrats sur marchandises							
Contrats à terme normalisés	8 546	–	–	–	8 546	7 300	
Options :							
Négoziées en bourse – vendues	1 374	–	–	–	1 374	1 596	
Total des contrats sur marchandises	9 920	–	–	–	9 920	8 896	
Total¹	342 520 \$	271 104 \$	42 206 \$	12 110 \$	667 940 \$	508 800 \$	

1. Comprend un montant de 134 millions de dollars (31 mars 2022 – 69 millions de dollars) relatif aux bons de souscription et un montant de 63 millions de dollars (31 mars 2022 – 65 millions de dollars) relatif aux swaps de taux d'intérêt négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

5. Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille

EN UN COUP D'ŒIL

Les filiales entièrement détenues qui sont gérées par Investissements RPC dans le but de détenir des placements sont appelées filiales constituées en sociétés de portefeuille. Les produits et les charges des filiales constituées en sociétés de portefeuille sont présentés ci-dessous et composent les profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille conformément à IFRS 10.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022 ¹
Produits :		
Intérêts, dividendes et autres produits	8 082 \$	8 207 \$
Profits nets sur les placements privés	10 238	28 727
Profits nets sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements	2 972	1 643
	21 292	38 577
Charges :		
Charges liées aux transactions	121	246
Impôt	140	60
Charges financières	208	120
	469	426
Profits nets avant les dividendes versés à Investissements RPC :	20 823	38 151
Dividendes versés à Investissements RPC	3 668	5 675
Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille	17 155 \$	32 476 \$

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

6. Information sectorielle

MÉTHODE COMPTABLE

Investissements RPC compte six services de placement pour lesquels les résultats d'exploitation sont examinés régulièrement en vue de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces services constituent des secteurs opérationnels en vertu d'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*. Les résultats sectoriels comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui sont affectés sur une base raisonnable.

6.1 Secteurs de placement

Investissements RPC a pour mission de gérer les sommes qui lui sont transférées en application des articles 108.1 et 108.3 de la loi sur le RPC, dans l'intérêt des cotisants, cotisantes et bénéficiaires du RPC. À cette fin, Investissements RPC doit investir ses actifs en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus. Les placements sont gérés par les six services décrits ci-dessous.

- Gestion de fonds globale** – Ce service est responsable de la conception stratégique et tactique des portefeuilles d'Investissements RPC, de l'affectation des capitaux aux stratégies de placement et de la gestion des expositions, du levier financier et des liquidités. Dans le cadre de ces activités, le service Gestion de fonds globale investit, aux fins du portefeuille d'équilibrage, la portion des placements nets qui exclut l'actif géré par les autres services de placement, dans des titres de sociétés ouvertes à l'échelle mondiale. Le service Gestion de fonds globale dirige la mise en œuvre continue du cadre de placement du portefeuille global et s'assure que les activités de placement d'Investissements RPC produisent collectivement un portefeuille global qui vise à optimiser les rendements à long terme tout en évitant des risques indus.
- Marchés financiers et placements factoriels** – Ce service comprend des fonds spéculatifs gérés à l'externe et des stratégies de gestion active gérées à l'interne axés sur les investissements à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises. La plupart des stratégies du service visent la constitution de portefeuilles neutres par rapport au marché.
- Actions à gestion active** – Ce service investit à l'échelle mondiale dans des sociétés ouvertes ou en voie de le devenir, tirant parti des recherches fondamentales à long terme dans le but d'obtenir des connaissances précises uniques sur chacune des sociétés analysées.
- Placements en instruments de crédit** – Ce service investit dans des instruments de crédit et des produits assimilables à des instruments de crédit sur les marchés publics et privés à l'échelle mondiale, ce qui comprend des placements dans des titres de créance de sociétés, le crédit à la consommation et le financement adossé à des actifs réels sur l'ensemble de l'échelle de notation, à l'exception des obligations souveraines.

• **Actions de sociétés fermées** – Ce service investit dans un large éventail d'actions de sociétés fermées à l'échelle mondiale, directement et en collaboration avec des partenaires. Le service Actions de sociétés fermées cherche à obtenir des primes de rendement en investissant dans des actifs moins liquides et en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme au moyen d'engagements auprès de fonds, de placements sur les marchés secondaires et de placements directs dans des sociétés fermées.

• **Actifs réels** – Ce service investit dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, ainsi que dans des actifs liés à l'énergie traditionnelle et renouvelable à l'échelle mondiale. Son portefeuille offre un vaste éventail d'expositions et de sources de revenu et de croissance du capital pour Investissements RPC, tout en fournissant des flux de trésorerie qui augmentent avec l'inflation au fil du temps.

6.1.1 Bénéfice net (perte nette) par secteur de placement

Les tableaux ci-dessous présentent les produits (pertes) et les charges issus de chaque service de placement.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023								
(en millions de dollars canadiens)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Ajustements	Total
Produits (pertes) :	(7 277) \$	4 422 \$	(1 015) \$	4 364 \$	7 876 \$	7 182 \$	(3 603) \$	11 949 \$
Charges¹ :								
Charges de personnel	115	124	139	137	247	276	–	1 038
Frais généraux et administratifs	89	65	83	62	91	112	–	502
Frais de gestion ²	–	543	13	58	681	164	(1 440)	19
Commissions de performance ²	–	1 010	–	1	664	90	(1 694)	71
Charges liées aux transactions ³	70	27	58	63	57	141	(121)	295
Impôt ³	48	7	32	29	20	50	(140)	46
Charges financières ³	2 147	–	–	135	51	22	(208)	2 147
	2 469 \$	1 776 \$	325 \$	485 \$	1 811 \$	855 \$	(3 603) \$	4 118 \$
Bénéfice net (perte nette)	(9 746) \$	2 646 \$	(1 340) \$	3 879 \$	6 065 \$	6 327 \$	– \$	7 831 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ⁴								
(en millions de dollars canadiens)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Ajustements	Total
Produits (pertes) :	(581) \$	3 584 \$	(4 052) \$	3 621 \$	23 051 \$	14 743 \$	(4 048) \$	36 318 \$
Charges¹ :								
Charges de personnel	107	130	162	136	223	255	–	1 013
Frais généraux et administratifs	75	67	75	48	70	80	–	415
Frais de gestion ²	–	490	27	30	597	150	(1 274)	20
Commissions de performance ²	–	938	4	2	1 347	95	(2 348)	38
Charges liées aux transactions ³	87	27	98	56	82	217	(246)	321
Impôt ³	28	10	73	21	94	66	(60)	232
Charges financières ³	(132)	–	–	41	55	20	(120)	(136)
	165 \$	1 662 \$	439 \$	334 \$	2 468 \$	883 \$	(4 048) \$	1 903 \$
Bénéfice net (perte nette)	(746) \$	1 922 \$	(4 491) \$	3 287 \$	20 583 \$	13 860 \$	– \$	34 415 \$

1. Comprennent les charges assumées par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille relativement à chaque service.
2. Les ajustements correspondent aux coûts engagés au sein des fonds.
3. Les ajustements représentent des charges engagées par des filiales constituées en sociétés de portefeuille qui sont reclassées en produits (pertes).
4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

6.1.2 Placements nets par secteur de placement

(en millions de dollars canadiens)	Placements nets ¹						Total
	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	
Au 31 mars 2023	228 554 \$	1 254 \$	1 474 \$	57 714 \$	146 070 \$	135 230 \$	570 296 \$
Au 31 mars 2022	228 176	3 413	(2 705)	53 672	134 170	122 640	539 366

1. Les placements nets excluent les passifs communs nets de 254 millions de dollars (31 mars 2022 – 55 millions de dollars).

6.2 Informations relatives aux zones géographiques

Le tableau suivant présente les placements nets en fonction de la région où ils sont principalement exposés au risque économique :

(en millions de dollars canadiens)	Placements nets ¹					Total
	Canada	É.-U.	Asie-Pacifique	Europe	Amérique latine	
Au 31 mars 2023	83 236 \$	206 144 \$	147 578 \$	100 462 \$	32 876 \$	570 296 \$
Au 31 mars 2022	85 183	196 199	141 199	86 427	30 358	539 366

1. Les placements nets excluent les passifs communs nets de 254 millions de dollars (31 mars 2022 – 55 millions de dollars).

7. Gestion des risques

EN UN COUP D'ŒIL

Le portefeuille de placement du RPC de base et le portefeuille de placement du RPC supplémentaire (collectivement, les portefeuilles de placement) sont exposés à différents risques de placement gérés au moyen de la politique de gestion du risque. Les notes qui suivent décrivent les catégories de risque, les expositions au risque sous-jacentes et les techniques de gestion des risques connexes.

- Note 8 – Risque de marché
- Note 9 – Risque de crédit
- Note 10 – Risque de liquidité et risque de levier financier

Toute mention des activités de placement et de l'exposition aux risques d'Investissements RPC inclut également les activités de placement et l'exposition aux risques de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées.

L'évolution du contexte géopolitique et l'inflation continuent d'avoir des répercussions considérables à l'échelle mondiale, dont une hausse de la volatilité des marchés. Dans ce contexte de volatilité, Investissements RPC continue de respecter les limites en matière de risque établies par son conseil d'administration, y compris les limites relatives au risque de marché, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de levier financier.

7.1 Introduction

Investissements RPC gère et atténue les risques de placement conformément à la politique de gestion du risque (la politique). La politique établit les obligations de reddition de comptes du conseil d'administration, des divers comités, y compris le comité de gestion du risque, et des services dans la gestion des risques liés aux placements. Au moins une fois par exercice, le conseil d'administration met à jour et approuve la politique, qui contient des dispositions relatives à l'appétence au risque (sous forme de limites, d'énoncés et de cibles) et à la gestion du risque régissant les décisions de placement conformément au mandat d'Investissements RPC.

Les limites supérieures et inférieures relatives au risque absolu sont incluses dans la politique et déterminent le degré de risque de placement total qu'Investissements RPC peut prendre en ce qui concerne les portefeuilles de placement. Investissements RPC surveille quotidiennement le risque de pertes de placement éventuelles des portefeuilles de placement et rend compte au conseil d'administration au moins une fois par trimestre. La cible en matière de titres de capitaux propres au sein du portefeuille de placement du RPC de base et du portefeuille de placement du RPC supplémentaire est évaluée au moyen d'un ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport

aux titres de créance, qui représente la proportion de titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance au sein d'un portefeuille de référence simple composé de deux catégories d'actifs pour lequel le risque de marché et le risque de crédit correspondraient à ceux du portefeuille de placement concerné. Le ratio de chaque portefeuille de placement doit respecter les limites relatives au risque absolu approuvées par le conseil d'administration.

7.1.1 Surveillance indépendante des risques

Le service Gestion du risque d'Investissements RPC relève du chef de la gestion des risques. Le service est responsable de l'évaluation et de la surveillance des risques de placement et doit s'assurer que la gestion des portefeuilles de placement est conforme à l'appétence au risque établie. Cette supervision est exercée au moyen des fonctions de contrôle et de soutien indépendantes. Les services de placement sont responsables de la gestion des risques dans les limites de l'appétence au risque prescrite.

7.1.2 Mesures relatives aux risques de placement

Un ensemble de mesures sont utilisées pour estimer le risque de perte résultant de fluctuations du marché de petite, moyenne ou grande envergure sur différentes périodes de temps. En plus des modèles sectoriels standards de risque de marché et de crédit, Investissements RPC utilise des modèles exclusifs pour évaluer les pertes éventuelles du portefeuille sur un horizon à long terme. En outre, un certain nombre de mesures relatives au risque particulières aux pupitres de négociation sont suivies et visent la nature particulière de la stratégie.

7.1.3 Analyse de scénarios de crise

En complément des diverses mesures relatives aux pertes éventuelles utilisées pour surveiller les portefeuilles de placement, Investissements RPC examine de façon plus approfondie l'incidence potentielle d'événements défavorables extrêmes, mais plausibles sur le marché. L'analyse de scénarios permet d'analyser l'incidence de divers événements perturbateurs sur le marché, y compris les événements susceptibles de se produire sur la scène géopolitique ou les contrecoups économiques éventuels, au moyen d'une approche ascendante tenant compte de l'incidence des bouleversements des paramètres pour l'ensemble du portefeuille. Ces évaluations sont présentées à la haute direction et au conseil d'administration.

7.1.4 Validation des modèles

L'équipe de validation des modèles du service Gestion du risque valide de façon indépendante les modèles de constitution des portefeuilles et de gestion des risques revêtant une importance stratégique, ainsi que les méthodes d'évaluation des principaux systèmes de placement. Une approche fondée sur le risque est utilisée pour établir la fréquence et l'ampleur des activités de validation, en mettant davantage l'accent sur les modèles de risque plus élevé.

En se fondant sur les modèles de risque standards du secteur et ceux élaborés à l'interne, le service Gestion du risque assure, de manière indépendante des services de placement, le respect des limites en matière de risque de placement. Les tableaux suivants présentent un sommaire des principales mesures du risque de placement des portefeuilles de placement.

	Au 31 mars 2023		Au 31 mars 2022
	Limite	RPC de base	RPC de base
Risque de marché	80–90 %	85 %	85 %
Perte de placement éventuelle sur un exercice ^{1,2}	21 %	19 %	18 %

	Au 31 mars 2023		Au 31 mars 2022
	Limite	RPC supplémentaire	RPC supplémentaire
Risque de marché	50–60 %	56 %	55 %
Perte de placement éventuelle sur un exercice ^{1,2}	15 %	13 %	13 %

1. Pourcentage de la valeur des placements.

2. Avec prise d'effet le 10 novembre 2022, le conseil a approuvé une augmentation de la limite en ce qui a trait au risque de perte de placement éventuelle sur un exercice, la faisant passer de 20 pour cent à 21 pour cent pour le RPC de base et de 14 pour cent à 15 pour cent pour le RPC supplémentaire.

7.2 Risque lié à l'ensemble de la caisse

Investissements RPC utilise un ensemble de mesures de risque pour surveiller et évaluer le profil de risque des portefeuilles de placement. Des rapports sur les risques sont transmis régulièrement à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration pour soutenir la gouvernance des divers facteurs de risque auxquels les portefeuilles de placement sont exposés.

Les mesures clés du risque de placement comprennent les suivantes :

- **Risque de marché** : Le niveau cible de risque de marché, exprimé par un ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance, qui représente la proportion de titres de capitaux propres (par rapport aux titres de créance) au sein d'un portefeuille de référence simple composé de deux catégories d'actifs pour lequel le risque de marché et le risque de crédit correspondraient à ceux du portefeuille de placement concerné. Le niveau cible de risque de marché du portefeuille de placement du RPC de base est actuellement fixé à 85 pour cent/15 pour cent, tandis que celui du portefeuille de placement du RPC supplémentaire est fixé à 55 pour cent/45 pour cent.
- **Perte de placement éventuelle** : La perte au titre des portefeuilles de placement sur un horizon de un an ne devrait pas dépasser la limite établie 19 fois sur 20.
- **Mesures du risque de liquidité et du risque de levier financier**, décrites plus en détail à la note 10.

7.2.1 Scénarios de crise et résultats

Dans le cadre des activités de surveillance continue, Investissements RPC effectue une analyse des scénarios afin d'évaluer l'incidence des perturbations éventuelles et de repérer les possibles vulnérabilités qui pourraient ne pas être entièrement décelées par les mesures et les modèles de risque habituels. Il analyse notamment la façon dont les événements importants sur le marché et sur la scène géopolitique pourraient influencer sur les portefeuilles de placement. Des exemples des scénarios analysés et surveillés sur une base régulière sont présentés ci-dessous.

- Crise financière mondiale semblable à celle survenue en 2008 – Investissements RPC estime que si une telle crise financière mondiale survenait de nouveau, cela se traduirait par des pertes d'environ 15 pour cent, ou 83 milliards de dollars, soit un pourcentage comparable à celui de l'exercice précédent. Cette perte estimative respecte l'appétence au risque.
- Scénario de crise grave – Le scénario hypothétique le plus pessimiste, qui regroupe plusieurs perturbations du marché historiques. Ce scénario élimine les profits de change qui étaient habituellement réalisés au cours de perturbations des marchés antérieures pendant lesquelles des pertes ont été partiellement compensées par une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Si ce scénario plus grave devait se concrétiser, Investissements RPC estime qu'il entraînerait des pertes d'environ 21 pour cent, ou 121 milliards de dollars, soit un pourcentage inchangé par rapport à l'exercice précédent. Bien que ce scénario de crise soit moins plausible, il met en lumière la sensibilité des rendements aux fluctuations des devises, et il est surveillé activement pour assurer que la perte estimative respecte, dans l'ensemble, l'appétence au risque.

Investissements RPC a aussi élaboré un scénario d'inflation, un scénario historique qui regroupe les événements de 2022, y compris la guerre en Ukraine et les chocs liés à l'inflation. Une analyse ponctuelle est aussi effectuée selon divers scénarios de crise plausibles fondés sur les événements qui se déroulent dans le monde à l'heure actuelle, comme l'incidence éventuelle des politiques économiques et réglementaires en Chine, des tensions géopolitiques entre la Chine et les États-Unis et de la crise du crédit bancaire. Nous surveillons et prenons en considération les pertes éventuelles estimatives résultant de ces analyses en tenant compte de l'appétence au risque établie de la caisse.

8. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctue par suite de variations des prix et des taux du marché.

Investissements RPC utilise une structure à paliers de limites pour gérer le risque de marché, en contrôlant les degrés d'exposition au risque. Les limites comprennent l'utilisation des ratios d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance des deux portefeuilles de placement, ainsi que différentes limites visant à réduire la probabilité que les risques de marché individuels auxquels sont exposés les services de placement augmentent plus rapidement qu'il ne l'avait été prévu initialement. Le risque de marché est également pris en compte à titre de composante des mesures de la perte de placement éventuelle, décrites à la note 7.2. À ces mesures s'ajoutent des seuils de baisse ou de perte qui indiquent les stratégies liées aux marchés publics qui enregistrent des pertes supérieures à leurs niveaux de risque de marché estimés. Des limites plus précises sont également utilisées dans certains cas propres à la stratégie de placement et adaptées à la façon dont les stratégies sont gérées quotidiennement. Parmi ces mesures et limites précises, citons la mesure DV01, qui évalue la perte ou le profit possible lié à la stratégie de placement en raison d'une augmentation ou d'une diminution de 1 point de base des courbes de taux d'intérêt, et les limites de divergence qui permettent d'assurer le suivi des risques par rapport aux indices de référence respectifs.

Les services de placement doivent respecter leurs limites, mais peuvent demander d'augmenter les limites établies au niveau de la direction. Les dépassements de limites sont traités conformément aux lignes directrices établies en matière de communication aux échelons supérieurs.

Le risque de marché est composé du risque actions, du risque de taux d'intérêt, du risque d'écart de crédit et du risque de change. La sensibilité à ces risques est résumée dans les notes respectives.

8.1 Risque actions

Le risque actions correspond au risque que la juste valeur d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctue en raison des variations des cours des actions, et il est une importante source de risque des portefeuilles de placement. Le tableau ci-dessous présente l'incidence immédiate d'une diminution ou d'une augmentation de 1 pour cent de l'indice S&P 500 sur la perte ou le profit sur les placements en actions de sociétés ouvertes, si toutes les autres variables demeuraient constantes. Ce calcul suppose que le cours des actions autres que celles de l'indice S&P 500 varierait de façon conforme à leur comportement historique associé à une diminution ou à une augmentation de 1 pour cent de l'indice S&P 500.

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
	Incidence d'une diminution de 1 pour cent de l'indice S&P 500	
Perte sur les placements en actions de sociétés ouvertes	1 248 \$	1 218 \$

(en millions de dollars canadiens)

8.2 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctue en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Les portefeuilles de placement sont exposés au risque de taux d'intérêt principalement en raison de leurs placements dans des titres à revenu fixe, de certains passifs liés aux placements et des dérivés de taux d'intérêt.

8.2.1 Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une augmentation ou une diminution de 1 point de base des taux sans risque nominaux se traduirait par une diminution ou une augmentation de la valeur des placements directement touchés par les fluctuations des taux d'intérêt, comme suit :

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
	Incidence d'une augmentation de 1 point de base de l'actif net¹	
Échéance		
Moins de 1 an	1 \$	1 \$
De 1 an à 5 ans	(30)	(19)
De 6 à 10 ans	(29)	(22)
Plus de 10 ans	(80)	(64)
Total	(138) \$	(104) \$

(en millions de dollars canadiens)

1. Cette sensibilité s'applique principalement aux instruments d'emprunt et aux dérivés sensibles aux taux d'intérêt.

Dans le cas des placements directement touchés par les taux d'intérêt, la sensibilité aux taux d'intérêt sans risque de divers pays s'établit comme suit :

Pays	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
États-Unis	37 %	43 %
Canada	18	30
Europe	15	10
Japon	15	–
Royaume-Uni	7	6
Chine	4	6
Autres	4	5
Total	100 %	100 %

8.3 Risque d'écart de crédit

Le risque d'écart de crédit est la différence entre le rendement de certains titres et celui de titres comparables qui ne présentent aucun risque (c.-à-d. titres émis par les gouvernements) et dont la date d'échéance est la même. Le risque d'écart de crédit correspond au risque que la juste valeur de ces titres fluctue en raison des variations de l'écart de crédit. Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une hausse des taux d'écart de crédit se traduirait par une diminution des placements.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022 ²
Incidence d'une accentuation de l'écart de taux de 1 point de base		
Diminution des placements nets ¹		
AAA	2,9	2,0
AA	10,0	8,2
A	15,6	18,4
BBB	9,0	19,3
BB	2,3	(0,9)
B	6,5	7,5
CCC et moins	4,3	3,6
Total	50,6	58,1

1. Exclut l'avantage financier pour Investissements RPC de l'accentuation de 1 point de base des écarts de crédit sur ses titres d'emprunt à terme. Compte tenu de cet avantage, l'incidence serait réduite à 26 millions de dollars (31 mars 2022 – 30 millions de dollars).
2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

8.4 Risque de change

Les portefeuilles de placement sont exposés au risque de change par l'intermédiaire des placements ou des passifs liés aux placements libellés en diverses devises. Les fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir des effets favorables ou défavorables sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs de ces placements et de ces passifs liés aux placements.

8.4.1 Expositions au risque de change

Exprimée en dollars canadiens, l'exposition nette au risque de change, compte tenu de la répartition des dérivés de change, s'établit comme suit :

Devise	Au 31 mars 2023		Au 31 mars 2022 ²	
	Exposition nette	% du total ¹	Exposition nette	% du total ¹
Dollar américain	276 146 \$	48 %	296 341 \$	55 %
Euro	45 124	8	39 127	7
Renminbi chinois	20 384	4	25 953	5
Yen japonais	17 324	3	5 799	1
Autres	89 164	16	84 956	16
Total de l'exposition au risque de change	448 142	79	452 176	84
Dollar canadien	122 154	21	87 190	16
Total	570 296 \$	100 %	539 366 \$	100 %

1. Pourrait ne pas refléter le pourcentage du total réel en raison de l'arrondissement des chiffres.
2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Si toutes les autres variables et valeurs sous-jacentes demeuraient constantes, une appréciation ou une dépréciation de 10 pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les autres devises se traduirait par une diminution ou une augmentation de 44 814 millions de dollars des placements nets (31 mars 2022 – 45 218 millions de dollars).

9. Risque de crédit

Le risque de crédit représente la dépréciation éventuelle d'un placement en raison de l'exposition directe ou indirecte à une contrepartie défaillante ou d'éventuelles pertes financières en raison de la détérioration de la qualité du crédit d'une entité. Le risque de crédit des portefeuilles de placement découle principalement de leurs placements dans des entités de catégorie

spéculative. La valeur comptable de ces placements présentée dans l'annexe consolidée du portefeuille représente l'exposition directe maximale au risque de crédit à la date du bilan consolidé. Le risque de crédit est également pris en compte à titre de composante des mesures de la perte de placement éventuelle, décrites à la note 7.2.

9.1 Expositions aux contreparties

La juste valeur des titres de créance et des dérivés négociés hors bourse faisant l'objet d'une exposition au risque de crédit détenus directement par Investissements RPC par ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, par catégorie de notation et compte non tenu de toute garantie détenue ou autres améliorations du crédit, se détaillait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 mars 2023

Notation	Obligations ¹	Équivalents de trésorerie ¹	Titres du marché monétaire ¹	Conventions de revente ¹	Dérivés négociés hors bourse	Autres titres de créance ^{1, 2}	Total	% du total ³
AAA	29 773	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 5 752	\$ 35 525	17 %
AA	46 242	5 967	1 915	3 163	970	1 803	60 060	30
A	36 319	3 247	666	16 399	1 678	715	59 024	29
BBB	9 667	-	-	2 837	192	2 731	15 427	8
BB	4 081	-	-	-	-	2 848	6 929	3
B	2 663	-	-	-	-	16 938	19 601	10
CCC/CC/D	487	-	-	-	-	5 095	5 582	3
Total	129 232	\$ 9 214	\$ 2 581	\$ 22 399	\$ 2 840	\$ 35 882	\$ 202 148	100 %

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 mars 2022

Notation	Obligations ¹	Équivalents de trésorerie ¹	Titres du marché monétaire ¹	Conventions de revente ¹	Dérivés négociés hors bourse	Autres titres de créance ^{1, 2}	Total	% du total ³
AAA	18 460	\$ 116	\$ 250	\$ -	\$ -	\$ 1 990	\$ 20 816	10 %
AA	40 440	4 673	100	21 486	639	1 130	68 468	33
A	26 175	5 420	1 018	26 878	1 928	410	61 829	29
BBB	15 290	-	-	7 814	284	2 917	26 305	12
BB	5 107	-	-	-	-	2 512	7 619	4
B	3 413	-	-	-	-	17 266	20 679	10
CCC/CC/D	608	-	-	-	-	3 126	3 734	2
Total	109 493	\$ 10 209	\$ 1 368	\$ 56 178	\$ 2 851	\$ 29 351	\$ 209 450	100 %

1. Comprennent les intérêts courus.
2. Comprennent les placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs.
3. Pourrait ne pas refléter le pourcentage du total réel en raison de l'arrondissement des chiffres.

De plus, les portefeuilles de placement sont indirectement exposés au risque de crédit découlant des titres sous-jacents aux placements dans des fonds.

Investissements RPC limite le risque de crédit lié aux contrats négociés hors bourse de plusieurs façons, notamment en négociant uniquement avec des contreparties autorisées qui répondent aux exigences minimales en matière de qualité de crédit et en limitant l'exposition maximale à une même contrepartie, ainsi que par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et de garanties.

L'exposition au risque de crédit est atténuée dans le cas de certains actifs et passifs financiers, qui sont assortis de droits de compensation conditionnels en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Pour ce qui est des titres acquis en vertu de conventions de revente, des titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et des dérivés négociés hors bourse, Investissements RPC reçoit de la contrepartie, ou remet à celle-ci, un bien en garantie afin de gérer le risque de crédit (se reporter à la note 15). En outre, en cas de défaillance, les montants liés à une contrepartie donnée sont réglés sur une base nette aux termes de conventions-cadres de compensation et de conventions de garantie, telles que la convention-

cadre de rachat (Global Master Repurchase Agreement) et les conventions de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (se reporter à la note 12).

9.2 Valeur à risque du crédit

En plus d'intégrer le risque de crédit aux mesures relatives aux pertes de placement éventuelles, tel qu'il est décrit à la note 7.2, Investissements RPC assure également le suivi d'une mesure distincte relative aux pertes découlant de défaillances et de la migration des notations. La méthode de simulation de Monte-Carlo, qui tient compte des probabilités de défaillance, de migration des notations et de recouvrement en cas de défaillance relativement aux placements sous-jacents, a été adoptée pour quantifier cet aspect du risque. La valeur à risque du crédit, en fonction d'un niveau de confiance de 95 pour cent, signifie qu'il y a 5 pour cent de probabilité que les placements sous-jacents compris dans les portefeuilles de placement perdent des sommes supérieures aux valeurs indiquées ci-dessous, exprimées en pourcentage de chaque portefeuille de placement, au cours d'un exercice donné en raison des risques de défaillance et de migration de la qualité de crédit.

Valeur à risque du crédit	Au 31 mars 2023		Au 31 mars 2022	
	RPC de base	RPC supplémentaire	RPC de base	RPC supplémentaire
	3,4 %	2,3 %	3,4 %	2,3 %

10. Risque de liquidité et risque de levier financier

10.1 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de subir des pertes inacceptables découlant de l'obtention des fonds nécessaires pour i) nous acquitter de nos obligations au titre des versements lorsqu'elles deviennent exigibles, ii) financer de nouveaux placements, ou iii) rééquilibrer le portefeuille en période de crise.

Le ratio de couverture par les liquidités évalue le nombre de titres liquides qui, par rapport aux obligations d'Investissements RPC au titre des placements et du transfert de fonds au RPC, sont disponibles sur divers horizons temporels, y compris sur toute période de 10 jours.

	Limite	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Ratio de couverture par les liquidités	1.0 x	3.5 x	2.9 x

Le risque de liquidité est sensible à l'utilisation par Investissements RPC de diverses formes de levier financier pour gérer certains autres risques et accroître les rendements de la caisse. Le recours au levier financier est directement géré au moyen des mesures de levier financier, tel qu'il est présenté à la note 10.2.

Le risque de liquidité est géré en investissant certains actifs dans un portefeuille de titres liquides composé d'actions cotées en bourse, de titres du marché monétaire et d'obligations négociables. La gestion de ce risque est complétée par la capacité à mobiliser des fonds au moyen d'activités comme l'émission de titres d'emprunt non garantis, y compris des titres d'emprunt à terme, et la vente de titres en vertu de conventions

de rachat. Par ailleurs, Investissements RPC maintient des facilités de crédit non garanties pour répondre à des besoins éventuels en liquidités. Il n'y avait eu aucun prélèvement sur les facilités de crédit au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Facilités de crédit non garanties détenues	1 500 \$	1 500 \$

10.2 Risque de levier financier

Le risque de levier financier correspond au risque que des obligations financières excessives augmentent le risque de marché et le risque de liquidité en période de crise. Le risque de levier financier est surveillé au moyen de mesures du levier financier avec recours et du levier financier à recours limité. Le levier financier avec recours est une mesure avec recours direct à l'égard d'Investissements RPC fondée sur un notionnel

qui représente le montant net des fonds empruntés et du financement synthétique utilisé par Investissements RPC pour accroître son exposition aux placements. Règle générale, le levier financier à recours limité représente les titres d'emprunt émis par l'intermédiaire des filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC qui limitent le recours à des placements précis détenus au sein de ces filiales. Le tableau suivant présente les mesures du levier financier avec recours :

	Limite	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Levier financier avec recours :			
RPC de base	45 %	28,1 %	22,8 %
RPC supplémentaire	30	16,8	14,7

Au 31 mars 2023, le levier financier avec recours et le levier financier à recours limité s'élevaient à 157 301 millions de dollars et à 6 473 millions de dollars, respectivement (31 mars 2022 – 121 839 millions de dollars et 5 341 millions de dollars, respectivement).

10.3 Échéances

10.3.1 Échéances des placements dans des instruments autres que des dérivés détenus directement par Investissements RPC

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							
	Au 31 mars 2023					Au 31 mars 2022 ⁴		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total ²	Rendement effectif moyen ³	Total ²	Rendement effectif moyen
Obligations non négociables								
Gouvernements provinciaux canadiens	1 639 \$	3 124 \$	1 231 \$	10 087 \$	16 081 \$	4,1 %	17 972 \$	3,3 %
Obligations négociables								
Gouvernement du Canada	–	4 414	1 491	1 585	7 490	3,1	7 299	2,4
Gouvernements provinciaux canadiens	96	2 468	2 375	3 049	7 988	3,9	6 776	3,2
Sociétés d'État canadiennes	–	1 524	1 272	277	3 073	3,5	2 395	2,9
Gouvernements étrangers	406	23 214	16 720	38 915	79 255	2,9	52 723	2,6
Obligations de sociétés	645	4 194	3 272	2 497	10 608	5,0	17 213	3,5
Autres titres de créance								
Titres de créance privés ¹	–	338	–	–	338	6,0	187	–
Titres adossés à des actifs	309	4 106	2 130	1 912	8 457	5,4	3 766	1,8
Titres acquis en vertu de conventions de revente	22 240	–	–	–	22 240	2,7	56 178	–
Trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	1 150	–	–	–	1 150	s.o.	631	s.o.
Total	26 485 \$	43 382 \$	28 491 \$	58 322 \$	156 680 \$	3,3 %	165 140 \$	2,8 %

1. Comprennent les placements directs classés en tant que titres de créance. Excluent les placements dans des fonds.
2. Selon la juste valeur.
3. Le total du rendement effectif moyen ne tient pas compte de certains placements auxquels la mesure du rendement effectif moyen ne s'applique pas.
4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

10.3.2 Échéances des placements dans des instruments autres que des dérivés détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille

Le tableau qui suit présente de l'information supplémentaire portant sur l'échéance des placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							
	Au 31 mars 2023					Au 31 mars 2022 ³		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total ²	Rendement effectif moyen	Total ²	Rendement effectif moyen
Obligations négociables								
Obligations de sociétés	80 \$	1 138 \$	2 390 \$	– \$	3 608 \$	10,3 %	3 941 \$	7,0 %
Autres titres de créance								
Titres de créance privés ¹	5 067	13 562	9 277	1 958	29 864	11,0	28 289	6,5
Titres adossés à des actifs	–	36	368	212	616	12,9	538	7,8
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	132	–	–	132	6,2	–	–
Total	5 147 \$	14 868 \$	12 035 \$	2 170 \$	34 220 \$	10,9 %	32 768 \$	6,6 %

1. Comprennent les placements directs classés en tant que titres de créance. Excluent les placements dans des fonds.
2. Selon la juste valeur.
3. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

10.3.3 Échéances des passifs liés aux placements dans des instruments autres que des dérivés détenus directement par Investissements RPC

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							
	Au 31 mars 2023					Au 31 mars 2022 ⁴		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Montant contractuel total	Taux d'intérêt moyen pondéré ³	Montant contractuel total	Taux d'intérêt moyen pondéré
Passifs liés au financement par emprunt	5 192	\$ 31 241	\$ 15 918	\$ 6 369	\$ 58 720	\$ 1,9 %	47 366	\$ 1,2 %
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	50 785	–	–	–	50 785	2,7	35 740	(0,1)
Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	3 910	–	–	–	3 910	s.o.	7 714	s.o.
Titres vendus à découvert ^{1, 2}	22 065	–	–	–	22 065	s.o.	29 003	s.o.
Total	81 952	\$ 31 241	\$ 15 918	\$ 6 369	\$ 135 480	\$ 2,0 %	119 823	\$ 1,2 %

1. Considérés comme remboursables à moins de un an, selon la première période au cours de laquelle la contrepartie pourrait exiger un paiement sous certaines conditions.
2. Comprennent les actions vendues à découvert pour lesquelles le taux d'intérêt moyen ne s'applique pas.
3. Le taux d'intérêt moyen pondéré ne tient pas compte de certains passifs liés aux placements auxquels le taux d'intérêt moyen pondéré ne s'applique pas.
4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

10.3.4 Échéances des passifs liés aux placements dans des instruments autres que des dérivés détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille

Le tableau qui suit présente de l'information supplémentaire portant sur l'échéance des passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							
	Au 31 mars 2023					Au 31 mars 2022 ¹		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Montant contractuel total	Taux d'intérêt moyen pondéré	Montant contractuel total	Taux d'intérêt moyen pondéré
Passifs liés au financement par emprunt	148	\$ 4 873	\$ 587	\$ 237	\$ 5 845	\$ 4,8 %	5 298	\$ 2,6 %
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	211	–	–	211	7,2	168	2,9
Total	148	\$ 5 084	\$ 587	\$ 237	\$ 6 056	\$ 4,9 %	5 466	\$ 2,6 %

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

11. Rapprochement des passifs liés au financement par emprunt

Le tableau qui suit présente un rapprochement des passifs liés au financement par emprunt d'Investissements RPC découlant des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022 ²
Solde au début de l'exercice	45 362 \$	37 683 \$
Produit	13 671	17 229
Remboursements	(4 724)	(5 413)
Variations de la juste valeur sans effet sur la trésorerie ¹	(853)	(4 137)
Solde à la fin de l'exercice	53 456 \$	45 362 \$

1. Comprennent des pertes de change de 2 337 millions de dollars (31 mars 2022 – profits de 1 087 millions de dollars).
2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

12. Instruments financiers – droits de compensation

MÉTHODE COMPTABLE

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est comptabilisé dans les états financiers consolidés si, et seulement si, Investissements RPC a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent l'incidence de la compensation de dérivés et de conventions de rachat et de revente assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des conventions analogues qui satisfont aux critères de compensation. Ils présentent également les montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires qui ne sont pas admissibles à la compensation. Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même

contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit.

Dans le cas de certains dérivés, les montants bruts assujettis à des conventions de compensation tiennent compte du règlement quotidien de la marge de variation, qui est portée en réduction de la juste valeur des dérivés. Par conséquent, ces dérivés ne sont pas assujettis à des conventions de compensation et ne sont pas inclus dans les tableaux ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023						
	Montants bruts assujettis aux conventions de compensation	Moins : montants compensés dans les états financiers consolidés	Montant net présenté dans l'annexe consolidée du portefeuille	Moins : montants assujettis aux conventions-cadres de compensation et conventions analogues, mais qui ne sont pas présentés sur une base nette			Exposition nette
				Assujettis aux conventions	Garanties sous forme de titres ou de trésorerie ³		
Titres acquis en vertu de conventions de revente ¹	22 372 \$	– \$	22 372 \$	(10 614) \$	(11 758) \$	– \$	
Trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	1 150	–	1 150	–	(1 150)	–	
Actifs liés aux dérivés ²	2 862	–	2 862	(1 631)	(1 231)	–	
Total des sommes à recevoir sur les placements	26 384 \$	– \$	26 384 \$	(12 245) \$	(14 139) \$	– \$	
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat ¹	50 605 \$	– \$	50 605 \$	(10 614) \$	(39 991) \$	– \$	
Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	3 910	–	3 910	–	(3 910)	–	
Passifs liés aux dérivés	2 710	–	2 710	(1 631)	(1 079)	–	
Total des passifs liés aux placements	57 225 \$	– \$	57 225 \$	(12 245) \$	(44 980) \$	– \$	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022						
	Montants bruts assujettis aux conventions de compensation	Moins : montants compensés dans les états financiers consolidés	Montant net présenté dans l'annexe consolidée du portefeuille	Moins : montants assujettis aux conventions-cadres de compensation et conventions analogues, mais qui ne sont pas présentés sur une base nette		Exposition nette	
				Assujettis aux conventions	Garanties sous forme de titres ou de trésorerie ³		
Titres acquis en vertu de conventions de revente ¹	56 178 \$	– \$	56 178 \$	(17 480) \$	(38 698) \$	– \$	
Trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	771	(140)	631	–	(631)	–	
Actifs liés aux dérivés ²	2 933	–	2 933	(2 162)	(771)	–	
Total des sommes à recevoir sur les placements	59 882 \$	(140) \$	59 742 \$	(19 642) \$	(40 100) \$	– \$	
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat ¹	35 915 \$	– \$	35 915 \$	(17 480) \$	(18 435) \$	– \$	
Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	7 854	(140)	7 714	–	(7 714)	–	
Passifs liés aux dérivés	4 775	–	4 775	(2 162)	(2 613)	–	
Total des passifs liés aux placements	48 544 \$	(140) \$	48 404 \$	(19 642) \$	(28 762) \$	– \$	

1. Comprennent un montant de 132 millions de dollars (31 mars 2022 – néant) lié aux titres acquis en vertu de conventions de revente et un montant de 212 millions de dollars (31 mars 2022 – 168 millions de dollars) lié aux prêts vendus en vertu de conventions de rachat négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.
2. Comprennent un montant de 18 millions de dollars (31 mars 2022 – 80 millions de dollars) relatif aux bons de souscription et un montant de 5 millions de dollars (31 mars 2022 – 1 million de dollars) relatif aux swaps de taux d'intérêt négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.
3. Les garanties sous forme de titres ou de trésorerie ne tiennent pas compte du surdimensionnement. Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou de nouveau donnés en garantie dans le cours normal des activités. Se reporter à la note 15 pour obtenir des informations sur les garanties.

13. Frais généraux et administratifs

Le tableau qui suit présente les frais généraux et administratifs :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022 ¹
Services professionnels	157 \$	115 \$
Technologies de l'information	110	107
Services liés à la gestion de données	80	71
Amortissement des locaux et du matériel	72	61
Locaux et matériel	26	26
Frais de déplacement et d'hébergement	23	6
Communications	19	20
Rémunération de l'auditeur	8	6
Rémunération des administrateurs	3	2
Autres	4	1
Total	502 \$	415 \$

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

14. Transactions entre parties liées

Les parties liées d'Investissements RPC comprennent des filiales non consolidées, des coentreprises et des entreprises associées. Tous les placements dans des parties liées sont évalués à la juste valeur.

Les filiales non consolidées comprennent 250 filiales constituées en sociétés de portefeuille entièrement détenues (se reporter à la note 1.2) (31 mars 2022 – 252) gérées par Investissements RPC. Ces 250 filiales ont été constituées de la façon suivante : 170 au Canada (31 mars 2022 – 174), 36 aux États-Unis (31 mars 2022 – 34), 20 en Australie (31 mars 2022 – 20), six à Hong Kong (31 mars 2022 – six), et 18 dans d'autres territoires (31 mars 2022 – 18). Investissements RPC fournit un soutien financier ou autre à ces filiales constituées en sociétés de portefeuille afin de financer leurs activités quotidiennes et activités de placement conformément à des ententes de prêt ou à des résolutions des actionnaires au besoin.

En outre, Investissements RPC détient des participations dans des filiales non consolidées qui constituent elles-mêmes des placements. Ces placements, dont certains sont entièrement détenus, sont contrôlés directement ou indirectement par Investissements RPC au moyen de droits de propriété. Investissements RPC détient, ou détient indirectement, des participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont également des parties liées d'Investissements RPC.

Les transactions entre parties liées consistent principalement en des placements et des produits liés à des actions de sociétés ouvertes et fermées, à des obligations, à d'autres titres de créance, à des fonds, à des infrastructures et à des biens immobiliers. Ces transactions sont évaluées à la juste valeur et, par conséquent, leur incidence sur l'actif net et le bénéfice net est la même que celle des opérations de placement conclues avec des parties non liées.

Les transactions entre parties liées conclues avec des filiales consolidées sont éliminées au moment de la consolidation.

14.1 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont définis comme les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'Investissements RPC, ce qui englobe l'équipe de la haute direction et le conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des principaux dirigeants d'Investissements RPC :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022
Rémunération et avantages du personnel à court terme	25 \$	28 \$
Autres rémunération et avantages à long terme	20	24
Total	45 \$	52 \$

15. Garanties

Nous réalisons des opérations liées à des garanties afin de soutenir les activités de placement, selon les modalités habituelles des ententes de garantie. Ces ententes peuvent être négociées par Investissements RPC ou par ses filiales constituées en sociétés de portefeuille dans le cours normal de leurs activités.

15.1 Actifs détenus et donnés en garantie directement par Investissements RPC

La juste valeur des actifs détenus et donnés en garantie directement par Investissements RPC se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022 ⁵
Actifs de tiers détenus en garantie au titre des éléments suivants¹ :		
Conventions de revente	22 592 \$	55 897 \$
Opérations sur dérivés	777	538
Titres prêtés ^{2,3}	6 900	8 935
Total	30 269 \$	65 370 \$
Actifs détenus en propre et actifs de tiers donnés en garantie au titre des éléments suivants :		
Conventions de rachat	(50 527)	(35 518)
Titres empruntés ^{3,4}	(26 840)	(32 298)
Opérations sur dérivés	(10 778)	(10 634)
Passifs liés au financement par emprunt	(953)	(1 964)
Total	(89 098) \$	(80 414) \$

- Au 31 mars 2023, la juste valeur des actifs détenus en garantie vendus ou de nouveau donnés en garantie s'élevait à 7 347 millions de dollars (31 mars 2022 – 16 233 millions de dollars).
- Au 31 mars 2023, la juste valeur des titres prêtés s'élevait à 6 800 millions de dollars (31 mars 2022 – 9 054 millions de dollars).
- La garantie en trésorerie à payer inscrite au bilan consolidé de 3 910 millions de dollars (31 mars 2022 – 7 714 millions de dollars) comprend la garantie à recevoir de néant et la garantie à payer de 3 910 millions de dollars admissibles à la compensation (31 mars 2022 – 140 millions de dollars et 7 854 millions de dollars, respectivement).
- La juste valeur des titres empruntés au 31 mars 2023 s'élevait à 21 313 millions de dollars (31 mars 2022 – 21 888 millions de dollars), dont une tranche de 18 914 millions de dollars (31 mars 2022 – 21 752 millions de dollars) avait été utilisée dans le cadre d'activités de vente à découvert.
- Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

15.2 Information supplémentaire sur les garanties liées aux filiales constituées en sociétés de portefeuille

La juste valeur des actifs détenus et donnés en garantie directement par les filiales constituées en sociétés de portefeuille se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Actifs de tiers détenus en garantie au titre des éléments suivants¹ :		
Conventions de revente	132 \$	– \$
Total	132 \$	– \$
Actifs détenus en propre et actifs de tiers donnés en garantie au titre des éléments suivants :		
Conventions de rachat	(353)	(292)
Titres empruntés ^{2, 3}	(13 611)	(8 469)
Opérations sur dérivés ³	(785)	(574)
Actions de sociétés fermées ⁴	(11 715)	(10 156)
Passifs liés au financement par emprunt	(10 466)	(10 037)
Total	(36 930) \$	(29 528) \$

1. Au 31 mars 2023, la juste valeur des actifs détenus en garantie vendus ou de nouveau donnés en garantie s'élevait à néant (31 mars 2022 – néant).
2. La juste valeur des titres empruntés au 31 mars 2023 s'élevait à 8 020 millions de dollars (31 mars 2022 – 4 967 millions de dollars), et ils étaient tous utilisés dans le cadre d'activités de vente à découvert.
3. La garantie en trésorerie remise aux courtiers de premier ordre peut être utilisée pour les titres empruntés et les dérivés négociés par les courtiers.
4. Représentent des titres donnés en garantie sur les emprunts des entités émettrices.

16. Engagements

Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille ont pris des engagements relatifs au financement de placements.

De tels engagements sont généralement payables à vue en fonction du financement nécessaire au placement visé par les modalités de chaque entente.

Au 31 mars 2023, les engagements non appelés d'Investissements RPC et de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille totalisaient 1 160 millions de dollars (31 mars 2022 – 1 083 millions de dollars) et 60 187 millions de dollars (31 mars 2022 – 54 064 millions de dollars), respectivement.

17. Cautionnements et indemnisations

17.1 Cautionnements

Dans le cadre de certaines opérations de placement, Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille se sont engagés auprès d'autres contreparties à garantir, au 31 mars 2023, un montant pouvant atteindre 366 millions de dollars (31 mars 2022 – 408 millions de dollars) et un montant de 7 052 millions de dollars (31 mars 2022 – 7 215 millions de dollars), respectivement, dans le cas où certaines entités émettrices ne respecteraient pas les modalités de l'emprunt et d'autres ententes connexes ou manqueraient à des obligations contractuelles non financières déterminées.

17.2 Indemnisations

Investissements RPC fournit un engagement d'indemnisation à ses dirigeants, à ses administrateurs, à certaines autres personnes et, dans certains cas, à diverses contreparties et autres entités. Investissements RPC peut être tenu d'indemniser ces parties pour les coûts engagés par suite de diverses éventualités, telles que des modifications législatives ou réglementaires et des poursuites. La nature conditionnelle de ces conventions d'indemnisation empêche Investissements RPC de faire une estimation raisonnable des paiements potentiels maximaux qu'il pourrait être tenu d'effectuer. Jusqu'à présent, Investissements RPC n'a pas reçu de demandes significatives ni effectué de paiements significatifs en matière d'indemnisation.

18. RPC de base et RPC supplémentaire

EN UN COUP D'ŒIL

En raison de modifications législatives apportées en décembre 2016, la loi sur le RPC définit le RPC en deux composantes distinctes :

1. Le RPC de base – la composante existante du RPC avant le 1^{er} janvier 2019.
2. Le RPC supplémentaire – la composante supplémentaire du RPC ayant pris effet le 1^{er} janvier 2019.

La note qui suit présente l'actif net, les placements nets et le bénéfice net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC.

18.1 Variations de l'actif net

Conformément aux articles 108.1 et 108.3 de la loi sur le RPC, à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et à un accord administratif entre le gouvernement du Canada et Investissements RPC, les sommes dont le RPC n'a pas besoin pour s'acquitter de ses obligations particulières sont transférées chaque semaine à Investissements RPC. Ces fonds

proviennent des cotisations salariales et patronales au RPC. Au besoin, Investissements RPC transfère de la trésorerie au RPC, ce qui comprend la restitution, au moins une fois par mois, des fonds nécessaires au paiement des charges et au versement des prestations du RPC. Les transferts cumulatifs touchant le RPC et ses deux composantes, soit le RPC de base et le RPC supplémentaire, ainsi que le bénéfice net accumulé depuis leur création s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Transferts cumulatifs nets du RPC			Bénéfice net accumulé et bénéfice global			Total de l'actif net
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	
Au 1^{er} avril 2021	147 665 \$	5 857 \$	153 522 \$	343 242 \$	423 \$	343 665 \$	497 187 \$
Total du bénéfice net et du bénéfice global	–	–	–	34 268	147	34 415	34 415
Transferts du RPC	43 005	6 190	49 195	–	–	–	49 195
Transferts au RPC	(41 486)	–	(41 486)	–	–	–	(41 486)
Au 31 mars 2022	149 184 \$	12 047 \$	161 231 \$	377 510 \$	570 \$	378 080 \$	539 311 \$
Au 1^{er} avril 2022	149 184 \$	12 047 \$	161 231 \$	377 510 \$	570 \$	378 080 \$	539 311 \$
Total du bénéfice net et du bénéfice global	–	–	–	7 500	331	7 831	7 831
Transferts du RPC	55 702	10 896	66 598	–	–	–	66 598
Transferts au RPC	(43 698)	–	(43 698)	–	–	–	(43 698)
Au 31 mars 2023	161 188 \$	22 943 \$	184 131 \$	385 010 \$	901 \$	385 911 \$	570 042 \$

18.2 Actif net du RPC de base et du RPC supplémentaire

L'actif net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023			Au 31 mars 2022		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	RPC de base	RPC supplémentaire	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement	10 953 \$	563 \$	11 516 \$	13 123 \$	169 \$	13 292 \$
Placements nets autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie	535 479	23 301	558 780	513 629	12 445	526 074
Placements nets	546 432	23 864	570 296	526 752	12 614	539 366
Locaux et matériel	512	15	527	436	11	447
Autres actifs ¹	272	9	281	383	7	390
Créditeurs et charges à payer	1 018	44	1 062	877	15	892
Actif net	546 198 \$	23 844 \$	570 042 \$	526 694 \$	12 617 \$	539 311 \$

1. Comprendent la trésorerie détenue à des fins d'exploitation.

18.3 Annexe du portefeuille pour le RPC de base et le RPC supplémentaire

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements sur les placements et les passifs liés aux placements pour le compte de base du RPC et le compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2023 ¹		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 266	\$ 600	\$ 12 866
Actions			
Actions de sociétés fermées	182 026	5 100	187 126
Actions de sociétés ouvertes	161 435	4 523	165 958
Total des actions	343 461	9 623	353 084
Placements à revenu fixe			
Obligations	116 464	11 639	128 103
Autres titres de créance	47 488	1 331	48 819
Titres du marché monétaire	2 506	70	2 576
Total des placements à revenu fixe	166 458	13 040	179 498
Stratégies de rendement absolu	41 510	1 163	42 673
Infrastructures	45 417	1 273	46 690
Biens immobiliers	44 268	1 240	45 508
Sommes à recevoir sur les placements			
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	22 189	1 333	23 522
Actifs liés aux dérivés	2 784	78	2 862
Autres	3 828	174	4 002
Total des sommes à recevoir sur les placements	28 801	1 585	30 386
Total des placements	682 181	\$ 28 524	\$ 710 705
Passifs liés aux placements			
Passifs liés au financement par emprunt	57 744	1 618	59 362
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	52 343	2 172	54 515
Titres vendus à découvert	21 464	601	22 065
Passifs liés aux dérivés	2 636	74	2 710
Autres	3 318	93	3 411
Total des passifs liés aux placements	137 505	4 558	142 063
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	3 430	96	3 526
Montants à payer au titre des opérations en cours	1 674	198	1 872
Placements nets	546 432	\$ 23 864	\$ 570 296

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022 ^{1, 2}		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 140 \$	201 \$	15 341 \$
Actions			
Actions de sociétés fermées	171 126	2 641	173 767
Actions de sociétés ouvertes	157 138	2 426	159 564
Total des actions	328 264	5 067	333 331
Placements à revenu fixe			
Obligations	102 306	6 005	108 311
Autres titres de créance	40 333	623	40 956
Titres du marché monétaire	1 287	81	1 368
Total des placements à revenu fixe	143 926	6 709	150 635
Stratégies de rendement absolu	34 154	527	34 681
Infrastructures	45 775	706	46 481
Biens immobiliers	41 693	643	42 336
Sommes à recevoir sur les placements			
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	55 945	864	56 809
Actifs liés aux dérivés	2 888	45	2 933
Autres	5 867	119	5 986
Total des sommes à recevoir sur les placements	64 700	1 028	65 728
Total des placements	673 652 \$	14 881 \$	688 533 \$
Passifs liés aux placements			
Passifs liés au financement par emprunt	49 932	771	50 703
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	42 965	664	43 629
Titres vendus à découvert	28 562	441	29 003
Passifs liés aux dérivés	4 702	73	4 775
Autres	2 734	41	2 775
Total des passifs liés aux placements	128 895	1 990	130 885
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	8 395	130	8 525
Montants à payer au titre des opérations en cours	26 400	407	26 807
Placements nets	526 752 \$	12 614 \$	539 366 \$

1. Présenté selon la méthode utilisée pour l'annexe consolidée du portefeuille, laquelle diffère de la méthode utilisée pour le bilan consolidé. Veuillez vous reporter à l'annexe consolidée du portefeuille pour plus de détails.

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

18.4 Bénéfice net du RPC de base et du RPC supplémentaire

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur le bénéfice net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les					
	31 mars 2023			31 mars 2022		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	RPC de base	RPC supplémentaire	Total
Produits :						
Intérêts, dividendes et autres produits	11 398 \$	321 \$	11 719 \$	11 532 \$	115 \$	11 647 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les placements privés	(1 557)	(40)	(1 597)	407	5	412
(Pertes nettes) sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements	(14 963)	(365)	(15 328)	(7 799)	(418)	(8 217)
Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille	16 640	515	17 155	32 005	471	32 476
	11 518	431	11 949	36 145	173	36 318
Charges :						
Charges de personnel	1 014	24	1 038	1 000	13	1 013
Frais généraux et administratifs	488	14	502	408	7	415
Frais de gestion	19	–	19	20	–	20
Commissions de performance	70	1	71	37	1	38
Charges liées aux transactions	290	5	295	317	4	321
Impôt	45	1	46	229	3	232
Charges financières	2 092	55	2 147	(134)	(2)	(136)
	4 018	100	4 118	1 877	26	1 903
Bénéfice net et bénéfice global	7 500 \$	331 \$	7 831 \$	34 268 \$	147 \$	34 415 \$

Revue des 10 derniers exercices¹

	Pour les exercices clos les 31 mars									
(en milliards de dollars)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET										
Bénéfice net	8	34	84	12	32	37	34	9	41	30
Cotisations nettes	23	8	3	6	4	2	4	5	5	6
Augmentation de l'actif net	31	42	87	18	36	39	38	14	46	36
ACTIF NET	570	539	497	410	392	356	317	279	265	219
(en milliards de dollars)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Actions de sociétés ouvertes	135	146	145	113	130	140	120	104	90	69
Actions de sociétés fermées	189	170	153	117	106	81	67	54	49	41
Placements à revenu fixe	70	40	48	48	39	38	48	46	63	59
Instruments de crédit	72	86	67	51	36	22	18	17	17	11
Biens immobiliers	52	49	43	46	48	46	40	37	31	26
Infrastructures	52	48	41	35	33	29	24	21	15	13
Actif net	570	539	497	410	392	356	317	279	265	219
Actif net – RPC de base	546	527	491	408	392	356	317	279	265	219
Actif net – RPC supplémentaire	24	12	6	2	0 ²	–	–	–	–	–
RENDEMENT NET (%)										
RPC de base	1,4 %	6,9 %	20,5 %	3,1 %	8,9 %	11,5 %	11,8 %	3,4 %	18,2 %	16,0 %
RPC supplémentaire	0,3 %	2,8 %	11,6 %	4,2 %	5,0 %	–	–	–	–	–
RENDEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA CAISSE	1,3 %	6,8 %	20,4 %	3,1 %	8,9 %	11,5 %	11,8 %	3,4 %	18,2 %	16,0 %

1. Ce tableau sur l'actif net cadre avec la composition des catégories d'actifs présentée dans le rapport de gestion.

2. L'actif net du RPC supplémentaire s'est établi à 423 millions de dollars.

Siège social

Toronto

One Queen Street East,
Suite 2500, Toronto (Ontario)
M5C 2W5
Canada
Tél. : +1 416 868 4075
Sans frais :
+1 866 557 9510

Bureaux internationaux

Hong Kong

18/F York House, The Landmark,
15 Queen's Road Central
Central Hong Kong
Tél. : +852 3973 8788

Londres

40 Portman Square, 2nd Floor
London W1H 6LT
Royaume-Uni
Tél. : +44 20 3205 3500

Luxembourg

10-12 Boulevard F.D. Roosevelt
Luxembourg
L-2450
Tél. : +352 2747 1400

Mumbai

3 North Avenue, Maker Maxity,
5th Floor, Bandra Kurla Complex,
Bandra (East) Mumbai 400051
Inde
Tél. : +91 22 615 14400

New York

510 Madison Avenue, 15th Floor
New York, NY 10022
États-Unis
Tél. : +1 646 564 4900

San Francisco

100 First Street, 26th Floor
San Francisco, CA 94105
États-Unis
Tél. : +1 415 276 2835

São Paulo

Av. Brigadeiro Faria Lima
4300 – 14° andar
São Paulo – SP, 04538-132
Brésil
Tél. : +55 11 3216 5700

Sydney

Suite 5, Level 30,
Governor Macquarie Tower
1 Farrer Place
Sydney, NSW 2000
Australie
Tél. : +61 2 8257 7777

